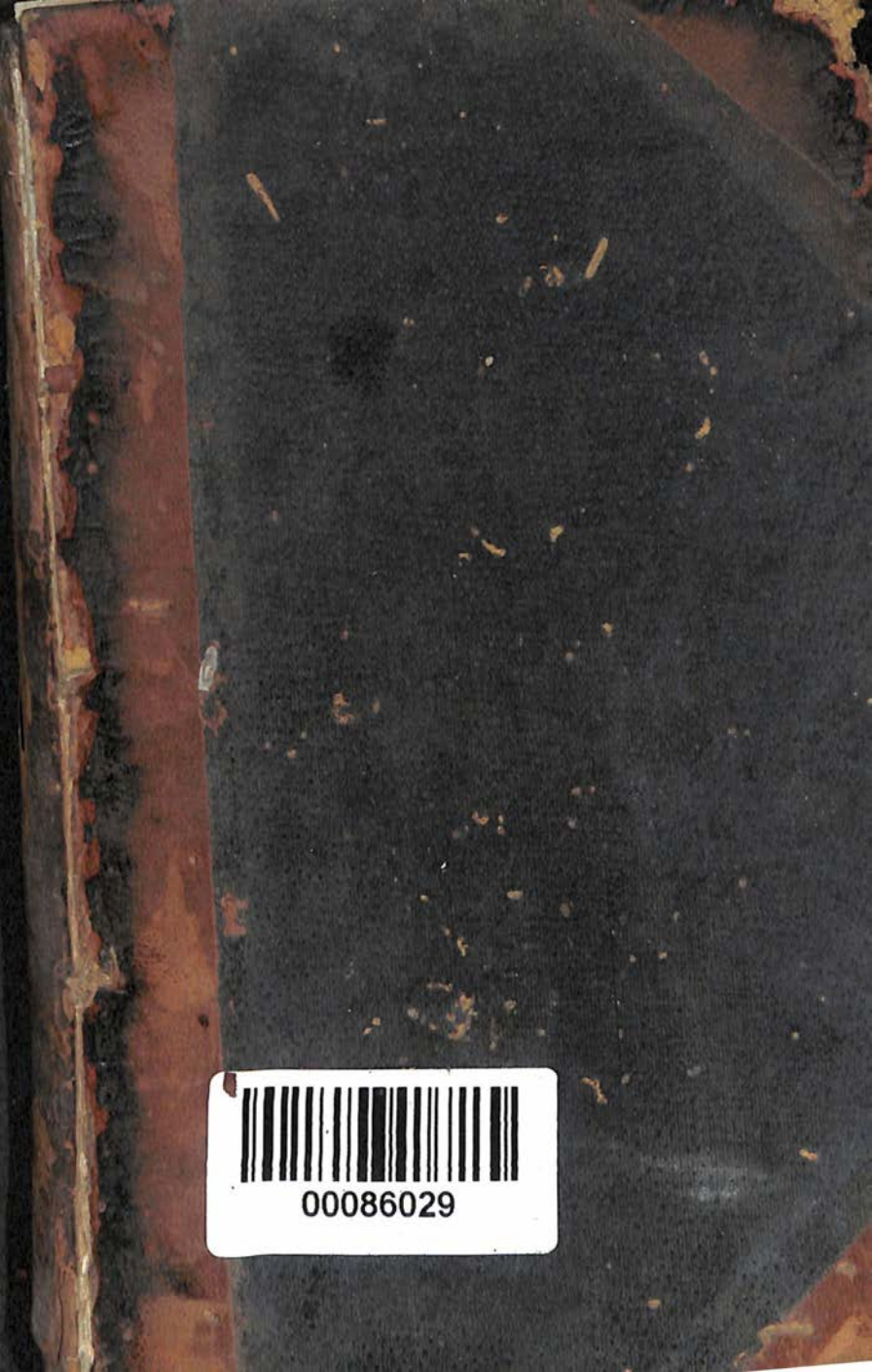
00086029

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

F 910-4
Wal/His
86029

# HISTOIRE GÉNÉRALE

# DES VOYAGES

## PREMIÈRE PARTIE.

### VOYAGES EN AFRIQUE.

## SUITE DU LIVRE VII.

NOUVEAUX VOYAGES DES FRANÇAIS AU LONG DES CÔTES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE, CONTENANT LA SUITE DE L'HISTOIRE DE LEURS ÉTABLISSEMENTS SUR LE SÉNÉGAL.

## CHAPITRE XXI.

Voyages de M. Geoffroy de Villeneuve dans la Sénégambie, en 1785, 1786, 1787 et 1788. Premier voyage au cap Vert et dans le pays du damel, en 1787. Description du cap Vert et des royaumes qui en sont voisins.

M. GEOFFROY DE VILLENEUVE, fils du célèbre auteur de l'*Histoire des insectes des environs de Paris*, a fait avec M. de Boufflers, gouverneur du Sénégal, deux voyages en Afrique en 1785, 1786, 1787 et 1788. Il ne paraît pas que M. Geoffroy eût le projet de

mettre au jour ce qu'il avait écrit sur ses voyages ; mais un libraire de Paris, ayant conçu l'heureuse idée de donner, sous un petit format, une collection des descriptions des divers pays de la terre, propres, par l'agrément des détails et l'élégance des gravures, à être lues par les femmes et les gens du monde, M. Geoffroy de Villeneuve écrivit pour cette collection la partie de la Sénégambie (1); et il y consigna, au milieu de beaucoup de notions puisées dans les auteurs qui l'avaient précédé, les résultats de ses propres observations. Ils feront la matière de ce chapitre et des deux suivants; et en n'analysant de l'ouvrage de M. Geoffroy de Villeneuve que ce qui lui appartient en propre, nous nous efforcerons de lui faire perdre le titre de compilateur, pour le replacer au rang des voyageurs.

Dans son premier voyage, en 1785 et 1786, M. Geoffroy de Villeneuve ne fit qu'accompagner M. de Boufflers, et s'occupa à apprendre la langue ouolofe (jolofou jalof), et à s'instruire sur cette portion de l'Afrique. Peu de temps après son arrivée à l'île de Gorée, que les nègres, dit-il, nomment Bira (2), il fut témoin des négociations du gouverneur avec le damel, et il en décrit les progrès. Il raconte d'abord l'entrevue qui eut lieu pour cet objet entre le roi nègre et le gouverneur. Le jour de cette entrevue ayant été fixé par ce dernier, le damel envoya la veille, selon l'usage, quatre de ses

(1) *L'Afrique*, ou *Histoire, mœurs, usages et coutumes des Africains*, LE SÉNÉGAL, par R. G. V. Paris, 1814, in-12, 4 vol.

(2) Tome 1, p. 100.

parents en ôtage au Sénégal. Cinquante soldats français, commandés par trois officiers, allèrent choisir le terrain et tendre des tentes; c'était auprès de Babaguey, sur les bords du fleuve, non loin de la barre, dans une plaine nommée Guyarabob. L'extrémité de cette plaine formant une sorte de presqu'île, on la ferma d'un fossé garni d'un bastion en terre et couronné par des abattis des arbres d'alentour. Le gouverneur arriva le matin avec cinquante autres personnes, tant officiers que soldats et curieux: une heure après, le damel parut à la tête de trois mille hommes, armés de fusils, de sabres, de pistolets et de sagaies, et la plupart à cheval.

Parmi eux se trouvaient quelques Maures attachés au service du damel. Toute cette troupe mieux montée qu'habillée, et vêtue en grande partie de tuniques de couleur orange, faisait un vacarme épouvantable, augmenté par les cris et le bruit des tambours des guiriots, espèce d'histrions qui accompagnent toujours les princes. Cette petite armée manœuvra à sa manière, et se rallia avec une sorte de discipline.

Arrivés près des retranchements, les nègres furent saisis d'étonnement quand ils surent par les leurs que ce n'était que le travail de vingt-quatre heures. Le damel, avec la permission du général, entra dans l'intérieur; il était accompagné de trois palefreniers, dont un lui mit aux pieds, qu'il avait nus, d'assez mauvaises sandales. Le prince descendit et remonta à cheval du côté droit. Un des palefreniers lia de suite les jambes du cheval l'une à l'autre, et le tint par la bride, restant toujours accroupi. On permit à

environ cinquante hommes de la suite du damel, d'entrer à pied dans les retranchements.

Le damel était couvert d'une pagne blanche, et avait sur la tête une espèce de béguin blanc avec des raies rouges; son cou était orné d'un collier de gris-gris; il portait dans sa main droite, tant à pied qu'à cheval, un sabre dans son fourreau qu'il tenait par la pointe. C'était un homme très-gros, d'assez bonne mine, quoique très-sujet au mal d'yeux et à la goutte, paraissant alors avoir environ soixante-cinq ans. Son cheval était beau, mais massif; le harnais ressemblait assez au harnais français, à l'exception des étriers, qui étaient à la turque, c'est-à-dire larges, plats, et point à jour.

Après les saluts d'usage on proposa au prince de s'asseoir, ou sur un fauteuil, ou sur des matelas; il préféra ces derniers, causa pendant quelque temps avec le général et sa suite, et eut ensuite avec le premier une conférence particulière. Sa troupe affamée menaçait à grands cris de franchir le fossé; il sortit de la tente: un seul mot, un seul geste la fit à l'instant rentrer dans le devoir.

Après un traité assez avantageux pour la France, par lequel le damel consentit à abandonner le droit qu'il avait conservé jusqu'alors de s'emparer de tout bâtiment échoué sur les côtes de ses états, il reçut des présents du gouverneur, se revêtit à l'instant d'un manteau d'écarlate galonné d'or, s'arma d'un beau sabre garni en argent, qui était au nombre des présents, et confia le reste à ses ministres. On se mit à table: le repas fut très-gai; le damel parut prendre

goût à la cuisine française; il donna surtout sur les pâtés, témoigna le désir d'en recevoir quelquefois en présent, questionna beaucoup le chevalier de Boufflers sur la France, fit honneur aux différents vins qu'on lui servit, et s'en retourna le soir très-content, et sans être ivre, avec sa troupe, dont l'appétit fut en partie rassasié par une quantité de pain, et les restes du repas qu'on lui distribua, et qu'elle dévora à l'instant (1).

M. Geoffroy contribua, par son courage et sa prudence, au maintien du traité qui avait été conclu avec le damel.

Un bâtiment ayant perdu ses ancres par un grain violent dans la rade de Gorée, et ne pouvant manœuvrer, tout l'équipage étant à terre à l'exception de deux hommes, échoua sur la côte près du village de Dacar, en face de Gorée. De la montagne de l'île qui n'est qu'à une demi-lieue de distance, on apercevait une multitude de nègres qui déjà étaient accourus près du bâtiment. M. Geoffroy demanda au gouverneur à y porter du secours; on lui accorde cinq soldats en lui recommandant d'agir avec prudence. Il s'embarque dans une pirogue qu'une vague inonde aussitôt; les nègres se jettent à la nage, et le ramènent bientôt à terre. Il passe dans une chaloupe armée d'espingoles, et en moins de vingt minutes il est rendu à bord. Il y monte avec les soldats et deux matelots; il n'y trouve encore que trois nègres : plus de douze cents étaient sur le rivage à portée du pis-

(1) Geoffroy de Villeneuve, t. III, p. 35 et suiv.

tolet, tous armés, poussant des cris affreux, et menaçant à chaque instant d'assaillir le navire. M. Geoffroy leur parle en ouolof; il leur rappelle le traité, et envoie la chaloupe demander du renfort : elle lui ramène vingt soldats et autant de matelots. Il fait bastinguer le navire, range la troupe sur le pont, et lui ordonne de charger ses armes aux yeux de la multitude; ensuite il fait alléger le bâtiment, et à la marée montante il le remet à flot, et le conduit dans la rade de Gorée sans autre dommage que celui que lui avait causé l'ouragan.

Le traité fut donc suivi cette fois, mais ce fut à raison de la fermeté dont on fit preuve; car peu de temps après le damel revendiqua le bâtiment, malgré ses promesses; et il se servit de ce prétexte pour rompre le traité, et pour déclarer aux Français une guerre qu'il fut bientôt obligé de terminer (1).

A la suite de ce premier voyage au Sénégal, en 1785 et 1786, avec M. le chevalier de Boufflers, M. Geoffroy fut chargé par le gouvernement, en 1787, de visiter l'intérieur de l'Afrique entre les rivières du Sénégal et de Gambie. Le but de ce voyage était de connaître les ressources de ce pays, d'en examiner les produits, de conclure divers traités avec les princes d'alentour, et surtout de terminer avec le damel, ou prince de Cayor, un traité déjà entamé pour la cession de la presqu'île du cap Vert au gouvernement français.

Cette cession fut faite par le damel. L'écrit au-

(1) Geoffroy, t. IV, p. 25 et suiv.

thentique qui en est la preuve fût revêtu de toutes les formes usitées dans le pays, et cette pièce fut déposée au greffe du Sénégal. Le chevalier de Boufflers réfléchissait alors sur l'importance du projet que l'auteur propose aujourd'hui. Il le chargea de parcourir la presqu'île, d'examiner ses productions, la nature des terres, la population, et de lui donner sur ces objets des détails convenables; tout se trouva d'accord avec ses vues.

La presqu'île du cap Vert, située entre le quatorzième et le quinzième degré de latitude nord, a environ douze lieues de longueur sur six de largeur dans sa plus grande étendue. Elle ne tient au continent que par un cou rétréci par deux marais, celui d'Jof et celui de Ben, et qui n'a au plus qu'une demi-lieue de largeur. Elle est à trente lieues de l'île Saint-Louis du Sénégal; celle de Gorée n'en est éloignée que de trois quarts de lieue. Elle est à huit cents lieues de la France; la durée moyenne de la traversée est de vingt à vingt-cinq jours : c'est peut-être l'endroit le plus salubre de la côte; c'est celui où les Français malades viennent des autres comptoirs respirer un air plus tempéré et plus pur. De toute la presqu'île, Ben est le seul endroit sujet quelquefois à des maladies épidémiques, à cause du voisinage des eaux stagnantes auxquelles il serait très-facile de donner un écoulement, puisqu'elles ne sont éloignées de la mer que de quelques toises; ce travail serait même nécessaire pour la défense de la presqu'île (1).

(1) Geoffroy de Villeneuve, t. 1, p. 111 et suiv.

La verdure continuelle de cette côte dont le cap a tiré son nom, la vigueur singulière de toutes ses productions, annoncent une terre fertilisée par les débris des végétaux de plusieurs siècles, et par ceux des volcans dont on voit partout des traces.

La presqu'île du cap Vert contient six villages. Celui de Dacar est le plus considérable; il est situé en face et à trois quarts de lieue de Gorée, et il fait un grand commerce de comestibles avec ce comptoir. Les habitants de Dacar sont les plus civilisés de toute la côte; ils aiment beaucoup les Français, et commencent à prendre les manières et les habitudes des Européens. Plusieurs même, lorsque l'auteur était en Afrique, avaient déjà construit des maisons en pierres. La population des six villages peut se monter à trois ou quatre mille ames. Quoique sujets du damel, ils sont réellement indépendants; car ils lui refusent le tribut au moindre sujet de mécontentement, et leur position les a toujours mis à l'abri des vexations de ce despote, qui n'ose s'engager dans un pays dont il serait facile de lui couper la retraite (1).

Parmi les plantes les plus utiles qui font la richesse de ces contrées, la presqu'île du cap Vert produit le coton et l'indigo. Des quatre principales plantes coloniales, elle en possède donc deux qui y sont indigènes; et le climat et le seul aspect du pays peuvent donner l'assurance que la canne à sucre y viendrait parfaitement (2).

(1) Geoffroy de Villeneuve, t. 1, p. 124.

(2) Ibid., t. 1, p. 116.

Le café provient d'un arbuste qui se plaît dans les endroits un peu élevés. Les deux montagnes nommées les Mamelles du cap Vert, servant de point de ralliement aux vaisseaux qui viennent reconnaître cette côte, conviendraient parfaitement à cette culture. Ces deux montagnes sont entièrement boisées : là, comme dans tout le reste de la presqu'île, la nature a répandu ses bienfaits, et l'on y trouve un village assez considérable, que l'on nomme Vocame. On pourrait aussi y introduire la culture du tabac.

De Gorée, en suivant la côte vers le sud, on trouve Rufisque, en langue nègre Tengagueille, Portudale ou Sali, Joal ou Guioala, tous anciens établissements des Portugais, entièrement détruits aujourd'hui, et dont on ne saurait retrouver des traces (1).

Le premier village du pays de Cayor que l'on rencontre en quittant le Sénégal, est un des plus considérables par le nombre et l'industrie de ses habitants. On le nomme Mouitt ou Gandiole ; il n'est éloigné que de trois lieues de l'île Saint-Louis. C'est le lieu de résidence du keme, titre que l'on donne à l'une des charges principales du pays de Cayor, et dont les fonctions sont d'assurer les prétendus droits du prince sur les bâtiments échoués. Lorsqu'il est absent, il est remplacé par l'alcati ou alquier, autre officier du roi, dont les fonctions sont d'entrer en relation avec les blancs, toutes les fois que cela devient nécessaire. Auprès de Gandiole sont des salines naturelles où les

(1) Geoffroy de Villeneuve, t. 1, p. 104.

habitants du Sénégal vont chercher le sel pour la consommation de l'île et pour la traite de Galam. Ce sel est d'une grande blancheur; mais il est extrêmement corrosif, et a quelque chose d'âpre qui le rend désagréable au goût. Les salines de Gandiole sont d'un grand rapport pour la princesse de Bieurt, qui en est propriétaire, et qui en même temps est femme du damel.

En suivant les bords de la mer, sur la route du Sénégal à Gorée, à une demi-lieue dans les terres on rencontre les villages d'Ouasonbar, Guelcoui, où l'on trouve d'assez bon vin de palmier. Tiocmate, qui vient après, est renommé dans le pays par ses patates. Ce village était autrefois considérable : en 1784 il fut pillé par le damel, qui réduisit la plupart des habitants à l'esclavage, força les autres à se cacher dans les bois, d'où ils ne sortirent que deux ans après pour se rétablir dans leurs demeures incendiées.

Plus loin, à une égale distance du Sénégal et de Gorée, est placé le village de Boro. Jusque-là nul ruisseau, nulle verdure; des dunes de sable mouvant, une terre desséchée par les ardeurs du soleil, tels sont les tristes aspects qui se sont présentés aux yeux du voyageur. Ici c'est une espèce d'oasis, ou île, au milieu du désert. A deux cents pas environ du rivage de la mer est un étang assez vaste, dont les eaux vont, en suivant mille contours, se perdre dans l'épaisseur des forêts ; des arbres d'une hauteur immense couvrent ses bords, et leur cime, en se courbant, forme un abri impénétrable aux rayons du soleil. Cette voûte majestueuse porte jusqu'au village, quoiqu'il soit

éloigné, le son des voix qui y parvient des bords de l'étang, répété par des échos nombreux et fidèles. Près de là se trouve un sentier qui traverse une forêt de palmiers et d'arbres inconnus et curieux, et conduit jusqu'à Boro. Situé sur le penchant d'une colline, ce village domine une plaine où coule un ruisseau qui y entretient une verdure perpétuelle. Là, sont des bosquets embellis par des fleurs aux couleurs les plus vives et aux formes singulières ; ici, des champs cultivés, chose presque inconnue en Afrique. Plus loin, l'immense baobab, le latanier à feuilles en éventail, et le figuier sauvage, en mariant leurs branches, forment un ombrage épais, et prouvent, par la vétusté de leurs troncs, combien déjà ils ont bravé de siècles. Le bonheur peint sur le visage des habitants de ces lieux fortunés, un air de candeur et de simplicité, des manières affables envers les étrangers, un amour du travail peu commun chez les autres nègres, tout semble fait pour émouvoir les Européens, accoutumés à ne voir sur cette côte qu'indolence, sécheresse et stérilité ; et ce spectacle leur rappelle le souvenir d'une patrie qui leur est chère. A l'exception de la volaille que le damel, on ne sait sous quel prétexte, ne leur permet pas de nourrir, le lait, le gibier et les autres provisions se trouvent en abondance chez les habitants de Boro. Le vin de palmier y est d'une excellente qualité ; les melons d'eau, les giraumonts et différents autres légumes qu'ils viennent vendre pour des bagatelles, annoncent un pays riche et cultivé.

Ce qui fait encore plus sentir les agréments de ce délicieux séjour, c'est le contraste frappant qu'offre

la solitude qui entoure les villages de Guénovaye et de Niaregaye, qui viennent après celui de Boro. Les environs du premier servent de repaire à des troupes d'éléphants; l'auteur y en a vu plusieurs fois. Niaregaye, qui tire son nom de deux dunes que les Français ont appelées les Petites Mamelles du cap Vert, se reconnaît à un marais rempli de crocodiles dont quelques-uns sont d'une énorme grosseur. Ces deux villages, ainsi que celui de Ouaso-Guinder qui vient ensuite, et où l'on trouve un étang bordé de grands arbres et rempli aussi de crocodiles, sont habités par les Nones-Serères, redoutés des habitants du Sénégal et de Gorée, parce qu'ils ont pillé autrefois des caravanes qui voyageaient sur cette route. Près de là est le lit d'un torrent rempli de galets de toute espèce: cette rivière, sans eau pendant huit mois de l'année, roule dans la saison des pluies avec rapidité et fracas. Ce torrent occupe une largeur de trois à quatre cents toises, que notre voyageur eut occasion de traverser lors de son voyage dans l'intérieur.

Après avoir dépassé ces différents villages, que l'on ne peut découvrir de la côte et qu'il est difficile de trouver, si l'on n'est accompagné d'un guide intelligent, l'on coupe à travers les terres pour se rendre à Gorée, laissant sur la droite le village d'Iof qui donne son nom à la baie que l'on vient de côtoyer, et où les vaisseaux ne sauraient trouver de mouillage. C'est dans cette baie que les courants viennent apporter tout ce qui périt sur la barre du Sénégal.

A une lieue environ du rivage, après avoir quitté ces sables arides et déserts, où l'on n'a d'autre vue,

d'un côté, qu'une mer furieuse, même dans les temps de calme, de l'autre, que des dunes parsemées à peine de quelques herbes torréfiées par le soleil, on entre dans une vallée où la nature prend un aspect plus riant. Une prairie verdoyante, ornée d'arbres majestueux, annonce une contrée heureuse et fertile. On arrive à deux villages, l'un nommé Cagnack, l'autre Dorck-Cagnack, parce qu'il est situé sur les bords d'un marigot d'eau douce. Le mot dorck, en ouolof, signifie eau. Ces deux villages sont appuyés sur une forêt qui forme un vaste demi-cercle ; en face est une plaine qui n'est bornée que par l'horizon ; leur site est extrêmement agréable et champêtre ; leurs habitants reçoivent les étrangers avec une cordialité sans égale. On arrive, à travers des prairies et des bocages, au village de Gnague qui se trouve au milieu des bois. Il n'y a que cinq lieues de là à Ben, village situé sur le bord de la mer, du côté du sud de la presqu'île, dans une anse formée par le cap Bernard. C'est là que l'on s'embarque ordinairement pour aller à Gorée. Une épidémie produite par les exhalaisons des marais qui en sont peu éloignés, a réduit à quelques familles ce village autrefois plus considérable. Près de cet endroit sont situées les fontaines qui fournissent de l'eau tant à Gorée qu'aux bâtiments qui y relâchent. L'eau de ces fontaines est très-bonne à boire ; elles sont voisines d'un marais d'eau saumâtre, considérable dans la saison des pluies, et où l'on trouve alors des serpents d'une énorme grosseur. Le gibier est commun à Ben, et le poisson est si abondant, pendant quelques saisons de l'année, dans l'anse qui l'avoisine,

que l'auteur a vu remplir des pirogues entières du produit d'un seul coup de filet.

Aux environs de Ben est la forêt de Krampsane, qui produit de très-bon vin de palmier. Cette forêt fait partie de la presqu'île du cap Vert, qui est peuplée de différents villages, dont les principaux sont Iof, Vocame et Dacar. Vocame est situé auprès des Mamelles du cap Vert, montagnes qui servent de reconnaissance aux bâtiments qui viennent à Gorée. Dacar, placé en face de Gorée, est, après Gandiole, le village le plus considérable du pays de Cayor : il n'est presque habité que par des marabouts qui font un commerce de comestibles avec Gorée. Ce village se soutient dans l'indépendance. Le damel y a cependant un alquier qui y perçoit ses droits; mais les habitants de Dacar le renvoient lorsqu'il commence à leur déplaire. Si le damel veut tirer vengeance de cette insulte, ils se retirent dans des bois inaccessibles, où ils se cachent eux et leurs richesses, et où on prétend qu'ils ont un magasin de poudre. Cette conduite les a empêchés jusqu'ici d'être tyrannisés, et le commerce continuel qu'ils font avec les Européens leur donne l'idée d'une juste liberté, dont ils savent défendre les droits.

La presqu'île du cap Vert renferme différents caps : premièrement celui dont elle tire son nom, ensuite le cap Manuel, ainsi nommé par les Portugais, du nom d'un de leurs rois; enfin la pointe de Ben, appelée cap Bernard.

En suivant toujours la côte, on rencontre Embao, très-fertile en vin de palmier; Rufisque ou Tengagueye; et le grand Barnier, qui sépare le pays de

Cayor de celui de Baol. Tengagueye, ainsi que nous l'avons déjà dit, est le nom donné par les nègres à un village appelé rio Fresco par les Portugais, et Rufisque par les Français, parce qu'on y trouve de l'eau fraîche. Cet endroit est le principal port du damel : on y avait établi un comptoir, qui a été supprimé. On y traite cependant encore quelques captifs et une très-grande quantité de mil. Sa population est très-nombreuse; les habitants de Rufisque, et presque tous ceux de cette côte, depuis le cap Vert, s'occupent beaucoup de la pêche. Ils font, avec les habitants de l'intérieur, un grand commerce de poisson séché au soleil, et reçoivent en échange des pagnes de coton, de l'indigo et du coton écru (1).

Au sud des états du damel est le pays de Baol. Renfermé entre le pays de Cayor au nord, et celui de Sin au midi, le pays de Baol est borné à l'est par l'empire du Bourba-Ouolof, et a la mer pour limite du côté de l'ouest. Ce petit état n'a que douze lieues de côtes; il commence au cap Rouge et finit à la pointe des Serères, marquée Serène sur les cartes.

Le pays de Baol est habité par les Serères; les grands seuls se disent Ouolofs. Il paraît que dans des temps très-reculés, antérieurs même à la division de l'empire du Bourba-Ouolof en plusieurs états, les Guiola, peuple qui habite encore les bords de la Gambie, envoyèrent des colonies dans le pays de Sin et dans celui de Baol; que ces colonies pénétrèrent jusqu'au cap Rouge, et s'étendirent très-avant dans les terres. Ce qui prouve cette origine des Se-

(1) Geoffroy de Villeneuve, tome III, p. 47.

rères, que l'on appelle aussi Josés, c'est qu'il existe de grands rapports entre leur langue et celle des Guiola. Asservis ensuite par les Ouolofs, nation belliqueuse, ils sont restés constamment dans la dépendance; ils ont conservé leur culte, leur langue, leurs mœurs et leurs usages; tandis que les vainqueurs ne s'alliant pas avec les vaincus, se sont réservé les places et les honneurs. Jusqu'ici ce peuple, doux et hospitalier, n'a point cherché à recouvrer sa première indépendance, et il est resté indifférent aux diverses révolutions que son gouvernement a éprouvées.

On a déjà vu que le gouverneur du pays de Baol, lors de la dissolution de l'empire du Bourba-Oulof, s'était rendu indépendant, et avait pris le titre de tin; il fixa sa résidence à Lambaye, village à trente lieues de la côte. En 1695, le tin Latir-fal-Soucabé se rendit maître du pays de Cayor, réunit les deux états sous sa puissance, et transféra le siège de son gouvernement à Amboul, capitale du pays de Cayor. A sa mort, il laissa la principauté de Baol à l'un de ses fils, la séparant de nouveau du pays de Cayor. En 1784, le damel Ibrahim Mafatim, après la mort du dernier tin, et l'extinction d'une partie de la famille de ce prince, fit valoir ses droits sur ce pays, s'en empara, et en confia le gouvernement à un de ses favoris, nommé Fara-Caba. C'est lui que M. Geoffroy visita à Lambaye, lors de son voyage dans l'intérieur; depuis, les deux états ont été réunis et gouvernés tous deux par le damel.

Des montagnes à pic, élevées à plus de trois cents

pieds au-dessus des bords de la mer; des antres profonds, creusés par les vagues qui s'y brisent avec fureur; une terre qui porte encore l'empreinte des feux souterrains qui l'ont agitée autrefois; des ravins bordés de masses énormes de pierres détachées par les eaux; au milieu de ces marques non équivoques des grandes révolutions de la nature, des coteaux nus, desséchés ou couverts d'arbres grêles, mais touffus et épineux, repaire de toutes sortes d'animaux féroces; plus bas, des prairies toujours vertes, arrosées par des sources d'eau vive; çà et là des villages nombreux qui animent ce paysage singulier; tel est l'ensemble que présente le cap Rouge, ainsi nommé à cause de la couleur de son sol. Il s'avance assez loin en mer, et n'est qu'à cinq lieues de Gorée.

Les principaux de ces villages sont Yenne, Guianhol, Toubab-Guialao(1) et Popenguine; la plupart défendus par des montagnes d'un difficile accès, ce qui porte les habitants à se montrer souvent rebelles aux ordres de leur prince. Toubab-Guialao, qui veut dire blanc de l'air, tire son nom d'une famille d'albinos qui se perpétue d'âge en âge dans cet endroit. En 1786, il existait cinq albinos de cette famille. Jusqu'ici, cependant, on a considéré cet accident comme un jeu de la nature; et c'est peut-être le seul exemple d'une succession non interrompue de race en race.

Le cap Rouge fournit du beurre et de la volaille en abondance. C'est là surtout que l'on trouve en grand nombre une espèce de petits oiseaux remarquables par la variété de leurs couleurs et l'élégance de

(1) Toubabé de la carte de d'Anville.

leurs formes. Les jeunes nègres les prennent en mettant du mil sous une large calebasse, soutenue par un petit bâton auquel est attaché un fil qui communique à une case voisine. Les oiseaux, attirés par l'appât, se trouvent pris sous la calebasse, et le chasseur les renferme dans de petits paniers tressés avec des feuilles. Il les vend pour des grelots ou de la verroterie. Ces petits oiseaux vivent très-bien en cage, pourvu qu'on ne les expose pas au grand soleil. M. Geoffroy en a rapporté en France environ soixante vivants; ils ont vécu plusieurs années.

Sommanne est le premier village que l'on trouve après le cap Rouge; près de là est un marais qui communiquait autrefois avec la mer : son ouverture est aujourd'hui comblée par les sables. On y trouve beaucoup de coquilles avec lesquelles on pourrait faire de la chaux : cet endroit n'est qu'à huit lieues de Gorée (1).

Une des occupations principales des Serères qui habitent ces contrées, est de transporter les grandes pirogues de l'intérieur sur les bords de la mer. Ceux qui font profession de fabriquer des pirogues choisissent souvent à vingt ou vingt-cinq lieues dans les terres, les plus beaux benteniers : ils les abattent, les façonnent à l'extérieur, les ébauchent seulement au dedans; et, n'ayant ni chariots, ni bêtes de trait, ils sont obligés de faire transporter ces masses, à force de bras, sur les bords de l'eau. Le propriétaire de la pirogue assemble les hommes du village, leur donne un ample déjeuner de couscous, après lequel tous se

(1) Geoffroy, t. III, p. 68-70.

mettent à l'ouvrage; et ils roulent la pirogue en se relayant, et s'animant par des chansons. Arrivés au village le plus prochain, de nouveaux travailleurs remplacent les premiers; de sorte qu'en trois ou quatre jours une masse pesant plusieurs milliers se trouve rendue sur les bords de la mer, après un trajet de vingt à vingt-cinq lieues, sans autre salaire pour un travail aussi pénible que quelques repas peu dispendieux. On achève, sur le rivage, de vider la pirogue; on la creuse avec de petites haches dont le fer, au contraire des nôtres, entre dans le manche. On passe la pirogue au feu, pour empêcher le bois de se fendre et de se déjeter. On paie vingt à trente barres, c'est-à-dire soixante à quatre-vingt-dix francs, une de ces embarcations capable de contenir une douzaine de personnes. Les petites, qui se fabriquent sur la côte, ont une bien moindre valeur.

Les nègres, sur leur pirogue, s'avancent, même par des temps très-orageux, jusqu'à quatre ou cinq lieues en mer. Ces petits bâtiments, qu'ils appellent, dans leur langue, gal-ouolof, sont pointus par les deux bouts. Le devant est armé d'un taille-mer pour couper les vagues; la pointe de derrière sert de siège à celui qui tient le gouvernail, tandis que trois, quatre ou six nègres, suivant la grandeur de la pirogue, rament avec des pagaies (1) ou petites pelles de bois, en les plongeant directement dans la mer et chassant l'eau avec effort. Ces pirogues vont aussi à la voile, et portent un ou deux mâts qui peuvent se déplacer; chaque mât est garni de deux ou trois voi-

(1) D'autres voyageurs écrivent Pagales.

les; les pirogues marchent assez bien, même au plus près du vent. Lorsqu'on ne connaît pas encore ces sortes d'embarcations, ce n'est pas sans crainte que l'on y navigue; cependant, en s'asseyant dans le fond, à moins que le temps ne soit très-mauvais, l'on n'a d'autre risque à courir que celui d'être mouillé par l'eau, qui y entre assez souvent. Si, par malheur, le vent renverse la pirogue, les nègres sont si bons nageurs qu'ils la relèvent aussitôt, et replacent dedans les voyageurs, ayant soin de la soutenir sur l'eau jusqu'à ce que l'un d'eux l'ait entièrement vidée (1).

Portudal, que les nègres appellent Sali, est à six lieues du cap Rouge. Cet endroit a reçu son nom des Portugais, qui y faisaient un commerce considérable de coton, de cire et d'ivoire. C'est le principal port du pays de Baol; les compagnies françaises y avaient un comptoir qui n'existe plus aujourd'hui. L'accès du village est difficile, à cause de la houle et des brisants qui règnent sur cette côte; le mouillage, rempli de rochers, est peu sûr. On traite à Portudal, des vivres et quelques esclaves; le tin ou le damel y entretiennent un alquier, un guerof et un fitor, prétendu interprète qui ne sait pas un mot de français. La tapade ou le palais du prince, construite en paille comme les autres habitations, mais faite avec plus de soin, plus vaste et plus nombreuse en cases, est habitée par un fara, officier chargé de recevoir les coutumes. Le fara qui y résidait en 1787 s'était rendu fameux dans ce pays par un acte de bravoure. Un léopard ravageait depuis long-temps les envi-

(1) Geoffroy de Villeneuve, t. III, p. 61 et suiv.

rons de Portudal; toutes les nuits il venait enlever une partie des troupeaux, et donnait l'épouvante aux gardiens. Poursuivi par les nègres, il se retrancha dans un buisson épais; de là, il semblait défier ses ennemis: le fara s'avance la sagaie à la main, et, au moment où l'animal furieux s'élance sur lui, il la lui plonge dans le flanc et l'étend sur la place.

Les habitants de Portudal sont très-superstitieux; près du village, est un endroit nommé Tabé, plaine toujours verte, environnée de bois et peuplée de gibier et d'oiseaux curieux; aucun nègre n'ose y chasser ni y battre le tambour, dans la crainte d'être bientôt emporté par une mort violente : ce préjugé vient de ce que cet endroit servait autrefois, à ce qu'on croit, de lieu de sépulture aux chrétiens. Les gens du pays racontent aux blancs, avec complaisance, que M. de Paradis, ancien gouverneur de Gorée, ayant fait battre le tambour à Tabé, mourut la même année, dans la saison des pluies; et ils regardent comme un sorcier un ancien commis de la compagnie, qui couchait souvent à Tabé, et n'en éprouva jamais aucun mal. M. Geoffroy, qui chassa dans cet endroit, encourut leurs reproches sans faire cesser leurs craintes.

Au sud du village, sont de grands arbres où l'on n'ose ni faire ni porter du feu. Ce lieu sert de repaire aux bêtes féroces. Un lion y fut tué pendant le séjour de notre voyageur. La chasse et la pêche sont très-abondantes dans les environs de Tabé.

Embaur est le premier village que l'on rencontre après Portudal; ses habitants sont des pêcheurs re-

nommés ; ils prennent souvent des tortues pesant soixante à quatre-vingts livres. Embour donne son nom à un banc de sable désigné sur la carte sous le nom de banc d'Ambourou, et qui s'étend jusqu'à la pointe des Serères, ou pointe de Sérène de la carte de d'Anville.

Varan et Nianine sont les deux derniers villages du pays de Baol ; situés tous les deux à trois cents pas de la mer, ils sont environnés de bois. Nianine présente un aspect champêtre et désert, et abonde en vin de palmier (1).

Au midi du royaume de Baol est celui de Sin. Le chef de ce pays prend le titre de bour-sin (2), titre que les Français ont changé en celui de barbe-sin. Ce petit état, qui est un démembrement de la principauté de Salum, et plus anciennement encore de l'empire des Ouolofs, n'a qu'onze lieues de côtes. Borné au nord par le pays de Baol, il est enclavé à l'est et au sud dans le pays de Salum. Dans le pays de Sin, le trône est héréditaire, et, à défaut d'héritiers mâles, il passe aux collatéraux. Jamais le sceptre ne tombe entre les mains des femmes. Dans ce royaume, comme dans celui de Baol, le peuple est Serère, les grands sont Ouolofs. Les guerres continuelles que ce petit état a eues jusqu'ici à soutenir contre ses voisins ont rendu la forme de son gouvernement moins tyrannique. Le besoin où est le chef de conserver l'amour de ses sujets, d'être soutenu par le dévouement de ses vassaux, l'oblige à ménager les uns et à prendre con-

(1) Geoffroy, t. III, p. 77.

(2) M. Geoffroy écrit toujours bour-sine.

seil des autres. M. Geoffroy a été témoin des représentations faites par les grands du pays au roi, qui, pour se procurer des marchandises européennes, voulait exercer le pillage sur quelques villages de son pays. Ces remontrances lui firent abandonner son projet.

Le pays de Sin est divisé en trois gouvernements confiés aux frères du prince. Les villes principales sont Guiahao, résidence du roi; Guiangolor, capitale du pays, et Guilas, toutes deux dans l'intérieur des terres, Palmarin, et Joal.

Le pays de Sin commence à la pointe des Serères; derrière est un marais qui pénètre plusieurs lieues dans les terres inhabitées; on l'appelle marigot de Fasna. On trouve assez souvent de l'ambre gris sur ses bords. Un homme de couleur de Gorée, qui passait dans cet endroit, s'aperçut, à l'odeur, qu'on avait calfaté une pirogue avec cette substance. Les nègres lui montrèrent, sur sa demande, un morceau d'ambre gris pesant encore quatre-vingts livres, qu'il acheta à très-bas prix; de nouvelles recherches en produisirent encore environ trente livres de la première qualité. M. Geoffroy a rapporté en France plusieurs livres de ce bel ambre, que le mulâtre lui avait vendues cinq francs l'once.

Six lieues plus loin est la forêt de Peterbranc, où les bâtiments peuvent faire facilement du bois. On voit dans cet endroit très-désert des éléphants, des lions et des panthères. Trois quarts de lieue plus bas se trouve Joal ou Guioala, situé sur le bord de la mer, et habité autrefois par des Portugais qui, par leurs alliances avec les négresses du pays, y ont laissé des

descendants. Ce sont eux qui forment la population de Joal, et qui, en s'alliant toujours avec les nègres, ne diffèrent d'eux aujourd'hui ni par le caractère, ni par la couleur. Ils se disent cependant Portugais; mais ils n'ont conservé de leurs pères qu'un reste de christianisme très-altéré, et quelques mots portugais que l'on retrouve dans leur jargon presque inintelligible.

Ces nègres sont très-respectés dans le pays et très-considérés du prince, chez qui ils ont conservé le droit d'entrer armés. A la guerre, au lieu de se couvrir de gris-gris, ils portent sur l'estomac et sur le dos de grandes croix de bois. Ils font baptiser leurs enfants sous les noms de Manuel, Domingo, Francisco; ils enterrent leurs morts suivant les cérémonies de l'église chrétienne; ils assistent au service divin avec respect, et reçoivent très-bien les prêtres qui viennent dans leur ville.

On traite à Joal quelques captifs, un peu d'ivoire, beaucoup de mil et de riz, quelquefois du coton et de l'indigo. Les bœufs y sont en grand nombre, mais petits et maigres. Joal est divisé en deux parties, l'une habitée par les nègres portugais, l'autre par les Serères, anciens naturels du pays. Sa population est de douze cents à quinze cents ames. Sa situation sur une langue de terre étroite, bordée à l'ouest par la mer, et à l'est par un marais qui communique avec elle, le rend assez agréable. Le seul côté qui tient à la terre était autrefois fermé par une palissade, qui mettait le village à l'abri des incursions du tin de Baol. Les bâtiments, à cause des bancs de sable, ne peuvent s'en approcher qu'à une lieue. Les Français avaient au-

trefois un comptoir à Joal, avec un employé pour l'approvisionnement de Gorée. A l'embouchure du marigot de Joal, est une île nommée Faghiu, avec un village du même nom. Cette petite île, presque entièrement recouverte de coquilles fossiles, contenait autrefois des fours à chaux, dont on voit encore des traces, et où les habitants de Gorée faisaient fabriquer cette substance. Les naturels remplissent des espèces de caisses de ces coquilles, les recouvrent de plusieurs nattes, et s'en servent comme de lits.

En suivant toujours la côte, on rencontre le village de Palmarin, appelé aussi le grand Guioala ou grand Joal. Situé à l'embouchure d'une rivière à laquelle il donne son nom, entouré d'un côté par la mer, de l'autre par des marais, ce village se croyait à l'abri de toute incursion. Les habitants, enhardis par leur position, refusèrent de payer les impôts, et massacrèrent même les collecteurs; mais le bour-sin, ayant découvert un gué, passa dans l'île avec son armée, tomba à l'improviste sur les habitants, et les réduisit la plupart en esclavage.

La rivière de Palmarin reçoit la rivière de Silif, qui arrose une grande partie du pays de Sin, et produit du sel très-blanc, mais âcre. Le prince s'est réservé ce commerce qui forme une grande partie de ses revenus.

On peut diviser le pays de Sin en deux parties, l'une septentrionale, l'autre méridionale. Le tin et le damel, par leurs incursions fréquentes dans la première partie, voisine de leurs états, ont forcé les peuples de l'abandonner. Il n'y reste qu'un très-petit nombre de villages; le reste sert de repaire aux ani-

maux féroces et à d'immenses troupeaux de gazelles. La partie méridionale est très-peuplée. Les diverses productions qu'on en tire, la manière dont elle est cultivée, donnent une idée avantageuse des peuples qui l'habitent. Ces nègres font, avec un fruit jaune, assez semblable à la pêche brugnon, dont ils tirent le suc en le comprimant, une boisson qu'ils nomment ingogne, qui est délicieuse et très-sucrée lorsqu'elle est encore nouvelle, mais qui, au bout de quelques jours, fermente et s'aigrit (1).

L'empire des Ouolofs était borné autrefois au nord par le fleuve du Sénégal, à l'ouest par l'Océan atlantique, au midi par le fleuve de Gambie, à l'est par la rivière de Falémé.

Voici la fable que les marabouts racontent avec complaisance sur l'origine du gouvernement ouolof, qu'ils font remonter à plusieurs siècles. Les peuples qui habitent entre le fleuve du Sénégal et la Gambie vivaient autrefois indépendants. Chaque village était gouverné par un chef, avec le titre de Lamane. Ce chef n'agissait qu'avec le conseil des vieillards; ces peuples étaient heureux, et la discorde venait rarement altérer leur félicité. Les enfants du pays d'Oualo s'occupaient à ramasser du bois sur les bords du lac Guiasée, qu'ils mettaient en un seul tas. Lorsqu'il fut question d'en faire le partage, il s'éleva de vives altercations; on était sur le point d'en venir aux mains. Tout à coup un vieillard vénérable sort des eaux; il s'avance vers le bois, sujet de la querelle,

(1) Geoffroy de Villeneuve, t. III, p. 78 et suiv.

le partage, et retourne au fond de sa retraite en gardant le silence. Son apparition avait inspiré la terreur; son air majestueux, son action, inspirèrent le respect. Chacun prend ce qui lui revient en partage, et, saisi d'étonnement, va raconter aux villages d'alentour le prodige dont il a été témoin. On refuse d'abord d'ajouter foi au récit; mais bientôt l'uniformité des rapports entraîne la conviction. Le peuple se porte en foule vers le lac; une querelle simulée semble annoncer le combat; le vieillard sort des eaux et vient interposer sa médiation. Tous se prosternent à ses pieds; on s'empare avec respect de sa personne; tous le reconnaissent pour leur chef. Ce ne fut cependant qu'avec répugnance qu'il se rendit à leurs vœux. Il resta trois jours sans prendre aucun aliment, et ne se laissa enfin persuader que par une jeune négresse qu'on lui donna pour compagne.

Baisampsaam, c'était le nom du prince, gouverna avec justice, et disparut dans un âge très-avancé, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il était devenu. Son fils, Bamepaté, fut chéri de ses sujets. Ses successeurs conquirent les pays de Baol, de Sin, de Salum, de Barra, de Colar et de Badibou sur les nègres serères, qui étaient venus du haut de la Gambie y former des colonies. Ils asservirent le peuple vaincu sans adopter ses mœurs, mais sans pouvoir aussi le soumettre à celles des Ouolofs. Ils eurent ensuite des guerres sanglantes à soutenir, soit contre les Maures, soit contre les autres peuples voisins; mais la même famille conserva le trône jusqu'au règne de Guelen-Sambouguené. Ce prince, adonné à ses plaisirs, d'un caractère altier,

traitait avec hauteur les grands de son empire, et gouvernait tyranniquement ses sujets. Ses vices furent la cause de sa chute.

Amaringouni, jeune prince revêtu du gouvernement du pays de Cayor, le plus étendu de tout l'empire, vint, suivant la coutume, rendre hommage au bourba-ouolof; il était accompagné des principaux de son gouvernement, qui, avec leur suite, formaient un cortège nombreux. Arrivé à la cour de son maître, il lui fit demander audience. Soit négligence, soit fierté, le bourba-ouolof laissa la demande huit jours entiers sans réponse. Amaringouni et sa suite n'eurent d'autre abri pendant ce temps que leurs vêtements, qui, réunis et soutenus par leurs lances, formaient une espèce de tente. Bientôt leurs provisions furent épuisées; obligés alors de mendier leur nourriture, la fureur s'empara de leurs esprits; dans le tumulte, l'un des chefs élevant la voix au-dessus de la multitude: « Pourquoi, Amaringouni, pourquoi différer encore? Nous verras-tu toujours traiter avec mépris, sans songer à nous venger? Cayor ne produit-il pas du mil en abondance? L'indigo et le coton n'y suffisent-ils pas à nos besoins? J'en jure par mes ancêtres, par ce qu'il y a de plus sacré, je plongerai le poignard dans le sein de celui qui proposera de rentrer sous la loi du tyran. Quant à moi, je ne reconnais d'autre maître que toi, si tu veux profiter des moyens de vengeance qui sont en ton pouvoir, et nous tirer de l'esclavage.»

Tous applaudirent à ce discours; mais Amaringouni, ne voulant rien entreprendre sans connaître les dispositions du peuple de Cayor, retourna dans

son gouvernement pour le sonder. A peine le bourba-ouolof eut-il appris son départ, qu'il lui envoya un courrier pour l'engager à revenir sur ses pas; le courrier fut renvoyé sans réponse. Le peuple de Cayor approuva la conduite d'Amaringouni, qui prit les armes, marcha contre Sambouguené, le tua et mit son armée en déroute. Le damel, c'est le titre que prit le nouveau prince, ne voulut pas pousser plus loin ses conquêtes; il ne chercha qu'à affermir son pouvoir en gouvernant avec prudence.

Après la mort de Sambouguené, les pays d'Oualo, de Baol, de Sin et de Salum suivirent l'exemple de Cayor; dans chacune de ces provinces les gouverneurs se rendirent indépendants. D'un autre côté, les Foulahs-Peuls envahirent le pays de Bondou et les bords du Sénégal, et y fondèrent deux nouveaux états. L'empire du bourba-ouolof, extrêmement restreint par ces révolutions, se trouva resserré dans l'intérieur. Les descendants de Baisampsaam régnaient encore en 1788 sur ce petit territoire, d'autant plus pauvre, que, entouré de toutes parts par d'autres états, il ne peut faire aucun commerce direct avec les Européens (1). Le village principal, demeure du prince, se nomme Hicarcor (2).

(1) Geoffroy de Villeneuve, t. III, p. 10 et suiv.

(2) Ce lieu se trouve sur la route de Rubault.

## CHAPITRE XXII.

Suite des voyages de M. Geoffroy de Villeneuve. Voyage dans le pays de Cayor, du Bourba-Oualof, de Baol et de Sin. Ambassade dans le Bour-Salum, en 1787.

M. DE BOUFLERS, considérant l'état déplorable auquel se trouvait réduit le gouvernement du Sénégal, qui avait joui de tant de prospérité sous la compagnie des Indes, et voulant rendre à cette colonie son ancien lustre, crut utile, pour parvenir à son but, de faire faire dans l'intérieur un voyage qui pût procurer des connaissances certaines et plus étendues sur le pays. Ce projet reçut l'approbation de M. de Calonne. M. Geoffroy, qui avait déjà fait un voyage au Sénégal avec le chevalier de Bouflers, et qui commençait à parler la langue ouolofe et à connaître les mœurs des habitants, fut choisi pour l'exécuter (1).

Les préparatifs furent commencés en France, et le jeune voyageur arriva à Gorée, avec le gouverneur, à la fin du mois de janvier 1787. Des retards inattendus de la part du vaisseau chargé des objets nécessaires à son voyage, et la perte de trois chevaux, empoisonnés pour avoir mangé un fruit appelé kreouer, ne lui permirent de se mettre en route qu'en avril, trois mois plus tard qu'il n'aurait fallu pour donner à ce voyage tout l'intérêt dont il était susceptible.

(1) Geoffroy de Villeneuve, p. 88-162.

Lorsqu'on veut voyager dans l'intérieur de l'Afrique, c'est après la saison des pluies, dans le mois de décembre, qu'il faut fixer son départ. On a alors sept mois entiers sans pluie; les fleuves sont abaissés, les endroits marécageux sont asséchés, le climat devient assez salubre, et on a de moins à vaincre la plus grande partie des obstacles que la nature oppose à chaque pas dans le reste de l'année.

Les instructions de M. Geoffroy étaient d'examiner les productions utiles au commerce, de faire avec les princes nègres divers traités relatifs aux coutumes et aux droits accordés par le gouvernement français, et enfin de rassembler une collection d'objets d'histoire naturelle.

Notre jeune voyageur partit de Ben, village situé près de Gorée, le 10 avril 1787, accompagné de M. B..., employé dans la colonie, d'un sergent, d'un soldat et de quatre nègres. Quatre chevaux servaient de montures à cette petite caravane, et deux chameaux portaient ses bagages et ses vivres. Du couscous, des tablettes de bouillon, auxquels ils joignaient le produit de leur chasse, furent presque leur unique nourriture pendant les soixante-huit jours que dura le voyage. De l'eau souvent bourbeuse, et quelquefois du vin de palmier ou d'autres liqueurs des nègres, leur servirent de boisson; et c'est peut-être à cette vie frugale qu'ils durent leur santé, qui ne fut que légèrement altérée.

Leurs bagages consistaient en une petite tente que l'on appelle calonière, en fusils, pistolets, sabres, et munitions de chasse, en laine écarlate, en corail, en

verroterie de toute espèce et en petites mercerics, soit pour faire des présents, soit pour renouveler leurs vivres. Ils étaient tous armés; les blancs portaient des fusils à deux coups, les nègres des fusils simples : on joignait à ces armes des sabres et des pistolets lorsqu'on le jugeait nécessaire.

Le premier jour on arriva, après une marche d'environ cinq lieues et demie, au village de Gnague, où la faiblesse d'un des chameaux força de coucher. On déchargea les bêtes de somme, et la tente fut dressée près du village. M. Geoffroy assigna à chacun ses fonctions : le sergent devait avoir soin des armes et des bagages; le soldat fut chargé de la cuisine; un nègre laptot eut pour occupation d'aller chercher l'eau, le bois et la nourriture des chevaux et des chameaux. Les deux marabouts devaient rester toujours pour garder la tente; M. B..., bon chasseur, se chargeait de tuer le gibier, et l'interprète nègre accompagnait M. Geoffroy, qui s'était réservé l'inspection générale.

Les habitants de Gnague s'empressèrent d'apporter des présents à M. Geoffroy, qui passait pour la sixième fois dans ce village, où il était bien connu. Le reste de la journée se passa à s'entretenir avec ces nègres des Nones-Serères, peuple qu'on allait visiter.

Le lendemain nos voyageurs arrivèrent de grand matin à Cagnac, et dirigèrent leur route vers Guinder, où ils campèrent, à quelques pas d'un baobab de vingt-huit pieds de diamètre sur soixante-dix de hauteur. Guinder est situé à quatre lieues de la mer; l'espace qui l'en sépare est couvert de dunes de sable

blanc entièrement stériles. A une lieue et demie au nord de ce village, est une plaine immense qui d'une part aboutit à la mer dans la baie d'Iof, et de l'autre s'étend jusqu'au pied des montagnes du cap Rouge; longue d'environ six lieues sur une demi-lieue de large, elle présente une surface extrêmement plate, remplie de cailloux de toute espèce et sans la moindre trace de verdure. Des eaux s'y rassemblent dans la saison des pluies, et forment un lac navigable pendant quatre mois de l'année; elles se dessèchent ensuite peu à peu. Après avoir traversé ce lac, qui était alors à sec, on trouva un pays superbe, couvert de nombreux troupeaux, et, trois lieues plus loin, en laissant à droite du côté de l'est plusieurs villages très-peuplés, on arriva à Ndout, capitale du pays des Nones. On fut forcé d'y attendre la visite de Lamane Diamantil, l'un des généraux du damel. Il était gouverneur du pays, et demeurait à une lieue de là. Au bout d'une heure il arriva escorté d'une cinquantaine de cavaliers. Un guiriot l'accompagnait en hurlant ses louanges, et en frappant sur un tambour. Tous étaient en costume de guerre. Le gouverneur se distinguait à un grand nombre de gris-gris, et à un bâton écarlate qui pendait à sa manche. Dès qu'il aperçut les blancs, il descendit de cheval ainsi que son cortège. M. Geoffroy était assis avec ses gens au pied d'un arbre, où on avait rangé les bagages.

Le chef nègre prit place auprès de M. Geoffroy, et commença une harangue qu'il interrompit brusquement pour demander de l'eau-de-vie. Neuf pintes de cette liqueur, seule provision des voyageurs, furent

livrées et bues aussitôt par le prince et une partie de son cortège. On reçut en retour une douzaine de poules que le lamane fit prendre aux habitants, et on se sépara; les blancs très-contents d'être débarrassés de cette visite importune, et le nègre répétant toujours qu'ils étaient très-heureux de l'avoir rencontré.

Entre Ndout et Guiafoul, dans un espace d'environ trois lieues, les villages se succèdent tellement les uns aux autres, qu'ils semblent n'en former qu'un seul. Ce n'est plus cependant cette riche verdure que l'on voit en entrant dans le pays des Nones-Serères; ce sont des montagnes volcaniques, sillonnées de ravins profonds, où des quartiers de marbre rouge sont amoncelés par les eaux dans la saison des pluies. Ces terres incultes forment encore d'assez bons pâturages qui nourrissent de nombreux troupeaux. Dès Guiafoul, le terrain s'améliore; quelques prairies distribuées çà et là, de grands arbres entourés de lianes, donnent l'espérance de rencontrer bientôt un terrain plus fertile encore. M. Geoffroy resta trois jours en cet endroit; il y fut retenu par l'affabilité des Nones-Serères qui l'habitent, et qu'on lui avait peints comme redoutables. A peine avait-on déchargé les chameaux que les nègres s'empressèrent de nettoyer la place où l'on voulait établir la tente. Les uns apportèrent du bois, les autres allèrent chercher de l'eau, d'autres donnèrent à manger aux chevaux. On distribua quelques présents; l'alquier (1) en reçut de plus considérables que les autres, et fut invité à souper avec nos

(1) M. Geoffroy écrit constamment alkati.

voyageurs, qui furent surpris de trouver en cet homme une intelligence beaucoup au-dessus de celle des gens de sa couleur. Il s'informait des mœurs et des usages des Français; il examinait tout avec intérêt, et demandait la manière de procéder dans les arts qui paraissaient à sa portée. Je n'ai jamais vu, ajoute M. Geoffroy, de nègre plus capable de recevoir et de profiter de l'instruction. On apprit deux mois après qu'il avait été tué dans un pillage.

Après avoir parcouru les environs du village et avoir augmenté la collection d'histoire naturelle, on partit le 16 avec un guide que procura l'alquier; le chemin était en effet difficile. Pendant trois lieues on marcha à travers les bois sans rencontrer une seule habitation, dans un sentier étroit, et rendu quelquefois impraticable par les arbres que le vent avait renversés. Enfin, après neuf heures de marche, nos voyageurs arrivèrent à Marnane accablés de chaleur et de fatigue. Le thermomètre de Réaumur était à trente-un degrés: jamais, durant tout le voyage, il ne monta plus haut que trente-quatre.

Partout jusque là on avait été très-bien reçu; aucun accident n'était venu troubler le voyage. On avait soin, à la vérité, de camper à quelque distance des villages; des sentinelles se relevaient toutes les nuits, de quatre heures en quatre heures; un grand feu était toujours allumé la nuit pour écarter les animaux féroces, et tous les soirs on avait l'habitude de faire une décharge générale des armes, et de les recharger devant les habitants, pour leur prouver qu'on était dans le cas de repousser leurs attaques. Quoique fort

peu avancés encore dans les terres, nos voyageurs étaient déjà un objet d'étonnement pour les nègres; les femmes et les enfants s'enfuyaient à leur approche; mais quelques présents les engageaient bientôt à revenir sur leurs pas, et il s'établissait un commerce d'échange pour du mil, des volailles, du lait, du vin de palmier, et d'autres objets de consommation journalière. Arrivé à Marnane, on campa, d'après l'avis du guide, au milieu du village; ce dont on eut lieu de se repentir, car jamais les nègres ne se montrèrent plus importuns. A peine les bagages furent-ils rangés, qu'on conduisit les chevaux boire. Les sources devenaient de plus en plus rares. Dans cet endroit comme dans la plupart des villages qu'on rencontra par la suite, les habitants avaient creusé des puits de trente à quarante pieds de profondeur, dont les parois étaient soutenues par des bois croisés et recouverts de terre. Ceux de Marnane étaient hors du village. Les femmes étaient à puiser de l'eau; le guide voulut prendre leurs seaux de cuir pour s'en servir: une vive dispute s'éleva; des paroles on en vint aux coups; un des nègres de la petite caravane fut grièvement blessé d'un coup de pilon; tout le village prenait déjà parti pour les femmes, lorsque M. Geoffroy vint ramener le calme en distribuant quelques verroteries.

La beauté de Marnane engagea nos voyageurs à y séjourner. Ce village est peuplé de marabouts. Le matin, avant l'aurore, on entendit de grands cris; tous prononçaient i alla acoubar: on fut d'abord alarmé par ce bruit; mais on apprit bientôt que les chefs appelaient par ces mots le peuple à la prière.

M. Geoffroy fit connaissance avec un de ces marabouts. Il lui fit présent de quelques feuilles de papier; le prêtre lui donna en retour sa bénédiction, et lui crachota trois fois dans la main, suivant l'usage, en marmottant quelque prière. On rencontra dans ce village une petite caravane de Maures qui était venue y traiter du mil. Ils couchaient tous au milieu de la place, entourés de leurs bagages et de leurs chameaux; les nègres ne veulent pas les recevoir dans leurs cases. M. Geoffroy s'amusa un soir à répéter devant eux quelques expériences avec un briquet phosphorique. Il les fit ensuite mettre en cercle, et leur donna avec un flacon électrique une commotion assez forte: il n'avait jamais vu de surprise pareille. Tout à coup l'un d'eux se leva, alla chercher un coq, et le jeta aux pieds de notre physicien comme offrande, sans en vouloir recevoir le prix.

Le 18 on se remit en route avec un nouveau guide; les marabouts qui faisaient partie de la caravane ne connaissaient nullement le chemin. On traversa une forêt de rondiers (1) ou palmiers à éventail, dont les nègres étaient occupés à récolter le vin. M. Geoffroy n'avait pas encore bu de cette espèce de liqueur, qui diffère du vin de palmier ordinaire. Il la trouva excellente, et pour quelques coups de poudre on put se satisfaire.

Vers midi on arriva à Decou. Le souvenir de Marnane engagea à camper loin du village. Un grand nombre

(1) M. Geoffroy écrit constamment roniers. Les nègres, suivant Adanson, donnent à ces arbres le nom de ronn.

d'oiseaux qui parurent curieux engagèrent notre naturaliste à séjourner deux jours dans cet endroit. On y trouva en effet des espèces très-rares. M. Geoffroy reçut à Decou la visite de quelques officiers du damel; ils étaient tous à cheval, très-bien montés, et ils lui apprirent que le prince, sachant qu'il voyageait, était curieux de le voir. Notre jeune voyageur grava son nom et l'année de son voyage sur un énorme baobab, et partit le 20 pour se rendre à la cour du damel. Decou est funeste aux chameaux, par le grand nombre d'arbres nommés kreouer qui s'y trouvent. Avant de partir, on fit une espèce de toilette pour arriver dans la capitale; on se mit en route plus tard qu'à l'ordinaire, et on voyagea par une chaleur brûlante. Dans le chemin on aperçut des traces fraîches d'éléphant, mais sans voir aucun de ces animaux; et, après avoir traversé une forêt de gommiers, on se trouva, vers midi, à Guiguis, demeure du damel. On se hâta de ranger les bagages pour les dérober aux regards et aux mains avides de la multitude. Ces dispositions n'étaient pas encore finies, qu'une parente du damel venait déjà rendre visite aux voyageurs. Elle portait par-dessus ses vêtements une vieille chemise d'homme; elle adressa les compliments d'usage, et fit remarquer son costume, pour prouver, disait-elle, qu'elle adoptait les usages européens. Elle voulait un présent, elle fut satisfaite. Bientôt le faraceps, ou intendant de la maison du damel, se présenta pour introduire les voyageurs chez le prince. Ils le suivirent; mais, avant de les faire entrer dans le palais, il s'accroupit par terre, et voulut savoir quelle serait sa récompense.

M. Geoffroy menaça de se retirer à l'instant, et il se désista de sa demande. Veut-on avoir une idée juste de la cour d'un roi d'Afrique, que certains voyageurs ont décrite d'une manière si pompeuse? la voici. Le palais est un assemblage de trente ou quarante cases de paille, distribuées çà et là sur un terrain assez vaste et entouré d'épines mortes. De petits murs de paille joignent ces cases l'une à l'autre, et en font les galeries. Des nattes de jonc, des pilons, des mortiers, des vases de terre cuite et quelques mauvais coffres servent d'ameublement. Un nègre fumant sa pipe, vêtu de quatre aunes de toile bleue de coton grossièrement tissue, voilà le souverain; des princes mendiant avec bassesse et importunité de l'eau-de-vie, de la poudre et du tabac; des esclaves à demi nus, voilà la cour et les valets. Après avoir traversé cinq ou six cours et autant de cases, où l'on ne rencontre que quelques ouvriers occupés de différents métiers, on parvint à une espèce de vestibule non couvert qui précède la case du damel. Dès que l'esclave qui regarde à travers les fentes de la porte ceux qu'il doit laisser entrer, aperçut le cortège des blancs, il ouvrit, et ils furent introduits dans la chambre royale. Ce prince se leva sur son séant, tendit la main à M. Geoffroy par trois fois, suivant l'usage, le fit asseoir sur une espèce de tabouret de bois peu commode, et fit apporter deux petits barils vides pour servir de siège à M. B.... et à l'interprète. Le roi fumait sa pipe, assis sur un guindin ou sopha recouvert de nattes de paille. Après qu'on l'eut complimenté au nom du gouverneur, la conversation roula sur plusieurs affaires

relatives à la colonie, et, entre autres, sur l'espoir que M. de Boufflers avait d'entretenir la bonne intelligence avec lui, et d'agrandir le commerce que l'on faisait avec ses états. Le prince applaudit beaucoup à ce projet, ainsi qu'au désir que M. Geoffroy lui avait témoigné de parcourir l'intérieur du pays pour en prendre connaissance. Mais, comme les nègres lui avaient rapporté que notre jeune naturaliste s'occupait à ramasser des graines, des plantes, des peaux d'oiseaux, des insectes, etc., il le questionna beaucoup sur ce genre d'occupation, et finit par lui dire qu'il pensait que c'était de la réunion de ces diverses connaissances que provenait l'intelligence supérieure des blancs.

Durant tout le cours de cet entretien, le damel appela toujours M. Geoffroy son fils. Notre voyageur obtint audience pour le lendemain, et il fit apporter les présents. Ils consistaient en deux fusils assez beaux, l'un à deux coups, l'autre avec une baïonnette à ressort, en drap écarlate, en ambre jaune et en un assortiment de diverses marchandises auxquelles on joignit un briquet phosphorique, dont on lui montra l'usage, ce qui excita l'étonnement de toute la cour.

L'ouverture de la case royale était extrêmement basse; au haut étaient suspendus une sonnette et un gris-gris fait d'une corne de bœuf revêtue d'écarlate. Une mauvaise couchette, un lit composé de trois matelas couverts d'une courte-pointe d'indienne rouge, et garni de draps, le tout donné par les blancs; une mauvaise malle, une selle, quelques sagaies et quelques fusils placés dans un coin, formaient, avec le

guindin, l'ameublement de la case. Cet appareil de misère n'empêchait pas les nègres d'avoir le plus grand respect pour le souverain. Tous, en entrant, se prosternaient, prenaient de la terre et s'en couvraient la tête ; ils s'accroupissaient ensuite, et relevaient leur tunique sur leurs épaules en marque de respect. Tous déposaient leurs sandales avant d'entrer ; les fils du prince et les blancs sont les seuls qui aient le droit de conserver leur chaussure et de rester la tête couverte.

Parmi les cases, les unes servent d'écuries, les autres de magasins ; quelques-unes sont pour les esclaves, qui sont au nombre de cent autour de la personne du prince. Les femmes occupent un quartier retiré dans l'enceinte du palais ; quelques-unes cependant logent dans différents quartiers de la ville, dont la population peut être de trois à quatre mille ames.

M. Geoffroy quitta le prince au moment de son dîner : l'étiquette exige qu'il mange seul et dans un endroit retiré. A peine notre voyageur était-il arrivé dans sa tente, qu'on lui apporta, de la part du souverain, un couscous surmonté de pintades et de pelots ou racines de rondier. Ce mets, où l'on n'avait pas épargné le beurre, était assez agréable au goût. La calebasse qui le contenait était portée par une jeune captive, précédée d'un esclave armé d'un sabre. M. Geoffroy paya le messager, et chargea l'esclave de ses remerciements. La femme favorite lui envoya aussi une grande calebasse pleine de vin de palmier, et vint le lendemain le visiter avec presque toute la cour. Des présents de toute espèce furent distribués, et l'on

conçut une haute idée de la générosité du voyageur blanc.

Le damel confirma dans les audiences suivantes la cession de la presqu'île du cap Vert, faite au gouvernement français; il permit l'établissement de comptoirs partout où ils seraient jugés nécessaires, et il diminua, moyennant les droits d'usage, certaines coutumes, et régla les autres.

M. Geoffroy, qui se disposait à quitter Guiguis, prit congé du damel au moment où celui-ci partait pour un pillage, à la tête de sa maison, au nombre d'environ cent personnes à cheval, faisant défiler son armée composée de trois ou quatre mille hommes, la plupart à cheval, tous vêtus de jaune et de bleu, et armés de sagaies, de sabres et de fusils. Il y avait très-peu d'ordre dans cette troupe, mêlée de gens de pied et de chameaux chargés de bagages; l'appareil en était extraordinaire; le bruit des tambours, les cris des nègres, les chants des guiriots, cette variété d'armes, de couleurs et d'animaux, le mouvement qui les animait, donnaient à cet ensemble l'apparence d'une mêlée.

M. Geoffroy avait attendu le départ du prince dans l'intention de prendre une route opposée à la sienne; mais, épuisé par la chaleur et la fatigue, il sentit tout-à-coup ses forces s'anéantir. Il avait un tel dégoût pour les aliments, qu'avec une sorte de besoin il lui était impossible de prendre aucune nourriture; la fièvre se joignit à cet état. Une décoction de tamarin frais, saturée de crème de tartre, le rappela à la santé sans lui rendre ses forces. Le soldat et le sergent qui l'accompagnaient furent aussi attaqués de la fièvre, et

guéris de la même manière. On fut obligé de séjourner encore à Guiguis, exposé à toute l'importunité des habitants, qui n'étaient plus contenus par la présence du prince. Notre jeune voyageur profita de ce retard pour rassembler des notions exactes sur la manière dont on pourrait se procurer de la cire, du miel et des cuirs verts. Ces objets se trouvaient en abondance dans les pays qu'il avait parcourus; il avait en outre traversé plusieurs forêts de gommiers, dont les nègres, faute de débouché, n'ont jamais tiré parti. Ces trois objets et le morfil firent le sujet de plusieurs mémoires qu'il déposa à Gorée.

Le 26 d'avril, on quitta Guiguis et on se dirigea vers Amboul, capitale du pays de Cayor. Le damel y a une habitation assez semblable à celle de Guiguis. Au lieu de séjourner à Amboul, on tourna vers le sud-est, et on s'arrêta dans un endroit nommé Dara. A deux lieues et demie de ce village, se trouve un vallon qui formait autrefois un lac considérable. Aujourd'hui l'eau n'y séjourne que dans la saison des pluies; le reste de l'année, le coton y croît en abondance. Plus on s'avançait, plus l'eau devenait rare. On arriva le lendemain à Krandane, situé sur les confins du pays de Cayor. On ne vit plus que des forêts de lataniers d'une hauteur immense, et qui formaient le coup d'œil le plus sauvage et le plus solitaire. Nos voyageurs traversèrent le village de Segou, où la crainte qu'ils inspiraient leur fit refuser l'hospitalité; et ils couchèrent dans les bois. Ils entendirent toute la nuit, plus encore que de coutume, le rugissement des bêtes féroces. L'une d'elles s'étant approchée de leur tente

dans les ténèbres, les chevaux et les chameaux prirent la fuite de frayeur. On tira plusieurs coups de fusil, et l'on fut assez heureux pour retrouver au jour les bêtes de somme, qui paissaient tranquillement dans une petite plaine.

On entra bientôt dans l'empire du bourba-ouolof; et on s'arrêta à Tebdal chez un marabout, qui reçut les voyageurs de son mieux. Éloigné du village, seul au milieu des bois avec sa famille, sa demeure présentait l'image de la solitude la plus parfaite. On resta dans cet endroit trois jours, qui furent employés à chasser, et à augmenter la collection d'histoire naturelle. On eut beaucoup à se louer de l'hospitalité des habitants, et ce fut à regret qu'on les quitta pour s'enfoncer dans les forêts. La disette d'eau, quatre jours de désert qu'il fallait traverser pour gagner de ce côté la résidence du bourba-ouolof, le mauvais état des bêtes de somme et l'impossibilité de s'en procurer de nouvelles, une santé chancelante, et le temps des pluies qui commençait à approcher, engagèrent nos voyageurs à rétrograder. On s'était avancé à cinquante lieues dans les terres, et on fit route vers le sud-ouest pour gagner le pays de Baol.

M. Geoffroy avait renvoyé ses deux marabouts: l'un était continuellement en prières, et ne connaissait pas le chemin; l'autre avait voulu frapper de son poignard le sergent, qui, par mégarde, avait laissé tomber de l'eau sur son livre du Coran. On prit un guide, et on se dirigea sur Caba, ancienne résidence du Tin, alors détrôné. On y arriva au bout de cinq jours. Un des officiers du damel gouvernait ce pays. Les ha-

bitants avaient voulu l'engager à se défaire des voyageurs blancs, pour profiter de leurs dépouilles; mais il fut le premier à les prévenir de ce conseil perfide. Il les reçut avec honnêteté, leur procura des vivres, et leur donna un guide pour leur servir de sauvegarde jusqu'à Portudal. Après avoir traversé à grandes journées un pays très-boisé et sauvage, on séjourna à Bampana, à Tiambara, à Kiombala, et l'on passa une nuit au milieu des bois. De là on se rendit à Guindegou, Bafé; et on arriva enfin, le 15 de mai, à Portudal ou Sali. Toute cette contrée est habitée par les Serères.

Nos voyageurs eurent des nouvelles de la France à leur arrivée sur les bords de la mer, à dix lieues de Gorée; et ils séjournèrent plusieurs jours à Portudal, dans l'intention de pénétrer encore dans le pays de Sin. On profita de ce séjour pour rendre visite à une des femmes du damel qui se trouvait dans le voisinage, et qui reçut les voyageurs français d'une manière très-galante. Elle leur donna à dîner, et fit préparer un folgar où des cavaliers firent sauter leurs chevaux en cadence, et donnèrent ensuite le spectacle d'un combat simulé. Ce divertissement fut suivi d'une danse de jeunes filles de la suite de la princesse. Une musique bruyante accompagnait la fête. Le vin de palmier fut distribué en abondance à tous les assistants. M. Geoffroy fit des présents à la suite de la princesse et à elle-même. Cette dernière leur envoya à Portudal du vin de palmier et d'autres liqueurs du pays.

Le même jour, il se passa une scène qui pouvait avoir des suites fâcheuses. Un des fils du damel, dans

l'ivresse, passant à Portudal, vint à la tente des voyageurs, et se précipita sur le soldat qu'on y avait laissé pour garde. Le sergent coucha le prince en joue; mais il fut heureusement arrêté par un des nègres qui sentit les conséquences de cette action. M. Geoffroy arriva sur ces entrefaites, et menaça le village de tirer vengeance de cet attentat, si on ne lui donnait pas satisfaction. Le fils du prince, dans son ivresse, redoubla de fureur; mais, le lendemain, il vint à la tête des habitants les plus notables, se prosterna aux pieds de M. Geoffroy et se couvrit la tête de poussière. Le voisinage de Gorée offrait au premier un moyen de vengeance; mais il pardonna, et tout fut oublié.

Deux jours après cette aventure, on renvoya une partie des effets par mer à Gorée, et on partit pour Joal. On y arriva en deux jours de marche sur les bords de la mer, et après avoir traversé à gué le marigot de Fasna, non sans danger, à cause de la marée montante qui communique avec ce marais. On était sur les terres du bour-sin. Nos voyageurs séjournèrent deux ou trois jours à Joal. Ils firent ensuite savoir à l'alquier(1) qu'ils désiraient se rendre chez son maître; et ils partirent avec lui pour aller visiter le roi.

A dix lieues de Joal, au sortir d'une forêt, on aperçut dans une plaine très-étendue une soixantaine d'éléphants qui s'avançaient à grands pas vers un bosquet situé au milieu de la plaine. A peine la troupe y fut-elle arrivée que le bosquet disparut. Ces animaux brisèrent les branches, et ne laissèrent que les troncs.

(1) M. Geoffroy écrit alkati.

M. Geoffroy s'approcha à cheval à une demi-portée de fusil pour considérer ces animaux de plus près. Ils le regardèrent sans se ranger, et se mirent de nouveau à manger. Ils étaient tous d'un gris noir: l'un d'eux surpassait les autres de beaucoup en grandeur.

Après avoir passé en trois jours de marche par Guilas, Guroup et Sanyaye, on arriva à Guiahao, capitale du royaume. M. Geoffroy était à peine descendu de cheval, lorsque le bour-sin lui envoya un exprès pour l'inviter à se rendre chez lui. Notre voyageur se fit suivre des présents, qui consistaient en un petit baril d'eau-de-vie de trente bouteilles, en une paire de beaux pistolets à deux coups, en mouchoirs et en autres merceries. Le roi le reçut très-bien. C'était un homme d'environ trente ans, grand et bien fait, d'un caractère bouillant et généreux. Son palais, construit avec plus d'ordre et de symétrie que ceux des autres princes nègres, était aligné de manière que de sa demeure, qui était au fond, on pouvait voir à travers de dix ou douze cases ouvertes ce qui se passait au dehors. Tout avait un air de propreté peu commun chez les nègres. Entre chaque case étaient de grandes cours remplies d'esclaves affidés ou des officiers du prince. Sur le devant du palais était une grande place garnie d'arbres très-élevés. Le bour-sin fit apporter du vin de palme, demanda avec instance le rétablissement d'un comptoir à Joal, et promit de faire tout ce qu'on pourrait désirer pour favoriser le commerce. Le lendemain, il envoya aux voyageurs français un bœuf, un mouton et d'autres provisions. Il réitéra encore ce présent quelques jours après; et, comme

ces bœufs étaient à demi sauvages, on fut obligé de les tuer à coups de fusil.

M. Geoffroy eut occasion d'inviter à dîner une grande partie de la cour, le jour d'une des plus grandes fêtes du pays. Elle avait pour objet de rendre honneur à la mémoire des anciens souverains. Le bour-sin sortit le matin à cheval, accompagné de ses principaux officiers, et au son d'une musique composée de tambours et de trompettes faites avec de longues calebasses. Arrivé aux tombeaux de ses ancêtres, il versa dessus de l'eau-de-vie, du vin, et y jeta du mil en prononçant une prière à haute voix. Le cortège retourna ensuite au palais.

Le soir, au bruit d'une décharge de six petits canons provenant de bâtiments échoués, il y eut un tournoi, où mille ou douze cents cavaliers, habillés de toutes couleurs, et armés de sagaies, au bout desquelles étaient des mouchoirs des Indes, coururent à toute bride les uns sur les autres, en faisant en l'air une décharge continuelle de mousqueterie. Le bruit de cette artillerie, une musique composée d'une quantité de tambours, de trompettes et de sonnettes; les cris de la multitude, les chevaux se cabrant et renversant leurs cavaliers, cette foule d'hommes et de lances se croisant dans tous les sens, présentaient un spectacle curieux et nouveau pour des Européens. Le bour-sin était à cheval, placé sur un tertre, entouré de ses femmes et du peuple.

M. Geoffroy, revêtu d'une veste écarlate galonnée, monté sur un cheval harnaché avec soin, et entouré de ses compagnons de voyage, attirait les regards de

la multitude. Le prince lui demandait souvent ce qu'il pensait de cette fête.

Un autre jour, notre jeune voyageur monta à cheval pour aller avec le roi à la chasse de l'éléphant; on était en route, lorsqu'on apporta la tête de l'animal qui venait d'être tué.

M. Geoffroy quitta le bour-sin dans les premiers jours de juin, malgré les instances réitérées qu'il fit pour le retenir. Il envoya en présent un assez beau cheval à M. de Bouflers. M. B... avait eu quelques accès de fièvre, et M. Geoffroy crut devoir profiter du mieux qu'il éprouvait pour gagner les bords de la mer.

Le premier jour, on s'arrêta à Guiangolor; le lendemain, on traversa à gué la rivière de Silif, sur les bords de laquelle il y a de très-belles salines, et on alla coucher à Goui, après avoir essuyé un grain des plus violents. Le jour suivant, on passa la nuit à Guilas, et l'on arriva le lendemain à Joal. Les bêtes de somme étaient presque toutes hors de service: M. Geoffroy prit le parti de les envoyer par terre avec deux de ses gens, et il s'embarqua avec les autres et ses effets dans une pirogue. Forcés par la violence du vent de jeter l'ancre pendant la nuit, nos voyageurs furent sur le point de se briser sur les rochers. Ils abordèrent à Somane, où ils se séchèrent; et le lendemain, 17 juin, ils arrivèrent à Gorée, après soixante-huit jours d'un pénible voyage, pendant lequel ils avaient parcouru environ deux cents lieues.

M. Geoffroy déposa à Gorée divers mémoires relatifs au commerce de Cayor, de Baol et de Sin; et, à son

retour en France, la plupart des objets d'histoire naturelle qu'il avait recueillis furent placés dans le muséum d'histoire naturelle de Paris. Plusieurs des genres ou des espèces qu'il avait rapportés ont fait l'objet de mémoires lus dans les sociétés savantes.

L'ancienne compagnie des Indes faisait autrefois un commerce considérable à Salum : l'exclusion des Français de la Gambie, depuis la paix de 1763, avait anéanti ce comptoir dans un temps de grande prospérité. Les projets de M. de Repentigny auraient pu être utiles; mais déjà de toutes parts le gouvernement français parlait de réforme. Le climat de Salum est extrêmement malsain pour les Européens. M. le chevalier de Boufflers, qui succéda à M. de Repentigny, fut forcé de renoncer à cette entreprise; et, pour adoucir son refus auprès du bour-salum, il résolut de lui envoyer des présents; et il choisit M. Geoffroy pour cette ambassade.

Le jeune voyageur partit à la fin du mois de novembre 1787 avec quatre Français et quelques soldats qu'on lui donna pour escorte. On s'embarqua dans une grande chaloupe pontée, et le soir même on arriva à l'embouchure du fleuve, près de la barre, où on attendit la marée montante pour la passer sans accident. Les bois, les palmiers qui bordent le fleuve, les villages que l'on aperçoit sur l'une et l'autre de ses rives, les pélicans et les autres oiseaux aquatiques qui le couvrent, les pirogues des nègres qui se croisent en sens différents, offrent à la vue un spectacle varié et intéressant.

Les marées réglaient la marche de la chaloupe. Au

bout de trois jours, on descendit à terre pour y renouveler les provisions. On se rendit dans un grand village, où régnait une activité peu commune parmi les nègres: les uns travaillaient à extraire du sel des salines voisines; d'autres s'occupaient à la pêche; ceux-là fabriquaient des pirogues. L'arrivée des voyageurs français suspendit leurs travaux; ils furent bientôt entourés d'une multitude immense qu'il fallut satisfaire par de petits présents. On les conduisit chez un des principaux officiers de l'état, qui fait sa résidence dans cet endroit, et qui veille à l'extraction du sel. Il les reçut dans sa case, assis sur une espèce d'estrade, et entouré d'un rideau de toile très-clair et de dessous lequel il ne sortit qu'après les compliments d'usage pour faire servir un repas abondant, composé de riz, de volailles et de racines assez bien accommodées. On quitta ce village après avoir fait les provisions nécessaires, et on mouilla deux jours après à Cahone.

M. Geoffroy fit tirer quelques coups de pierrier pour annoncer son arrivée au bour-salum, et il lui envoya son interprète. Peu d'heures après, on aperçut une escorte de cavalerie qui accompagnait des chevaux équipés et plusieurs chameaux. Nos voyageurs s'en servirent pour se rendre à Cahone, tandis qu'une partie de la troupe et les présents remontèrent le fleuve.

Dès le soir même, M. Geoffroy alla visiter le prince, qui se leva, à son arrivée, du matelas sur lequel il était couché, et lui tendit la main, en accompagnant ce geste de quelques compliments assez spirituels. Notre jeune voyageur lui dit que l'empressement qu'il avait de le voir l'avait engagé à se rendre aussitôt auprès

de lui; que, le lendemain, il se présenterait avec sa suite et les présents qu'il était chargé de lui remettre de la part du général. Le roi le fit conduire chez son premier ministre, ou alkati, chez qui il coucha, et lui envoya à souper.

Le lendemain la chaloupe arriva de bonne heure; elle salua le village de vingt-un coups de pierrier. M. Geoffroy disposa sa troupe en grande tenue, et fit charger les présents sur des espèces de brancards portés par les matelots nègres. Ces présents consistaient en deux très-belles selles de velours cramoisi, richement bordées en or, avec une bride dont les bossettes et les boucles étaient d'argent; elles avaient servi aux revues du roi, et avaient été données du garde-meuble au chevalier de Boufflers, pour les cadeaux à faire aux princes nègres. Il y avait en outre un très-beau sabre garni en argent, un manteau de drap écarlate brodé en or, deux plats d'argent, des fusils, de la poudre et de l'eau-de-vie. On envoya des chevaux à nos voyageurs, et leur entrée se fit dans un grand appareil, en présence d'une multitude immense de peuple que la nouveauté du spectacle avait attirée.

En avant du palais était la garde du prince, armée de fusils, de sabres et de sagaies. Les guiriots battaient le tambour ou pinçaient les guitares, en chantant à haute voix des airs guerriers et les louanges du souverain. Le palais, entièrement construit en paille, ressemblait à ceux des autres princes d'Afrique. Après avoir traversé différentes cours gardées par des soldats armés, M. Geoffroy fut introduit dans la

case royale par le premier alkati et le farba. Il y trouva Sandéné assis sur une estrade appelée en ouolof guindin. Le roi lui tendit la main et le fit asseoir auprès de lui. Ce prince était maigre, et d'une taille élevée; ses traits étaient moins écrasés que ceux des autres nègres; ses yeux étaient spirituels. L'éclat de son riche costume lui donnait un air de majesté. Sur sa tête était une couronne d'or montée sur une forme de chapeau. Plusieurs cercles d'or en formaient la base; quatre branches du même métal, symétriquement arrangées, allaient se réunir par le haut à un gros bouton qui en formait le sommet. Les cercles et les bandes, travaillés à jour, étaient surchargés d'ornements en filigrane. Une tunique très-ample, d'une étoffe de coton fond blanc rayée de laine rouge, lui descendait jusqu'aux genoux, et était serrée autour de ses reins par une ceinture de drap écarlate dont les deux extrémités retombaient sur le côté. Cette tunique était ouverte sur la poitrine, sur laquelle pendait un globe d'or de la forme et de la grosseur d'un œuf de poule, suspendu au cou par un cordon de soie cramoisie. Ce globe renfermait l'extrémité d'une queue d'éléphant de quatorze pouces de longueur. Les manches de sa tunique étaient très-courtes et laissaient ses bras à découvert. Comme les autres guerriers, il portait une culotte blanche d'une étoffe de coton, qui, formant une multitude de plis, ne descendait que jusqu'à la moitié des cuisses. Il avait des sandales aux pieds. Ses jambes, au-dessus de la cuisse, étaient ornées de grosses chaînettes d'or; des anneaux du même métal entouraient ses bras. Près

de lui était suspendu un cimeterre dont la poignée était d'or et le fourreau de maroquin rouge. Ce cimeterre était attaché à un baudrier de drap rouge richement orné, que le prince avait reçu en présent d'un marchand français. Au lieu de fer, sa lance était en argent battu; la hampe était garnie de riches ornements en or. Un carquois garni en argent, une poudrière faite avec une dent et non une défense d'éléphant, et très-artistement travaillée, une selle à la turque dont les étriers étaient en argent ainsi que tous les ornements, et recouverts d'une multitude de grelots et de petites boîtes du même métal, qui renfermaient des passages de l'Alcoran, formaient, avec son lit, un coffre et plusieurs fusils, l'ameublement de sa chambre.

Après les premiers compliments, M. Geoffroy, qui parlait assez bien l'ouolof, entra en matière avec lui sans se servir d'interprète. Il lui exposa les motifs qui empêchaient le chevalier de Boufflers de suivre les plans de l'ancien gouverneur relatifs à l'établissement d'un comptoir; il lui fit entendre que cela ne diminuerait en rien l'activité du commerce que les Français faisaient déjà avec son pays, et qu'on se proposait d'étendre encore; et que, quant aux difficultés qui pourraient survenir, la protection qu'il avait toujours accordée aux Français, la bienveillance qu'il avait déjà montrée en faisant rendre à un capitaine de navire marchand les effets qu'on avait enlevés de son bâtiment échoué sur ses côtes, étaient une garantie suffisante de la confiance que l'on avait dans sa justice. Le bour-salum parut flatté, et regretta

cependant l'établissement du comptoir, à cause des droits qui lui seraient revenus chaque année.

On fit venir les présents. Sandéné parut surpris de leur beauté, et remit au lendemain pour les examiner avec soin. On servit un dîner composé d'un énorme plat de riz, surmonté de deux chapons très-gras, et d'ignames, le tout très-bien accommodé. De très-bon vin de palmier servit de boisson. Le prince fut présent au repas sans y prendre part; il eût dérogé à l'usage qui ne lui permet pas même de manger avec ses enfants. Il fit mille questions sur la France et sur le gouvernement du Sénégal et de Gorée.

Après le repas nos voyageurs allèrent visiter la mère du prince, ses femmes et les autres princesses. M. Geoffroy fit venir de la chaloupe du vin de Bordeaux et des liqueurs; et on proposa du thé qu'elles prirent avec plaisir. Divers présents furent distribués.

Le lendemain de bonne heure M. Geoffroy se rendit chez le prince, qui était occupé à examiner les présents. Comme il ignorait la manière de se servir d'une selle française, M. Geoffroy fit venir un de ses chevaux, et montra à ses écuyers comment on devait le harnacher. Il le monta ensuite, et il le fit caracoler pendant un quart d'heure. Le prince était en admiration. M. Geoffroy s'aperçut qu'il avait fait essayer les deux plats d'argent, et Sandéné lui dit qu'il avait fait cette épreuve parce qu'il en avait reçu de M. de Repentigny qui n'étaient qu'argentés. Ce gouverneur avait en effet joint à ses présents un plat à barbe argenté, qui avait paru faire plaisir au prince. Chaque jour

notre jeune voyageur faisait quelques promenades aux environs de Cahone, qui sont assez pittoresques. Étant un jour chez le bour-salum, il fut témoin d'un usage qui se rapproche de nos mœurs. Le prince éternua; un de ses valets siffla aussitôt, et battit des mains; ce battement de mains, gagnant de proche en proche, se fit entendre jusqu'au bout du village qui était très-éloigné. Il demanda la raison de cet usage; mais on ne put la lui donner.

A son départ, M. Geoffroy reçut en présent plusieurs esclaves pour le gouverneur, et un pour lui-même; il pria le roi d'accepter un assez beau fusil et six ducats en or. Ce prince donna aussi un esclave à une autre personne de la suite, qui lui avait été recommandée par M. Geoffroy, comme s'occupant de commerce et étant dans le cas d'entretenir avec lui de nouvelles relations.

M. Geoffroy reçut ensuite des princesses plusieurs noix de kola. Ce fruit a une grande valeur dans le pays; il ressemble à un marron d'Inde, en a la dureté, et est recouvert d'une peau épaisse d'un brun verdâtre. Le goût en est amer; mais toute boisson que l'on prend après l'avoir mâché, paraît sucrée. Cent de ces noix renfermées dans de petites enveloppes de paille artistement tressées, sont estimées la valeur d'un esclave.

Sandéné a laissé en Afrique une réputation de sagesse que les habitants de Corée ont exagérée; mais on ne peut nier qu'il ne soutînt son rang avec dignité. Quoiqu'il se fût réservé la vente exclusive des esclaves dans ses états, il sut faire fleurir le com-

merce: l'activité et l'industrie de ses sujets prouvent l'impulsion favorable qu'avait donnée son gouvernement.

Aux frontières méridionales de Salum finit le territoire des Quolofs, qui s'étend jusqu'à la Gambie. C'est dans ces parages qu'est situé le village de Kiawer, où les Français et les Anglais ont eu successivement un comptoir.

M. Geoffroy et ses compagnons de voyage quittèrent Cahone et arrivèrent heureusement à Gorée, après trois jours de traversée (1).

Pendant le séjour de M. Geoffroy en Afrique, il existait au Sénégal un homme, nommé Sidy-Mouhamed, de la famille des schérifs. Comme schérif et comme sidy, il avait un double droit à la vénération des Maures. Cet homme, beaucoup plus blanc que les autres Maures, avait été à Maroc et à la Mecque, s'était établi au Sénégal, et y avait une maison, des femmes, des enfants, des esclaves, et enfin une espèce de fortune qui le mettait dans l'aisance. Il avait une sorte d'éducation qui prouvait son intelligence: il eût été difficile de connaître son caractère. Dans les affaires de commerce, il passait pour être fidèle à ses engagements. Dans un premier voyage en Afrique, M. Geoffroy avait commencé à étudier le pays et à apprendre la langue; dans un second voyage, il avait été chargé par le gouvernement français de pénétrer dans l'intérieur, et il s'était élevé jusqu'à soixante et quelques lieues dans les terres, sur les frontières du Bourba-

(1) M. Geoffroy, t. III, p. 145 à 161.

Ouolof. Il avait appris la langue; il était habitué au climat, et il s'était tiré assez bien d'une maladie grave. Sa jeunesse, un goût décidé pour les sciences naturelles, la passion des voyages, une constitution assez belle sans être robuste, les obstacles qu'il avait déjà vaincus, qui lui faisaient moins redouter ceux qu'il pouvait encore avoir à vaincre, lui donnaient le désir de pénétrer dans l'Afrique. Le chevalier de Boufflers, alors gouverneur du Sénégal, qui lui a toujours montré une affection vraiment paternelle, favorisait ses goûts et adoptait ses projets.

Notre jeune voyageur s'aboucha avec Sidy-Mouhamed; celui-ci se chargeait de sa conduite et de celle des blancs et des nègres qu'il devait emmener avec lui; on convint d'une somme: dix mille francs devaient être comptés par le gouvernement au chef de la caravane, deux mille écus à chacun des blancs, et mille écus à chacun des nègres qui feraient partie de l'expédition. Chaque somme serait réduite de moitié dans le cas où l'un des voyageurs succomberait en route, soit par cause de maladie, soit par toute autre cause étrangère à la volonté de Mouhamed. Ses femmes, ses enfants, ses esclaves restaient pour garantie du traité: les voyageurs devaient être conduits en Égypte, et remis au Caire ou à Alexandrie, pour de là passer en Europe à leur volonté.

La petite caravane ne devait être composée que de deux ou trois blancs y compris M. Geoffroy, et de deux esclaves nègres. Un plus grand nombre de personnes eût multiplié les chances de maladie, ou eût peut-être donné quelque inquiétude aux habitants de l'in-

térieur. Notre auteur savait l'ouolof, il connaissait quelques mots d'arabe, et il comptait apprendre cette langue. Son projet était de prendre le costume arabe, et de le faire prendre à un sergent et à un soldat français, qui l'avaient déjà accompagné dans son premier voyage. Il passa en France pour prendre des instructions: c'était en 1788. M. de Calonne avait quitté le ministère; la révolution survint, et le projet fut abandonné. « C'est donc à tort, ajoute M. Geoffroy, que « M. Brisson prétend, dans la préface de son nau- « frage, que Sidy-Mouhamed dissuada MM. Spar- « mann et Wadstrom, tous les deux Suédois, et que « j'ai fort bien connus au Sénégal, de faire le voyage « de l'intérieur, à moins que, ne trouvant pas les mê- « mes avantages dans les propositions qui lui furent « faites alors, il n'ait pas voulu se charger de leur « conduite (1). »

On rencontre souvent des Arabes au Sénégal, et des Mandingues à Gambie, qui ont fait plusieurs fois le voyage de Tombouctou. En 1786, M. Derneville, capitaine au bataillon d'Afrique, qui fit le voyage de Galam en remontant la rivière, eut connaissance qu'une lettre écrite par des blancs avait été apportée au-dessus de Galam par des marchands mandingues, et que cette lettre qu'ils avaient reçue, à trente-cinq journées de là, des mains d'autres marchands, avait été remportée, parce que l'on n'avait trouvé personne qui en voulût donner le prix demandé (2).

(1) Geoffroy, t. 1, p. 142 et suiv.

(2) Geoffroy, t. 1, p. 155.

# CHAPITRE XXIII.

Voyages de M. Geoffroy de Villeneuve. Ses observations sur les nègres et les Maures de la Sénégambie.

M. Geoffroy de Villeneuve est un des voyageurs qui a le mieux observé les Maures et les nègres de la Sénégambie; et nous réunirons dans ce chapitre les diverses remarques qu'il a faites sur les mœurs et les habitudes de ces peuples.

## § I.

Observations sur les Maures du désert de la Sénégambie.

Les tribus des Trarzats, des Bracnats et des Darmancouts, sont en possession de toute la rive nord du Sénégal. Elles paraissent avoir des établissements fixes dans sept oasis. On trouve dans ces oasis des palmiers, des dattiers et des pâturages qui conservent toujours leur verdure, mais qui, trop circonscrits pour fournir à la nourriture annuelle de la horde, sont réservés comme ressource dans les temps de sécheresse ou de grandes pluies (1).

(1) Geoffroy, t. II, p. 20.

A travers ces diverses tribus, depuis le cap Bojador jusque sur les bords du Sénégal, erre une peuplade vagabonde, qui se qualifie elle-même de tribu des voleurs : c'est celle des Azounas. Elle n'a ni troupeaux ni commerce, et elle ne vit que de brigandages et de rapines (1).

Les Monselemines ont un chef général de la religion qui habite à quinze lieues environ du cap Nun, près d'une ville nommée Illeric. Son autorité est sans bornes : s'il ordonne la guerre, il est obéi; elle cesse quand il le veut (2).

Une tradition accréditée parmi les nègres du Sahara, rapporte que la tribu des Bracnats et celle des Ouled-el-Hadghi, n'en formaient autrefois qu'une seule. Il y a environ quatre siècles qu'une colonie de la tribu des Ouleds quitta l'oasis natale sous la conduite d'un chef nommé Amar-Abdallah ; cette colonie prit le nom de Bracnats, et vint occuper les forêts d'Al-Fatack et d'Eb-Hiébar.

Amar-Abdallah laissa deux fils, et divisa les Ouleds Bracnats en deux tribus, en leur donnant ses deux fils pour chefs. La première garda le nom de Bracnats sous l'autorité d'Ali-Agrichy, l'aîné des fils d'Amar, dont descendit Hamet-Moctar, chef des tribus des Bracnats et des Darmancouts, en 1787.

La seconde tribu, sous les ordres d'Aghi-Darmanco, second fils d'Amar, pour se distinguer des Bracnats, garda son nom d'Ouled, en y ajoutant celui d'El-Hadghi Darmanco. Elle n'est connue des nègres que

(1) Geoffroy, t. II, p. 18.
(2) Ibid., t. II, p. 13.

sous le nom de Darmancout. Elle possède la forêt d'El-Hiébar, à trente-deux lieues de Podor, composée en grande partie de gommiers rouges, moins estimés que les blancs.

Cette dernière tribu a toujours montré la plus grande déférence pour les Bracnats, et les intérêts des uns et des autres ont été confondus. Les Darmancouts sont tous talbecs ou marabouts, c'est-à-dire docteurs de la loi de Mahomet. Ils ont un chef auquel ils donnent le titre de Sems, et qui a sur eux une autorité patriarcale; cette dignité est héréditaire, mais elle passe toujours au plus ancien de la famille. Ils sont en général avares et dissimulés; mais ils montrent de l'aptitude au commerce, et savent tous lire et écrire l'arabe. En leur qualité de talbecs, ils ont un degré de civilisation supérieur aux autres Maures.

Ces deux tribus, unies par les liens de la fraternité, sont toujours rivales des Trarzats leurs voisins; cette rivalité existe depuis long-temps; elle a été entretenue par l'arrogance des Trarzats, qui, possesseurs de la forêt de Sahel, font le commerce de la gomme, tantôt avec les Anglais à Portendic, tantôt avec les Français à l'escale du Cock, et reçoivent alors chaque année des présents considérables des deux nations, lorsqu'elles se partagent le commerce de la gomme. Cet avantage a répandu parmi les Trarzats plus de richesses, plus de munitions de guerre, et par conséquent plus de moyens de défense et d'agression (1).

(1) Geoffroy, t. II, p. 22 et suiv.

La visite d'un chef maure aux blancs n'a lieu que pour affaires de commerce, ou pour réparation d'une injure prétendue; dans tous les cas, ce sont toujours des présents ou qu'il demande ou qu'il exige. Le chef satisfait, les gens de sa suite demandent à leur tour, chacun suivant son rang; mais à peine cette troupe est-elle rendue à l'adouar ou au camp, que tous montrent des prétentions sur les présents accordés, et que le chef, après les avoir distribués, n'ayant pas encore de quoi satisfaire ses gens, se voit enlever jusqu'à ses vêtements, sous prétexte que les blancs ne refuseront pas de lui donner de quoi s'habiller. Si ce chef reçoit un présent qu'il regarde comme précieux, il le donne en garde à ses confidents intimes, ou bien il fait semblant de l'acheter; car ce qu'il a acheté est respecté.

Les gens de la suite des chefs ne les perdent jamais de vue quand ils sont avec les blancs; ce n'est pas par crainte qu'on leur fasse du mal, c'est pour partager avec eux tout ce qu'ils obtiennent en présent. Reçoivent-ils des aliments, des boissons, et même un verre d'eau sucrée ou de mélasse, chacun s'empresse d'en goûter. Cette troupe importune ne cesse d'assaillir les voyageurs; elle force les portes, elle vient se mettre jusque sous leurs pieds; et les chefs n'ont ni la volonté ni le pouvoir de la faire retirer. Il faut avoir éprouvé une pareille importunité pour en connaître tout le désagrément (1).

Avant la révolution, le quantar de gomme, pesant

(1) Geoffroy de Villeneuve, t. II, p. 33 et 34.

de deux mille à deux mille quatre cents livres, se payait quinze pièces de guinée, toile de l'Inde, que les Maures distinguent parfaitement, à l'odorat, de celle que l'on fabrique en Europe. Il y a lieu de croire que l'indigo employé par les Indiens a une odeur particulière qu'on n'a pas encore su imiter.

La valeur de ces pièces de guinée varie en temps de guerre. Les Anglais, seuls maîtres de l'Inde aujourd'hui, auront désormais sur nous un avantage marqué par la qualité de cette marchandise. Comme les Maures aiment extrêmement les odeurs, on pourrait faire divers essais pour leur faire adopter les guinées de Rouen, en les parfumant de girofle, de cannelle ou de musc, et en s'arrêtant ensuite à celle qui serait adoptée par ce peuple.

Autrefois le prix moyen de la pièce de guinée de l'Inde pouvait être évalué à vingt-cinq francs; le prix moyen du quantar de gomme traité sur le Sénégal était donc de trois cent soixante-quinze francs, ce qui portait la livre de gomme au prix de trois sous six deniers environ: elle ne devrait jamais monter à plus de quatre sous (1).

Parmi les nègres, dans toute la Sénégambie, chaque état est divisé en plusieurs gouvernements. Ceux qui en sont revêtus ne tiennent pas leur autorité du prince; ils n'en sont que les vassaux. Le pouvoir est héréditaire dans chaque famille. Chez les Ouolofs les gouverneurs de province se nomment damanes, titre très-ancien qui remonte au-delà de la fondation des principautés. Cha-

(1) Geoffroy, t. II, p. 162.

que lamane entretient à son service un certain nombre de soldats, qu'il fournit d'armes et de chevaux. Plusieurs demeurent auprès de sa personne, et sont nourris alors aux dépens du maître; les autres restent dans les villages, et sont obligés de marcher à la première réquisition. Aucun n'a de solde régulière, mais tous reçoivent des présents, et ont une part dans le butin qui se fait à la guerre. La fidélité de ces soldats fait souvent des lamanes autant de petits tyrans qui oppriment le peuple. Ils relèvent du seigneur suzerain, sont obligés de marcher, eux et leur suite, à sa réquisition, et de se réunir à ce qu'on appelle les esclaves du prince, c'est-à-dire aux gens de sa maison. En cas d'invasion, tout le peuple prend les armes.

La plupart des soldats sont armés de fusils et de pistolets qu'ils achètent aux Européens. Les autres n'ont que des sagaies, des massues, des sabres, des arcs faits de bambou, des carquois garnis de flèches barbues et souvent empoisonnées. Le poison qui rend ces flèches si redoutables, est tiré d'un arbuste appelé koua (espèce d'échites) très-commun dans les bois. Les feuilles de cet arbre, bouillies avec une petite quantité d'eau, rendent un jus noir dans lequel les nègres trempent un fil de coton; ils attachent ce fil autour de la flèche, de manière qu'il est presque impossible, lorsque celle-ci est entrée plus avant que les barbelures, de l'arracher sans laisser dans la plaie le fil empoisonné. On guérit en mangeant et en appliquant sur la plaie une espèce d'amande pilée, que l'on appelle guerté, en français pistache de

terre. La cavalerie est mieux armée, et composée de troupes d'élite.

Un souverain n'est jamais fait prisonnier; on le tue, ou il se fait tuer sur la place. Les hommes libres faits prisonniers sont souvent échangés par leur famille, soit en livrant un esclave plus robuste, soit en donnant deux esclaves pour sa rançon. Les prisonniers qui étaient captifs de case sont vendus aux Européens (1).

Les guiriots, en ouolof quevel, en mandingue jiliki, se rencontrent partout. Rien de plus plat et de plus ridicule que leurs éloges; M. Geoffroy, qui comprenait la langue, a rarement trouvé des étincelles de poésie dans leur bavardage emphatique. Soit vanité, soit amour de la flatterie, les nègres leur font des présents considérables. On a vu des princes leur donner jusqu'à des chevaux et des captifs.

En louant les blancs, les guiriots les appellent bourgueye, ou maîtres de la mer. Qu'ils chantent les blancs ou les noirs, le refrain de leurs chansons est toujours le même; ils les terminent par demander de l'argent, des verroteries et de l'eau-de-vie. Les blancs ne sauraient résister à leur importunité et à leurs cris incommodes.

Les femmes de ces poètes musiciens sont couvertes de verroteries de toutes les couleurs, et quelquefois de bijoux d'or et d'argent. Elles font presque toutes le métier de courtisanes. La danse est l'art où elles excellent le plus; les négresses, qui l'aiment avec passion,

(1) M. Geoffroy, t. IV, chap. V, passim.

se rassemblent autour d'elles, et les accompagnent et les excitent par des battements de mains et des chants analogues au sujet. C'est des guiriotes que les jeunes filles apprennent ces postures lascives qu'elles savent si bien figurer dans leurs danses. Ces jeux sont toujours accompagnés du bruit du tambour et des instruments. Parmi les Ouolofs, les guiriots sont les seuls qui jouent de quelque instrument; les autres nègres se croiraient déshonorés s'ils en faisaient usage (1).

Chez les nègres, ceux que l'on soupçonne de sorcellerie subissent l'épreuve du feu; M. Geoffroy fut témoin de ce spectacle au village de Portudale, dans le pays de Baol. L'accusé était attaché à un arbre sur la place du village; auprès de lui était un feu de charbon très-ardent, dans lequel chauffait un fer de six pouces de long. Lorsque tout le monde fut assemblé, le fitor, l'un des officiers du prince, et résidant dans les comptoirs, prit le fer avec des tenailles, et le présenta au patient; celui-ci passa la langue dessus par trois fois avec intrépidité, et l'exposa ensuite aux yeux des assistants. Les traces du fer rouge n'y parurent que trop évidemment, et il fut condamné à être vendu. Plusieurs cependant échappent quelquefois à cette épreuve, soit qu'ils se servent de sucs d'herbes qui empêchent l'action du feu, soit, ce qui est plus probable, qu'ils soient favorisés des principaux du village.

L'épreuve de l'eau est aussi en usage; quelques nègres s'habituent de bonne heure à en boire de suite

(1) M. Geoffroy, t. IV, chap. XVI, passim.

des quantités considérables. Charles Cornier, maire du Sénégal, en avalait dix pintes, et les rejetait sans en être incommodé (1).

La plupart des cases des nègres sont rondes; les plus grandes ont douze ou quinze pieds de diamètre. Pour les construire, les nègres coupent de jeunes palmiers de sept à huit pieds de hauteur, qu'ils enfoncent dans la terre de la longueur d'un pied ou de dix-huit pouces, et dont ils forment l'enceinte de la case. Le haut du palmier est entaillé pour recevoir le toit. Ces petits pieux sont unis entre eux par plusieurs lianes circulaires qui entourent l'enceinte de la case; l'intervalle entre chaque pieu est rempli par des tiges de roseaux placées par petites poignées, et fortement serrées avec des lanières de cuir vert. Le toit est de forme conique et recouvert en paille de roseaux. Les cases des environs de Gorée sont beaucoup mieux faites que celles du Sénégal. Les premières sont larges, aérées; le toit en est très-artistement tressé avec les côtes des feuilles de palmier, et recouvert en paille. Il y a peu d'ouvrages de vannerie en Europe faits avec plus d'art; la porte en est haute et large, tandis que les autres, toujours enfumées, n'ont des portes que de trois pieds de hauteur. Les cases, à l'exception de celles des nègres qui ont déjà pris des habitudes européennes, ne reçoivent la lumière que par une seule ouverture. L'air passant à travers le tissu de paille rend ces habitations saines et fraîches. Chaque case forme une seule chambre, et le nombre en est plus ou moins considérable,

(1) Geoffroy, t. IV, p. 19.

suivant la richesse du propriétaire. Les écuries, la cuisine, les magasins, la chambre à coucher, sont autant de cases qui communiquent souvent entre elles par de petites galeries non couvertes. Toutes sont renfermées dans une même enceinte de roseaux ou d'épines, et forment ce qu'on appelle une tapade. Les pauvres n'ont que deux cases, l'une où l'on fait la cuisine, l'autre où couche toute la famille.

La demeure des princes, ou si l'on veut leur palais, ne diffère de celle des particuliers que par le nombre des cases et l'étendue de l'enceinte de la tapade. A l'entrée est une cour assez vaste, à la porte de laquelle se trouve un soldat armé. On parcourt plusieurs cours pour arriver à la chambre du prince; entre chaque cour est une case que l'on est obligé de traverser, et qui sert de corps-de-garde. La case du souverain est toujours au bout de l'enceinte. Près d'elle est une cour assez vaste, où il donne souvent ses audiences. A droite et à gauche sont les cases de ses femmes, celles des marabouts, celles de ses domestiques, les magasins, les cuisines et les écuries. La tapade du damel à Guiguis renfermait au moins quatre-vingts cases.

Le soir l'on fait toujours du feu dans la case où l'on couche, soit parce qu'à l'excessive chaleur du jour succèdent des nuits froides et humides, soit pour chasser par la fumée les cousins, que l'on nomme dans ce pays moustiques ou maringouins. Le feu se fait au milieu de la case; la fumée tombe sur les yeux, qui peu à peu finissent par s'y accoutumer. Quoique ces habitations soient de paille, les incendies sont rares.

Les villages sont composés de plusieurs tapades plus ou moins rapprochées ; il est rare qu'ils ne soient pas formés de quartiers assez éloignés les uns des autres. Les rues sont toujours tellement étroites qu'il n'y a d'espace que pour laisser passer un homme à cheval. Dans les grands villages, et surtout dans ceux de la côte, il y a des espèces de hangards nommés benting, où les hommes vont fumer leur pipe et converser entre eux. C'est le lieu de réunion ; ils sont à l'abri du soleil, et y restent des heures entières couchés sur le sable. Dans quelques endroits on rencontre des mosquées en paille.

Dans l'intérieur des terres, les cases, toujours de même forme, sont construites en terre battue avec de la paille coupée ; souvent les nègres mettent le feu dans l'intérieur de l'enceinte pour cuire la terre et la rendre plus solide. On blanchit l'intérieur avec un mélange d'os calcinés réduits en poudre et d'eau gommée. Les villages sont environnés d'une enceinte construite de la même manière, et quelquefois assez solide pour résister aux attaques de l'ennemi. On ne rencontre nulle part aucun monument par lequel on ait voulu transmettre des hauts faits à la postérité.

Les meubles des nègres ne sont pas en grand nombre ; ils consistent en un lit nommé guindin, formé de six ou huit piquets de bois fichés en terre, dont les extrémités fourchues reçoivent trois ou quatre traverses, qui portent une claie recouverte de plusieurs nattes ou d'une peau de bœuf desséchée, ou de celle de quelque animal féroce. Quelquefois, dans

un coin de la case, est un mauvais coffre pour renfermer les effets.

Les ustensiles de ménage sont un mortier, un pilon, et quelques gamelles de bois, des moitiés de calebasses pour apprêter les mets, des vases de terre rouge non vernis, et de forme presque sphérique. Ces vases, que l'on nomme canaris, servent à contenir l'eau ou à faire cuire le couscous. Une grande cuiller de bois, quelques petites gourdes coupées en deux, leur servent de vases pour boire et pour manger.

Les peuples qui habitent les bords de la Gambie tressent les nattes avec soin, et fabriquent de très-jolies corbeilles, soit en paille, soit avec les côtes des feuilles de palmier. Les nègres riches se procurent quelques-uns de ces objets (1).

Les Peuls, qui diffèrent des autres nègres par leurs traits et leur couleur qui est rouge, ont les cheveux longs, tressés en une multitude de petites nattes qui leur tombent sur les épaules. Ils portent ordinairement un grand bonnet de toile dont les côtés très-allongés leur couvrent les joues, et dont le sommet se termine en pointe. Ces bonnets sont toujours gras et dégoûtants.

C'est dans la coiffure que les femmes de tous les pays mettent en général plus de recherche. Le dessus de la tête des négresses est le plus souvent rasé : après avoir peigné les cheveux de derrière, qui frisent naturellement, elles prennent un tuyau de paille sur lequel elles les roulent par petites touffes ; elles

(1) M. Geoffroy, t. IV, p. 134 et suiv.

les graissent ensuite avec du beurre, ce qui leur donne bientôt une odeur désagréable; elles retirent alors le tuyau de paille dont les cheveux ont pris la forme; ils présentent une multitude de petits tuyaux flottant sur le cou et couchés les uns sur les autres. Des grains de corail, d'or et d'argent, ornent le peu de cheveux qu'elles conservent sur le devant. Une journée entière suffit à peine pour disposer cette frisure, qui se conserve quelquefois huit ou dix jours. Les jeunes filles en adoptent une plus simple, qui est de tresser les cheveux et de former plusieurs dessins sur la tête.

Dans l'intérieur du pays la coiffure varie. Dans le Bondou, les femmes portent plusieurs grains de verroterie blanche avec une petite plaque d'or sur le milieu du front. Dans le Casson elles parent leur tête de petits coquillages blancs. Chez les Peuls, dans le Kaarta et le Ludamar, elles se servent d'une toque pour élever leurs cheveux, moins crépus que ceux des autres nations, et elles les ornent du corail pêché dans la mer Rouge, que les pèlerins vendent très-cher à leur retour de la Mecque.

Au lieu de faire valoir la finesse de leur taille, les négresses chargent leurs reins de trente ou quarante tours, soit de vertèbres de requins, soit de verroteries de toute espèce et de toute couleur; plusieurs de ces grains de verre sont de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cet ornement fait entendre en marchant un cliquetis qui annonce une négresse de bon ton. L'habillement est à peu près le même chez les différentes nations; quelques peuplades de Serères ont l'habitude de se limer les dents et de les rendre pointues. Les

enfants de l'un et de l'autre sexe vont nus jusqu'à dix ou douze ans; de douze à seize les jeunes filles des plus riches portent un dac. Ce dac est composé de corail entremêlé de grains d'or et d'argent; c'est un collier qui se croise sur le sein et derrière les épaules; elles portent dans le même temps un petit morceau d'étoffe passé autour des reins, qui tombe jusqu'à mi-jambe. Le reste du corps est à découvert (1).

Quoique le nègre soit très-frugal, la préparation de ses aliments occupe les femmes la plus grande partie de la journée. Le blé est remplacé dans cette partie de l'Afrique par trois espèces de grains, le mil, qui est un holcus; le millet, espèce d'arundo; et le riz. Cette dernière plante est surtout cultivée dans le haut du fleuve du Sénégal et sur les bords de la Gambie. Les nègres font deux repas par jour, un le matin, et un après le coucher du soleil. Leur mets principal s'appelle requeré en ouolof, et couscous en langue maure : c'est sous ce dernier nom qu'il est connu des Européens. Cette préparation a la propriété de se conserver long-temps et de se porter en voyage. Dans ce dernier cas, au lieu de le tremper, on l'expose au soleil jusqu'à une entière dessiccation, et on le conserve dans un lieu sec. Quand on veut en faire usage, on le fait renfler dans le bouillon. Ce fut la nourriture de M. Geoffroy dans son voyage de l'intérieur; il le trempait soit avec le bouillon fait avec le produit de sa chasse, soit avec celui qui provenait des tablettes dont il s'était muni.

(1) M. Geoffroy, t. IV, chap. XII, passim.

Les nègres ont encore un autre mets que l'on nomme sanglet, en ouolof laclalo. On le prépare en délayant, avec du lait ou du bouillon, la farine de mil toujours réduite en semoule: si l'on veut qu'il rafraîchisse, on le fait cuire jusqu'à la consistance de la bouillie, dans une décoction du fruit du tamarin ou de pulpe du fruit de pain-de-singe. Les nègres le sucrent avec du miel; on le délaie souvent dans du lait aigre-doux. Le repas n'est pas long à servir; les femmes l'apportent dans une grande gamelle de bois, et le placent par terre soit dans la cour, soit au milieu de la case.

Les nègres mangent peu de viandes de boucherie, et les réservent pour leurs fêtes ou les repas de famille. Ils ont peu de légumes: les plus communs sont une espèce de petite fève, quelques racines, telles que celles d'une espèce de palmier, qui sont d'un goût très-agréable, les ignames et les patates. Le miel est très-bon et très-commun; il conserve toujours sa liquidité. Les bords de la Gambie produisent quelques citrons et quelques figues bananes: on mange aussi des guertés ou pistaches de terre; quand elles sont légèrement grillées, elles ont le goût de la noisette. Le palmier nommé tionkom fournit de petites dattes assez agréables; les dattes du Désert sont très-rares en Sénégambie. Le coco est un excellent fruit, soit lorsqu'on mange l'amande parvenue à sa maturité, soit lorsque le fruit ne renferme encore qu'une eau sucrée et un mucilage adhérent à la noix. Les fruits du palmier qui produit le vin nommé singa, donnent une huile ou beurre végétal d'une couleur safranée très-intense, et qui n'est pas désagréable.

L'amande de ce petit fruit est assez bonne à manger (1).

Les nègres sont en général assez bons chasseurs; mais leurs succès à la chasse sont plutôt dus à leur patience qu'à leur adresse. Le prix qu'ils mettent à la poudre fait qu'ils ne tirent jamais un coup de fusil qu'avec la certitude de ne pas manquer. Ils attendent leur proie des heures entières pour la tirer à bout portant. La chasse la plus importante est celle de l'éléphant. C'est moins pour se procurer les défenses de cet animal que pour faire cesser les dégâts énormes qu'il fait quelquefois dans leurs lougans, qu'ils entreprennent cette chasse. Les habitants de plusieurs villages se rassemblent sous la conduite d'un chef. On forme un cercle, on avance peu à peu, d'abord en silence; mais, dès que l'animal est en vue, tous poussent de grands cris. On lui tire des coups de fusil sur la trompe et sous le ventre; les plus hardis lancent leurs sagaies avec justesse au défaut de l'épaule: l'animal entre en fureur, brise tout ce qu'il rencontre, foule aux pieds et enlève avec sa trompe les nègres qui se trouvent sur son passage. Alors une partie des nègres se sépare et va attendre l'éléphant derrière les arbres, pour lui faire de nouvelles blessures. Les cavaliers le poursuivent, l'accablent de coups de fusil et de coups de lance. Criblé de toutes parts, le terrible animal succombe enfin: on en fait la curée et on partage la chair entre tous les chasseurs.

Les nègres ne savent point apprivoiser l'éléphant, et regardent comme des contes ce qu'on leur rap-

(1) M. Geoffroy, t. IV, chap. XIII, passim.

porte des éléphants de l'Inde. Ils se procurent l'ivoire sans beaucoup de peine. Les éléphants qui, dans la saison sèche, se tiennent près des fleuves et des rivières, dans la saison des pluies s'enfoncent dans l'intérieur. Les torrents d'eau qui tombent dans ces contrées forment des marais immenses qui servent long-temps à abreuver ces animaux. Mais peu à peu les eaux se retirent et laissent sur le sol une vase épaisse et profonde; l'animal s'avance pour se désaltérer, s'enfonce dans ce limon, et après des efforts inutiles y finit son existence. Plusieurs mois après, lorsque les terres sont raffermies, les nègres voisins des parages fréquentés par les éléphants parcourent les endroits où ont existé des marais, et y trouvent les squelettes de ces animaux, reste des hyènes et des autres bêtes féroces. Ils enlèvent les défenses; mais cet ivoire, long-temps exposé à l'action de l'eau et du soleil, et presque toujours gercé, est moins estimé que celui de l'Inde (1).

Tous les jours on taxe les nègres d'indolence et de paresse; mais si on ne les voyait que pendant les quatre mois où ils se livrent aux travaux de l'agriculture, on serait tenté de croire qu'il n'existe pas de race d'hommes plus active. Forcé de pourvoir à ses premiers besoins, le nègre sort de cette oisiveté qui, le reste de l'année, semble faire tout son bonheur. Il n'est plus alors de repos pour lui; à peine prend-il suffisamment de sommeil pour réparer ses forces; ce qui prouve qu'après ce temps d'effort son indolence ne

(1) M. Geoffroy, t. IV, p. 196 et suiv.

vient que de ce qu'il n'a plus rien à désirer, et qu'il pense que son travail serait sans récompense. Portez chez lui la civilisation; en adoucissant ses mœurs, apprenez-lui ce que c'est que sûreté et propriété; faites naître pour lui des besoins accompagnés de jouissances, et vous obtiendrez de ces peuples plus encore que vous n'obtenez par l'esclavage (1).

Tous les nègres de la côte s'adonnent à la pêche; leurs femmes font avec le coton des filets de toutes grandeurs. Ils fabriquent eux-mêmes avec du fer d'Europe des hameçons pour armer leurs lignes de fond. Avec leurs pirogues, ils s'avancent quelquefois jusqu'à deux ou trois lieues en mer pour pêcher. Un de leurs meilleurs poissons est celui qui est connu des Français sous le nom de mulet (2).

Parmi les forgerons, ceux qui ont le plus d'adresse ou d'intelligence négligent les ouvrages grossiers pour travailler des bijoux d'or et d'argent, tels que colliers, bagues, bracelets ou manilles, chaînettes pour les pieds, boucles d'oreilles, etc. Quoique ces orfèvres manquent de la plupart des instruments nécessaires, leurs ouvrages sont faits avec assez de soin. Si l'on veut faire fabriquer quelques bijoux, l'orfèvre se transporte avec ses outils devant la case de celui qui l'emploie. Ces outils consistent dans une enclume, un ou plusieurs marteaux, quelques limes, une paire de tenailles, et un soufflet composé de deux peaux de bouc. On pèse l'or et l'argent avant de les livrer

(1) M. Geoffroy, t. IV, p. 165.

(2) Ibid., t. IV, p. 202.

à l'ouvrier; il se place sous un hangar ou à l'abri de quelque arbre. Le feu s'établit dans un trou; un des ouvriers souffle continuellement en appuyant tantôt sur l'une des peaux, tantôt sur l'autre, ce qui produit l'effet d'un soufflet à deux ames. Le maître enfonce l'enclume en terre, et travaille en présence du propriétaire du métal; il ne faut pas le quitter lorsqu'il fond l'or, sinon il pourrait y mettre une quantité d'alliage. Les artisans nègres donnent le mat à l'or et à l'argent en les trempant encore rouges dans l'eau mêlée de sel et de tamarin. Leur or est toujours de couleur pâle, parce qu'ils ne l'allient qu'avec de l'argent. Ils réussissent surtout dans le filigrane; et, quoique ce genre de travail demande plus de soin et de temps, le prix de la main-d'œuvre n'est pas considérable. Ces ouvriers parcourent le pays, reçoivent des matières d'or et d'argent en paiement, et retournent chaque année dans leurs villages comme certains ouvriers de nos provinces.

Les tisserands fabriquent des étoffes de coton qui n'ont jamais plus de six à neuf pouces de large sur deux aunes ou deux aunes et demie de long. Ils sont assis sur la terre, où ils creusent un trou pour placer leurs pieds et faire aller leur métier, qu'ils établissent avec quatre fourches, et au-dessus duquel ils placent souvent une natte pour se mettre à l'abri du soleil. La chaîne de l'étoffe est attachée à une sorte de pierre qu'ils tirent de temps en temps à eux. Leur métier et leurs navettes ne diffèrent pas beaucoup des nôtres. A Gorée, ils fabriquent des toiles moitié laine et moitié coton, et forment d'assez jolis dessins. La laine

leur vient d'Europe; ils n'en emploient jamais que de trois couleurs : le rouge ponceau, le jaune et le vert. Ces deux dernières couleurs ne servent que pour les bordures. Ces toiles ainsi fabriquées sont d'un grand prix dans le pays, et entrent dans le nombre des marchandises nécessaires à la traite des esclaves.

Au nombre des arts de ce pays on peut ranger la préparation du coton. Les négresses séparent les graines d'avec la ouate à l'aide d'une baguette de fer cylindrique qu'elles saisissent par les deux bouts, et qu'elles font rouler sur le coton placé sur une espèce de banc. Ce moyen très-simple n'a que l'inconvénient d'être trop long. Les cardes ne sont connues que dans les comptoirs européens; pour y suppléer, les négresses placent le coton égrené sur une natte solide, et le battent long-temps avec une baguette pour en développer les fils. Pour le filer, elles ne connaissent d'autre méthode que celle de la quenouille; on n'a pu encore introduire l'usage du rouet, même dans les comptoirs. Enfin, pour donner du lustre aux étoffes, elles plient la toile encore un peu humide, la mettent en presse, la font sécher ensuite, et la battent long-temps et en tous sens, sur un morceau de bois très-uni d'un pied de hauteur sur quinze pouces de largeur et deux pieds de longueur. Le battoir dont elles se servent est arrondi en ovale, et se termine en pointe : cette tête de l'instrument est entée sur un manche long de sept à huit pouces.

Avec un insecte de la famille des carabes et des graisses, les négresses font un mauvais savon qu'elles emploient au défaut de celui d'Europe.

Les ouvriers en cuir, en mandingue, karrankée, ont poussé leur art à un assez grand degré de perfection; ils font peu d'usage des peaux de bœuf, mais ils emploient souvent celles des chèvres et des gazelles. Pour les tanner, ils se servent de l'écorce des mangliers. Ils les mettent quelquefois dans une saumure de cendres et de sel, ou dans le sable, pour les dépouiller de leur poil. Ils les passent très-habilement et les teignent en noir, en jaune et en rouge. La teinture jaune se tire d'une racine inconnue; on obtient le rouge, qui est quelquefois assez brillant, en faisant bouillir les feuilles du gros mil. Ces peaux préparées servent à faire des sachets pour contenir les gris-gris des marabouts. Ces sachets sont de toutes sortes de formes; on en voit qui servent de colliers, d'autres qui se mettent aux pieds et aux mains; plusieurs forment des ceintures. Les ouvriers en cuir travaillent encore avec beaucoup d'adresse des brides, des selles, des porte-feuilles ou napha, des gibernes, des carquois, et une multitude d'autres ouvrages très-estimés dans le pays.

Les potiers de terre font, avec le seul secours de leurs mains, de grands pots ronds que l'on nomme canaris, qui servent à contenir de l'eau ou à cuire le couscous. Ces vases sont presque sphériques, de sorte qu'il faut les enfoncer dans le sable pour leur donner de l'appui. Ils sont ouverts par le haut, et cette ouverture est de la moitié du diamètre à peu près. Les mêmes ouvriers fabriquent avec une terre rouge des pipes très-jolies auxquelles ils donnent un émail avec le sable. Ils en font de grandes, qui ont

quatre collets, de sorte que quatre personnes peuvent fumer ensemble dans la même pipe.

Une peuplade particulière, que l'on nomme Laobé(1), de la couleur des Peuls, dont elle paraît descendre, habitant les forêts désertes, sans avoir d'habitation fixe, remarquable par sa saleté, par ses habillements et sa coiffure, et ne s'alliant jamais qu'entre elle, fabrique les pilons, les mortiers, les gamelles et les autres ustensiles de bois qu'elle va colportant de pays en pays. Les Laobés sont maigres, chétifs, et parlent une langue particulière. Le besoin qu'on a de leur industrie empêche qu'on ne les réduise en esclavage; du moins M. Geoffroy n'en a jamais vu parmi les captifs amenés aux comptoirs français.

On doit compter encore au nombre des gens de métiers les nègres qui fabriquent les nattes, les corbeilles, les paillassons pour vanner le mil. Les habitants des bords de la Gambie excellent dans ces sortes d'ouvrages faits avec un goût qui ne le cède en rien à celui d'Europe. Les nègres de Cayor et des bords du Sénégal sont loin d'égaler cette perfection.

On doit donner, comme une preuve de l'industrie des nègres de l'intérieur, la manière dont ils construisent des ponts pour passer des rivières assez larges. Ils jettent de grands arbres assez longs pour s'étendre, d'un bord à l'autre, les racines posant sur le bord de la rivière, les cimes flottant sur l'eau. Après avoir fait croiser plusieurs arbres de cette manière, on les couvre de bambous secs, retenus entre eux par des

(1) M. Mollien en fait aussi mention, t. 1, p. 227 de son voyage, 2e édit. Il écrit Laaubé. Voyez ci-après.

cordes de lianes ou d'écorce d'arbre, de manière à former un pont flottant avec un abord en pente à ses deux extrémités. Tous les ans, ces ponts sont emportés par le débordement des eaux dans la saison des pluies, et tous les ans ils sont rebâtis avec constance par les nègres, qui exigent de chaque passager un droit de péage (1).

M. Geoffroy de Villeneuve confirme tout ce que l'on a dit sur les actes de barbarie qu'entraîne le commerce des esclaves. Selon ses calculs, l'espace accordé aux différentes sortes d'esclaves dans les vaisseaux négriers était, pour les hommes, six pieds sur un pied quatre pouces; pour les femmes, cinq pieds dix pouces sur un pied quatre pouces; pour les garçons, cinq pieds sur un pied deux pouces; pour les filles, quatre pieds six pouces sur un pied.

Il n'est pas étonnant que cette méthode d'entasser un si grand nombre d'hommes, qui, dans leur pays, jouissaient de toutes les commodités de la vie, leur occasione des maladies auxquelles ils succombent. On a vu quelquefois se déclarer sur les bâtiments négriers des mortalités effroyables: la perte qui en résulte, l'un portant l'autre, n'est pas moindre d'un cinquième. La lunette est quelquefois réservée aux malades; mais il est rare qu'on y admette des hommes, à moins que leur état ne soit désespéré. On ne donne jamais de lit aux esclaves; quelque alarmante que soit leur situation, ils couchent sur les planches, dont le frottement, joint à celui de leurs chaînes, leur cause des excoriations douloureuses. On en voit dont les

(1) Geoffroy, t. IV, chap. XV, passim.

épaules, les coudes et les hanches sont entièrement dépouillés. Les femmes et les enfants n'ont pas de fers, mais les hommes sont constamment enchaînés deux à deux; la jambe droite de l'un est attachée à la jambe gauche de l'autre, et leurs têtes sont assujetties de la même manière. On les amène tous les jours sur le tillac à huit heures: une forte chaîne qui tient au pont par des anneaux, traverse les fers de chaque couple: cette précaution est absolument indispensable pour prévenir les insurrections. S'il fait beau, il leur est permis de rester dans cette situation environ un tiers des vingt-quatre heures: c'est pendant ce temps qu'on leur donne à manger, et qu'on nettoie leurs chambres. Mais, en cas de mauvais temps, ce triste dédommagement ne leur est pas même accordé; ils ne peuvent sortir que par détachements d'environ dix à la fois pour prendre leur repas; au bout d'un quart d'heure, cette troupe est obligée de faire place à une autre. Pendant une tempête, on ne peut s'empêcher d'en faire venir un certain nombre sur le pont: il n'y a pas d'autre moyen de tirer de fond de cale l'eau et les provisions, que de déplacer ceux des noirs qui sont couchés sur les écoutilles. Ce passage subit de chambres extrêmement chaudes à un lieu où ils sont exposés au vent et à la pluie, leur occasione des rhumes, des gonflements aux amygdales, la fièvre et la dyssenterie. Ces maladies contagieuses deviennent bientôt fatales aux autres noirs, et même aux blancs (1).

Golberry a donné le tableau du commerce des es-

(1) Geoffroy, t. IV, p. 63.

claves et de la gomme dans l'année du premier voyage de Geoffroy de Villeneuve. Nous le joindrons à ce chapitre, ainsi que le vocabulaire ouolof, publié par ce dernier.

---

*Tableau sommaire des produits du commerce du fleuve Sénégal pendant l'année* 1786.

| Détails de ce commerce. | captifs. | évaluat. en fr. |
|---|---|---|
| La traite ordinaire que les marchands et les habitants font toute l'année entre l'embouchure du Sénégal et Podor avait produit..... | 600 | |
| Captifs traités à Galam pendant les huit premiers mois de l'année, par les courtiers de la compagnie de la gomme, et arrivés à l'île Saint-Louis au commencement de septembre..... | 200 | |
| La flotte de Galam en ramena..... | 850 | |
| Les agents que la compagnie de la gomme avait expédiés pour le voyage de Galam furent forcés d'y laisser 550 captifs, qu'ils y avaient traités, mais qu'ils ne purent ramener, faute de marchandises pour les payer..... | 550 | |
| Total de la traite des captifs dans le fleuve Sénégal en 1786..... .... | 2,200 | |
| Suivant le prix moyen des colonies, l'évaluation de ces 2,200 esclaves formait une somme de.. | | 2,640,000 |
| Il fut traité, cette même année, par la compagnie de la gomme du Sénégal, aux escales du Désert, du Cok et de Podor, et par les Anglais aux mouillages de Portendic et d'Arguim, 1,500,000 livres de gomme, évaluées au prix de deux francs la livre, vendue en Europe..... | | 3,000,000 |
| On traita 9,000 gros d'or, évalués à dix francs le gros..... | | 90,000 |
| Dents d'éléphants, savon et cire brute, peaux crues, coton brut, indigo, et quelques autres objets de pharmacie et de subsistances, évalués ensemble à..... | | 130,000 |
| Total des évaluations du commerce du Sénégal en 1786... ..... | | 5,860,000 |

On pouvait alors estimer les produits nets du commerce de ce premier district du gouvernement du Sénégal, à un bénéfice de cinquante pour cent, au moins.

Plusieurs négociants des principales villes maritimes, mais surtout de Nantes, de Bordeaux et de la Rochelle, en connaissaient bien tous les avantages; et, si la compagnie de la gomme n'avait pas obtenu, à la fin de 1786, le privilège exclusif de toutes les traites que pouvait offrir la navigation du Sénégal, on aurait vu quinze maisons riches, de ces trois places de commerce, former des établissements à l'île Saint-Louis (1).

La langue la plus usitée aux environs du Sénégal et de Gorée, est la langue ouolofe; c'est celle que l'on parle chez les divers princes de ces contrées, chez les grands et dans la plus grande partie du peuple. Elle est familière aux Maures et aux nations voisines des Ouolofs. Les Serères ont, il est vrai, une langue particulière, mais elle n'est parlée que par le peuple asservi; celle des Ouolofs est en usage sur une étendue de plus de soixante lieues de côtes. Quelques mots arabes et portugais s'y sont introduits; mais ces exemples sont rares. Elle est agréable et douce, facile à apprendre, et plus riche que beaucoup d'autres langues sauvages. Les nègres ne savent écrire ni leur langue, ni les nombres de leur système numérique.

Les Ouolofs comptent par période de cinq, probablement, ajoute M. Geoffroy, parce qu'attachant

(1) Golberry, t. II, p. 27 et suiv.

une prééminence singulière à la main droite sur la main gauche, ils ont porté sur cette main seule, et sur les cinq doigts qui la composent, toutes leurs pensées nobles et bienséantes.

---

# TABLEAU

## DU SYSTÈME DE NUMÉRATION

### DES OUOLOFS.

| | |
|---|---|
| Un. | Ben. |
| Deux. | Niar. |
| Trois. | Niet. |
| Quatre. | Nianet. |
| Cinq. | Gurum. |
| Six. | Gurum ben. |
| Sept. | Gurum niar. |
| Huit. | Gurum niet. |
| Neuf. | Gurum nianet. |
| Dix. | Fouck. |
| Onze. | Fouck ac ben. |
| Douze. | Fouck ac niar. |
| Vingt. | Nitt. |
| Trente. | Fanever. |
| Quarante. | Nianet fouck. |
| Cinquante. | Gurum fouck. |
| Soixante. | Gurum ben fouck. |
| Cent. | Temer. |
| Deux cents. | Temer ac ben. |
| Mille. | Gunn. |

# VOCABULAIRE OUOLOF(1).

| | |
|---|---|
| A | |
| Abandon. | Gnaide *ou* weqk. |
| Aborder. | Phairou. |
| Abri. | Lahhou. |
| Accepter. | Nangou. |
| Affection. | Hiwe. |
| Aider. | Dimali. |
| Aiguille. | Powrsa. |
| Aimer. | Sop. |
| Aller. | Dem. |
| Amant. | Far. |
| Amante. | Quioro. |
| Ame. | Fitt. |
| Ami. | Ande. |
| Amour. | Nobel. |
| Apercevoir. | Helmeti. |
| Apprendre. | Guémental. |
| Argent. | Calix. |
| Assembler. | Dagnyalé. |
| Attendre. | Har. |
| Avertir. | Hieglay. |
| Avoir. | Am. |
| B | |
| Badiner. | Npo. |
| Baigner. | Sangou. |
| Bâiller. | Bobely. |

(1) Je me suis toujours servi du mot ouolof, et non pas du mot iolof, ou jalof, comme l'ont écrit la plupart des voyageurs. L'habitude que j'ai eue de parler la langue ouolofe m'a mis à même d'assigner à ce mot sa véritable prononciation en français. (*Note de M. Geoffroy.*)

| | |
|---|---|
| Bain. | Quianque. |
| Barbe. | Sikim. |
| Barre de fer. | Barra wim. |
| Bâtard. | Badiau. |
| Battre. | Dane. |
| Bavard. | Baréyvahh. |
| Beaucoup. | Barena. |
| Beauté. | Guiongoma. |
| Bœuf. | Nague. |
| Boire. | Nane. |
| Bois. | Matte. |
| Bon. | Boubar. |
| Bouche. | Guémin. |
| Blâmer. | Yédaré. |
| Bras. | Loho. |
| Brave. | Nguiomé. |
| Bravoure. | Nguiombar. |
| Bruit. | Nquiau. |
| Brûler. | Laq. |

C

| | |
|---|---|
| Captif. | Guiam. |
| Caractère. | Guiéou. |
| Casser. | Dame. |
| Chair. | Lap. |
| Chameau. | Guélem. |
| Chanter. | Ouei. |
| Charger. | Seff. |
| Chasser au fusil. | Rebbi. |
| Chat. | Mousse ounder. |
| Chaud. | Ngnhiah. |
| Chercher. | Out. |
| Cheval. | Fass. |
| Cheveux. | Cawar. |
| Chèvre. | Bây. |
| Chien. | Kaie. |

| | |
|---|---|
| Cire. | Cagna. |
| Clef. | Quiabi. |
| Coffre. | Ouacandé. |
| Combattre. | Crerr. |
| Compagnon. | Andando. |
| Connaître. | Ham. |
| Consolant. | Dfal. |
| Contraire. | Outé. |
| Corde. | Boume. |
| Corps. | Yarame. |
| Coulere, | Hayli. |
| Couper. | Dog. |
| Courir. | Dau. |
| Couteau. | Paca. |
| Coûter. | Guiar. Indguegome. |
| Coutume. | Bah. Ncoubol. |
| Cuir. | Der. |
| Cuire. | Togue. |
| Cuivre. | Cranguiar. |

D

| | |
|---|---|
| Danger. | Nquiono. |
| Danser. | Faique. |
| Découvrir. | Faignal. |
| Dédain. | Sihlou |
| Dégât. | Sâhe. |
| Dehors. | Biti. |
| Déjà. | Nohnou. Dugue. |
| Délivrer. | Moussal. |
| Demain. | Ellec. |
| Demander. | Daganel. |
| Demeurer. | Diaqual. |
| Dépenser. | Sâlal. |
| Dernier. | Mouite. |
| Derrière. | Guénau. |
| Devant. | Canam. |

| | |
|---|---|
| Diable. | Gunaï *ou* Guiné. |
| Dieu. | Ialla. |
| Difficile. | Guiafé. |
| Dire. | Ouah. |
| Distribuer. | Saidal. |
| Donner. | Mahi. |
| Dormir. | Nelau. |
| Douceur. | Guiapandi. |
| Douleur. | Metite. |
| Droit-aller. | Dembo-Guioub. |

E

| | |
|---|---|
| Eau. | Dore. |
| Eau-de-vie. | Sangara. |
| Échapper. | Reqque. |
| Échauffer. | Tangal. |
| Éclaircir. | Nital. |
| Éclater. | Faignal. |
| Écorcher. | Faisse. |
| Écouter. | Deglou. |
| Écrire. | Binde. |
| Éléphant. | Niei. |
| Éloigné. | Soré. |
| Embrasser. | Foune. |
| Emparer (s'). | Nangou. |
| Empoisonner. | Hompe. |
| Emprunter. | Laib. |
| Encourager. | Ndimal. |
| Enfant. | Dome. Kalel. |
| Enivré. | Mandy. |
| Ennemi. | Bagne. |
| Envie. | Enguiai. |
| Éperon. | Sebre y fass. |
| Épine. | Daigg. |
| Épouse. | Guiabar. |
| Étendre. | Tatale. |

| | |
|---|---|
| Étoile. | Bidao. |
| Étranger. | Gane. |
| Être. | Naigue. |
| Esprit. | Nail. Krell. |
| Exact. | Fitna. |

F

| | |
|---|---|
| Fâcher. | Merr. |
| Facile. | Yombe. |
| Faire. | Deff. |
| Fatigue. | Lotte. |
| Femme (une). | Diguen. |
| Fer. | Wim. |
| Feu. | Safafa. |
| Feuille. | Cobb. |
| Figure. | Canam. |
| Fil. | Ouaigne. |
| Fin. | Mousse. |
| Flatteur. | Nitoucarabané. |
| Flèche. | Fette. |
| Foi (bonne). | Déggue. |
| Fol. | Dof. |
| Foudre. | Reyale. |
| Force. | Dolé. |
| Forme. | Nirou. |
| Fort. | Déherr. |
| Fraîcheur. | Siede. |
| Frère. | Rak. Kiamé. |
| Front. | Guié. |
| Fruit. | Dom guerap. |
| Fuir. | Dan. |
| Fumer. | Ṭohh. Sahhar. |
| Funeste. | Lola digady. |
| Fusil. | Fetal. |

G

| | |
|---|---|
| Gagner. | Ndahail. |
| Gardien. | Votoucate. |
| Générosité. | Heôuéne. |
| Gourmand. | Fanne. |
| Goûter. | Mosk. |
| Grace. | Yermandé. Dou. |
| Grand. | Caoué. |
| Griffe. | Vay *ou* rab. |
| Gros. | Diggue. |

H

| | |
|---|---|
| Habit. | Neodaye. |
| Haie. | Niague. |
| Hardi. | Niomé. |
| Hasard. | Ntendde. |
| Heure. | Ouarto. |
| Hier. | Demb. |
| Histoire. | Naitaly. |
| Homme. | Gour. |
| Honnête. | Goray. |
| Honneur. | Tacdinga. |
| Honte. | Rousse. |
| Honteux. | Gaquiu. |
| Hospitalier. | Menganne. |

I

| | |
|---|---|
| Ignominie. | Gaguié. |
| Incertain. | Onoroule. |
| Indifférent. | Lo bougue ouf. |
| Indiscret. | Lamine vouratoh. |
| Industrie. | Abhéraigne. |
| Infidèle. | Niaque *ou* orma. |
| Ingrat. | Guéreonadi. |
| Innocent. | Moumaine. |

| | |
|---|---|
| Insecte. | Gounour. |
| Insensible. | Deher hole. |
| Instant. | Sâh. |
| Insulter. | Togne. |
| Intimider. | Ragal. |
| Inventer. | Sosse. |
| Ivrogne. | Nane cata. |

J

| | |
|---|---|
| Jardin. | Tole. |
| Jeu. | Npo. |
| Jeune. | Dao. |
| Jeûne. | Ncor. |
| Joli. | Rafett. |
| Jour. | Bequiaque. |
| Juste. | Ouion. |
| Justifier. | Sang sa bob. |

L

| | |
|---|---|
| Lâche. | Ragal cat. |
| Laid. | Niao. |
| Laisser. | Baï. |
| Lance. | Krei. |
| Langueur. | Lougoude. |
| Large. | Yah. |
| Laver. | Racasse *ou* sanjue. |
| Lettre. | Téré. |
| Lier. | Tacque. |
| Lit. | Lal. |
| Livre. | Téré. |
| Loi. | Ouione. |
| Loin. | Soré. |
| Long. | Goud. |
| Louer. | Nao. |
| Loup. | Bouki. |
| Lumière. | Nite. |
| Lutte. | Beré. |

M

| | |
|---|---|
| Main. | Loho. |
| Maison. | Nek' |
| Maître. | Boronne. |
| Maîtresse. | Quioro. |
| Majestueux. | Taid. |
| Mal. | Méti. |
| Maladie. | Metitte. |
| Malheur. | Dogale. |
| Manger. | Lek. |
| Manquer. | Hor. |
| Marchand. | Guiégue. |
| Marcher. | Doh. |
| Médecine. | Guarap. |
| Médisant. | Ovio lamine. |
| Mêler. | Bolé. |
| Mépris. | Guyombelou. |
| Mer. | Guei. |
| Mère. | Dei. |
| Miel. | Lem. |
| Milieu. | Digue. |
| Moquer. | Niaoale. |
| Moi. | Man. |
| Mou. | Moque. |
| Moment. | Nquisse. |
| Montrer. | Guemintal. |
| Mordre. | Malt. |
| Mourir. | Dâih. |

N

| | |
|---|---|
| Nager. | Faye. |
| Naître. | Guioudou. |
| Nature. | Adouna. |
| Nécessaire. | Logne sohéla. |
| Négliger. | Nquigane. |

| | |
|---|---|
| Nettoyer. | Foppe. |
| Neuf. | Louhaisse. |
| Noce. | Nquiete. |
| Noir. | Nioul. |
| Nom. | Tour. |
| Nombreux. | Baré. |
| Non. | Diet. |
| Nourrir. | Doundal. |
| Noyer (se). | Lab. |
| Nu. | Naine. |
| Nuit. | Goudi. |

O

| | |
|---|---|
| Obéir. | Moquẽ. |
| Obstacle. | Guepinde. |
| Odieux. | Logne sibe. |
| OEil. | Boite. |
| OEuf. | Nenne. |
| Oiseau. | Pitt. |
| Or. | Ourons. |
| Ou. | Bar. |
| Où. | Fane. |
| Oubli. | Fatté. |
| Ouvrir. | Oubil. |

P

| | |
|---|---|
| Pagne. | Malane *ou* sir. |
| Paille. | Niare. |
| Pain. | Bourou. |
| Palmier. | Tir. |
| Pardonner. | Bahal. |
| Parent. | Boc. |
| Parler. | Vohal. |
| Partager. | Seddal. |
| Partir. | Guiogne *ou* dem. |
| Pas. | Guiego. |

| | |
|---|---|
| Pauvre. | Badolo. |
| Payer. | Faye. |
| Pays. | Dec *ou* rco, |
| Peau. | Der. |
| Peigner. | Guiarte. |
| Peine. | Quiono. |
| Pélican. | Guiégue. A bat. |
| Pénitence. | Réquiou. |
| Percer. | Bénal. |
| Perdre. | Réral. |
| Perdrix. | Toker. |
| Père. | Bay. |
| Perruche. | Tioi. |
| Personne. | Kene. |
| Pesant. | Disse. |
| Petit. | Ntoute. |
| Peuple. | Y nite gnobaray. |
| Peureux. | Rayal. |
| Pierre. | Doistte. |
| Pincer. | Dompe. |
| Pintade. | Nate. |
| Pipe. | Nanou. |
| Pisser. | Simane. |
| Plein. | Faisse. |
| Petit plomb. | Merso. |
| Plaie. | Tao. |
| Plume. | Doungue. |
| Plus. | Lo hoppe. |
| Poisson. | Guen. |
| Porter. | Lobou. |
| Poser. | Daiguial. |
| Poule. | Guénar. |
| Pourquoi. | Nguirlane. |
| Pouvoir. | Catane. |
| Précieux. | Loguene. |
| Prédire. | Ouah lo dicate. |

| | |
|---|---|
| Premier. | Guitou. |
| Prendre. | Gujaile. |
| Prétendre. | Harou. |
| Prêter. | Lâiblé. |
| Prévoir. | Saînou. |
| Prix. | Ganguiar. |
| Promettre. | Giggué. |
| Provision. | Iobale. |
| Pudeur. | Gaquié. |
| Pur. | Lo sete. |
| Purger. | Nandalou. |

Q

| | |
|---|---|
| Quand. | Cagne. |
| Quel. | Coh. |
| Quelqu'un. | Co mou. |
| Querelle. | Houlo. |
| Quitter. | Bahy. |
| Quoi. | Lane. |

R

| | |
|---|---|
| Rabaisser. | Soufaite. |
| Raccommoder. | Defaraty. |
| Raconter. | Naitaly. |
| Rafraîchir. | Sairal. |
| Rajeunir. | Dailou di ndap. |
| Railler. | Quaib. |
| Raison. | Sago. |
| Ramasser. | Foral. |
| Rame. | Guio. |
| Ramer. | Guioomil. |
| Rançon. | Guiotte. |
| Rapporter. | Daillosil. |
| Raser. | Ouate. |
| Rat. | Guénare. |
| Ravir. | Feqque. |

| | |
|---|---|
| Reculer. | Delou genau. |
| Redevable. | Delou laib. |
| Redresser. | Guionbanti. |
| Réfugier. | Lahhou. |
| Regarder. | Sieti. |
| Régner. | Falou. |
| Regret. | Requiou. |
| Rejeter. | Dello. |
| Remplir. | Faïssal. |
| Rencontrer. | Tassé. |
| Rendre. | Guiésal. |
| Répondre. | Tontou. |
| Réputation. | Hou-tour. |
| Respect. | Teddal. |
| Ressouvenir. | Fatélicou. |
| Retarder. | Lagal. |
| Retirer. | Dindy. |
| Réveil. | Hay. |
| Réveiller. | Hayal. |
| Rêver. | Guintal. |
| Revoir. | Guissé. |
| Réussir. | Tandoulé. |
| Richesse. | Ngome. |
| Ridicule. | Abtoye. |
| Rien. | Dara. |
| Rire. | Ray. |
| Roi. | Bour. |
| Ruiner. | Gniélou. |

S

| | |
|---|---|
| Sable. | Souf. |
| Sabre. | Guiasi. |
| Sale. | Télime. |
| Sang. | Derette. |
| Sans. | Douconté. |
| Sauter. | Tebal. |

| | |
|---|---|
| Sauvage. | Nitou, all. |
| Sauver. | Moussal. |
| Scélérat. | Sohor. |
| Science. | Haham. |
| Séduire. | Hor. |
| Sel. | Corome. |
| Semer. | Guy. |
| Sens. | Yégue. |
| Serrer. | Dinquial. |
| Si (part.) | Donté. |
| Silence. | Quiélé. |
| Sœur. | Diguen. |
| Soin. | Ouotou. |
| Soir. | Ngone. |
| Soleil. | Borum safara. |
| Sommeil. | Nquémaîte. |
| Sot. | Houtoll ou dof. |
| Soumettre. | Tink. |
| Stérile. | Logantou. |
| Suffisant. | Lo doé. |
| Sujet. | Abdag. |
| Surprenant. | Betté. |

T

| | |
|---|---|
| Tabac. | Tamaca. |
| Tacher. | Guiemal. |
| Taire. | Nopil. |
| Tant. | Nangame. |
| Tantôt. | Nquisse. |
| Tas. | Ouquior. |
| Teindre. | Soube. |
| Tempérance. | Co fanne. |
| Tempête. | Quel ao lohaïe. |
| Temps. | Sallh. |
| Terre. | Souf. |
| Tête. | Bop. |

| | |
|---|---|
| Tétons. | Venne. |
| Timide. | Ab rayal. |
| Tirer. | Sanny. |
| Tisser. | Rabb. |
| Tomber. | Danou. |
| Tourner. | Valbati. |
| Trafic. | Iahande. |
| Tranquille. | Lo Noppi. |
| Travail. | Legueille. |
| Tromper. | Ncor. |
| Troubler. | Laiguélay. |
| Tuer. | Rey. |

## U

| | |
|---|---|
| Union. | Nbolo. |
| Unique. | Lo amoul morum. |
| Universel. | Mosse. |
| User. | Rappal. |

## V

| | |
|---|---|
| Vaillant. | Ab niogme. |
| Vain. | Scranou. |
| Vaincre. | Guiambar. |
| Vaisseau. | Gal. |
| Veiller. | Ouotou. |
| Vendre. | Guiaie. |
| Venger. | Feyou. |
| Venir. | Niegao. |
| Vent. | Nquelao. |
| Véritable. | Deggue. |
| Verser. | Sottil. |
| Vertu. | Gor. |
| Vice. | Guiéo. |
| Vie. | Abdounde. |
| Vigoureux. | Borom catane. |
| Vin. | Bine. |

| | |
|---|---|
| Voir. | Guis. |
| Volonté. | Nqué bouté. |
| Volupté. | Fara banaiche. |
| Voyager. | Abdah. |

Y

| | |
|---|---|
| Yeux. | Guette. |
| Yvoire. | Begne y niei. |

Z

| | |
|---|---|
| Zèle. | Mocqnou. |

DÉCLINAISON.

*Singulier.*

| | |
|---|---|
| N. le roi. | Bourba. |
| G. du roi. | Fa bourba. |
| D. au roi. | Va bourba. |
| Acc. le roi. | Bourba. |
| V. ô roi. | Bosse bourba. |
| Ab. le roi. | Bourba. |

*Pluriel.*

| | |
|---|---|
| N. les rois. | Y bouriai. |
| G. des rois. | Bouriai. |
| D. aux rois. | Va y bouriai. |
| Acc. les rois. | Bouriai. |
| V. ô rois. | Bosse bouriai. |
| Ab. les rois. | Bouriai. |

---

| | |
|---|---|
| Moi. | Mane. |
| Toi. | Yave. |
| Soi. | Asse mome. |
| Nous. | Noune. |
| Vous. | Yave. |
| Eux. | Niogme. |

86023

VERBE *être.*

| | |
|---|---|
| *Infinitif.* | |
| Être. | Naique. |
| *Présent.* | |
| Je suis. | Naiquenâ. |
| Tu es. | Naiquenga. |
| Il est. | Naiquena. |
| Nous sommes. | Naique nan. |
| Vous êtes. | Naiqu'en ga. |
| Ils sont. | Naique nagnou. |
| *Imparfait.* | |
| J'étais. | Naicone nama. |
| Tu étais. | Naicone ngâ. |
| Il était. | Naicone nga. |
| Nous étions. | Naicone nanou. |
| Vous étiez. | Naicone nga. |
| Ils étaient. | Naicone nagnou. |
| *Parfait.* | |
| J'ai été. | Naicone na. |
| Tu as été. | Naicone nagniou. |
| Il a été. | Naicone na. |
| Nous avons été. | Naicone nannou. |
| Vous avez été. | Naicone nga. |
| Ils ont été. | Naicone nagnou. |
| *Futur.* | |
| Je serai. | Dina naiqui. |
| Tu seras. | Dinga naiqui. |
| Il sera. | Dina naiqui. |
| Nous serons. | Dina nou nequi. |
| Vous serez. | Dinga naiqui. |
| Ils seront. | Dinga ngou nequi. |

*Subjonctif.*

| | |
|---|---|
| Que je sois. | Soma naiqué. |
| Que tu sois. | Songa naiqué. |
| Qu'il soit. | Sognou naiqué. |
| Que nous soyons. | Sanou naiqué. |
| Que vous soyez. | So naiqué. |
| Qu'ils soient. | Sognou naiqué. |

*Infinitif passé.*

| | |
|---|---|
| Avoir été. | Naicone. |

*Infinitif futur.*

| | |
|---|---|
| Devant être. | Varonne a naique. |

# CHAPITRE XXIV.

Voyages de M. Mollien. Préliminaires. Trajet de France à l'île Saint-Louis. Voyage au cap Vert, en 1816.

Le traité de Paris du 20 novembre 1815, et la paix générale qui en était la suite, avaient permis au gouvernement français, quoique encore fortement occupé du soin de contenir les factions qui s'agitaient dans l'intérieur, de diriger son attention sur le petit nombre de colonies qui restaient à la France; celle du Sénégal était la plus rapprochée, et la plus importante. Sa prospérité se trouvait évidemment liée aux découvertes que l'on pourrait faire dans l'intérieur de l'Afrique, puisque des relations commerciales avec ce vaste pays en devaient être le résultat. A cette époque le gouvernement anglais redoublait ses efforts pour y pénétrer. Mungo-Park y était retourné une seconde fois; et sa fin malheureuse n'avait point empêché les Anglais d'envoyer encore Burkhardt en Nubie, Tuckey sur la rivière de Congo, et le major Peddie sur la Gambie. Excité par cet exemple, le gouvernement de France, en 1817, crut devoir aussi faire quelques tentatives pour atteindre le même but.

Un Espagnol, nommé Badiah, plus connu sous le nom d'Ali-Bey, fut envoyé en Égypte afin de pénétrer

dans le Soudan par l'est. M. Mollien fut dirigé sur le Sénégal, où déjà il avait fait un premier voyage l'année précédente; il fut chargé cette fois d'essayer de parvenir par l'ouest à la ville de Tombouctou. Ainsi ces deux voyageurs, en s'avançant par deux points opposés, tendaient à se réunir dans le lieu qui devait être le terme de leur longue course, et à se prêter alors des secours mutuels. Ce plan était bien conçu; mais Badiah, dont nous aurons occasion de parler plus amplement par la suite, lorsque nous donnerons l'analyse de son voyage dans l'empire de Maroc, mourut avant d'arriver au Caire.

M. Mollien se vit forcé de restreindre de beaucoup son plan de voyage, et au lieu de chercher à pénétrer jusque dans le Soudan, de se contenter d'explorer les parties les moins connues de la Sénégambie: il commença d'abord par suivre une direction à peu près semblable à celle de Rubault; mais il ne continua pas comme lui jusqu'à la Falemé et dans le Bambouk. Lorsqu'il fut parvenu dans le Fouta-Toro, il dirigea ses pas vers le sud, et suivit ainsi jusqu'à Timbou une route qu'aucun voyageur européen n'avait encore parcourue. Il rejoignit avec des peines infinies l'établissement portugais de Géba, puis parvint à s'embarquer à Bissao, et à se rendre par mer à l'île Saint-Louis.

Si M. Mollien avait eu des connaissances plus approfondies en astronomie et en histoire naturelle, ou dans la langue arabe, le trajet qu'il a si heureusement terminé eût été plus profitable à la géographie. Ses positions seules des sources de la Gambie, du Séné-

gal, du rio Grande et de la Falemé, qu'il prétend avoir reconnues à peu de distance les unes des autres, et qu'il a placées sur sa carte, seraient pour la science un résultat des plus importants; mais nous devons dire qu'il n'est pas certain que ce résultat ait été obtenu par le voyage de M. Mollien, quoiqu'il se félicite avec bonne foi d'avoir eu ce bonheur.

M. Mollien, muni seulement d'une boussole de poche pour établir la direction de sa route, ne paraît pas même avoir tenu compte de la déclinaison de l'aiguille aimantée; il n'en est fait mention que dans les instructions qui lui furent données, et par là le tracé de son itinéraire devient incertain. Pendant presque toute la durée de son voyage il a été dans des positions trop pénibles, il a été assailli par trop d'inquiétudes sur le sort funeste qui l'attendait s'il manquait un seul instant de prévoyance ou de vigilance, pour pouvoir se livrer à des observations exactes et suivies; il avait trop besoin du secours d'interprètes qui le trompaient sans cesse, pour pouvoir se procurer des natifs les informations qui étaient nécessaires au but de son voyage. Aussi chercherait-on en vain dans son récit la précision géographique. La carte qui accompagne son ouvrage, dressée par le graveur, offre des erreurs et des inexactitudes choquantes qu'un géographe un peu instruit aurait facilement évitées: la route même de M. Mollien y paraît avoir été étudiée avec si peu de soin, qu'il n'y a peut-être pas un seul lieu dont il a fait mention, qui s'y trouve à sa véritable position.

A part ces réflexions que réclamait l'intérêt de la science, on ne saurait donner trop d'éloges à la per-

sévérance, au courage, au sang-froid, à la prévoyance dont M. Mollien, si jeune encore, a donné des preuves si remarquables pendant un voyage aussi périlleux. C'est à ces rares qualités qu'on en doit le succès, et qu'on doit aussi par conséquent les connaissances précieuses à recueillir que son ouvrage renferme.

La première édition parut à Paris en deux volumes in-8°, en 1820. La même année on en a publié à Londres, en un volume in-4°, une traduction faite par ce jeune Bowdich si prématurément enlevé aux sciences, et dont les importants voyages occuperont une place dans cette histoire. Cette traduction est sans aucune note ; mais le traducteur a consigné ses observations critiques sur le voyage de M. Mollien, dans une petite brochure écrite en anglais, imprimée à Paris chez J. Smith, et intitulée *des Expéditions anglaises et françaises à Timbo, avec des remarques sur la civilisation d'Afrique.* Ces observations sont souvent justes, mais elles sont quelquefois exprimées d'une manière inconvenante. M. Mollien montre dans ses récits autant de bonne foi que de modestie. Par son caractère, son mérite personnel, et les services qu'il a rendus à la science, il a droit à des égards dont son critique a eu tort de s'écarter. Le succès mérité de la relation de M. Mollien rendit promptement une seconde édition nécessaire. Celle-ci, qui parut en 1822, fut augmentée des détails des excursions que l'auteur avait faites au cap Vert dans son premier voyage ; et c'est par ces utiles additions que nous commencerons notre analyse des voyages de M. Mollien.

M. Mollien était déjà attaché à l'administration de la marine lorsqu'il s'embarqua pour le Sénégal, le 17 juin 1816, sur la frégate du roi la Méduse, qui fit naufrage le 2 juillet, sur le banc d'Arguim. Cette frégate faisait partie d'une expédition de quatre voiles, que le gouvernement français avait ordonnée pour reprendre possession du Sénégal. M. Mollien fut du nombre de ceux qui, recueillis sur un canot, abordèrent le 8 juillet la côte du Sahara (1). Du lieu où on avait débarqué dans le Désert, on mit cinq jours et cinq nuits à se rendre à Saint-Louis. Trois jours après leur arrivée dans cet établissement, qui appartenait alors aux Anglais, le gouverneur fit partir les naufragés pour la presqu'île du cap Vert. Il fallut bientôt transporter M. Mollien, dont les fatigues avaient altéré la santé, à l'hôpital de Gorée, où on l'employa pendant trois mois à soigner les autres malades. Il y avait peu de temps que l'arrivée d'un nouveau gouverneur l'avait délivré de cet emploi désagréable, lorsqu'une occasion de visiter le pays situé en face de Gorée se présenta; et il la saisit avec empressement. Il s'embarqua, le 17 février 1817, sur un lougre, avec bon nombre de chasseurs qui se rendaient à Ambatam. On y débarqua deux heures après avoir quitté la rade de Gorée, dont Ambatam n'est éloigné que de quelques lieues. Ce village est habité par des esclaves bambarras, qu'on y envoie de Gorée pour couper du bois dans les forêts voisines.

Après avoir renfermé dans une case leur bagage et leurs provisions, qu'ils laissèrent sous la garde d'un

(1) Voyez ci-après la relation du naufrage de la Méduse.

de leurs esclaves, les voyageurs se dispersèrent de tous côtés pour explorer le petit territoire où est situé Ambatam. Ce misérable village est composé de quelques cases en paille, placées à une demi-portée de fusil de l'endroit où battent les vagues dans les hautes marées. M. Mollien s'étant un peu enfoncé dans l'intérieur du pays, fut agréablement surpris de trouver un bois touffu, et des marais alimentés par des sources abondantes, et dont les eaux vont se perdre dans la mer par plusieurs petites embouchures. Les fleurs du nénuphar varient agréablement la verdure des buissons et des roseaux qui croissent sur leurs bords, et les palmiers s'élèvent en grand nombre au milieu de ces bocages. Les cris joyeux des nègres occupés à recueillir le vin de palmier remplissent jour et nuit ces vastes forêts. Les uns montent au haut des arbres avec des cerceaux pour y placer, vers l'extrémité de la tige, des calebasses où le vin coule goutte à goutte; d'autres veillent la nuit pour empêcher les singes de dérober le vin, dont ils sont très-friands. Les nègres qui ne sont pas de garde retournent au village à l'approche de la nuit, pour y passer une partie de la soirée à boire et à danser avec leurs maîtresses.

L'alquier de Rufisque est propriétaire de tous les palmiers qu'on rencontre depuis son village jusqu'à Ambatam; il a acheté au damel le droit d'en recueillir le vin, sous l'expresse condition de porter l'huile qu'il retire du fruit de ces arbres, à Cayor, pour l'usage de ses femmes, qui s'en servent en guise de pommade.

M. Mollien et M. Bredif, son ami, qui avaient suivi la route de la baie d'Yof, rencontrèrent ce chef nègre à peu de distance d'Ambatam. Sa gaieté, son bredouillement, et ses pas mal assurés, indiquaient assez qu'il avait fait plus d'une pause dans les bois. Il était appuyé sur une pique dont il se sert pour arrêter les rixes sanglantes qui naissent fréquemment parmi ce peuple de buveurs.

Nos voyageurs sortirent bientôt de ces bois pour entrer dans une plaine stérile. Des arbres dépouillés de feuillage végétaient avec peine sur un sol sablonneux, et un étang immense d'eau salée ne leur offrait plus ces multitudes de grives et de canards sauvages qui couvraient les marais des forêts de palmiers. Ils gravirent péniblement les dunes de sable qui forment un rideau devant la baie d'Yof, et ils aperçurent bientôt une mer agitée dont les mugissements étaient encore surpassés par les cris aigus des goélands. Ces solitudes sont quelquefois fréquentées par des chacals et des éléphants.

Quelques jours après son retour à Gorée, M. Mollien apprit que plusieurs nègres étaient sur le point de faire le voyage de Rufisque, et il se joignit à eux. Il partit à cheval après s'être muni d'une petite provision de tabac, et il se dirigea vers la rivière d'Ambao(1). Les eaux de cette rivière sont saumâtres. Notre voyageur et les deux nègres qui l'accompagnaient se sentaient tourmentés par la soif, lorsqu'ils entrèrent dans un petit bois de palmiers où ils s'arrêtèrent. Au sifflement que firent entendre les derniers, un nègre ac-

(1) Ambo sur la carte de d'Anville (1751).

courut avec une calebasse pleine de vin de palmier. M. Mollien en acheta une gourde pour cinq feuilles de tabac. Il dirigea ensuite sa marche vers l'embouchure de la rivière d'Ambao, et il la traversa à l'endroit même où elle s'arrête lorsque les pluies n'augmentent pas le volume de ses eaux; dans la saison de la sécheresse, c'est plutôt un étang qu'une rivière, puisqu'elle n'a pas de courant. Le chemin qu'on avait pris conduisait aussi à Cayor. Mais le congé trop limité de M. Mollien ne lui permit pas de satisfaire le désir qu'il avait de visiter la capitale du damel. Peu de temps après s'être éloigné de la rivière d'Ambao, on rencontra un village; et comme on ne peut pas faire en Afrique un long chemin sans se reposer, M. Mollien se mit à l'abri des rayons du soleil sous le hangar d'un forgeron. Pour reconnaître le bon accueil qu'il avait reçu des habitants, il distribua plusieurs feuilles de tabac, et il se dirigea vers Conoume, malgré les instances du chef d'Yof, qui voulait l'emmener coucher dans son village. C'était un vieillard d'une petite taille, contrefait, et couvert de grisgris depuis les pieds jusqu'à la tête, ce qui lui donnait plutôt l'air d'un charlatan que d'un chef de village.

La chaleur excessive forçant M. Mollien à faire un fréquent usage du vin de palmier, lui donna occasion de remarquer que cette liqueur enivre les Africains, tandis qu'elle ne fait pas éprouver aux Européens le plus léger étourdissement. Après s'être arrêté à un hameau où il excita la curiosité des négresses, et avoir traversé un taillis touffu, que des troupes de singes parcouraient dans tous les sens, notre voyageur attei-

gnit une élévation d'où la vue s'étendait sur une plaine immense. Des palmiers très-élevés, sous lesquels étaient plusieurs cases, en variaient l'uniformité. Des mares d'eau limpide, couvertes de fleurs, donnaient à la plaine un air riant, et entretenaient partout une fraîcheur qu'augmentait encore l'abaissement du soleil sur l'horizon. Des troupeaux de bœufs animaient cette immense étendue de verdure. On mit pied à terre devant une des cases construites à l'ombre des palmiers; c'était encore la demeure d'un forgeron. Beaucoup de nègres exercent cette profession utile et lucrative, quoiqu'elle soit généralement méprisée. La plaine où l'on se trouvait était terminée au sud-est par un bois que traversait le chemin de Rufisque; on fut donc obligé d'y entrer. Ce ne fut point sans inquiétude que l'on pénétra dans ce bois, où peu de jours auparavant on avait tué une lionne. Cependant, après avoir passé sans accident quelques collines, on aperçut avec joie les feux de Rufisque, et une demi-heure après on circulait dans les rues étroites de cette ville, dont la population est d'environ quinze cents ames.

Rufisque, qui doit toute son importance aux richesses qu'il a acquises dans le commerce de Gorée, est situé au fond d'une anse sablonneuse, dont les eaux ne sont jamais troublées par les vents, à cause des deux bancs de roches basaltiques, séparés par une passe très-étroite, qui en ferment l'entrée. La plage est formée de couches de sable ferrugineux très-noir et très-pur. Quoique la mer, en cet endroit, soit peu profonde, on pourrait y pratiquer aisément un embarcadère pour les chaloupes, qui sont obligées de

rester en dehors des roches, les pirogues pouvant seules entrer dans la passe. La fertilité du territoire qui environne Rufisque, l'abondance de la pêche dans les mers qui l'avoisinent, le grand nombre de ses habitants, en font un point assez important pour un établissement colonial. Les Français y avaient autrefois un résident.

M. Mollien logea chez un de ses guides. Le lendemain matin, son hôte voulut, malgré son refus, le reconduire à Ambatam. On suivit la côte, et on ne tarda pas, l'air étant très-frais jusqu'à huit heures du matin, à dépasser deux montagnes de calcaire friable, qui sont sur le bord de la mer. On arriva à Ambatam une heure après les avoir quittées. M. Mollien, satisfait d'un voyage qui lui avait fait connaître les nègres qui recueillent le vin de palmier, congédia son hôte de Rufisque, après lui avoir donné, pour ses bons services, quelques feuilles de tabac.

Le royaume de Cayor, qui s'étend du nord au sud, depuis Saint-Louis jusqu'à Rufisque, est un des plus riches que l'on connaisse dans la partie de l'Afrique occidentale comprise entre le Sénégal et la Gambie. Le cap Vert faisait autrefois partie des états du damel. Cette presqu'île, qui n'a que vingt lieues carrées, compose un état républicain. Cette singularité donne à M. Mollien l'occasion de remarquer que le mahométisme, qui n'a fondé partout ailleurs que des empires despotiques, n'inspire au contraire aux nègres que l'esprit d'indépendance. En effet, tous les états mahométans qu'il a visités sur la côte de l'Afrique sont fédératifs, tandis que les peuples païens gémissent

sous la tyrannie la plus atroce. Ainsi les Poules et les Mandingues mahométans jouissent d'un gouvernement très-doux, et les Iolofs sont au contraire continuellement exposés aux caprices de leurs maîtres farouches. La presqu'île du Cap est la première province qui ait secoué le joug du damel. La pêche, qui fait leur principale occupation, et le voisinage de Gorée, où ils en vendent avantageusement les produits, avaient acquis aux habitants du cap Vert des richesses assez considérables. Leurs rapports avec les Maures, marchands d'esclaves, leur firent connaître les dogmes du mahométisme; et, vers la fin du dix-huitième siècle, ils se firent presque tous marabouts. Les richesses de ces nègres, leurs alliances avec les Maures et avec les mulâtres de Gorée, inquiétèrent le damel, prédécesseur de celui qui régnait en 1817, et il résolut d'arrêter leurs premiers pas vers la civilisation, en enlevant une partie de leurs biens. Il nomma en conséquence un de ses esclaves affidés alquier de la presqu'île. Les ordres du despote ne furent que trop fidèlement suivis. Ces malheureux habitants ne virent bientôt plus de salut que dans la révolte; et, encouragés par la proximité de Gorée, qui leur offrait des munitions ou du moins un lieu de refuge, ils chassèrent, d'un commun accord, en 1798, leur alquier, après avoir proclamé l'adoption générale de l'Alcoran. A cette nouvelle, le roi de Cayor fit battre dans ses états le tambour d'alarme, et parvint à rassembler dix mille chevaux. Les habitants du cap Vert, pour se préparer à résister à des forces si redoutables, élevèrent, à un quart de lieue à l'est de Dacar, un mur qui, traversant la presqu'île

dans toute son étendue du nord au sud, dominait la partie des terres qui va en pente du côté de l'est. Ce rempart sans fondement avait six pieds de haut et un pied d'épaisseur; on l'avait construit avec des blocs de pierres ferrugineuses qu'on avait placés les uns sur les autres sans les cimenter. Les troupes du damel campèrent à peu de distance de cette fortification, et le roi resta prudemment à Rufisque, village situé à cinq lieues du théâtre de la guerre.

Ce fut dans cette position que les habitants du cap Vert surprirent leurs ennemis, que trop de confiance avait plongés dans un profond sommeil; ils en firent un grand carnage, et s'emparèrent de tant de prisonniers que les Goréens ne purent tous les acheter. Le jour ne fut pas plus favorable au damel, qui rentra bientôt dans ses états avec son armée vaincue, après avoir accordé aux révoltés la paix et l'indépendance.

Depuis cette époque, les nègres de la presqu'île du cap Vert forment une république fédérative de treize villages (1), à la tête de laquelle est placé le chef de Dacar nommé Moctar, fils d'un esclave de Gorée réfugié à Dacar. Ce nègre se fit musulman, leva le premier l'étendard de la révolte, et devint, par son intelligence et son ambition, le libérateur de son pays. La considération que son courage et ses rapports avec les gouverneurs de Gorée lui ont donnée dans le conseil des vieillards, lui a acquis une sorte de pou-

(1) On en trouvera ci-après les noms dans l'histoire de cette expédition française au cap Vert, que nous donnons dans le chapitre XXIX.

voir dictatorial sur les autres nègres, qui peuvent cependant le déposer et rejeter l'élection de son fils.

La presqu'île du cap Vert semble, à en juger par les roches basaltiques et ferrugineuses que l'on y rencontre partout, avoir été bouleversée par un volcan. Quelques mimosas font toute la verdure de cette contrée, dont le nom semble désigner un sol riche et fertile. Il est loin de produire assez de graines pour la consommation de ses habitants; ils en tirent de Gorée, et les Maures leur en vendent une grande quantité en échange de poissons secs. La plus grande partie des terres est occupée par leurs troupeaux, et par ceux que les Poules de l'intérieur y font parquer en payant un droit. L'eau est très-rare dans ce pays; on n'en trouve abondamment que dans les puits de la baie de Bein (1); c'est l'aiguade des navires français. Quelques cotonniers et quelques indigotiers sont dispersés çà et là; les mimosas s'étendent de tous côtés, et rendent les bois impraticables; un grand nombre de palmiers s'élèvent au milieu de ces buissons épineux. Les chevaux sont assez rares dans cette contrée, où l'on trouve une grande quantité de vaches et de volaille. Les lions, les panthères et les éléphants paraissent rarement sur ces rochers stériles.

Les relations continuelles des habitants avec Gorée les ont éclairés, et ils sont en général doux et honnêtes, mais intéressés.

(1) Labarthe écrit Bin, et d'Anville Ben.

# CHAPITRE XXV.

Suite des voyages de M. Mollien. Voyage de l'île Saint-Louis à Podor, en 1817.

M. MOLLIEN s'embarqua de nouveau, le 1^er^ juin 1817, à deux heures du matin, sur un petit bâtiment qui allait traiter de la gomme à l'escale du Coq ou des Trarzas. Les deux rives du fleuve ne présentent qu'un spectacle de désolation. Les débordements des eaux salées, les pillages continuels des Maures, et l'insouciance des nègres, ont fait une solitude de ces vastes contrées. M. Mollien aperçut, vers les quatre heures après midi, le village de Maca, situé sur la rive droite du fleuve. Les incursions des Maures ont forcé les habitants à abandonner ce village, dont la position était avantageuse, et les environs fertiles. Plus loin on trouve Moraille. Deux montagnes très-élevées, qui ont servi de retraite aux habitants de Maca, font distinguer de très-loin cet endroit. On sent jusqu'à ce lieu la brise de la mer, qui rend l'air très-froid lorsque le soleil est couché. Un rondier d'une hauteur considérable sert de point de reconnaissance pour distinguer l'escale de Darmankour, qui appartient à la tribu de Schems ou du Soleil. Avant d'arriver à cette escale, que les marchands fréquentent peu, on passe près d'une île qui découvre à mer basse, et où l'on voit souvent des crocodiles.

On mouilla le 3 juin devant l'escale du Coq. Les

Maures et leurs troupeaux boivent sans répugnance de l'eau du fleuve, quoiqu'elle soit encore salée à cette hauteur. Le vaisseau sur lequel M. Mollien s'était embarqué resta à cet endroit pour faire la traite de la gomme, et notre voyageur profita d'une barque qu'on expédiait à Podor pour continuer son excursion. Le premier village qu'on rencontra fut Guiangué, situé sur le bord de la rivière, et dépendant du pays d'Oualo. Les eaux du Sénégal cessent d'être saumâtres à ce village; et tout le canton est bien cultivé, quoiqu'il ne soit qu'à cinq lieues au plus des Trarzas.

Au lever du jour, l'île de Tod, où l'on distinguait quelques cases au milieu des bois touffus qui en couvrent toute la surface, se présenta sur la rive gauche. Cette île, située à quarante-cinq lieues de Saint-Louis, a près de deux mille toises de longueur sur six cents de largeur. Elle est submergée, dans la saison des pluies, par les inondations périodiques du fleuve, dont la hauteur est souvent de vingt-cinq pieds au-dessus du niveau ordinaire de ses eaux. On voit peu de culture sur cette île, qui appartient en commun au brac et au chef des Trarzas.

On fut retenu par des calmes pendant la journée du 4, et ce ne fut qu'à deux heures après midi qu'on atteignit Daganna (1), qui n'est éloigné que de quatre lieues de l'île de Tod. Les débordements du fleuve

(1) Ici la carte de d'Anville, comparée avec le voyage de Mollien et la carte de Durand, planche 2, paraît défectueuse. L'espace y est trop resserré, parce que ce grand géographe paraît avoir confondu Dongane, qu'il nomme Dangane, avec Danganna, qui sont deux lieux très-différents. La carte de l'ouvrage du père Labat, t. II, p. 174, plaçait mieux Dangane, et aurait dû faire éviter cette erreur à d'Anville.

répandent la fertilité sur les deux rives, et le mil y produit deux récoltes par an. Le Sénégal devant Dagaïna est large, et d'une navigation difficile, à cause de l'agitation considérable de ses eaux. Le village est à une centaine de pas du bord du fleuve, et sa population, qui se compose de Poules (Foulés) et d'Iolofs, peut s'élever à deux mille ames.

On passa avant le coucher du soleil devant Gaët (1), village situé sur la rive droite du fleuve, à treize lieues environ de l'escale du Coq, et soumis à la dépendance des Poules. Le sol est d'une si grande fertilité depuis cet endroit jusqu'à Podor, qu'on ne voit de tous côtés que des champs couverts de riches moissons de mil. Les matelots descendirent à terre pour en arracher quelques tiges; M. Mollien, qui en mâcha quelques-unes, fut surpris d'en exprimer une liqueur aussi sucrée que celle des cannes à sucre (2). Gaët renferme environ trois mille habitants; ce village est entouré de murailles de terre. Quoique la rivière y soit très-large, les nègres la traversent à la nage avec leurs troupeaux, qu'ils savent diriger dans l'eau avec une grande adresse.

On profita d'un vent favorable pour gagner Bokol (Boukol), où on arriva avant dix heures du soir. On traite beaucoup de mil dans ce village. L'incendie d'une forêt éclaira la marche du bateau pendant une partie de la nuit, et l'on passa à neuf heures du matin par le travers de l'île Lamnanio (3), après avoir doublé

(1) Ce village n'est sur aucune carte.

(2) Adanson fait la même observation.

(3) Lamenaye de d'Anville et de Durand.

la pointe du Cachaux. Les circuits nombreux du fleuve, et les arbres qui couvrent ses bords, empêchent de se servir de voiles dans cet endroit, où l'on éprouve ordinairement des calmes plats. L'île Lamnanio (Lamenaye) est remarquable par les riches plantations de tabac indigène que les nègres y ont formées. Le peu d'élévation de son sol y attire un grand nombre de crocodiles et d'hippopotames. Les nègres prétendent que les aigrettes et les vanneaux se tiennent dans les parages fréquentés par les crocodiles, et que cet indice doit suffire pour engager le voyageur à s'en écarter.

Après de longs retards, il s'éleva enfin une brise qui permit de déployer les voiles. On passa peu de temps après devant le marigot de Diu (1), qui forme l'île au Morfil, et on mouilla, à deux heures du soir, dans la baie où est située l'escale des Braknas. Dix-sept autres bâtiments s'y trouvaient alors. Le mouvement continuel des caravanes et des bateaux anime sans cesse cette escale, qui est le rendez-vous des marchands des contrées les plus éloignées.

Le lendemain matin, M. Mollien s'embarqua dans un canot pour gagner la rive occupée par les Poules, et de là se rendre à pied à Podor. Dès qu'il y fut arrivé, notre voyageur renvoya le canot, et garda avec lui deux nègres armés de fusils. Ils traversèrent d'abord des plantations de gros mil disposées avec symétrie, jusqu'à un ravin qui devient un marigot considérable dans la saison des pluies. Plus loin, M. Mollien aperçut dans un petit bois une troupe

(1) Les autres voyageurs et les cartes nomment ce bras sud du fleuve rivière à Morfil.

d'outardes. Cet oiseau, dont la chair est recherchée, est très-difficile à atteindre.

On n'avait fait qu'une lieue environ lorsqu'on distingua le château de Podor; et l'on arriva près de cette forteresse après avoir traversé une plaine stérile d'une grande étendue. Les Européens ont laissé dans ces ruines quelques canons qui sont dispersés dans divers endroits, et dont les nègres n'ont pas su faire usage. Les habitants de Dacar et de la Gambie, quand ils en trouvent après le naufrage d'un bâtiment, ne s'en servent que pour orner leurs temples.

Les dispositions des nègres de Podor parurent suspectes à M. Mollien, et il crut devoir abréger son séjour dans ce village, quoiqu'il n'eût point à se plaindre de son hôte, qui lui fit servir un couscous mêlé d'intestins de bœuf, et lui donna trois beaux melons, dont les semences avaient été apportées d'Europe par un des anciens résidents de ce comptoir.

Podor est placé à soixante-cinq lieues de Saint-Louis. Ses environs sont fertiles et bien cultivés. La rive sur laquelle ce village est bâti est d'un abord difficile et d'une hauteur considérable, tandis que la rive opposée, qui est habitée par les Maures, est très-basse et presque toujours inondée. Les habitants de Podor, qui sont presque tous originaires de l'île Saint-Louis, ne sont pas dépourvus d'industrie, et la distribution intérieure de leurs cases prouve qu'ils ont fait quelques progrès dans l'art de les construire.

M. Mollien quitta ce village à midi et se dirigea, dans la compagnie d'un Maure et d'un Poule, vers l'escale des Braknas, où il arriva après deux heures de marche.

Le lendemain de son retour, il alla visiter plusieurs des capitaines marchands qui étaient dans le port. Il trouva chez l'un d'eux l'amtoro, c'est le titre que portait autrefois le roi de tout le pays de Foute. Le costume de ce prince n'était pas sans élégance : il portait une culotte et une tunique de toile bleue, que serrait autour de ses reins une ceinture en laine écarlate. Ses doigts étaient chargés d'anneaux d'argent, et des éperons du même métal ornaient ses pieds revêtus de sandales. Il avait sur la tête un turban blanc enrichi d'une couronne de gris-gris en maroquin rouge. Les Maures, les nègres et les Poules oisifs inondaient le pont de la goelette sur laquelle se trouvait notre voyageur. Parmi les premiers, il distingua un vieillard aveugle, conduit par un enfant d'une physionomie intéressante. Au moyen d'un interprète complaisant, une conversation s'engagea. Le vieillard racontait les principaux faits de l'histoire des Maures, et nommait les gouverneurs qui avaient commandé au Sénégal depuis Louis XIV, dont le nom ne lui était même pas inconnu. Cette foule de visiteurs commençait à contrarier le Créole, propriétaire du bâtiment, lorsqu'un de ses chasseurs vint fort à propos le délivrer de leurs importunités. En effet, on hissa à bord un sanglier pesant cent quatre-vingt-dix-huit livres, qu'il venait de tuer dans le voisinage de l'escale. A cette vue les Maures se précipitèrent en foule dans les canots, pour s'éloigner d'un bâtiment devenu inhabitable par la présence d'un animal immonde. Leur frayeur superstitieuse était si grande, que plusieurs d'entre eux se jetèrent dans l'eau, préférant mouiller leurs vêtements que les

souiller par le contact du sanglier ou du chasseur, non moins impur que la victime de son adresse.

M. Mollien quitta le lendemain l'escale des Braknas, où il avait passé trois jours. Il arriva dans la soirée du même jour à Gaët. Les bancs de sable contrarièrent sa traversée jusqu'à l'escale de Trarzas, où l'on renouvela les provisions; et une navigation sans intérêt le conduisit enfin à l'île Saint-Louis, qu'il atteignit à huit heures du soir, après avoir employé quatorze jours à son voyage de Podor. M. Mollien eut occasion, pendant ce voyage, de faire des observations sur les Maures, que nous rapporterons presque dans les mêmes termes que ceux dont il s'est servi.

Pour vivre sous le ciel brûlant de l'Afrique, il faut avoir la force et le tempérament des Maures. Leur taille est moyenne, et leur agilité est sans égale. Leurs traits sont beaux et réguliers, mais la perfidie est peinte dans leurs regards. Leurs cheveux frisent naturellement. Ils sont habiles nageurs, et la maigreur de leur corps fait qu'ils supportent facilement la fatigue des voyages.

A dix ans, les Maures vont à la guerre, et, dès cet âge, ils savent manier un cheval et se servir d'un fusil. Les fils des princes se font surtout remarquer par leur audace. L'un d'eux, nommé Alicoury, à peine âgé de neuf ans, ne craignait pas d'aller seul enlever un mouton au milieu des bergers maures qui gardaient le troupeau. Ce jeune prince était ordinairement nu; M. Mollien le vit un jour, vêtu d'une tunique blanche: Où vas-tu? lui demanda-t-on. Je vais, répondit-il, dans mon camp; mes tributaires veulent en venir aux

mains, et ma présence les fera rentrer dans le devoir.

Le caprice fait choisir une épouse; le caprice la fait répudier. Fiancées à six ans, les Mauresses sont mères à douze : elles ne sont jolies qu'à cet âge; dès qu'elles ont atteint vingt ans, elles peuvent passer pour surannées (1).

Les marabouts maures ont seuls le privilège de recueillir la gomme. Ces prêtres trouvent dans ce droit exclusif une compensation à l'interdiction des armes qui leur est imposée par leur religion, et qui les met dans l'impossibilité de participer aux pillages des autres Maures. Leur scrupule sur ce point est tel, qu'ils ne se serviraient même pas d'un couteau dont la forme approcherait tant soit peu de celle d'un poignard.

Une escale est une réunion de tentes que les Maures dressent ordinairement dans un endroit où le fleuve forme un coude. Partout où ils fixent leur séjour, ils détruisent toute trace de végétation, et la stérilité règne aux environs de leurs camps. Cependant un mouvement continuel anime ces assemblées; les mugissements des troupeaux se font entendre au loin, et de longues files de chameaux et de bœufs porteurs traversent en tout sens ce vaste marché. De jeunes filles qu'on nomme pourognes, issues des négresses et des Maures, portent à bord des bâtiments des calebasses pleines de lait, les offrent aux riches marchands, sans en exiger le paiement, pour en obtenir un prix plus considérable, et leur accordent souvent des faveurs plus précieuses. A midi, les prêtres font entendre le nom d'Allah, et frappent la terre de leur front; on se

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 67.

prosterne à leur voix devant l'astre du jour, en adressant des prières à l'Éternel.

Le roi des Trarzas habite un camp situé dans l'intérieur du Désert. Il vient quelquefois aux escales recevoir les présents ordinaires. Il se fait alors accompagner de quelques princes sans armes; car dans les escales personne n'en porte. Ce roi est âgé d'environ soixante-cinq ans ; sa figure et sa barbe blanche inspirent le respect; il est vêtu d'une longue pièce d'étoffe blanche qui enveloppe son corps, et laisse voir ses bras et ses jambes. La blancheur de ses vêtements est la seule marque qui le distingue de ses sujets; on le voit quelquefois fumer dans la même pipe que ceux qui l'entourent.

Deux tribus de Maures se font remarquer par leur férocité. La première, qui porte le nom d'Ouladahmed, est composée des restes d'une tribu de Bédouins qui, après avoir été presque totalement exterminée et chassée des bords du Nil, s'est réfugiée sur ceux du Sénégal, où ses crimes l'ont rendue odieuse. Le roi des Braknas jura la perte de ces redoutables ennemis, et remplit fidèlement son serment. Réduits à un petit nombre, les Ouladahmed ont encore conservé leur caractère cruel. Leur regard farouche et inquiet, leur barbe rare, mais dure et hérissée, et leurs cris sinistres, leur donnent un aspect redoutable, qui dans le combat glace d'effroi leurs ennemis. Les Maures qui forment la seconde tribu se nomment Ouladamins; ils errent dans les environs de Portendic, et passent parmi les nègres pour anthropophages.

Les guerres des Maures sont ordinairement sanglantes. Celle qui s'engagea entre Achmet Moctar, roi des Trarzas, et Sidy Aly son neveu, ne fut pas moins remarquable par le courage des princes rivaux, que par les cruels excès qui la terminèrent.

Achmet Moctar, nommé tuteur de son neveu Sidy Aly, s'était attiré l'affection des Maures par son courage, par sa manière d'administrer, et surtout par ses présents. Achmet crut l'occasion favorable pour s'emparer de l'autorité, et, après s'être fait marabout, il fut proclamé roi de la tribu, à l'exclusion de son pupille. Sidy Aly médita pendant trente ans sa vengeance, et résolut enfin de la mettre à exécution. Il remonta au-delà de Galam, se forma bientôt un petit nombre de partisans, et commença les hostilités. Quelques avantages, qu'il ne dut qu'à son courage, inspirèrent la confiance, et firent monter son armée à trois cents princes ou guerriers. Il se retira avec cette poignée d'hommes sur les bords de la mer, pour se mettre en mesure de résister aux efforts de son rival. Celui-ci le serra de près; mais Sidy Aly, posté dans un endroit avantageux, fit à sa troupe un rempart de ses chameaux. Les Maures, qui ne livrent que rarement des batailles rangées, et qui se présentent un à un pour combattre, ne purent jamais enfoncer ces remparts d'un nouveau genre, et l'on résolut d'en former le blocus. Quatre princes du camp d'Achmet, irrités de la résistance opiniâtre de Sidy Aly, s'offrirent pour aller enlever ce dernier au milieu des siens. Favorisés par l'obscurité de la nuit, ils s'introduisent dans les tentes ennemies, renversant tout

ce qui s'oppose à leur passage, tranchent la tête à six des principaux guerriers de Sidy, et rentrent dans le camp de leur roi chargés de ces sanglants trophées.

Cependant Achmet, dont l'armée était composée de quatre cents princes et de huit cents tributaires, crut devoir demander du secours au roi des Braknas. Celui-ci lui envoya deux mille fantassins. C'en était fait de Sidy Aly et de sa troupe, s'il n'eût pas pris, en habile général, la résolution de prévenir la jonction des deux armées. Il marcha contre les Braknas, et remporta une victoire facile sur des troupes auxiliaires qu'aucun intérêt personnel n'excitait au combat. Sans perdre à les poursuivre un temps que sa position rendait précieux, il dirige son armée victorieuse sur le camp d'Achmet : le combat fut longtemps douteux; Aly fit des prodiges de courage, mais la supériorité du nombre fit enfin pencher la victoire du côté de l'usurpateur, et le malheureux Aly ne trouva bientôt plus de salut que dans la fuite.

Un massacre affreux suivit cette victoire. Le camp du prince vaincu fut pillé. Achmet pénétra au milieu du carnage jusqu'à la tente de Sidy. Le premier objet qui s'offrit à sa vue fut la femme de son neveu mutilée par les vainqueurs. On lui avait arraché les dents, et son corps nu avait été exposé à la brutalité des soldats. Achmet, frappé de ce spectacle hideux, détache son manteau pour en couvrir cette malheureuse princesse, et lui dit : « Tu vois que Dieu lui-même a puni la rébellion de ton mari en lui arrachant une victoire qu'il avait presque remportée; viens dans

ma tente, et oublie pour toujours un époux si criminel. »

Cette femme, loin de se laisser abattre par le malheur, lui répondit. » Non ! mon mari n'est pas encore vaincu : tremble toi-même, traître; dans quelques lunes il portera de nouveau au milieu de ton camp la terreur et la mort, et fera valoir des droits que tu as méconnus (1). »

## CHAPITRE XXVI.

Second voyage de M. Mollien en Sénégambie, en 1818.

M. Mollien, dont la passion pour les voyages ne s'était point affaiblie par les fatigues de son naufrage sur les côtes de l'Afrique, revint en France au mois d'août 1817, pour solliciter la permission de faire un voyage dans l'intérieur de la Sénégambie. Ses démarches ayant été inutiles, il retourna au Sénégal, dans l'espérance de trouver le nouveau gouverneur, M. de Fleurieu, qui avait reçu de nouvelles instructions, plus favorable à ses desseins. Cet administrateur, qui n'avait cessé de montrer une grande ardeur pour de semblables entreprises, approuva le projet que M. Mollien lui présenta en janvier 1818, et l'autorisa à faire les préparatifs nécessaires, et à prendre dans les magasins du roi tous les objets utiles à son expédition.

(1) M. Mollien, t. 1, p. 78.

Le but et le plan de la mission de M. Mollien étaient de découvrir les sources du Sénégal, de la Gambie et du Niger; de s'assurer s'il existe en effet un canal de communication entre les deux premières rivières, ou du moins de déterminer la distance qui les sépare; de connaître l'espace qui se trouve entre le Sénégal et la source du Niger, c'est-à-dire du Joliba ou grand fleuve qu'avait découvert Mungo-Park, et de tâcher de le franchir. A son arrivée sur ce fleuve, M. Mollien devait prendre des informations sur la possibilité de descendre jusqu'à son embouchure, entreprendre cette navigation s'il en trouvait les moyens, et se borner à le remonter si l'exécution du premier projet présentait de trop grands obstacles. Pour parvenir à sa destination, il était prudent qu'il évitât le royaume de Foute (1); d'ailleurs, le caractère de marchand qu'il adoptait, et l'habileté du marabout qui l'accompagnait, devaient aplanir pour lui les obstacles qu'opposent ordinairement aux voyageurs l'avidité et les craintes des naturels. Si les circonstances lui permettaient d'aller jusqu'au royaume de Bambouk, il devait s'assurer de la richesse et de l'étendue des mines d'or; observer avec soin la direction et la composition des montagnes, et s'il s'y trouve des traces de matières volcaniques. Il pouvait, suivant l'état de sa santé, s'avancer plus avant, ou effectuer son retour par Ga-

(1) M. Fleuriau désignait sans doute par ce mot le Fouta-Toro; mais M. Mollien ne l'évita pas, et le traversa, au contraire, tout entier. S'il eût pu se conformer à cette partie de ses instructions, il eût eu moins de déserts à traverser; il eût pu suivre les rives de la Gambie, et répandre plus de lumières sur le cours de ce fleuve.

lam, où des marchandises seraient à sa disposition dès le mois d'octobre de la même année. Un journal exact devait faire connaître la situation des principaux lieux qu'il visiterait, les marches qu'il ferait et la direction qu'il suivrait, en ayant égard aux variations probables de l'aiguille aimantée, et enfin l'indication des lieux où il trouverait de la terre végétale, leur distance des rivières, et leur profondeur.

Son voyage étant ainsi tracé, M. Mollien s'occupa à en préparer l'exécution, qui devait être très-secrète. Sous le prétexte d'une partie de chasse, il alla avec un de ses amis à Gandiolle, village situé à quatre lieues au sud-est de Saint-Louis. Le but de cette course était d'acheter un cheval. Le séjour du damel dans ce village l'avait réduit à l'état le plus déplorable; la plupart des cases étaient ou abandonnées ou détruites. M. Mollien fit prévenir le prince nègre que deux blancs étaient à sa porte, et demandaient à le voir. Ayant attendu sa réponse pendant une demi-heure, il fit dire au prince qui remplissait les fonctions d'introducteur, qu'un blanc n'attendait jamais; et il partit. Nos deux voyageurs s'étaient à peine éloignés de quelques pas lorsque le damel les fit appeler. Après avoir traversé un grand nombre de cases, ils entrèrent enfin dans celle qu'habitait le roi, et ils furent conduits en sa présence.

Le damel était un homme de vingt-six ans, assez gros; sa voix était douce, mais son regard avait quelque chose de rude et de farouche. Ses doigts étaient chargés de bagues d'argent; son costume ressemblait à celui des autres nègres; un bonnet de

coton bleu couvrait sa tête, et il était assis, les jambes croisées, sur une natte. Le Maure qui était placé auprès de lui avait une figure très-fine et très-spirituelle. Il n'est pas de pays habité par les nègres où la supériorité des Maures ne se fasse sentir; partout ils jouissent auprès des princes d'un crédit dû à leur esprit, et à l'adresse avec laquelle ils flattent ces indolents monarques (1).

Le damel reçut avec bonté les présents, et les compliments que lui firent les deux voyageurs; et il les congédia. Cette entrevue leur attira le respect de tous les nègres, dont ils n'eurent plus dès ce moment à redouter les insultes. M. Mollien parvint sans peine à se procurer un cheval pour la valeur de trois cents francs; et on retourna à l'île Saint-Louis.

Le bagage de M. Mollien se composait d'une petite quantité de marchandises, évaluée à douze cents francs; d'une couverture de laine, de deux outres en cuir pour transporter de l'eau, d'une poire à poudre et d'un porte-manteau. Il se munit en outre de deux poignards et de trois boussoles de poche, seuls instruments qu'il put alors trouver à Saint-Louis. Un âne portait ce léger bagage, qui lui suffisait sans exciter l'avidité des nègres.

On lui avait donné pour interprète et compagnon de voyage, un marabout nommé Diai-Boukari, originaire du pays de Foute, à qui on alloua cent quatre-vingts francs par mois. Ce nègre, âgé de trente-six ans, parlait l'arabe, le poule ou le foulah et l'iolof. Il pria M. Mollien d'emmener avec lui son fils, âgé

(1) M. Mollien, t. 1, p. 88.

de quinze ans, et un jeune esclave nommé Messember; on les renvoya depuis tous deux à Saint-Louis.

Sur l'avis de Diai Boukari, qui déclara que le 28 janvier était un jour heureux, on quitta la colonie avant le coucher du soleil. M. Mollien avait envoyé, vers deux heures de l'après-midi, son cheval, son âne et son bagage sur le continent. Avant de s'embarquer, son marabout traça sur le sable plusieurs caractères arabes, pour savoir s'il reverrait un jour sa femme et sa mère: la réponse du destin étant favorable, il ramassa et mit dans un petit sac une poignée de sable, persuadé qu'à la conservation de ce précieux sachet était attachée celle de sa vie (1).

Nos voyageurs n'arrivèrent qu'à dix heures à Diedde, village du pays de Cayor, situé sur le marigot qui passe entre l'île de Sor et l'île Babagué. On renvoya les canots; on chargea les montures, et M. Mollien fit ses adieux à M. Mille, le seul ami qui l'eût suivi. On prit la route de Léibar, et on eut bientôt dépassé Toubé, où l'on fut obligé de revenir à cause de l'obscurité de la nuit. Le costume maure que notre voyageur avait endossé à son départ, lui fit refuser l'hospitalité; et il fallut coucher dehors. Le froid était si vif qu'il lui fut impossible de goûter le moindre repos.

Dès que le jour parut, on prit la route de Gué; le terrain que l'on parcourait n'offrait qu'un sable rougeâtre dépourvu de toute espèce de culture. On arriva à midi à Kelkom, que le damel venait de piller, et

(1) M. Mollien, t. 1, p. 99.

où on ne voyait plus que quelques nègres estropiés. Les malheureux habitants de ce village s'occupaient avant cet événement à cultiver l'indigo, et à teindre en bleu des toiles de coton.

Bidienne, que l'on traversa ensuite, s'attendait à chaque instant à subir le même sort; et M. Mollien ne crut pas devoir s'y arrêter, malgré les instances de ses gens. La terreur qu'inspirait le damel avait fait déserter, par la plupart de ses habitants, le village de Niakra, où on arriva au coucher du soleil (1). La haine que les nègres portent aux Maures leur faisait regarder en horreur M. Mollien, qui en avait adopté le costume. Cette considération, jointe aux souffrances qu'il avait éprouvées sous des vêtements qui laissaient une partie de son corps exposée aux ardeurs du soleil et aux piqûres des moustiques, l'engagèrent à envoyer chercher à Saint-Louis ses habits européens. L'esclave de Boukari fut chargé de cette commission.

Le chef de Niakra, nommé Fali-Loum, fit entrer les voyageurs dans sa case. A l'heure du repas, sa fille vint elle-même leur présenter de l'eau pour se laver; et elle l'offrit à genoux à M. Mollien. Cette marque de respect lui fit bien augurer du succès de son voyage.

M. Mollien attendit plusieurs jours le retour de son envoyé dans ce village, où il eut le temps d'observer les habitudes des nègres. La vie régulière de

(1) Les villages mentionnés jusqu'à Niakra ne sont point sur la carte de M. Mollien. On trouve sur la carte de d'Anville (1751) Ghene (peut-être le Gué de M. Mollien), et Lebart, qui est le Léibar de sa relation; mais Toubè, Kelkom et Bidienne ne se trouvent sur aucune carte publiée jusqu'à ce jour.

son hôte excita surtout sa surprise. Fali-Loum, rigide observateur des préceptes du Coran, se levait aux premiers rayons du soleil pour adresser ses prières à l'Être suprême. Le reste du jour était consacré à consoler les gens de son village qui s'étaient retirés dans un lieu assez éloigné, et qui ne manquaient pas de venir chaque jour lui présenter leurs respects. La conversation roulait ordinairement sur les cruautés du damel. On avait vu des hommes tapis dans l'herbe, qui attendaient l'occasion d'enlever les femmes et les enfants qui allaient à la fontaine; mais on n'avait pas osé se défaire de ces cruels ravisseurs, tant la vengeance du damel inspirait de crainte. Fali-Loum les encourageait et leur recommandait de faire bonne contenance, et de conserver leur poudre pour défendre leur vie. Quand tous les visiteurs s'étaient retirés, ce bon chef, assis sous un grand tamarin, montrait à écrire à ses fils, et leur reprochait leur paresse. En effet, dès que leur père avait le dos tourné, ils laissaient de côté la planchette sur laquelle ils écrivaient, et ils couraient dans les champs pour prendre des pintades, qu'ils vendaient à notre voyageur. Au milieu du jour Fali-Loum partageait avec ses hôtes son frugal repas. Sa femme et ses enfants se retiraient alors; car il ne leur est permis de manger qu'après leur père. Le repas fini, il montait à cheval, et allait se concerter avec les chefs voisins sur les moyens de résister à leur ennemi commun. Ses enfants soignaient son cheval, faisaient rentrer ses chèvres dans leur parc, et allaient couper dans les champs les herbes nécessaires à ses bestiaux. M. Mol-

lien accompagnait quelquefois à la fontaine la femme de Fali-Loum, pour la défendre contre les bêtes féroces et les envoyés du damel: un profond sommeil s'emparait, après le repas du soir, de ces bons nègres, que leur croyance à la fatalité affranchissait de toute inquiétude pour l'avenir.

Le 4, on vint de tous côtés annoncer que les ravages du damel n'avaient plus de bornes, et que ses farouches émissaires n'épargnaient personne. Ces nouvelles firent craindre à M. Mollien que Messember ne fût tombé entre leurs mains; et il partit pour aller à sa recherche. On le trouva dans une case de nègres; et les excuses qu'il allégua pour justifier la lenteur de son retour le rendirent suspect à notre voyageur. On reprit sur-le-champ la route de Niakra. Il n'était que trois heures du matin, et cependant les écoles étaient déjà ouvertes; les enfants, assemblés autour d'un grand feu, répétaient tout haut leurs leçons. A cette heure tout est en mouvement dans les villages d'Afrique; le jour est le temps du repos.

Dès que notre voyageur eut repris ses habits d'Européen, il devint le sujet de l'admiration de son hôte et de son marabout. Ce dernier assurait que le prix d'un chameau ne paierait pas sa garde-robe; cependant elle ne consistait qu'en quatre paires de souliers, deux pantalons, deux vestes de toile, deux mouchoirs et un chapeau.

A son départ, Fali-Loum demanda pour toute récompense à M. Mollien la promesse de s'arrêter chez lui à son retour. Il voulut cependant bien accepter six balles et six pierres à fusil pour défendre ses com-

patriotes, et, de plus, quatre têtes de tabac pour lui, et un grain de corail pour sa femme.

Nos voyageurs se dirigèrent vers le sud, et, après une heure de marche, ils arrivèrent à Moslache, grand village habité par des Poules et par des nègres. On passa la nuit chez la tante de Boukari, femme poule qui reçut les voyageurs avec un zèle digne des plus grands éloges. Le lendemain on continua la route dans la même direction jusqu'à Teiba, où l'on s'arrêta à cause de la grande chaleur. Les fruits acides du tamarin sous lequel on s'était placé servirent de rafraîchissement, et du lait aigre, mêlé avec du couscous, composa le déjeuner. On fut bientôt rejoint par une caravane de Maures qui fit halte dans le même endroit.

Notre voyageur mesurait constamment la profondeur des puits qui se trouvent près des villages, parce qu'elle servait à lui faire connaître le mouvement du terrain dans le pays de plaine qu'il parcourait. On avait retiré de la terre, en creusant celui de Teiba, qui avait douze brasses de profondeur, un tas de pierres ferrugineuses, singularité remarquable dans un pays où l'on ne rencontre aucune pierre à la surface du sol (1).

Vers quatre heures après midi, on entra dans un village qui appartenait à Moctar-Loo. La physionomie de ce nègre était spirituelle et franche. M. Mollien a généralement remarqué que les chefs des villages ont des traits plus distingués et moins rudes que ceux des

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. I, p. 120.

autres nègres. Leur supériorité en tout sur ces derniers est réelle, et leur hospitalité pour les étrangers est sans bornes.

Le soleil était couché lorsqu'on arriva à Niamrei. Ce village, peuplé de Poules, dont la richesse consiste en troupeaux, peut contenir trois mille ames. Sur la place publique on remarque un grand carré entouré de nattes de paille; c'est le lieu où les habitants se rassemblent pour faire leur prière. Les puits de Niamrei avaient trente brasses de profondeur et vingt pieds de circonférence. Quels efforts ne faut-il pas aux nègres, presque entièrement dépourvus d'instruments, pour creuser des trous aussi profonds! Voici à peu près les moyens qu'ils emploient pour y parvenir. Ils soutiennent, avec des solives emboîtées les unes dans les autres par leurs extrémités, le sable fin qui compose le sol jusqu'à la profondeur de six pieds. Ils descendent ensuite, à l'aide d'échelles d'écorce d'arbre, jusqu'à la terre glaiseuse, qui est enlevée avec des pelles de bois en forme de demi-cylindre, et portée dans des seaux de cuir au bord de l'ouverture. Une bêche courte et évasée leur sert à attaquer la couche pierreuse, dont la dureté leur oppose un obstacle que la patience seule peut vaincre. Chaque puits devient la propriété de celui qui l'a creusé, et les nègres qui n'en possèdent pas paient un droit pour puiser à celui du propriétaire voisin.

En arrivant à Niamrei, on alla saluer le chef du village. Faute de remplir ce devoir, on ne peut plus réclamer sa protection lorsqu'on est insulté.

Le 6, on traversa Thenine, où l'on eut de grandes

difficultés à se procurer de l'eau. La couleur et les traits allongés de la figure de M. Mollien furent le sujet des plaisanteries des nègres (1).

On n'arriva que dans la nuit à Coqué. Le chemin qu'on avait parcouru était bordé de gommiers, dont les fleurs jaunes, disposées en boule, répandaient un parfum délicieux. On voyait aussi beaucoup de rates (combretum), arbre dont l'écorce sert à teindre en jaune. Ce fut dans cet endroit que M. Mollien rencontra pour la première fois des baobabs (2). Il en mesura un dont le corps, de quarante pieds de circonférence, entièrement dépouillé de feuillage, ressemblait à une immense tour en bois.

Placé près de la frontière des Iolofs, le village de Coqué sert de passage aux caravanes des Maures qui vont chercher la gomme dans ce pays; et un grand nombre d'hommes de cette nation sont établis à Coqué. Les rues sont encombrées par leurs chameaux et leurs bœufs porteurs. La population de ce village s'élève à environ cinq mille ames. Notre voyageur ne parvint qu'avec peine jusqu'à l'habitation du chef, qui le fit conduire dans une case éloignée qui lui appartenait.

Le lendemain, Diai Boukari vint le réveiller pour aller visiter le chef du village. Une foule de curieux inondait les rues. Des cris différents se faisaient entendre de tous côtés. Vive le blanc! à bas le Nazaréen! étaient ceux qu'on répétait le plus fréquem-

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, p. 125.

(2) Comment n'en avait-il pas vu près du cap Vert, où ils sont si communs?

ment. La figure et la forme allongée du nez du voyageur (1) excitaient surtout les sarcasmes de cette foule bruyante. C'était en vain que M. Mollien voulait s'échapper de ce tumulte, dont la haine que les Maures ont vouée aux chrétiens augmentait pour lui les dangers. Ne voyant plus enfin d'autre moyen de s'ouvrir un passage, il pressa les flancs de son cheval, et parvint à se dégager. Plusieurs serviteurs du chef le conduisirent en sa présence; mais la foule viola l'asile qu'il venait de trouver. Le maître se retira dans une autre case, et M. Mollien ne put échapper aux nouvelles huées dont les nègres le couvraient, qu'en s'abandonnant à la vitesse de son cheval, qui le ramena dans sa case. Un envoyé du maître du village vint bientôt l'avertir qu'il commettrait une imprudence et qu'il s'exposerait à de grands dangers en sortant. Outre ces bons avis, ce chef lui envoyait un plat de couscous mêlé de beurre et de tamarin. Pour compenser tous les désagréments de cette journée, M. Mollien eut le bonheur de traiter de l'achat d'un âne. Il le paya quarante-deux grains de petit corail, ce qui revenait à une valeur de cinq francs.

La nuit qui suivit ce jour de fatigue fut troublée par les rugissements de deux lions. De tous côtés on fermait les cases, et une terreur générale régnait dans le village. Les animaux domestiques faisaient entendre des cris lugubres, que la peur interrompait quelquefois brusquement. La fuite de ces deux bêtes féroces

(1) Notre voyageur a cependant le nez bien fait, et non d'une longueur disproportionnée; mais pour des nègres à nez aplati il devait paraître tel.

dissipa bientôt toutes les craintes, et les nègres se rassemblèrent pour raconter leurs traits de courage dans de semblables circonstances.

Le 8, on acheta les provisions qui étaient nécessaires pour traverser les forêts qui séparent le royaume de Cayor du pays du bourb-iolof. A quatre heures, on se mit en route en se dirigeant vers l'est quart sud-est. Après une marche pénible dans les bois et dans des plaines desséchées, on aperçut enfin les feux de Bahëne, petit village du royaume du bourb-iolof, où nos voyageurs furent reçus avec bonté.

Le pays de Cayor qu'on vient de quitter produit du mil, du coton et de l'indigo. Le gros bétail et les moutons s'y trouvent en abondance. Chaque chef de village possède ordinairement un cheval. C'est de la partie septentrionale de l'Afrique que les nègres ont tiré le cheval, le chameau, l'âne et le chien; les Européens leur ont apporté le cochon, le canard et la poule (1).

L'âne de Cayor est très-fort et très-sobre. Celui dont se servait M. Mollien était de ce pays. Cet animal passait plusieurs jours sans boire et sans manger, et n'en ralentissait pas sa marche. Un trou très-large s'était formé entre ses deux épaules, et, malgré les douleurs que devait lui causer cette plaie, il semblait n'avoir rien perdu de sa vigueur. Les fatigues lui avaient fait oublier son naturel rétif, et, au passage

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 149. Cette assertion n'est rien moins que prouvée, puisqu'on a trouvé des poules et des cochons dans les îles du grand Océan qu'aucun Européen n'avait visitées.

des nombreux affluents du Rio-Grande, il ne montrait plus de frayeur. Les nègres font grand cas des petits ânes noirs : les rouges, selon notre voyageur, et le sien était de cette couleur, ne le cèdent guère aux autres en force et en agilité.

On distingue encore, parmi les animaux qui peuplent cette contrée, des lions, des éléphants, quelques panthères, des onces, des hyènes, et plusieurs espèces de serpents. Les oiseaux y sont remarquables par leurs couleurs brillantes et leur grosseur: parmi ces derniers, les pélicans, les cigognes à bourse, communément appelées marabouts, et les autruches, tiennent le premier rang.

Le 10 février, après avoir satisfait aux nombreuses questions de son hôte de Bahëne, et lui avoir dit qu'il allait traiter de l'or dans l'Oulli (1), M. Mollien prit la route de Tiankra. Le village où il s'arrêta pour passer la nuit était habité par des Poules. Notre voyageur était un objet de terreur pour ces nègres, qui voyaient un blanc pour la première fois. Cependant, ajoute M. Mollien, j'ai rencontré souvent parmi les Poules des hommes aussi blancs que des Européens du midi: dans ce village, on m'en présenta un comme appartenant à ma race (2); en effet, ses traits et sa couleur étaient presque semblables aux nôtres. M. Mollien l'examina avec soin, et se convainquit qu'il n'était pas albinos. Le 11, une foule de femmes qui trempèrent

(1) Woolli, ou Wouli des autres voyageurs.

(2) M. Mollien est brun; il a la couleur de la peau foncée, comme les personnes d'un tempérament bilieux; et, lors de son retour d'Afrique, il était même un peu olivâtre.

tour à tour le mors du cheval de notre voyageur dans de l'eau pour la faire boire à leurs enfants, croyant par-là apaiser leur toux, retardèrent pendant long-temps son départ. On se mit enfin en route; et, après avoir traversé plusieurs petits villages, on arriva à Pampi, résidence d'un fils du bourb-iolof. Malgré les craintes qu'on avait inspirées à M. Mollien sur ce prince, il ne put éviter sa rencontre, dont d'ailleurs il n'eut point lieu de se repentir. On se sépara bientôt, on traversa Caignac, et on reçut le soir l'hospitalité à Tioën, chez le chef de ce village, ami de Diai Boukari.

Le froid très-vif qui se faisait sentir depuis plusieurs jours, en arrêtant la transpiration de notre voyageur, lui causa une fièvre dont il trouva le remède dans une infusion de tamarin, médicament dont il a plus d'une fois éprouvé les effets salutaires.

M. Mollien se trouvait dans la plus grande incertitude sur le chemin qu'il devait suivre: il ne voyait de tous côtés que des dangers et des obstacles à surmonter. Cependant il éveilla ses gens avant le lever du soleil, pour éviter les ablutions et les prières qui employaient au moins une heure chaque matin; et il se dirigea vers l'est quart nord-est pour aller demander une escorte au bourb-iolof. Il eut grand soin d'éviter tous les petits villages dans lesquels il n'y avait pas de marabouts, et dont la population était idolâtre. Le mahométisme adoucit beaucoup les mœurs des nègres, et les rend moins dangereux pour les voyageurs. Il était près de six heures lorsqu'on entra dans Pacour pour y passer la nuit. Un seul homme est propriétaire

de tout ce village, qu'il a peuplé de ses esclaves. Leur travail augmente ses richesses et lui fournit les moyens de doubler tous les ans le nombre de ses sujets. L'ordre le plus parfait règne dans ce beau domaine, où la petite caravane reçut l'hospitalité la plus cordiale et la plus obligeante. M. Mollien laissa à ses hôtes des marques de sa générosité, et continua, le 14, sa route dans le nord-est quart nord, à travers une contrée couverte de forêts de gommiers. Des troupeaux de gazelles parcouraient ces solitudes, où l'on trouvait à chaque pas des plumes d'autruche.

Des voyageurs nègres vinrent causer familièrement avec les gens de M. Mollien, qui observe à cette occasion que c'est un usage général, chez les habitants de l'intérieur de l'Afrique, de demander aux étrangers leurs noms, celui de leur famille et le lieu de leur naissance.

On aperçut, en sortant de ces bois, Ouamkrore, capitale des états du bourb-iolof. Ce grand village est situé dans une plaine entièrement découverte. M. Mollien fut présenté au souverain nègre et resta plusieurs jours dans le lieu de sa résidence, où il eut beaucoup à souffrir des importunités des courtisans et des licences du monarque. Ce fut dans ce village que notre voyageur se décida à renvoyer au Sénégal le fils et le jeune esclave de Boukari; il s'était aperçu que l'amour paternel donnait de la timidité à son marabout, et il fut très-content de le voir obtempérer à ses désirs, quoiqu'il le fît avec quelque difficulté.

Après avoir ainsi réduit son cortège, M. Mollien et son marabout prirent congé du bourb-iolof le 17

de février. Un des esclaves de ce prince les accompagna jusqu'à Médina, et fit transmettre au chef de ce village l'ordre de leur fournir un guide pour les conduire dans le pays du Fouta-Toro. On séjourna deux jours à Médina pour attendre une caravane de Iolofs, avec laquelle on devait faire route. Pendant ce séjour, M. Mollien alla visiter les puits qui servent à abreuver les troupeaux de Médina. Après avoir descendu la petite colline sur laquelle est situé le village, il fallut traverser pendant une demi-lieue une forêt de gommiers, et un bois touffu, pour parvenir jusqu'à ces puits, que d'énormes baobabs et de larges tamarins couvraient d'un ombrage impénétrable aux rayons du soleil. M. Mollien trouve la cause de l'éloignement de ces puits dans la rareté des arbres auprès des villages. N'est-ce pas plutôt parce qu'ils sont communs à plusieurs hameaux, et ne sont la propriété d'aucun? Les habitants de Médina sont teinturiers; leur procédé pour teindre en bleu est très-simple; ils mêlent des cendres de paille de mil et de bois avec de l'indigo. Cette composition ne produit pas un beau bleu. Ils savent aussi teindre en vert.

Le marabout Moutoufa, qui devait servir de guide à M. Mollien, ne put pas encore partir le 18 février. Moussa, un des fils du bourb-iolof, l'avait jeté dans la douleur en lui enlevant sa sœur. Notre voyageur reçut la visite du prince ravisseur, qui lui offrit une de ses filles, âgée de onze ans, en mariage, à condition qu'il donnerait au père une barrique d'eau-de-vie pour présent de noces.

Pendant son séjour à Médina, M. Mollien reçut la

visite de plusieurs Poules. Ce peuple mène une vie entièrement sauvage, et est dispersé dans tout le pays des nègres, où il s'occupe à élever des troupeaux. L'étonnement des Poules à la vue d'un homme blanc peut à peine s'exprimer. Ils demandaient à M. Mollien s'il avait une mère, croyant qu'il était sorti du fond de l'Océan; ils avaient coutume de le distinguer des mulâtres, en disant: « C'est un blanc de la mer (1). »

De longs cheveux un peu laineux, des traits qui approchent de ceux des Européens, surtout chez les individus qui sont d'une couleur cuivrée, et des lèvres épaisses, sont les caractères distinctifs de la physionomie des Poules. Leurs femmes, jolies dans la jeunesse, deviennent hideuses lorsqu'elles ont été mères. Les hommes portent une culotte qui descend jusqu'aux genoux, une pagne qui leur couvre les épaules, des boucles d'oreilles et des colliers de verroterie. Ils ornent aussi leurs cheveux de plumes d'autruches, auxquelles ils savent donner la forme d'un casque. Les femmes chargent leur tête, leur cou et leurs bras de colliers de verroterie. Quelques fusils, et plus ordinairement la lance et les flèches, leur servent d'armes. Ils sont tous idolâtres. Le 19 février on se mit enfin en route. Le chemin qui conduit à Kaiai s'élève le long des flancs d'une montagne très-rapide. On voyait dans les vallées des traces profondes des torrents qui descendent des hauteurs, et charrient avec eux un sable d'un rouge de feu.

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 211, ou prem. édit., p. 139.

Il y a une telle antipathie entre les nègres mahométans et les nègres idolâtres, qu'ils ne s'unissent que rarement par des mariages, et qu'ils n'habitent jamais sous le même toit. Avant d'arriver à Kaiai, notre voyageur eut un nouvel exemple de la haine qu'ils se portent. Un Iolof, qui était occupé à travailler la terre avec ses enfants, se présenta à lui tout à coup, et lui dit : « Mon pauvre blanc, si tu vas chez les Bambaras, engage-les à détruire le royaume de l'almamy et toute l'engeance des marabouts (1). »

A son arrivée à Kaiai, tous les nègres quittèrent leur ouvrage pour voir un homme blanc. Lorsque le premier étonnement fut passé, les femmes présentaient leurs enfants à notre voyageur, en lui disant : Il n'est donc pas vrai que vous les achetiez pour les manger? Il arrivait quelquefois qu'on le prenait pour un Maure, et alors on fuyait à son aspect en criant : C'est un Maure, c'est un Maure (2)!

Le chef du village, qui reçut la caravane composée de quinze personnes, la traita avec une rare magnificence. On servit des gamelles remplies de lait doux qui est très-cher en Afrique; et chaque voyageur fut muni à son départ d'une calebasse pleine du même breuvage. Pour récompense de tant de générosité, ce bon nègre reçut en présent deux pierres à fusil de M. Mollien; et ses compagnons nègres se bornèrent à des remerciements. Le chemin qui con-

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 214, ou prem. édit., page 142.

(2) M. Mollien, t. 1, p. 215.

duit à Krokrol, dernier village du bourb-iolof (du roi des Iolofs), du côté du pays de Fouta, passe entre deux collines assez élevées et bien boisées. Le sol est un sable rouge calciné par l'ardeur du soleil. On entra enfin dans Krokrol, après avoir péniblement parcouru la montagne sur le sommet de laquelle il est situé.

Le royaume du bourb-iolof est borné à l'est par le Fouta-Toro, au sud par le Oulli, à l'ouest par les états du bourb-salum et du damel, et au nord par ceux du brac. Depuis les bords de la mer, le terrain s'élève insensiblement en allant à l'est jusqu'aux frontières du Fouta-Toro. Aucune pierre ne paraît dans toute cette étendue sur la surface du sol, qui se compose d'un sable extrêmement fin; mais à la profondeur de trente à quarante brasses, on trouve une couche de pierres ferrugineuses placées sur des bancs de pierres calcaires. Le terrain cesse de monter à l'entrée des solitudes qui séparent le pays du bourb-iolof du Fouta-Toro. Ainsi cette dernière contrée forme le premier plateau de cette partie de l'Afrique, en allant de l'ouest à l'est (1).

Le 20 février on fit tous les préparatifs pour le départ; il était nuit quand on entra dans le mandingue (ou forêt) qui sépare le Fouta-Toro du pays du bourb-iolof. On suivait la direction de l'est. La caravane était composée de soixante personnes de tout âge et de tout sexe. Les unes marchaient à pied en chassant devant elles leurs ânes chargés de sel;

(1) M. Mollien, t. 1, p. 218, ou prem. édit., p. 147.

de pagnes et de petit mil qu'elles allaient vendre dans les pays situés plus à l'est; d'autres conduisaient des troupeaux. Les cavaliers, au nombre desquels était M. Mollien, étaient chargés de faire avancer les traîneurs et d'aller à la découverte. Chacun portait sa provision d'eau et de riz sec. On ne se mettait jamais en route avant de demander à Dieu qu'il rendît le voyage heureux. On marchait depuis quelque temps, lorsqu'on entendit tout à coup le rugissement d'un lion. La terreur s'empara de toute la caravane; les femmes se réfugiaient entre les jambes des chevaux, et notre voyageur avoue qu'il fut très-effrayé; car il était loin d'ajouter foi à ce que disent les nègres, qui prétendent que le lion n'attaque pas l'homme dans les bois (1).

La crainte avait donné des forces aux plus faibles, et la caravane faisait beaucoup plus de chemin depuis l'apparition du lion. On s'arrêtait cependant de deux heures en deux heures. On allumait de grands feux; précaution indispensable pendant la nuit, en Afrique, où la rosée est très-abondante, et où il est dangereux d'arrêter la transpiration (2).

Le jour vint découvrir à notre voyageur, pour la première fois, un terrain composé de pierres ferrugineuses. On ne voyait de toutes parts que des sangrès

(1) Cette opinion n'est pas improbable. Le rapport de plusieurs voyageurs tend à prouver que le lion a une réputation de courage beaucoup trop exagérée; et ce que dit ici M. Mollien semble le prouver, puisque le lion dont il parle n'osa pas attaquer la caravane.

(2) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 235, ou prem. édit., page 163.

dépouillés de toute verdure, et d'immenses baobabs qui s'élevaient à une hauteur considérable.

Après une halte pendant laquelle la caravane entière se livra au sommeil, on se remit en marche, et l'on voyagea toute la nuit. A peu de distance de la route étaient construites des huttes qui servent de retraite aux Poules lorsqu'ils mènent, dans la saison des pluies, leurs troupeaux paître dans ces bois. Quelques branchages recouverts de paille composent ces cabanes de trois pieds de largeur sur trois pieds de hauteur. Rien de plus triste que les solitudes stériles que l'on parcourut pendant la nuit.

Le 22, la campagne changea d'aspect; une verdure riante, entretenue par un grand nombre de baobabs, de gommiers et d'ébéniers, s'offrit aux yeux de la caravane. Le cheval de M. Mollien souffrait tellement de la soif que celui-ci résolut de partager avec lui ce qui lui restait d'eau; mais à peine l'animal eut-il bu, que tous les autres chevaux se ruèrent sur notre voyageur, qui fut forcé de renverser son eau à terre pour éviter leurs poursuites.

Les Iolofs marchent avec une célérité surprenante. Ces nègres, qui ne sont point habitués comme les Maures du Désert à une vie de privations, redoutent un long séjour dans des solitudes qui ne produisent aucune sorte de vivres. Ils ne portent avec eux que du couscous sec, substance peu nourrissante, et peu propre à contenter leur grand appétit. Le désir d'arriver à un lieu habité faisait hâter la marche, lorsqu'on aperçut un lièvre et des tourterelles : cet agréable indice de l'approche des villages fut con-

firmé par l'impatience des chevaux, qui depuis longtemps, malgré leurs fatigues et les efforts des cavaliers pour les retenir, prenaient toujours le galop.

On arriva à sept heures du soir à Bala, premier village du pays de Fouta. Une foule immense entoura aussitôt le voyageur blanc; et un des curieux lui enleva son poignard sans qu'il s'en aperçût. Ce ne fut qu'après être sorti de Bala qu'il ne le trouva plus à sa ceinture. Les nègres qui l'accompagnaient l'engagèrent tant à retourner au village pour le réclamer, qu'il y consentit. On instruisit le maître de Bala du vol qui avait été fait, et les voyageurs virent bientôt le fils du chef venir lui-même leur rapporter le poignard, en les priant de croire que les habitants de Bala étaient innocents du délit dont ils se plaignaient, et en les assurant que le coupable serait châtié.

Lorsque les chevaux se furent désaltérés aux puits, on se rendit à Boqué, situé au nord-est de Bala, et l'on se reposa sous le bentang de ce village; on nomme ainsi une place publique couverte. La nombreuse population de Boqué se compose d'Iolofs et de Poules. Les habitants sont riches en troupeaux et en grains. A l'approche de la nuit, l'hôte de M. Mollien sella secrètement son cheval, et vint l'avertir qu'il fallait qu'il s'habillât en Maure pour éviter les poursuites des Poules, qui détestaient les blancs. M. Mollien ne crut point devoir suivre ce conseil; mais, se fiant à la vitesse de son cheval, il traversa Boqué au galop, et échappa ainsi à la haine de ces nègres grossiers et sauvages.

On continua à marcher vers l'est, jusqu'à Longangui, village habité par des Iolofs, où on arriva à la fin du jour. Ce fut là que notre voyageur entendit pour la première fois un aveugle annoncer l'heure de la prière; usage qui est général dans le pays de Fouta. Chacun s'empressa d'aller remplir de mil et de farine la calebasse du muezin (1).

Le 24, on rencontra une caravane de Maures, montés sur des bœufs, qui venaient échanger du sel du Oualet (2) pour des pagnes du pays de Fouta. On traversa des champs bien cultivés et plantés de cotonniers, jusqu'à Galoé. Depuis ce village jusqu'à Diaba, où on arriva à midi, la campagne n'offrait plus que des plaines incultes et sablonneuses. La rivière de Saldé, ainsi nommée parce qu'elle se jette dans le Sénégal au village de Saldé, passe à un quart de lieue au nord de Diaba. Elle coule du nord au nord-ouest, et prend sa source près de Tionko, village à une journée de marche au nord de Diaba. Cette rivière, dans l'endroit où M. Mollien la vit, a environ vingt pas de large; ses rives sont peu élevées, son fond est glaiseux; de chaque côté, à une distance d'une demi-lieue, elle est bordée de terres d'alluvion d'une grande fertilité. La végétation vigoureuse et la belle verdure de ces champs reposent l'œil du voyageur fatigué de l'uniformité des plaines arides et brûlées de l'Afrique.

Nos voyageurs étaient à peine sortis de Diaba,

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 249, ou prem. édit., page 178.

(2) Oasis, dans le désert.

lorsque des hommes qui se disaient envoyés par l'almamy vinrent les arrêter, en déclarant que M. Mollien devait se rendre de suite auprès du prince. Il allait obéir, quand un nommé Boubakar accourut à toute bride pour les avertir qu'ils avaient affaire à des brigands qui n'avaient d'autre dessein que de piller leur bagage. Cet avis fit naître une vive altercation qu'il fallut aller vider dans le village. Les marabouts qui accompagnaient notre voyageur ne le quittèrent point, et le suivirent chez le chef du village. On assembla le conseil des vieillards, et la cause lui fut soumise. M. Mollien demanda pour quelle raison l'almamy voulait refuser de laisser passer ses marchandises. « J'ignore, lui répondit le chef, le motif qui a déterminé l'almamy à agir ainsi; mais il faut obéir à ses ordres : et souviens-toi que si tu es le maître sur l'eau, tu ne l'es pas sur terre. Tu laisseras ici tes marchandises, tu en compteras le nombre, et je jure par Mahomet que tu les retrouveras dans l'état où tu les auras laissées. » Comme M. Mollien balançait à prendre son parti : « Crois-tu donc, reprit-il avec fureur, que nous sommes des brigands, et que nous voulons te piller? » Ce jugement avait jeté M. Mollien dans une grande inquiétude, lorsque le fidèle Boubakar, qui n'avait pas cessé d'agir secrètement pour ses intérêts, vint lui apprendre que ses marchandises lui seraient rendues, et que Boukari le pourrait accompagner. Cette bonne nouvelle fut confirmée par l'arrivée du marabout avec tout le bagage. L'avocat Boubakar reçut un grain de corail pour récompense de son zèle.

Pour éviter de nouveaux dangers, M. Mollien ordonna à Boukari de rester en arrière avec ses marchandises, et de dire qu'elles lui appartenaient, et qu'il était seulement chargé de le conduire dans le Qulli pour y voir sa famille. On n'arriva que très-tard à Agnam. Le lendemain, on traversa Padé, village habité par des Iolofs. Pour tirer l'eau des puits de cet endroit, on y descend avec une corde un enfant qui remplit des seaux de cuir. On gravit ensuite une colline nue, dont les flancs ne présentaient qu'une surface brûlée par l'action du feu, et percée çà et là de roches ferrugineuses. Lorsqu'on fut parvenu au sommet de cette montagne, une plaine bien cultivée, semée de bouquets d'arbres, et où l'on distinguait plusieurs grands villages, et la ville de Sedo, dont la population peut s'élever à six mille ames, vint offrir à M. Mollien le plus beau tableau dont il eût joui depuis son entrée dans les contrées intérieures de l'Afrique. Ses compagnons de voyage le conduisirent chez eux; toute la partie de la ville qu'ils occupaient était habitée par des Iolofs. Leurs femmes et leurs enfants vinrent se jeter dans leurs bras, et témoignèrent par les plus tendres caresses la joie qu'ils éprouvaient de leur retour. Les voisins accoururent avec empressement pour apprendre des nouvelles du pays du bourb-iolof, leur ancienne patrie. Moutoupha leur en fit une peinture brillante: L'abondance y règne actuellement, dit-il; chacun peut à présent *mettre la poule au pot* (1); les troupeaux s'y multiplient; cha-

(1) Ce fut réellement l'expression qu'il employa. (*Note de M. Mollien.*)

cun possède plusieurs pagnes, et on y jouit du bonheur, malgré les incursions des Maures, nos éternels ennemis. Ce bon marabout recommanda ensuite le voyageur blanc à ses amis, et leur fit un pompeux éloge de sa personne. Après le dîner, on se rendit chez l'almamy. Mamadou (c'est son nom) pouvait avoir soixante ans; sa figure expressive annonçait en même temps le génie et la cruauté. Son costume se composait d'une large culotte blanche, et d'une tunique de coton à grandes manches; sa tête était couverte d'un bonnet d'écarlate entouré d'une pagne en forme de turban. Il demanda à M. Mollien quel était le but de son voyage: celui-ci lui répondit qu'il allait dans le Oulli pleurer sur la tombe de son père, que les païens y avaient assassiné. L'almamy loua la piété filiale du voyageur blanc, désapprouva hautement la conduite des hommes qui l'avaient arrêté à Diaba, promit de les faire punir, et lui dit qu'il était libre de continuer sa route.

Ce prince noir, qui était alors en guerre avec Sembaïassin, roi de Galam, était venu à Sedo pour recruter son armée.

Le 28 février, on prit congé de Moutoupha, après lui avoir donné, pour récompense de ses bons offices, six têtes de tabac, deux feuilles de papier, deux coups de poudre, et deux grains de corail. A midi, on fit halte à Mogo, chez un Iolof qui faisait partie de la caravane. M. Mollien a observé que la nation des Iolofs a plus de cordialité et de générosité que les Poules. Lorsque la chaleur eut un peu diminué, on marcha jusqu'à six heures pour atteindre le village

d'Amadi Chaumaret, où l'on reçut l'hospitalité chez un marabout.

Le 1er mars, on traversa un bois rempli de gommiers et de baobabs. Les chemins étaient couverts de gens qui allaient rejoindre l'armée rassemblée contre les Bambaras. Dans la soirée, on passa le village de Sénocaloabé, où nos voyageurs prirent des guides qui les conduisirent jusqu'au village d'Ogo. Ils y furent reçus par l'iman Fonebé, maître du village, qui avait appris quelques mots de français dans un voyage à Saint-Louis, et qui étonna beaucoup M. Mollien en lui adressant ces paroles : Bonjour, monsieur. Il lui fit d'ailleurs un très-bon accueil, et le promena dans toute sa demeure. A l'heure de la prière, notre voyageur accompagna son hôte au diakra ou mosquée : c'était un grand bâtiment en terre, haut de douze pieds, et surmonté d'un toit et de gouttières saillantes pour l'écoulement des eaux. Comme il n'est pas permis aux chrétiens d'entrer dans ces temples, M. Mollien ne vit l'intérieur que par une des trois portes. Il n'y aperçut pas de niche, ni d'enfoncement le long du mur tourné vers la Mecque. Le seul objet qu'il y remarqua était un petit escalier en terre, qui servait à l'aveugle faisant les fonctions de muezin, pour monter sur le toit du diakra. Quatre pilastres en terre supportaient de chaque côté le comble de ce temple. Fonebé est maître de plusieurs villages. Comme les autres chefs, il tire son revenu de la location et de la vente des terres qu'il possède en cette qualité. Sa générosité lui a attiré une grande considération; dans un temps de disette, il a seul nourri tout le Fouta-

Toro. Le nombre de ses esclaves est considérable; il y a peu d'années qu'il fit présent au roi de Cassoun (1) d'un cheval estimé treize captifs. Fonebé, d'un caractère vif et énergique, semble connaître sa supériorité sur les autres nègres. D'une constitution maigre, il a les traits moins allongés et la peau plus noire que les Poules. Comme tous les Iolofs, il se distingue de tous les autres nègres par une tête très-ronde. Son voyage à Saint-Louis lui avait inspiré une grande admiration pour les blancs.

Le pays que l'on traversa le 2 mars était plat, et entrecoupé de bouquets de gommiers; le sol était semé de pierres ferrugineuses. On s'arrêta à midi près de quatre cases, qui avaient été construites sous l'ombrage d'un immense baobab. Au-delà de ce hameau, d'immenses plaines, couvertes d'une espèce d'asclépias, dont les chèvres broutaient les fleurs, s'offrirent aux regards de nos voyageurs. Après avoir parcouru ces espaces, on arriva à la nuit à Senopalé.

Boukari étant entré dans une grande case, M. Mollien fut très-surpris de voir deux femmes se jeter au cou de ce nègre, et le serrer étroitement dans leurs bras. C'étaient sa sœur et sa nièce, qui reçurent les voyageurs avec le plus grand empressement. Suivant la coutume des gens riches, on vint les réveiller pendant la nuit pour manger un couscous.

Les deux parentes de Boukari étaient jolies; elles avaient le visage long, les traits délicats, la taille svelte et bien prise, la peau d'un noir d'ébène; car,

(1) Le Cassan ou Casson des autres voyageurs.

de même que les métis sont d'un blanc plus mat que les Européens, les Toucolors, issus des Poules et des nègres, sont d'un noir plus foncé que ces derniers.

Les environs de Senopalé produisent une espèce de riz sec, qui, pour la bonté, peut être comparé au riz de la Caroline. Un grand nombre de villages, tellement rapprochés les uns des autres qu'ils semblent n'en former qu'un seul, animent ces belles campagnes, dont la population s'élève au moins à vingt-cinq mille ames. La crainte des hyènes, dont on entendait de tous côtés les hurlements, força nos voyageurs à s'arrêter à Setiababandi, où un Toucolor vint leur offrir son magasin pour asile.

M. Mollien apprit qu'il existait dans ce village un nègre qui avait fait le voyage de la Mecque. Il s'empressa de se rendre à sa case, dans l'espoir d'en obtenir quelques renseignements sur le cours du Niger; mais il ne put en apprendre que ce que beaucoup de nègres lui avaient déjà dit; qu'en-deçà et au-delà de Tombouctou on rencontrait des états entièrement habités par les Poules; que le Dyaliba (Joliba) se jetait dans le Nil, et que ses eaux, après s'être mêlées à celles du fleuve de l'Égypte, se rendaient dans la mer (1).

Nos voyageurs, partis dès le point du jour, n'avaient

(1) C'est ce même marabout que l'infortuné Rouzée fit venir à Saint-Louis depuis le retour de M. Mollien, pour l'interroger sur les diverses circonstances du voyage qu'il avait fait à la Mecque. Sa relation se trouve dans l'appendice de mes *Recherches géographiques sur l'Afrique septentrionale*. Nous en donnerons l'analyse lorsque nous nous occuperons des voyages de l'intérieur de l'Afrique.

encore fait que très-peu de chemin, lorsque des gens expédiés par le chef de Banaï vinrent les arrêter. M. Mollien, dont l'un d'eux avait saisi le fusil, voulut d'abord faire résistance; mais il jugea qu'il était plus prudent de se rendre auprès du chef du village. Après une longue délibération, il fut décidé que Boukari monterait à cheval et irait trouver l'almamy, et qu'en attendant son retour les marchandises seraient déposées dans un magasin, pour les mettre à l'abri du pillage. Cette décision prouve que le gouvernement du Fouta-Toro n'est pas sans une sorte d'organisation régulière. Ce magasin avait trente-deux pieds de circonférence et dix-huit dans sa plus grande hauteur. La porte formait un ovale large comme le corps d'un homme. M. Mollien s'y renferma avec ses marchandises, pour se mettre à couvert des insultes des enfants et du peuple. Le chef du village lui envoya à souper, et poussa l'obligeance au point d'aller couper lui-même de la paille pour l'âne du voyageur blanc.

Le 5, pendant que M. Mollien examinait la bibliothèque de son hôte, qui consistait en quatre volumes de prières, son marabout arriva. L'almamy, ayant conçu des soupçons sur l'objet de son voyage, lui ordonnait de venir à sa cour lui donner de nouvelles explications. Notre voyageur ne put obtenir d'être conduit de suite auprès du roi; le voyage fut remis au lendemain.

Au moment du départ, une caravane de Serracolets arrivait dans le village; car, quoique cette nation fût en guerre avec les Poules, les marchands des deux nations commerçaient librement; et on ne pour-

rait pas citer l'exemple d'une caravane pillée par l'une des deux armées.

On passa de nouveau à Sénopalé, et on entra dans Canel, où se trouvait alors l'almamy de Bondou, vieillard de soixante-six ans, auquel M. Mollien alla rendre visite. La campagne que l'on parcourait en sortant de Canel offrait un agréable aspect. On s'enfonça dans un petit bois de gommiers et d'ébéniers, où l'on respirait un air aussi tempéré que celui de la France dans la belle saison. Au sortir de ce bois délicieux, on aperçut Dandiolli, où on entra au coucher du soleil. Ce village était la résidence de l'almamy.

Ce prince fit venir Boukari pendant que M. Mollien reposait, et chercha par des questions astucieuses à le mettre en défaut. Boukari lui répondit avec douceur, et lui expliqua avec franchise toute leur conduite. L'almamy fut si content de son discours qu'il lui dit : « Si ton blanc veut retourner au Sénégal, ou aller dans le Oulli, je lui donnerai un guide; je le prends sous ma protection; il n'a rien à craindre. »

Quelques instants après l'almamy se mit en route pour se rendre à Canel, où il devait avoir une conférence avec le roi de Bondou son allié. M. Mollien crut devoir le suivre pour flatter son amour-propre. Quelques soldats de l'escorte du prince avaient des bottes de cuir sans semelles; d'autres, des chapeaux de paille; tous étaient couverts de plusieurs pagnes. Cette troupe sans discipline arrive quelquefois au combat après avoir dépensé toute sa poudre à acheter des volailles ou d'autres subsistances. Cette petite

armée présentait un coup d'œil assez imposant; car tous les hommes du Fouta-Toro ont pour la guerre un costume semblable à celui des Mameloucks. Leurs turbans blancs, leurs robes de la même couleur, et leurs chevaux, qui, au nombre de trois cents, marchaient sur deux lignes, produisaient un effet magnifique. Derrière la cavalerie venaient les fantassins, la plupart armés de fusils. Toutes ces troupes pouvaient s'élever à douze cents hommes. En approchant de Canel, elles saluèrent l'almamy de Bondou d'une salve de mousqueterie.

Quoique épuisé par une fièvre qui ne cessait de l'agiter, M. Mollien employa son séjour à Canel à consulter des marabouts sur la position de deux rivières qu'il avait aperçues. Ils lui apprirent que dans le village d'Ouanondé, à une journée de marche au nord de Banaï, se trouve la source du Guiloum, rivière qui coule au nord, et se jette dans le Sénégal à Beldialo. A peu de distance de Canel coule le Guiloulou, petite rivière dont la source est au nord, à une journée de marche dans le village du même nom; elle se jette dans le Guiloum, à une journée et demie de Canel, près du village d'Ouaondi.

La fièvre et le rugissement des lions ne permettant pas à notre voyageur de se livrer au sommeil, il s'amusa à écouter la conversation des nègres. L'un d'eux, s'adressant à lui, le pria de lui écrire le nom de Jésus-Christ, assurant à ses camarades que c'était en prononçant ce nom sacré que les blancs obtenaient de grandes richesses. Quand il fut satisfait, il lui demanda encore ce qu'il fallait faire pour obtenir

d'Issa toute sorte de biens; M. Mollien lui répondit qu'il fallait beaucoup travailler et peu dormir; solution qui n'eut pas l'air de beaucoup lui plaire.

Le 9 mars, M. Mollien étant parvenu à chasser la fièvre, en buvant en grande quantité une infusion de tamarin, se disposa à visiter les environs de Canel. Il avait pour guide un homme qui avait perdu l'ouïe d'une manière fort singulière. Il existe dans le Fouta-Toro une coutume non moins barbare qu'extraordinaire: l'esclave qui veut changer de maître va, par surprise ou par force, couper l'oreille à l'homme qu'il affectionne; dès ce moment il lui appartient, et son ancien maître ne peut pas le reprendre. Tel était l'accident qui avait rendu sourd le compagnon de notre voyageur; deux esclaves lui avaient successivement coupé chacun une oreille, et la plaie, en se fermant, avait entièrement bouché le conduit auditif (1).

Si l'on voulait former un établissement dans l'intérieur de ce pays, on ne pourrait choisir une position plus agréable que Canel, dont la population peut monter à cinq mille ames. Au nord s'élèvent de hautes montagnes pelées, couronnées de sangrès entièrement dépouillés de verdure; à l'ouest coule une rivière dont la vue est dérobée par les arbres qui l'ombragent; un bois épais borne l'horizon au sud et à l'orient. Pour se rendre sur les bords de la rivière, M. Mollien traversa une vaste étendue de terres d'alluvion, couverte de gros mil qui promettait une récolte abondante. Les bords de la rivière sont peu

(1) Ce récit paraît absurde.

élevés et peu boisés, et la fraîche verdure de ses rives rappelle les riches prairies de la Normandie. Notre voyageur, qui ne pouvait se lasser d'admirer ces belles campagnes, laissa paître son cheval en liberté, et prit un bain dont il sentit bientôt la salutaire influence. Dans cette première promenade, M. Mollien avait remarqué sur les bords du Guiloulou des débris de fourneaux de terre, dans lesquels les toucolors fondent leur fer d'après la manière décrite par Mungo-Park. Cette remarque lui donna le désir de visiter la mine de fer qui n'était située qu'à une lieue de distance, dans des collines à l'ouest de Canel. Après avoir traversé, sous la conduite d'un marabout du pays, un terrain bien cultivé, il parvint dans un endroit entièrement inculte et couvert de pierres ferrugineuses. Il gravit la montagne la plus élevée, qui était très-rapide, et qui n'offrait qu'une masse de pierres ferrugineuses non adhérentes les unes aux autres. A diverses distances, des rochers de couleur blanche, à sommets arrondis, de forme à peu près quadrangulaire, sortaient du milieu de ces pierres. A la base de cette montagne s'élevait une chaîne qui se dirigeait vers le sud-est, en forme de fer à cheval très-ovale. Un seul boabab végétait dans cette plaine désolée. Le marabout qui accompagnait notre voyageur fit avec son poignard un trou dans la terre grisâtre qui recouvrait la première couche des pierres, et qui semblait mêlée de cendre; il en tira de petites pierres jaunâtres, qu'il lui désigna comme étant celles que les Maures viennent chercher, et qu'ils savent fondre dans leurs fourneaux: plus on

creuse profondément, ajouta-t-il, plus on en trouve.

M. Mollien était à peine de retour au village qu'on vint lui annoncer que l'on conspirait contre lui, et que, sous le prétexte de trahison, on voulait lui enlever son bagage. Entouré de toutes parts de dangers pressants, notre voyageur prit la résolution d'envoyer de suite Boukari réclamer le passe-port qu'on lui avait promis. Il fut obligé de fournir, au secrétaire qui devait le rédiger, une feuille de papier; et, pour en hâter l'expédition, il y joignit un présent de deux autres feuilles. Enfin, pour mettre tous les hommes puissants de son côté, il donna deux colliers de verroterie au frère de l'almamy. Son fidèle marabout, après deux heures au moins de sollicitation, lui apporta enfin ce fameux passe-port qui était écrit en arabe et conçu en ces termes :

« Almamy Mamadou et les excellents personnages « qui forment son conseil, Aldondou, Éliman Siré, « Sembaiené, Boumandouet, Éliman Rindiao, Ardo- « sambadadé, Dembanaiel, nous avons écrit cette « lettre pour qu'elle fût lue par tous ceux qui ren- « contreraient ce blanc, et qu'ils apprissent qu'il est « venu nous voir, et que nous l'avons laissé aller; le « prince des croyants et tous les grands de Fouta « lui ont dit: Va-t'en. Tous les villages lui donneront « l'hospitalité, et ne l'arrêteront pas jusqu'à la fron- « tière. »

Après la réception de cet important papier, M. Mollien fut conduit auprès de Mamadou, qui était alors occupé à se faire faire des gris-gris pour la guerre. Il le remercia, et en fut traité avec bonté. De là il se

rendit chez Aldondou, qui le reçut plus froidement, et enfin chez l'almamy de Bondou, dont il devait bientôt traverser les états. Il obtint de ce prince la permission de visiter le Fouta-Diallon, et pour guide, un nègre nommé Maka, qui avait déjà, dans une occasion difficile, rendu un service à notre voyageur. M. Mollien laissa au roi de Bondou, pour marque de sa reconnaissance, une boîte à poudre qu'il ne pouvait espérer de garder long-temps parmi des peuples si avides.

Le 11, on se mit en chemin, et on s'arrêta pendant la chaleur du jour à Santiobambi, où l'on prit du couscous et du lait; et on arriva le soir, après avoir traversé un petit bois, dans le village de Ouarenicour. Maka, habitué à faire de longs voyages, excitait Boukari par ses railleries; et l'on marchait plus vite et plus long-temps. Ce nègre parlait avec enthousiasme du Fouta-Diallon, où il avait acheté tout son accoutrement. Il portait un arc fait avec un bambou fendu; une côte de cette plante en formait la corde; son carquois contenait trente-quatre flèches empoisonnées; il avait, en outre, un poignard et un arrache-épines. Ce dernier instrument est une petite pince en fer, dont l'une des branches est pointue, tandis que l'autre, semblable à un tranchet, sert à couper la chair pour en retirer l'épine.

Le lendemain, on partit de bonne heure, et on marcha sur un terrain sablonneux, dans lequel croissaient plusieurs espèces d'arbres remarquables. M. Mollien distingua le rote, dont la fleur répandait un parfum aussi agréable que celui de la rose; le beb,

dont le feuillage ressemble à celui du platane ; son écorce est tendre et blanche ; son bois est rouge, et sert aux marchands pour fabriquer les entraves qu'ils mettent aux pieds de leurs esclaves. L'arbre à encens s'y trouvait aussi ; son écorce est d'un brun foncé ; il est épineux. Les ébéniers et les gommiers étaient surtout très-communs.

Nos voyageurs s'étaient arrêtés au milieu de la campagne lorsqu'ils furent joints par une troupe de toucolors qui conduisaient des ânes chargés de coton. On se réunit pour dîner, et la conversation roula sur la politique. Ce sujet mit M. Mollien à même d'apprendre que le Fouta-Toro, le Bondou et Fouta-Diallon avaient formé une alliance pour éteindre l'idolâtrie et combattre sans relâche les païens, qui ne veulent pas se soumettre aux privations auxquelles la loi de Mahomet les astreindrait s'ils l'embrassaient. Cette guerre sacrée, plutôt que toute autre cause, fournit la quantité innombrable d'esclaves que les marchands nègres vendent aux Maures ; elle est aussi devenue un moyen puissant pour les mahométans d'étendre l'empire de leur religion. La rapidité de leurs succès doit faire présumer que les missionnaires chrétiens du cap de Bonne-Espérance rencontreront des musulmans bien avant qu'ils aient eux-mêmes pu pénétrer dans le centre de l'Afrique.

Lorsque le vent d'est eut cessé de souffler, on entra dans une plaine immense, ceinte de montagnes ferrugineuses. Les maisons que l'on vit dans cet endroit n'étaient plus entourées de haies d'épines, et le bétail couchait en plein air ; ce qui ferait croire que les bêtes

féroces sont rares dans cette contrée. On arriva enfin à Aoret.

Le 13, on marcha toute la journée, et on alla coucher à Diotte. Le 14, on traversa un pays boisé où M. Mollien eut lieu de se convaincre de la vérité de l'assertion d'un auteur moderne, que la chaleur est plus forte à l'heure de midi dans les forêts que dans les pays découverts. La vitesse avec laquelle on marchait, malgré l'ardeur du soleil, fit qu'on arriva avant la nuit à Dendoudé Tiali, dernier village du Fouta-Toro du côté du Bondou. Ce village est ainsi appelé, parce que dans son voisinage on trouve un étang (en poule Tiali). Lorsque les pluies le grossissent, ses eaux débordent, d'un côté, dans la Gambie, à Kambia, dans le Oulli; de l'autre, dans le Sénégal, à Kougnem, dans le Bondou (1); alors les pirogues de la Gambie le remontent jusqu'à Dendoudé; c'est le dernier point où elles puissent aller. M. Mollien a vu l'arbre où ces nègres les attachaient, car ce terrain était alors à sec. « On supposait depuis long-temps, dit M. Mollien, qu'il existait dans le haut du pays une communication entre la Gambie et le Sénégal; elle a réellement lieu; mais elle ne peut être d'aucune utilité pour le commerce, puisqu'aucun bâtiment ne peut naviguer dans les eaux qui vont d'un fleuve à l'autre. Ce ne serait que par des travaux qui exigeraient des dépenses considérables que l'on pourrait creuser un canal pour faire communiquer constamment les deux fleuves par le moyen de l'étang qui fournirait l'eau nécessaire. »

(1) Cette communication du Sénégal et de la Gambie est nommée Nérico sur les cartes. *Note de M. Mollien.*

Nous ne croyons pas que le récit de M. Mollien et les renseignements qu'il a pris soient des preuves suffisantes de cette communication de la Gambie avec le Sénégal. D'abord ni Mungo-Park, ni Gray, qui ont traversé le Oulli, n'ont connu de lieu nommé Kambia à l'embouchure de la rivière Nérico, qui, selon M. Mollien, doit communiquer avec le Sénégal. On ne connaît pas mieux le lieu nommé Kougnem sur le Sénégal, dans le Bondou, où se jette, dit-on, la Nérico. Il est probable, d'après la position indiquée, que c'est le village de Cougran, de la carte de d'Anville (1751), vis-à-vis l'embouchure d'une rivière de ce nom et à l'ouest de Tafalisga. Mais toutes les cartes indiquent de ce côté, au sud du Sénégal, une chaîne de montagnes assez élevées, qui, sur la carte de d'Anville, est nommée montagnes d'Enghiaouar; et à toutes les époques de l'année ces hauteurs doivent empêcher les eaux qui viennent du sud de se jeter dans le Sénégal. D'ailleurs, il y a loin encore de Dendoudé, où la Nérico commence à être navigable pour les pirogues, jusqu'au Sénégal; et ce renseignement, le plus certain de tous ceux que donne M. Mollien, semble plutôt prouver que la communication entre les deux fleuves n'existe pas; du moins ce point de géographie reste aussi douteux qu'il l'était avant le voyage de M. Mollien.

La joie qu'éprouvait notre voyageur, d'être enfin à l'abri de la perfidie des Poules qui habitent le Fouta-Toro, lui fit trouver bien courte la distance qu'il parcourut jusqu'à Boquéquillé, premier village du Bondou. On alla coucher à Doubel, où le fils de l'almamy de Bondou, que M. Mollien avait pour com-

pagnon de voyage, le fit reposer dans sa case, quoique sa femme s'y trouvât; honneur insigne qu'il n'avait pas encore reçu.

Le 16 mars, on s'arrêta à l'ombre d'un coss, dans une prairie où l'on respirait une fraîcheur délicieuse, mais que les habitants regardent comme très-dangereuse, parce que l'humidité y attire de gros serpents qui dévorent les hommes et le bétail.

Ce fut dans cet endroit que M. Mollien endossa le costume nègre. Un orage qui menaçait fit hâter le départ. Après avoir passé près de l'étang de Tiali (1), on arriva dans un ravin appelé le Tir, à cause de la grande quantité de bêtes féroces qu'on y rencontre.

On entra dans Diémore avant le coucher du soleil. Dans cet endroit, l'eau prend la teinte du fond des puits, de sorte que M. Mollien but, dans la même soirée, de l'eau rouge et de l'eau jaune. La chaleur était si forte que les voyageurs couchèrent tous en plein air. Sous le bentang de Diémore, on a élevé, à trois pieds de terre, une estrade d'une largeur considérable, construite avec des arbres fendus en deux; c'est le lit des étrangers.

Le 17 on s'arrêta à Boqui, espérant y trouver des provisions; mais ce village était dans la disette. Le chef, qui était atteint de l'éléphantiasis, maladie assez commune chez les noirs, vint supplier M. Mollien de lui écrire un gris-gris, étant certain, disait-il, que ce charme opérerait sa parfaite guérison.

La forme de leur gouvernement a donné aux ha-

(1) Suivant M. Mollien, tiali veut dire étang en langue poule.

bitants du Bondou un caractère bien différent de celui des nègres du Fouta-Toro. Ce n'était plus avec des rires moqueurs qu'on accueillait notre voyageur; il ne rencontrait plus que des hommes qui s'efforçaient, par les soins les plus recherchés, de lui témoigner le plaisir et l'admiration qu'ils éprouvaient à la vue d'un blanc. A Boqui, la chaleur étouffante avait jeté M. Mollien dans un profond sommeil. Les femmes du village, qui n'avaient pas encore osé s'approcher de lui, profitèrent de cette occasion pour l'examiner de plus près: sa surprise fut au comble de se voir, à son réveil, entouré d'une troupe de femmes qui poussèrent des cris d'effroi quand il ouvrit les yeux. Malgré la promptitude de la marche, on n'arriva qu'au coucher du soleil à Goumel, village habité en grande partie par des Iolofs. Tous les nègres étaient rassemblés devant la mosquée, bâtiment carré, construit en terre et couvert en paille. A une demi-lieue au sud-ouest de Goumel se trouvent les frontières du royaume de Oulli.

Le 18, après avoir péniblement traversé un bois épais, où l'air circulait avec peine, on fit halte à Langué (1), village habité par des Iolofs que la famine a chassés du Oulli. La récolte du miel fait toute la richesse de ces malheureux nègres. Leurs ruches, semblables à celles d'Europe, sont suspendues aux arbres. On suivit, en partant de Langué, une route

(1) M. Mollien a écrit Laugué dans sa narration, et Longué dans son itinéraire et sur sa carte, et cela dans ses deux éditions. Voyez t. I, p. 306, et t. II, p. 260 de la première édition; et t. I, p. 332, t. II, p. 285 de la seconde édition.

qui passait encore dans les bois. Quelques papillons peu remarquables s'offrirent aux yeux de M. Mollien, qui fait observer à cette occasion que les beaux papillons, si communs dans l'Amérique équinoxiale, sont au contraire rares en Nigritie. On arriva à Bodé à l'heure du souper des habitants.

Le lendemain on se dirigea vers le sud-est, et on alla faire halte à Médina (1), où l'on s'assit sous un cobaï, grand arbre dont les feuilles très-larges, sans dentelures et à grosses nervures, donnent un ombrage très-frais; son fruit, de la grosseur d'une noisette, est très-estimé des habitants. Les nègres de ce village n'avaient jamais monté ni même vu de chevaux. Le soir on alla coucher à Cogna-Amadi. En quittant ce village on traversa un petit ruisseau dont l'eau, que les hommes peuvent boire sans danger, est mortelle aux chevaux et aux bestiaux; le voisinage d'une espèce d'arbres appelés tali en est la cause. Cet arbre, un des plus beaux de cette partie de l'Afrique, a un feuillage épais et un tronc très-gros et très-élevé.

On se remit en route vers le milieu du jour, et on eut bientôt atteint Cognède (2). On fut forcé par la faim de quitter ce village où on ne put obtenir aucune provision, et on gagna vers le soir Santimatiou, dont les habitants misérables ont à peine assez de mil pour se nourrir. Ils indiquèrent aux voyageurs affamés une case située à peu de distance de la route. En y

(1) Beaucoup de lieux habités portent le nom de Médina, qui signifie ville. *Note de M. Mollien.*

(2) Ce lieu est omis sur la carte de M. Mollien et dans son itinéraire. Voyez t. II, p. 285.

entrant, ils remarquèrent un grand mouvement de personnes; des feux étaient allumés dans toutes les cours, et au-dessus étaient placées d'énormes chaudières. C'étaient les préparatifs d'un festin de noces. Le maître du logis reçut ses hôtes avec bonté, et les fit conduire dans une case éloignée, à la porte de laquelle ils se couchèrent; car, dans cette partie de l'Afrique, c'est en dehors des habitations que reposent les étrangers. Il leur fut impossible de dormir, parce que les coups de fusil que tiraient les gens de la noce avaient inquiété une troupe de gros singes, qui ne cessèrent d'aboyer (1) pendant toute la nuit. M. Mollien prit le parti de se lever pour conduire son cheval à la fontaine. La source jaillissait d'un rocher situé au milieu d'un ravin où les gommiers en fleurs répandaient un parfum délicieux. On avait construit des fourneaux pour fondre le fer sur les bords du petit ruisseau que formaient les eaux de la fontaine.

Dans la journée du 21, on s'arrêta à Konomba, pour faire provision de farine de mil mêlée avec du miel et des pistaches broyées; car on allait traverser les solitudes qui séparent le Bondou du Fouta-Diallon. Ce ne fut qu'au milieu de la nuit, et après avoir marché sur un terrain boisé et couvert de pierres ferrugineuses, que l'on atteignit Diansocone, dont tous les habitants étaient occupés à la chasse des bœufs sauvages. Nos voyageurs furent obligés de coucher en plein air, et éprouvèrent un froid très-vif, qui péné-

(1) C'est le cri des singes dans cette partie de l'Afrique.
*Note de M. Mollien.*

trait à travers tous les vêtements dont se couvrait M. Mollien.

On parvint le lendemain au village de Maramasita, nom qui signifie, en serracolet, éléphant attaché avec une corde de baobab. Un des fils de l'almamy du Bondou vint dans cet endroit rendre visite aux étrangers.

Lorsqu'on eut quitté ce village, et qu'on fut sur le point d'entrer dans le bois qui se trouve sur les confins du Bondou et du Fouta-Diallon, Boukari, qui s'était montré jusque-là si fidèle, refusa d'aller plus loin, si M. Mollien n'emportait pas deux outres d'eau; proposition d'autant plus ridicule, que ce fardeau eût inutilement chargé les montures, déjà accablées de fatigue, dans un pays où l'on rencontre des sources abondantes. Un semblable entêtement irrita M. Mollien à un tel point, qu'il le renvoya. Maka, son second guide, entraîné par l'exemple de Boukari, demanda aussi son congé, qu'il était impossible de lui refuser.

M. Mollien se voyait ainsi abandonné de ses deux compagnons de voyage, dans une contrée qui ne lui offrait de tous côtés que des obstacles, qu'un seul homme pouvait difficilement surmonter. Boukari s'était emparé d'un des fusils, et refusait de le rendre: notre jeune voyageur voulut le reprendre de force; mais le marabout le menaça de faire feu sur lui. Cette menace accrut tellement la colère de M. Mollien, que, le couchant en joue, il se serait délivré pour toujours de ce guide perfide, si une caravane de Poules n'était venue s'interposer entre eux. La fer-

meté de son maître fit tant d'impression sur Boukari, que dès ce moment il ne pensa plus à le quitter, et qu'on eut bientôt perdu jusqu'au souvenir de cette querelle.

Enfin, le 24 mars, sur les quatre heures, la caravane partit de Maramasita. Elle était composée de cinquante Poules, habitants du Fouta-Diallon, qui portaient leurs marchandises sur leurs têtes, dans des paniers oblongs, de deux femmes, de trois marchands du Fouta-Toro, de M. Mollien et de ses deux guides. On passa la nuit auprès de quelques cases mandingues. Le lendemain on traversa une vaste prairie et un bois fréquenté par des éléphants. Le 26, à midi, on laissa la route du Tenda à droite, et celle du Dentilia à gauche. Il fallut traverser des torrents nombreux, dont les rives escarpées étaient composées de roches ferrugineuses. En sortant de ce passage difficile, on entra pour la première fois dans un bois rempli de bambous, dont la hauteur surpassait celle des arbres les plus élevés. Ce fut de ce lieu qu'on aperçut enfin, à deux journées de distance, dans le sud-est, les montagnes de Badon (1), dont les sommets s'élançaient jusque dans la région des nuages. M. Mollien, accablé de fatigue, et ne pouvant pas se servir de son cheval qui n'avait plus la force de le porter, gravissait péniblement des montagnes escarpées et hérissées de rochers, lorsqu'une découverte précieuse vint s'offrir à ses regards. La Gambie, que les Poules nomment en cet endroit Diman, coulait du nord-est au sud-ouest, et répandait une belle ver-

(1) M. Mollien ne les a pas marquées sur sa carte; elles paraissent appartenir à la grande chaîne dite les montagnes de Kong.

dure sur la plaine qu'elle parcourait. Elle avait, à cette hauteur, la largeur de la Seine au pont des Arts; et ses eaux faisaient entendre, en coulant sur les rochers, un bruit semblable à celui de la mer qui se brise sur le rivage.

Après avoir employé beaucoup de temps à faire passer ce fleuve aux ânes, qu'il fallut pour ainsi dire porter, la caravane entra sur le territoire du Fouta-Diallon, et parvint enfin, à travers une contrée entrecoupée de précipices et de montagnes ferrugineuses, à Cacagné, où M. Mollien prit la résolution de passer la journée du 28. Ce village est une espèce d'entrepôt où les marchands du Bondou viennent acheter les produits du Fouta-Diallon.

Le 29 mars, notre voyageur accompagna deux marchands du Fouta-Toro qui allaient à Labbé. On traversa d'abord une gorge étroite entre deux chaînes de montagnes, et on arriva à Landiéni, après avoir gravi le penchant de la montagne sur laquelle ce village est situé. Une foule de nègres entouraient un Mandingue qui jouait du violon (1). Les cordes et l'archet de cet instrument sont en crin; le musicien tenait l'archet de la main gauche, et tirait de son instrument des sons aussi doux que ceux de la flûte.

En sortant de Landiéni, la petite caravane côtoya des montagnes d'une élévation considérable (2). Elle

(1) Ce sont les Maures qui ont introduit le violon et la guitare en Afrique. *Note de M. Mollien.*

(2) Étaient-elles à l'est ou à l'ouest, à la gauche ou à la droite des voyageurs? c'est ce que M. Mollien ne dit pas; et sa carte, dressée sans soin, ne fournit point de lumières à ce sujet.

monta ensuite une pente très-difficile, qui la conduisit à Niebel. Ce village, quoique dans une position très-élevée, est entouré de montagnes beaucoup plus hautes, dont les flancs, creusés par de profondes ravines, menacent de l'écraser sous le poids de leurs rochers. Quelques cases en forme de tentes, et une mosquée, composent tout ce village, où l'on ne put se procurer aucune provision. On allait partir, lorsque Boukari vint dire à M. Mollien qu'un iman de Timbo lui ordonnait d'attendre dans ce village les ordres de l'almamy de Timbo. Cet iman, nommé Ali, était un Poule dont les traits et la couleur ressemblaient entièrement à ceux des Maures. Notre voyageur, ne pouvant obtenir de ce chef la permission de partir, se rendit à sa case. Il y reçut la visite de la femme d'Ali, sœur de l'almamy. Cette princesse était vêtue d'une pagne en guinée bleue; des filières d'ambre jaune ornaient sa chevelure. Son air effronté et impérieux fit pressentir à M. Mollien la scène qui allait se passer. Cette femme était suivie d'un mouton; elle entra brusquement dans la case, lui donna sans façon à boire l'eau que M. Mollien avait eu tant de peine à aller chercher le matin, et lui fit manger le riz qui devait composer son dîner. Elle exigea ensuite du voyageur blanc son mouchoir et sa couverture, et elle dit à Boukari que c'étaient les femmes qui dirigeaient les affaires dans le Fouta-Diallon, et qu'elle avait le pouvoir de faire aller son blanc à Timbo en sûreté. Cet éclaircissement donna d'abord à M. Mollien l'espérance de se rendre cette princesse favorable par quelques présents; mais les

trois grains de corail qu'il lui présenta furent rejetés avec dédain; et on fut obligé, pour ne pas se mettre au dépourvu, de la renvoyer mécontente. A quatre heures, M. Mollien se rendit à l'audience de l'iman qui l'avait fait appeler. Ce chef était entouré de satellites dont l'aspect hideux inspirait la terreur. Ali lui adressa des reproches sur le peu de valeur de son présent; lui dit, entre autres choses, que le peuple de Kakandé(1) ne lui offrait que des présents aussi grands que sa personne, et finit par lui demander vingt grains d'ambre, dix grains de corail, une masse de verroterie pour ses gens, et onze grains d'ambre pour le maître du village. Il fallut obéir à cet ordre; la résistance eût infailliblement causé la mort de notre voyageur, et un seul mot d'Ali eût fait lever cent poignards sur sa tête. Ce prince barbare est un homme grand et sec. Son visage est plein de noblesse, mais son rire est celui de la fausseté; son œil étincelle de feu et d'esprit; quoiqu'il n'ait pas quarante-cinq ans, ses cheveux sont tout blancs.

Tout étant disposé pour le départ, on alla prendre congé d'Ali, qui remit à M. Mollien une lettre écrite en arabe, et de la teneur suivante: « Ali, fils du marabout Abdoulai Paty, a écrit cette lettre; elle sera remise aux anciens de Timbo: il leur a écrit pour les engager à ne pas empêcher le blanc de voyager librement; car c'est l'hôte de l'almamy et l'envoyé du chef de Saint-Louis. Il a des marchandises; ne le gênez pas dans la route, jusqu'à ce qu'il soit auprès de l'almamy;

(1) Village situé sur le Rio-Nunez: les Européens y font un grand commerce.

quiconque le verra, doit le traiter avec bonté : il ne porte avec lui que des présents pour l'almamy. Salut aux anciens de Timbo. » On se dirigea vers le sud; on passa devant les ruines d'un fort en pierres, élevé jadis par des idolâtres du pays, qui furent massacrés par l'un des prédécesseurs de l'almamy qui régnait en 1818. A midi, on arriva à Languébana, village habité par des Serracolets. Ces nègres exercent principalement leur industrie sur le fer. Pour battre ce métal, ils se servent de fragments de diabase granitoïde d'une forme arrondie, suspendus à une courroie de cuir. L'ouvrier soulève la pierre, et la laisse retomber sur le fer placé sur une enclume très-basse. C'est à l'aide de cette sorte de marteau qu'il parvient à former des barres de huit pouces de long. Après s'être reposé jusqu'au lendemain, on continua à voyager à travers les montagnes, et on parvint le soir à Landaumari. On gravit à ce village par un chemin en zigzag, tracé par la main des hommes.

Le 1er avril, M. Mollien, soutenu par l'espoir de remplir l'objet de sa mission, s'avançait toujours vers le sud. La brise de l'ouest, qui rafraîchissait l'atmosphère dans l'après-midi, rendait la chaleur moins insupportable à cette époque du jour; mais pendant la nuit le froid devenait si vif, qu'il était impossible de dormir à l'air: on alla coucher à Nadeli.

Le 2, on entra de bonne heure dans le village de Famère, situé sur une montagne, et entièrement bâti en bambous, à cause de la rareté de la terre propre à la construction. De cet endroit, on alla coucher à Kanta, village situé au pied de la chaîne des monts

Tangué ou Badon (1). Ces montagnes, dont l'élévation est assez considérable, s'étendent du sud au sud-est. On atteignit à deux heures le sommet de Tangué. On découvrait de ce lieu le pays à plus de vingt lieues à la ronde. Ces montagnes, extrêmement élevées, sont surmontées d'un pic qui est souvent caché dans les nuages; leur extrémité sud-est est formée de roches énormes de diabase. Des nuages se ramassent, dans la saison des pluies, autour de leurs cimes; le tonnerre s'y fait sans cesse entendre, et des torrents d'eau tombent sur la contrée qu'elles dominent. C'est une barrière naturelle, qui met le Fouta-Diallon à l'abri des invasions de ses ennemis du nord. On descendit bientôt dans un vallon couvert d'arbres, dont la belle végétation annonçait qu'il y règne un printemps éternel : c'est là que se trouve la source de la Coumba (2). Cette rivière jaillit du milieu de rochers de granit, et, après avoir serpenté dans les défilés de ces monts, va rejoindre le Rio-Grande à l'ouest. Les baobabs et les autres grands arbres qui ombrageaient ce vallon, l'air pur et frais qu'on y respirait, engagèrent les voyageurs à s'y reposer et à y faire un repas. La femme de Boubou, l'un des compagnons du voyage, prépara un mafit, sorte de mélange insipide de pistaches grillées et broyées, et de farine de mil, que l'appétit de M. Mollien lui fit trouver délicieux. On quitta le lieu où l'on avait fait halte, pour gagner

(1) Ces noms importants ne sont pas inscrits sur la carte de M. Mollien.

(2) Sur la carte de M. Mollien, il est écrit Comba; et ce nom est donné, non pas à un des affluents du Rio-Grande, ou Kabou, mais au Rio-Grande même.

Mali, village entouré de haies vives, et où l'on voit une mosquée en terre. Il fallut rester un jour entier dans cet endroit, pour donner à Boubou le temps d'acheter une chèvre. Cette lenteur des nègres à terminer leurs marchés tient à l'apathie naturelle de leur caractère. La vivacité passe chez eux pour un vice, et ils la reprochent sans cesse aux Européens.

Pendant toute la journée du 5, on gravit des montagnes. A leur pied coulaient des ruisseaux, dont la plupart allaient se jeter dans la Gambie (1). Des fatigues inouïes, et la privation de nourriture, avaient réduit M. Mollien au dernier état d'épuisement. Le vent d'est soufflait avec violence. Dans les pays de plaine situés plus au nord, il embrase l'atmosphère, tandis que dans ces régions montagneuses, et dans la contrée qui s'étend immédiatement à l'ouest et au sud, il rafraîchit l'air. Cette différence donne lieu de conjecturer qu'avant d'arriver dans le Fouta-Diallon, il passe sur des montagnes très-élevées (2). On laissa à l'ouest une chaîne très-haute et dominée par le pic de Niomri, et on gagna Fobé.

Dans la journée du 6, nos voyageurs marchèrent péniblement à travers des chemins montagneux, jusqu'à Iélata, village habité par des Dialonkès (3). Ce ne fut qu'après avoir cherché en vain quelque aliment, que M. Mollien trouva heureusement un mara-

(1) Qu'en sait notre voyageur? Il n'a traversé ce fleuve qu'une fois, ne l'a vu qu'une fois sur toute sa route, n'en a suivi aucune sinuosité; il ne dit même pas qu'il ait interrogé les habitants sur ce point.

(2) Ceci prouverait pour l'existence de la chaîne des montagnes de Kong.

(3) Les Jolonkos, ou marchands des autres voyageurs.

bout qui voulut bien lui vendre un chevreau et une petite mesure de sel pour sept grains d'ambre. Cette nourriture lui ayant rendu des forces, on traversa la rivière d'Iélata, qui coule à l'est, et se jette dans la Gambie (1), et on alla coucher à Foundatani, après une marche pénible dans les montagnes.

Le lendemain, on se mit en route avant le coucher du soleil. On passa à gué la rivière de Poré Coura, qui va se réunir à la Gambie (2); et on aperçut bientôt, du sommet d'une montagne entièrement nue, le village de Bandéia, patrie de Boubou, où l'on séjourna pour prendre quelque repos. M. Mollien, voyant que son cheval n'avait plus la force de le suivre, prit la résolution de le laisser chez Boubou, qui s'engagea à le nourrir jusqu'au retour de Timbo, moyennant une récompense dont on convint. Au moment où M. Mollien se disposait à partir, un grand nombre de femmes vinrent le visiter. L'une d'elles lui apprit que le capitaine Campbell avait perdu tous ses ânes, et qu'il avait été obligé de jeter dans la rivière de Thominc ou Dunzo la plus grande partie de ses marchandises. Elle demanda pour récompense de ces renseignements un gris-gris, et elle lui offrit pour sa peine une douzaine d'oranges. M. Mollien compare la joie que lui firent éprouver ces fruits à celle du sauvage de Bougainville

(1) Qui a dit cela à notre voyageur? Il faudrait nous l'apprendre. Sachant que le cours de la Gambie est à l'ouest, il fallait au moins un témoignage pour penser qu'un ruisseau qui coule à l'est est une de ses sources.

(2) Encore une fois, qui a dit cela à notre voyageur? Il semble que c'est parce qu'il est chargé par ses instructions de découvrir la Gambie, que tout cours d'eau devient pour lui la Gambie.

à la vue d'un cocotier. Notre voyageur ne pouvait trop hâter son expédition. On avait vu dans la journée une colonne immense de sable parcourir l'horizon, indice infaillible de l'approche de la saison pluvieuse, qui dure six mois dans ces contrées intérieures.

L'aspect des montagnes du Niokolo et du Bandéia montre que ce pays a été bouleversé par des volcans. Les tremblements de terre y sont très-fréquents, et, peu de mois avant le passage de M. Mollien, on en avait éprouvé un des plus violents, dont les secousses s'étaient fait sentir jusqu'à Timbo. On rencontre, dans la chaîne de montagnes qui forme au nord la défense naturelle du Fouta-Diallon, du schiste argileux posé verticalement, du quartz laiteux, du jaspe blanchâtre et des psammites schistoïdes. Ces pierres sont couvertes, en quelques endroits, de cendres et de débris de végétaux. Les rivières qui traversent ces montagnes sont barrées par des rochers. Le fer est le seul métal qu'on y exploite. Ces monts s'élèvent toujours davantage en se prolongeant à l'est (1); et leurs ramifications renferment les sources d'une infinité de ruisseaux, qui répandent quelque verdure au milieu de cette contrée stérile.

Les Dialonkes et les Poules idolâtres se sont réfugiés dans ces rochers inaccessibles, pour éviter les poursuites des sectateurs de Mahomet, et pour conserver leur croyance et leurs fétiches. Ces deux peuples ont produit, en s'alliant entre eux, une race hideuse et sauvage, qui traîne une vie misérable sur une terre qui peut à peine leur fournir des aliments. Les Dia-

(1) Nouvelle preuve de l'existence de la chaîne de Kong.

lonkes sont principalement réunis, au milieu des montagnes qui dominent Niebel, dans quatre villages appelés Tenda Niebel. Ils adorent, comme tous les hommes de leur nation, trois morceaux de bois noués ensemble, l'un blanc, l'autre noir, et le troisième rouge. Le lion et l'éléphant n'ont point franchi ces hauteurs stériles; mais les hyènes, les panthères et les singes s'y trouvent en grande quantité; on voit aussi quelques gazelles errer dans ces montagnes. Le 11, on entra dans un pays moins montagneux et moins pierreux; mais on apercevait encore à l'est des monts élevés. Le Rio-Grande coulait du même côté. Après avoir marché jusqu'à deux heures, on parvint à Toulou, village assez agréable, dont les habitants ont l'habitude de renfermer leurs champs et leurs maisons dans une enceinte formée de grandes euphorbes, qui passent pour être vénéneuses. M. Mollien retrouva à Toulou ses compagnons de voyage de Cacagné, qui l'avaient quitté si brusquement lors de son arrestation à Niebel. Il refusa de les attendre pour aller à Timbo, parce qu'il avait une preuve de leur lâcheté, et que d'ailleurs il voulait aller reconnaître les sources de la Gambie et du Rio-Grande, conformément à ses instructions. Le guide dirigea d'abord la marche vers l'ouest, puis il tourna au nord-ouest, et conduisit les voyageurs à Rumbdé Toulou, où ils couchèrent le 12 au matin. On prit, dans la direction de l'ouest, des chemins détournés à travers les montagnes nommées Badet (1), et on arriva enfin sur le sommet de l'une d'elles, d'où on apercevait en

(1) Ce nom ne se trouve pas sur la carte de M. Mollien.

bas deux bouquets de bois; l'un cachait la source de la Gambie (en poule Diman), l'autre celle du Rio-Grande (en poule Comba) (1). Ce ne fut pas sans résistance qu'Ali consentit à conduire M. Mollien jusqu'à ces sources; et il fut résolu que, pour courir moins de risque d'être découvert, Boukari se rendrait seul au village voisin (2).

Continuant de marcher à l'ouest, M. Mollien et son guide Ali descendirent rapidement la montagne ferrugineuse dont ils parcouraient le sommet depuis le lever du soleil. Les deux bouquets de bois qui ombrageaient les sources s'élevaient au milieu de cette campagne, que la sécheresse avait dépouillée de sa verdure. Celui qui couvre la source du Rio-Grande est rempli d'arbres aussi vieux que ce fleuve; les eaux jaillissent en bouillonnant du sein de la terre, et coulent au nord-nord-est, en passant sur des rochers. Le Rio-Grande roulait alors lentement ses eaux bourbeuses, qui commençaient à être plus claires à environ trois cents pas de la source. Ali dit à notre voyageur que deux torrents, qui étaient alors à sec, grossissaient ce fleuve dans la saison des pluies. A quelques lieues du point où il sort de terre, son cours prend la direction de l'ouest; mais il est déjà hors du vallon.

Marchant ensuite au sud-sud-ouest dans la même prairie, Ali frappa tout à coup du pied, et le terrain

(1) Mais qui a dit à M. Mollien que c'étaient là les sources de la Gambie et du Rio-Grande? On ne voit pas seulement qu'il ait pris soin de s'en assurer.

(2) Les Poules du Fouta-Diallon appellent ce village les Sources. (*Note de M. Mollien.*) Il paraît que cette dénomination a suffi à M. Mollien pour conclure que ce sont là les sources du Rio-Grande et de la Gambie.

retentit d'une manière effrayante. Après avoir fait treize cents pas, on arriva au bois qui couvrait la source de la Gambie. M. Mollien se fraya un passage à travers les buissons épineux qui croissaient entre les arbres, et il la vit sortir de dessous une espèce de voûte, et se séparer en deux branches: l'une, qui va au sud-sud-ouest, s'arrête à peu de distance par l'égalité de niveau du sol, qui ne lui permet pas d'aller plus loin, même dans la saison des pluies; l'autre coule par une pente peu rapide, et se dirige au sud-sud-est. Au sortir du bois, et à six cents pas plus loin, elle n'a que trois pieds de largeur. Le vallon où se trouvent ces deux sources forme une espèce d'entonnoir, n'ayant d'autres issues que les deux gorges par où les rivières en sortent. Les habitants des environs respectent religieusement les bois qui les ombragent à leur naissance, et ils les croient habités par des esprits. M. Mollien ajoute que leur respect pour ces lieux va si loin qu'ils n'y pénètrent jamais, et que s'ils l'avaient vu lui-même y entrer, ils l'auraient infailliblement massacré. Les montagnes couvertes de pierres ferrugineuses et de cendres, qui entourent le vallon où elles sont situées, lui font croire que ces sources occupent le cratère d'un volcan éteint.

Après avoir reconnu ce point important de géographie, M. Mollien se hâta de rejoindre Boukari; et on décida de partir de suite, pour ne point éveiller les soupçons des naturels. On arriva bientôt sur les bords de la Gambie, qui étaient couverts de foigné, de riz et de tabac. On traversa ce fleuve partout où

ses sinuosités auraient trop allongé la route; nos voyageurs le passèrent pour la dernière fois dans un endroit où il avait vingt pieds de largeur; ses eaux coulaient lentement sur un lit de diabases granitoïdes. Le 13, on arriva à Cambaia, village où l'on trouva des vivres en abondance et d'excellentes oranges.

On avait marché au nord-ouest pour arriver aux sources de la Gambie et du Rio-Grande; ce but atteint, on reprit la direction du sud-est, en sortant de Cambaia, et on alla passer la nuit dans un rumbdé situé près de la route: Rumbdé est le nom qu'on donne aux villages dans lesquels les Poules du Fouta-Diallon rassemblent leurs esclaves. On voyagea le 14 dans un pays plat, borné à l'est et à l'ouest par des montagnes. On passa à gué le Dombé, rivière qui coule à l'est et se jette dans la Falémé, et on fit halte à Kala. Lorsque la chaleur fut diminuée, on traversa le Contari, petite rivière qui va se perdre dans le Dombé, et on alla coucher à Fénolengué. Le lendemain, on s'arrêta vers le milieu du jour à Rumbdé Gali, que deux arbres très-hauts, nommés bentang, font reconnaître de très-loin. Les habitants de ce village étaient affligés de maladies vénériennes; ils vinrent en foule demander des remèdes à M. Mollien; car les nègres regardent les blancs comme des médecins. Ces malheureux poussaient des cris plaintifs; et notre voyageur, qui ne pouvait leur apporter aucun soulagement, se hâta d'arriver à Dongué, où l'on coucha.

Le 15 avril, à deux lieues au-delà de Dongué, on entra dans Séfoura, grand village où l'on remarque

une mosquée. On continua à marcher jusqu'à un rumbdé, où l'on se procura, pour quelques grains de verroteries, une calebasse remplie d'oranges et de bananes. Depuis cet endroit jusqu'à Timbo, le pays est couvert d'orangers, de papaiers et de bananiers. C'est aux Portugais que le Fouta-Diallon doit ces fruits, qui ne sont pas indigènes de l'Afrique. Mais le sone, que M. Mollien vit pour la première fois dans ce rumbdé, et qui produit un fruit exquis, disposé en grappe comme le raisin, est un arbre africain.

Après avoir traversé, sur un pont qui consistait en un tronc d'arbre, la rivière de Boié, qui se réunit à celle de la Falémé, on entra dans Boié, très-joli village dans une position charmante. La foule se précipita autour de la case de notre voyageur pour lui demander les secours de la médecine. Cette consultation fit connaître à M. Mollien que les maladies les plus communes en ce lieu étaient le mal vénérien, la goutte et les goîtres.

Lorsque la foule des malades et des curieux fut dissipée, un riche habitant fit prévenir l'étranger qu'il désirait le consulter.

On conduisit M. Mollien à travers plusieurs rues bordées de haies vives, et ombragées de papaiers, d'orangers et de bananiers, dont les jeunes négresses lui offraient les fruits à son passage. Notre voyageur n'hésita pas à prescrire un remède au malade, et sa science fut payée d'un morceau de viande boucanée. On lui permit en outre de visiter la maison, dont l'architecture était remarquable pour le pays. Le mur qui soutenait le toit avait neuf pieds de haut;

une galerie, sous laquelle on pouvait se promener à l'abri de la chaleur du jour, faisait le tour du logis; des bambous d'un rouge éclatant supportaient le comble. Le lit, construit en terre pétrie, était orné de sculptures délicates. Des armes étaient suspendues au-dessus. De larges portes en bois d'acajou, quoique simplement façonnées à la hache, offraient une surface extrêmement unie et bien polie. L'architecture de la mosquée n'était pas moins curieuse; quatre colonnes soutenaient le toit de ce bâtiment de forme carrée, autour duquel régnait une longue galerie, et dont le plancher était couvert de belles nattes fabriquées dans le Liban.

Le 17 avril, au lever du soleil, M. Mollien, sous le prétexte d'aller à la chasse, partit avec l'intrépide Ali pour se rendre à la source de la Falémé. Ils parcoururent d'abord un terrain marécageux; et, après une heure de marche au nord-nord-ouest, ils arrivèrent à cette source, nommée Théné par les Poules. La Falémé sort du pied d'un petit tertre situé à l'ouest dans un terrain en entonnoir, entouré de montagnes riches en mines de fer. Elle coule au sud, et reçoit à quelque distance la rivière de Boié; c'est à cet endroit qu'elle décrit une courbe, et se dirige au nord pour entrer dans le Dentilia. A deux portées de fusil, à l'ouest de la source, on voit le village de Kébali, et au sud-ouest celui de Tiambouria.

Lorsqu'ils furent de retour à Courbari, un enfant vint annoncer à nos voyageurs que le chef de Boié devait, d'un instant à l'autre, arriver dans ce village. Cette nouvelle les engagea à hâter leur départ. On

traversa la Falémé à une lieue de sa source; elle avait près de quatre-vingts pas de largeur dans cet endroit, et coulait sur un fond de sable et de cailloux. On eut encore à passer deux autres rivières, qui coulent de l'est à l'ouest, pour arriver à Niogo, village dominé par une montagne très-élevée, nommée Couro. M. Mollien remarqua, sur plusieurs cases de ce bourg, des sculptures qui ne manquaient pas de goût.

Le 19, on se dirigea toujours vers le sud, à travers un pays plat et fertile, où l'on passa à quelques pas de la source du Gangoré, qui coule à l'est, quelques instants avant d'arriver à Poukou.

Le 20, on se mit en route avant le lever du soleil. On marchait sur de hautes montagnes semées de précipices profonds, lorsqu'on aperçut, dans une vallée, des maisons de campagne appartenant aux gens riches de Poukou. Enfin, après avoir passé la Sama, qui se jette dans le Sénégal, on vit Timbo, situé au pied d'une haute montagne. Comme on était encore loin de cette ville, on se reposa sous un téli où tous les voyageurs s'arrêtent. Cet arbre n'est ni d'une hauteur ni d'une grosseur proportionnées à la longueur de ses branches, qui s'étendent à la distance de cent vingt pieds du tronc, et forment un vaste ombrage circulaire. Ces branches avaient, par leur poids, déraciné cet arbre d'un côté, et avaient elles-mêmes poussé des racines dans la terre. On entra dans Timbo par une avenue de bananiers, et l'on fut logé chez un tisserand par l'ordre d'Abdoulai, simple marabout, qui gouvernait la capitale en l'ab-

sence du roi. Le 21, on vint annoncer aux voyageurs qu'ils ne pourraient quitter Timbo qu'après le retour de l'almamy. Cette injonction, qui équivalait à un ordre de passer six mois dans cette contrée, que la saison des pluies allait rendre impraticable, engagea M. Mollien à se rendre immédiatement auprès d'Abdoulai. Lorsqu'il fut en sa présence, il lui adressa un beau discours qu'il termina par la promesse de son fusil pour l'almamy, et de deux mains de papier pour son ministre. Cette éloquente péroraison triompha de tous les obstacles, et la petite caravane put se mettre en route dès le lendemain, avec une lettre d'Abdoulai, écrite en arabe, qui devait leur servir de sauve-garde sur toute la route. Elle contenait un abrégé de la conversation du blanc avec les anciens de Timbo, et elle était terminée par cette formule: « Graces à Dieu, si leur voyage est terminé sans accident. »

On passa la nuit dans la maison du fils d'Abdoulai. On servit à M. Mollien du sucre (1) dans une soucoupe de faïence, et des pains de riz dans une assiette. La ville de Timbo, mieux construite que les autres petites villes africaines, mais coupée de rues étroites, mal alignées et très-sales, peut contenir environ neuf mille ames. On y remarque une grande mosquée, et trois forts dont les murailles en terre tombent en ruine. Cette ville de guerre, séjour du roi et de l'armée, doit être fort ancienne. Elle jouit du privilège de faire seule le commerce à Kissin-

(1) Les Poules vont l'acheter à Sierra-Leone, ou sur le Rio-Nunez.

Kissin, Kissin (1) et Bengala, tandis que Labbé (2), grande ville de l'empire, traite à Kakandé et à Dian-fou (3). Les habitants de Timbo entretiennent en outre des relations avec le Rio-Nunez et Sierra-Leone.

Cependant nos voyageurs se mirent en route pour retourner à Bandéia, et firent une telle diligence qu'ils arrivèrent à Poukou le 23 avril de très-bonne heure. On vint leur présenter une jeune fille albinos, dont l'état de faiblesse inspirait la pitié. Tout son extérieur annonçait un être débile et souffrant, et M. Mollien fut très-étonné d'apprendre que ces femmes se mariaient et devenaient mères. Le 24, on partit pour aller visiter les sources du Sénégal : un orage força la petite caravane à passer la nuit dans le rumbdé Sumbalako Le 25, on se dirigea directement à l'ouest, et on arriva bientôt sur les bords du Sénégal. Ce fleuve, quoique près de sa source, était assez large dans cet endroit; on le traversa à gué sur un banc de rochers, qui faillit être fatal au malheureux baudet qui portait tout le bagage. On coucha le soir à Dalaba, village habité par des Mandingues venus du Kankan.

Le 26, on avait marché au nord dans une plaine fertile, et l'on gravissait une montagne très-escarpée, lorsque Ali, s'arrêtant tout à coup, montra à ses deux compagnons, sur la gauche et à peu de distance de la route, un bouquet d'arbres touffus qui cachait la

(1) On ne trouve point ce dernier Kissin, dans la traduction de Bowdich. Cette répétition triple est dans les deux éditions de M. Mollien.

(2) Il y a marché dans cette ville tous les vendredis. (*Note de M. Mollien.*)

(3) Autres comptoirs sur le Rio-Nunez. (*Note de M. Mollien.*)

source du Sénégal à leurs yeux. M. Mollien et Boukari se laissèrent glisser le long de la montagne, et pénétrèrent dans l'épaisseur du bois. Ce fut après avoir traversé le Sénégal, qui n'avait que quatre pieds dans cet endroit, que notre voyageur aperçut, l'un au-dessus de l'autre, deux bassins d'où l'eau sortait en bouillonnant, et plus haut un troisième qui n'était qu'humide. C'est ce bassin supérieur que les nègres regardent comme la source principale du fleuve. Sur le revers de la montagne d'où ces sources s'échappent, on voit un village nommé Tonkan. Le Sénégal (1), appelé Baléo (fleuve noir) en langage poule; Bafing, qui a la même signification en mandingue, ou foura, qui veut dire simplement le fleuve, coule d'abord du nord au sud, passe à peu de distance au sud de Timbo, se dirige ensuite au nord-est, puis enfin à l'ouest. M. Mollien grava, sur l'écorce d'un des arbres voisins de la source, la date de l'année dans laquelle il avait fait cette découverte.

Lorsqu'on eut rejoint Ali, on continua à gravir la montagne jusqu'à Poré-Daka. Les lieux qu'on avait parcourus pour aller à Timbo avaient changé d'aspect; tout le pays plat était inondé, et l'on ne pouvait plus voyager qu'en portant ses provisions sur son dos; aussi n'arriva-t-on à Niogo, le 27, qu'au coucher du soleil.

Le passage de la Falémé retarda un peu la marche du lendemain. Une bande de rochers très-étroite

(1) Sur la carte de Livio Sanuto, le Sénégal s'appelle Zambala, qui ressemble beaucoup à Baléo et Maye, qui veut dire, en poule, eau. (Walckenaer, *Recherches sur l'Afrique.*) *Note de M. Mollien.*

formait un gué au travers de cette rivière très-large en cet endroit; M. Mollien fut sur le point d'y perdre son journal. On arriva le soir à Rumbdé-Paravi; mais les habitants, effrayés à la vue d'un âne, ne voulurent point donner asile aux voyageurs.

Le 29, on alla jusqu'à Lalia; et ce fut le 30 qu'Ali, irrité par un reproche que lui avait fait Boukari, refusa de suivre plus long-temps M. Mollien.

On ne tarda pas à s'apercevoir de l'absence de ce guide fidèle, à qui l'on devait la connaissance des sources des quatre principales rivières de cette partie de l'Afrique. Les eaux, qui commençaient à se répandre de tous côtés, avaient effacé la trace du chemin à quelque distance de Lalia; et ce ne fut qu'avec des peines infinies, et au péril de leur vie, que nos voyageurs parvinrent, le 1er mai, à Niamaia, village habité par des forgerons dialonkès, et enfin, le 2, à Bandéia, où ils furent reçus à la nuit close dans la case de Boubou.

M. Mollien était obligé de séjourner à Bandéia pour vendre son cheval et pour trouver un guide. Le 4, il fut témoin de l'orage qui annonce ordinairement l'arrivée des pluies. On aperçut dans l'est comme un brouillard épais qui dérobait la vue des hautes montagnes: la tempête approchait. On ne peut se faire une idée, dans les climats tempérés, de l'abondance des pluies qui tombent en Afrique. Des torrents d'eau mêlée de grêle vinrent donner à notre voyageur l'effrayant spectacle d'un déluge; des nappes d'eau se précipitèrent pendant tout l'orage sans interruption. L'humidité pénétrante, qui charge l'air dans cette

saison, est souvent fatale aux Européens, et M. Mollien paya le terrible tribut. Le 8 mai, la dyssenterie se joignit à une fièvre tenace qui le tourmentait depuis plusieurs jours, et qui avait résisté aux infusions de tamarin. Le 11, notre voyageur se crut sur le point de mourir, et il écrivit ses dernières volontés. Le 12, il éprouva un léger soulagement, auquel succédèrent bientôt la dyssenterie, la fièvre, des douleurs violentes dans les dents, et des plaies occasionées par les piqûres des chiques (pulex penetrans). Ce fut dans ces terribles moments que le féroce Boubou, qui convoitait la dépouille de M. Mollien, voulut empoisonner celui qu'il avait reçu d'abord avec tant de cordialité.

Il sortit de sa case, et ordonna qu'on servît au malade une poule dans laquelle il avait fait mettre du poison. M. Mollien eut le bonheur de ne prendre que deux cuillerées de bouillon, qui lui firent éprouver des douleurs atroces. Boukari fut aussi très-malade pour y avoir touché du bout des lèvres; et un esclave qui mangea une partie de la poule qu'on avait jetée sur le chemin, fut sur le point de mourir dans la soirée.

Boubou ne tarda pas à montrer toute la noirceur de son caractère. Il employa tous les moyens pour soulever les habitants de Bandéia contre le blanc, et alla même jusqu'à le menacer de son poignard. Ce ne fut enfin que le 12 juin que M. Mollien se fit placer sur son âne par Boukari et son nouveau guide Saadou, pour quitter un village qui lui avait été si funeste. On était à peine parvenu à un hameau où l'on fit halte, que le traître Boubou et son complice vinrent lui ordonner

de ne pas aller plus loin. Des présents firent encore échapper notre voyageur à cette fâcheuse rencontre. On se hâta de profiter de la décision favorable qu'ils avaient fait rendre, et on alla coucher à Bourré. Le lendemain, on franchit péniblement les montagnes qui entourent le village; on respirait avec peine sur leur sommet, qui était caché dans des nuages épais. On traversa ensuite une plaine stérile, où l'on vit les ruines de l'ancien Bandéia, abandonné par les habitants depuis trente ans; et on alla se reposer à Pellalle, village habité par des Dialonkès, et situé à quatre lieues de Bourré. Dans cette partie du Fouta-Diallon, les nègres établissent leurs cases sur l'extrémité des monts les plus escarpés. Le village d'Ardétenkata est dans une position si élevée, et on y arrive par des chemins si difficiles, que M. Mollien n'y entra qu'après des fatigues inouïes.

La journée du 17 juin ne fut pas moins pénible, et notre voyageur ne dut qu'au hasard de retrouver ses compagnons de voyage dont une pluie affreuse l'avait séparé. Enfin, ils se trouvèrent tous trois réunis à Rumbdé-Koukouma, où ils passèrent la nuit.

Le 19, on descendit du haut des montagnes dans un pays plat et moins pierreux. On laissa ensuite à gauche Cambréa, grand village habité par des Serracolets, et on entra dans Bentala après avoir traversé une rivière très-rapide. Cette rivière, qui porte le nom du village, vient du nord, et se jette dans la Comba (ou Rio-Grande), ainsi que la Tomine (le Dunzo), qui vient du sud. Après avoir reçu le tribut de ces deux rivières, la Comba prend le nom de Kabou

jusqu'à son embouchure dans l'Océan devant les Bissagots. Cambréa et Bentala sont les entrepôts des marchandises européennes, que les Serracolets, nation commerçante, vont acheter des Portugais pour les porter dans l'est, où ils les échangent contre de l'or et des captifs. Les Serracolets sont tous originaires du pays de Galam, nommé par les natifs Kajaaga, dont ils ne parlent qu'avec de grands éloges.

On séjourna un jour de plus à Bentala, et l'on se mit en chemin, le 21, à l'heure de la prière; mais un orage qui survint empêcha les voyageurs d'arriver avant la nuit à un rumbdé situé au pied de la chaîne de montagnes qui se prolonge du sud au nord jusqu'à la Gambie, et qui sépare le Fouta-Diallon du Tenda, pays qui est sous sa dépendance.

Le 22 juin, on pénétra dans les montagnes de Tenda, et on atteignit avant le coucher du soleil, après avoir essuyé un orage affreux, Tambamasiri, premier village du Tenda. M. Mollien, accablé par la fièvre qui ne cessait de le tourmenter, ne put quitter cet endroit que le 24. Le soir, nos voyageurs entrèrent dans un village placé sur la limite du Tenda et des contrées situées au-delà du Rio-Grande.

Le Tenda est un petit pays pauvre, dont l'aspect ressemble à celui de Niokolo, mais qui est moins élevé. C'est la première terrasse par laquelle on descend du haut plateau du Fouta-Diallon vers les contrées arrosées par le Rio-Grande. Les habitants du Tenda, dont l'origine est assez obscure, sont idolâtres, et n'ont de commun avec les Mandingues que l'usage de se limer en pointe les dents incisives de la mâchoire

supérieure (1), et d'aimer passionnément la musique.

Le lendemain, dès la pointe du jour, on entra dans les solitudes qui se trouvent entre le village qu'on venait de quitter et le Rio-Grande. On parvint le soir aux bords de ce fleuve, qui était très-large dans cet endroit, et qu'on passa dans la pirogue d'un chef nommé Faran. On se reposa, pendant toute la journée du 27, dans le village de ce seigneur nègre, où M. Mollien remarqua avec surprise des cases construites en pierres, sans mortier ni ciment; et le 28 on alla coucher à Diafane, endroit habité par des païens peu hospitaliers, et qui d'ailleurs étaient en proie à la disette. Notre voyageur, tourmenté par la faim et accablé de fatigue, trouva de nouvelles forces dans ses souffrances, et arriva enfin à Combade, où il se procura des vivres.

Le 1er juillet, en partant de Combade, nos voyageurs se trouvèrent entièrement sortis des pays montagneux, et cheminèrent dans une plaine bornée à l'ouest par les montagnes granitiques de Koly, qui s'étendent depuis Kadé jusqu'à la chaîne du Fouta-Diallon qu'elles rejoignent dans le sud-est. Ils arrivèrent, à huit heures du matin, à Kambabolé, éloigné de Combade de trois lieues. Le 2 juillet, on ne put trouver l'hospitalité à Kankoly, parce que tous les habitants de ce village étaient occupés aux travaux des

(1) C'est dans les comptoirs européens qu'ils achètent leurs limes. (*Note de M. Mollien.*)

Plusieurs momies égyptiennes, conservées au Muséum d'histoire naturelle, présentent aussi ce caractère des incisives arrondies et pointues comme les canines.

champs; il fallut donc gagner un Foula-Konda, ou village habité par des Poules païens (1).

Le 3, on continua à suivre la direction du nord-ouest jusqu'à Kikiore, où l'on passa la nuit. Le 4, on traversa un torrent rapide, au-delà duquel on perd de vue les montagnes; et, après qu'on se fut reposé à Kikimany, on poursuivit la route jusqu'à un Foula-Konda situé au milieu de terres si fertiles que le maïs y mûrit en moins de deux mois; et on alla coucher à Kadé, grand village mandingue, où les païens vivent séparés des mahométans. On ne quitta Kadé que le 6 juillet, et dans la journée on entra dans Pinsory, situé sur la rive occidentale du Rio-Grande (2).

Le Tenda-Maié est renfermé dans un coude que forme le Rio-Grande. Dans cette petite contrée très-fertile, mais de peu d'étendue, habite un peuple qui parle une langue qui lui est particulière (3), et qui vit dans la pauvreté et l'insouciance. Le sol est plat et sablonneux, et abonde en maïs, en mil et en riz. On y voit quelque bétail, beaucoup d'antilopes et de bœufs sauvages. L'éléphant ne s'y trouve pas, et les bêtes féroces y sont très-rares. On remarque, parmi les grands arbres, des bentens, qui servent à la construction des pirogues, et le palmier nommé tir (cocos butyracea) dont les nègres emploient l'huile à faire une sorte de savon. On recherche le fer de cette con-

(1) Dans le système de l'auteur, il faudrait dire Poula-Konda, et il a écrit Foula-Konda.

(2) Selon la carte du voyage de M. Mollien, c'est sur la rive nord que se trouve Pinsory.

(3) Ce pays est en effet différent du pays de Tenda, que borne au sud la Gambie; et M. Mollien est encore le seul voyageur qui l'ait fait connaître.

trée, et l'on trouve au sud-ouest de Kadé une terre imprégnée de sel que les habitants savent extraire par l'évaporation.

Nos voyageurs furent forcés de rester jusqu'au 10 juillet à Pinsory, pour s'y procurer un guide. Le lendemain, ils s'avancèrent jusqu'au grand village de Diaman. Le 12, ils couchèrent à Kandiane. Le peu de rivières qu'ils rencontraient depuis leur entrée dans le Kabou étaient très-profondes, et retardaient toujours la marche de la petite caravane. Le 13, on entra dans Sumakonda; le 14, on alla coucher à Sérakonda; et le 15, malgré le mauvais état des chemins, rendus presque impraticables par les pluies, on gagna Bissa-Amadi. Dans cette marche, on rencontra un grand nombre de marchands d'esclaves et de marchands de sel; ceux-ci venaient de Géba, et se rendaient dans les pays situés à l'est; ceux-là, au contraire, allaient de l'est à l'ouest vers les côtes de la mer, et conduisaient des esclaves enchaînés les uns aux autres à l'aide de longs bâtons.

Le lendemain, on fut reçu par le chef de Kansoraly : il fit préparer pour M. Mollien, qui était dans un état désespérant, un lit formé de roseaux tressés. Ces lits, ouvrage des Mandingues, sont si légers, qu'on peut les transporter en voyage.

Boukari fut chargé de porter, de la part de notre voyageur, une lettre au gouverneur de Géba, établissement portugais peu éloigné du village de Kansoraly (1). Ce fidèle messager fut de retour le lende-

(1) La carte de M. Mollien met cependant douze lieues communes de France entre ces deux villes.

main matin. Il apportait à son blanc du vin de Porto, trois pains frais, du sucre, et du tabac en poudre: ce dernier objet était devenu d'une nécessité indispensable à M. Mollien, qui éprouvait des maux de tête très-violents. Le gouverneur de Géba l'engageait en outre à se rendre auprès de lui, où tous les soins lui seraient prodigués. On se mit en route le 19, pour répondre à cette invitation obligeante. « Aussitôt que j'aperçus ce lieu habité par des Européens, ajoute M. Mollien, je poussai des cris de joie: je prononçai le mot, terre! terre! comme si, après une longue et périlleuse navigation, j'eusse vu le port. »

Sa longue barbe, ses vêtements de nègre en lambeaux, et l'âne qu'il montait, donnaient à notre voyageur un air si étrange, que tous les habitants de Géba sortirent des maisons pour le voir passer. M. Dioqui, le gouverneur, le reçut lui-même à la porte de son habitation; il voulut qu'il demeurât chez lui, et sa femme lui prodigua les soins les plus affectueux. M. Mollien trouva enfin dans cette maison un bon lit de feuilles de bambou, un moustiquaire, du linge blanc, du thé, du beurre, et toutes les commodités européennes.

Cependant notre voyageur, craignant qu'un trop long séjour ne devînt à charge à ses hôtes, profita du départ d'une barque pour se rendre à Bissao, dans l'espérance de trouver dans cette île un bâtiment français. Dans cette traversée il eut à essuyer les plus indignes traitements de la part des nègres, aux yeux desquels sa misère le rendait méprisable. Son arrivée à Bissao n'excita pas moins de surprise qu'à Géba; et

les soins qu'il dut à la courtoisie de M. de Mattos ne peuvent être comparés qu'à ceux qu'il avait reçus de M. et de madame Dioqui. Le premier lui procura un habit entièrement neuf, et le retint dans sa propre maison jusqu'au retour de la saison sèche.

Ce fut le 1^er^ novembre que notre voyageur prit congé de M. de Mattos, que tant de générosité et des soins si touchants lui faisaient regarder comme un père. Une pirogue devait le conduire à Mansua, grand village mandingue situé sur la rivière du même nom (1), d'où il aurait gagné par terre les bords de la Gambie.

On alla d'abord mouiller dans la rivière des Balantes, où l'on employa trois jours à la traite du sel: on rentra ensuite dans la rivière de Géba; et le neuvième jour après son départ de Bissao, notre voyageur fut de retour auprès du généreux M. Dioqui.

Il s'était procuré un guide pour se rendre par terre à Brouko, et il allait se mettre en route lorsqu'on vint lui annoncer l'arrivée d'une goelette française à Bissao. Cette nouvelle le fit changer de résolution, et le 25 novembre on alla mouiller devant le comptoir de Bissao. Deux bâtiments étaient effectivement à l'ancre dans ce port; mais l'un partit quelques jours après pour le Rio-Pungo, et l'autre pour les îles du cap Vert. Tant de contre-temps avaient jeté M. Mollien dans un état de santé déplorable, qui ne put être amélioré que par l'arrivée d'une goelette de Gorée, où il s'embarqua le 3 jan-

(1) La carte de M. Mollien ne nous indique ni la rivière ni le village de Mansua, et ce nom ne se trouve sur aucune carte.

vier 1819. On reconnut le comptoir français le 8 janvier, et le même jour notre voyageur prit terre.

Impatient de retourner en France, dès le lendemain au soir, après une heure de navigation, M. Mollien se fit débarquer dans une anse sablonneuse, près de Dacar, où il trouva un bœuf porteur et un cheval qu'il avait loués la veille. On alla passer la nuit à Bambara, hameau dépendant de la république du cap Vert. Le 10, on traversa l'espace qui sépare la baie de Bein de la baie d'Iof; et le soir, vers dix heures, on coucha sur la plage entre Cagnac et Cayar, villages situés à une demi-lieue de la côte. Le 11, on quitta les bords de la mer pour suivre la route qui traverse l'intérieur des terres, et le soir même on coucha à Dinnoute. Le 12, on s'arrêta dans la journée à Poughour, bâti sur une colline de sable rougeâtre végétal dont la base est ceinte de bois très-touffus et d'un terrain, entrecoupé de marais, d'une grande fertilité. Après avoir laissé derrière eux Ambouro, nos voyageurs allèrent coucher à Dielkoui. Le lendemain on regagna les bords de la mer à Tiorkmate; et le 14, sur les six heures de l'après-midi, on aperçut les feux de Gandiolle (1). Le 15, on traversa le petit bras de ri-

(1) On ne trouve aucun des lieux mentionnés ici sur la route par terre du cap Vert au Sénégal, ni sur la carte de M. Mollien, ni sur les grandes cartes de d'Anville ou de l'atlas de Durand. La seule carte où quelques-uns de ces lieux se trouvent placés, est la deuxième carte insérée dans le t. III de l'ouvrage in-18 de Geoffroy de Villeneuve. Guielcoui et Tiocmate de cette carte sont évidemment Dielkoui et Tiorkmate de M. Mollien; mais ils sont placés en sens inverse dans la relation et la carte de Geoffroy de Villeneuve, ou dans la relation de M. Mollien. Voyez ci-dessus, page 10, lignes 11 et 12.

vière qui sépare le territoire de ce village de l'île Babagué; et ce fut enfin le 19 janvier, à neuf heures du soir, que M. Mollien et son fidèle marabout entrèrent à Saint-Louis, après avoir été trois heures à remonter le Sénégal. M. Mollien vint, par son retour, consoler des amis qui croyaient sa perte certaine, et surtout M. de Fleuriau, qui avait perdu l'espoir de le revoir, et regrettait de l'avoir encouragé dans cette périlleuse entreprise. M. Mollien s'embarqua ensuite sur le vaisseau marchand le Normand, et débarqua au Havre le 23 mars 1819. Nous vîmes, dans l'été de cette année, ce jeune et intéressant voyageur, dont les traits portaient des traces profondes de l'altération de sa santé, produite par les fatigues et les souffrances.

## CHAPITRE XXVII.

Suite du voyage de M. Mollien. Ses observations sur le pays de Cayor, du Bourb-Iolof, du Fouta-Toro, le Bondou, le Fouta-Diallon, le Kabou, et l'archipel des Bissagots.

Après avoir donné le récit du voyage de M. Mollien, nous allons résumer dans ce chapitre les renseignements qu'il a recueillis, et les observations qu'il a faites sur le pays de Cayor, le Fouta-Toro, le Fouta-Diallon, le Kabou, l'archipel des Bissagots, pays qu'il a successivement parcourus.

## § I.

### Observations sur les Iolofs.

La religion de Mahomet fait chaque jour de nouveaux progrès dans le royaume de Cayor; les rois restent seuls attachés à l'idolâtrie, qui favorise mieux leurs passions brutales. On doit mettre au nombre des causes les plus puissantes de cet accroissement de l'islamisme, l'influence que les marabouts exercent sur la jeunesse, dont ils dirigent seuls l'instruction.

Les nègres mahométans, rigides observateurs des pratiques extérieures de leur croyance, se lèvent plusieurs fois pendant la nuit pour réciter des chapitres du Coran, et passent une partie du jour en prières. Cette extrême exactitude ne leur vient cependant qu'avec l'âge; ils vivent en général, jusqu'à vingt-cinq ou trente ans, dans une indifférence complète pour la religion mahométane; et ce n'est que lorsque le temps a éteint chez eux le feu de la jeunesse, qu'ils renoncent à toutes les liqueurs fortes; enfin, dans la vieillesse, ils se font raser et deviennent marabouts. Pour être admis au nombre de ces prêtres, il faut avoir quelque connaissance de la langue arabe et de l'arithmétique. Ce sont les marabouts qui sont ordinairement appelés pour faire le partage des successions. Ceux d'entre eux qui ont assez de talent pour composer des ouvrages en arabe, acquièrent par-là le droit de porter un bonnet d'écarlate, et prennent dès ce moment le nom de tompsire ou d'alpha, qui, dans la langue poule, signifie docteur. Ces

prétendus docteurs sont, pour la plupart, de la plus grossière ignorance.

Outre les marabouts que les nègres consultent dans les circonstances difficiles, ils mettent encore leur confiance dans certains sorciers qui font métier de donner des conseils aux malades, de magnétiser, et qui ont assez d'adresse pour faire tomber les hommes les plus forts en somnambulisme.

Naturellement paresseux et imprévoyants, les Iolofs du pays de Cayor sont tous d'une taille élevée; leurs formes et leurs traits ne manquent ni de noblesse ni de régularité.

Ces nègres ne sont pas plus exempts que les autres hommes des maladies qui assiègent l'humanité. Dans leur jeunesse ils sont sujets à un gonflement du ventre, que l'âge dissipe. Chez la plupart des enfants, l'ombilic fait une saillie considérable. M. Mollien en a remarqué plusieurs qui mangeaient du sable; et il a observé, quoiqu'un célèbre voyageur ait dit que cette manie est générale chez les peuples des tropiques, que les enfants qui cédaient à ce penchant déréglé étaient dans un état complet de dépérissement. Ces Africains, et surtout ceux qui recueillent le vin de palmier, sont souvent affectés de sarcocèle.

Les marabouts exercent une sorte d'art de guérir, qui consiste dans l'application de quelques remèdes simples et dans la vertu des gris-gris.

Chaque Iolof possède deux cases : l'une lui sert de cuisine, et l'autre de chambre à coucher. La case des chefs de village a pour tout ornement deux cornes de bœuf, placées sur son sommet. Les nègres conservent

leurs grains d'une manière assez singulière : hors de l'enceinte du village, ils élèvent sur des pieux de grands paniers où ils déposent leur provision. Le respect pour les propriétés est tel, que jamais on ne vole aucun de ces dépôts.

Fiers de leur origine, les Iolofs gardent avec un grand soin leur généalogie, et ne contractent jamais de mariage avec des personnes d'un rang inférieur au leur; les mahométans s'unissent rarement aux filles des idolâtres. Les Iolofs rendent avec une grande piété les derniers devoirs à la dépouille mortelle de leurs parents. Leurs corps sont préservés de l'atteinte des bêtes féroces. Chaque tombe est couverte d'arbrisseaux épineux, qui forment par la suite des buissons impénétrables; et l'Afrique devra peut-être un jour à ces tendres soins d'épaisses forêts et une fécondité nouvelle. C'est à l'ombre de ces buissons que des graines se développent, et fertilisent peu à peu ses sables arides. La piété de ces nègres pour les morts ne peut être comparée qu'à leur hospitalité pour les vivants. Cette vertu, si rare chez les Européens, est partout en honneur dans le pays des Iolofs. Ils se montrent aussi d'une grande douceur envers leurs esclaves, dont ils élèvent les enfants comme les leurs, et qu'ils ne maltraitent presque jamais.

Parmi la nation des Iolofs, on rencontre un peuple nomade, dont l'unique industrie consiste à fabriquer des vases, des mortiers et des lits en bois, et que l'on connaît dans le pays sous le nom de Laaubés. Ces nègres, qui n'ont point d'habitations fixes, parcourent en tous sens la contrée, s'établissent dans les forêts

où ils trouvent le bois propre à leurs travaux, et se procurent par leur industrie les moyens d'acquitter les droits que les souverains leur imposent, et d'augmenter leurs richesses, qui sont, dit-on, assez considérables. Ils sont, en général, d'une laideur et d'une malpropreté repoussantes. Leurs femmes ne sont pas moins hideuses; mais la superstition des Iolofs, qui sont persuadés qu'en obtenant leurs faveurs la fortune les comblera de biens, leur attire un grand nombre de présents de grains d'ambre et de corail, dont elles sont toujours chargées. C'est par la même raison que les nègres recherchent en mariage les jeunes filles Laaubés, quelle que soit leur laideur. Les Laaubés ont le privilège de n'être jamais forcés de faire la guerre. Chaque famille a un chef, et toutes en reconnaissent un autre qui commande à la nation entière. Cette peuplade est idolâtre, parle la langue des Poules, et, comme les Bohémiens, se mêle de prédire l'avenir (1).

Les nègres ont reconnu la supériorité des armes des Européens; et ceux qui peuvent s'en procurer ne se servent que de celles-là. Dans le pays des Bambaras, on fabrique même de la poudre à tirer (2). Les Iolofs de Cayor se servent encore, pour la plupart, de la lance et de l'arc.

Ces nègres ont prouvé plus d'une fois, dans leurs guerres, que le courage militaire ne leur était point étranger. Un marabout des bords du Sénégal, ayant voulu se joindre aux habitants du cap Vert révoltés contre le damel, n'hésita pas à combattre une armée

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 227.

(2) Ils fabriquent des poires à poudre avec les cornes de bœuf.

plus nombreuse que la sienne. Pendant l'action, il s'était retiré dans une case autour de laquelle il avait fait placer un tas de roseaux secs; dès qu'il vit ses partisans en fuite, il y mit le feu, et préféra cette mort cruelle à la honte de l'esclavage.

Dans une autre guerre entre le damel et le roi de Baol, les sujets de ce dernier jurèrent de ne point reculer devant leurs ennemis, et, pour assurer l'exécution de ce serment, remplirent leurs larges culottes de sable, se mirent à genoux, et reçurent dans cette position une mort glorieuse, qu'ils firent chèrement payer aux soldats du damel. Dans un pays où le caprice du chef fait toute la loi, les pillages doivent être très-fréquents; les rois les ordonnent toutes les fois qu'ils éprouvent quelque désir que leur pauvreté ne leur permet pas de satisfaire. Les Européens et les Maures sont là pour leur donner le prix de ces atrocités. Si les premiers faisaient seuls le commerce des esclaves, le rêve de l'abolition de la traite pourrait se réaliser; mais, tant que les Maures n'y renonceront pas, la condition des nègres ne pourra qu'être aggravée, lorsque l'Europe ne participera plus à cet infame trafic. Les Maures achetant toujours les captifs à vil prix, il en faudra un plus grand nombre pour contenter l'avidité des chefs nègres.

Les pagnes et le mil servent, chez les Iolofs, de point de comparaison pour estimer les autres marchandises, dans leur commerce d'échange avec les Européens. Les marchands qui vont habituellement à Saint-Louis ou à Gorée connaissent seuls la valeur de l'argent.

La plupart des nègres qui peuplent le royaume du

bourb-iolof sont adonnés au plus absurde fétichisme. Les pierres, les arbres et les animaux deviennent tour-à-tour, pour ces peuples, des objets d'adoration. L'éducation des enfants est confiée aux marabouts. Le respect de ces enfants pour leurs pères est sans bornes. Ce sont eux qui, dans la vieillesse, deviennent leur seul soutien; et ils s'acquittent de ce devoir avec une scrupuleuse piété.

Chez les Iolofs, comme chez les Poules, lorsqu'un père de famille est mort, ses enfants héritent des sept huitièmes de son bien; l'autre huitième appartient à ses femmes. Si le défunt ne laisse pas d'enfants, les héritiers collatéraux ont droit aux trois quarts de la succession; les femmes héritent de l'autre quart. Les biens des femmes se partagent, à leur mort, en deux parties égales: l'une reste au mari, l'autre passe aux enfants ou aux collatéraux. Quant à la succession au trône, lorsque le roi est mort, les opinions sont souvent partagées entre son fils aîné et son frère; mais on choisit presque toujours le dernier, pour que l'autorité passe dans une branche moins puissante par ses richesses, et dont on ait moins à redouter le despotisme (1).

## § II.

### Observations sur le Fouta-Toro.

Le Fouta-Toro, borné à l'ouest par les pays du bourb-iolof et le royaume du brac; au nord, par le Sénégal qui le sépare des contrées habitées par les Maures; à

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 224. Ce n'est pas là la raison, c'est qu'on est certain que le frère est du sang royal.

l'est, par le Bondou; et enfin au sud par le Oulli, est un des plus grands états de la Sénégambie. Un sol fertile, qu'arrosent une multitude de petites rivières, procure à ses habitants des richesses considérables. On y cultive le gros et le petit mil (1), le coton, qui y vient très-beau, le riz, qui est excellent, l'indigo, et le tabac, que les habitants n'emploient que pour fumer. Les arbres qu'on rencontre le plus fréquemment sont: le grède, dont l'écorce est couverte de piquants aigus; ses feuilles, opposées, et disposées avec beaucoup de régularité, ne se trouvent qu'à l'extrémité des branches; on emploie son bois à faire des écuelles; le krède, dont le bois blanc sert à faire les lits; le déraboki, petit arbre dont la couleur et la forme sont celles du baobab. Son bois est mou, et son fruit jeté dans l'eau sert à empoisonner les lions et les hyènes. On trouve encore le guiandam, dont le fruit, semblable à la fève du cafier, sert de nourriture aux nègres dans les temps de disette; le denteculaï, dont le corps noueux est peu élevé, et qui produit un fruit de la forme de l'orange et du goût de la vanille. Ce fruit, revêtu d'une écorce très-dure, contient un grand nombre de pepins de couleur verte, rangés comme ceux de la courge, et donne des coliques: enfin on voit fréquemment l'eugenia, le sophora, et une grande quantité d'amaryllis et d'euphorbes (2).

(1) Il y a sept espèces de mil différent; en voici les noms en poule: sevil, semba-souqui, biatian, bodéri, erdi, gadiaba, fela, nienico, nienicali, bassi, mourkou, gaoura. (*Note de M. Mollien.*) Je remarque que notre voyageur donne douze noms pour neuf espèces, et que cette note ne se trouvait pas dans sa première édition.

(2) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 342.

La température du Fouta-Toro est brûlante; le thermomètre, à midi, y monte souvent à trente-deux degrés à l'ombre. La chaleur des sables est ordinairement du double. Le Fouta-Toro, privé de mines d'or, possède des mines de fer riches et fécondes. Les lions, les panthères, les hyènes, les chacals y sont très-communs; l'éléphant s'y montre plus rarement. Quelques autruches, des vautours en grand nombre, des pintades, des rolliers, des corbeaux à collier blanc, des tourterelles, des perdrix, et des perruches à collier noir, sont les oiseaux qu'on y observe ordinairement (1).

Voici ce que l'on rapporte sur l'origine des Poules qui habitent le Fouta-Toro. Ce peuple, autrefois pasteur et nomade, occupait une contrée fertile, située dans la partie septentrionale de l'Afrique, dans la direction de Tombouctou. Les Sarrasins, en s'emparant de ce pays, en chassèrent les premiers habitants, qui traversèrent le Désert, et vinrent s'établir dans la contrée qu'ils occupent maintenant. Les Serrères, qui en étaient alors les maîtres, effrayés à la vue de ces hommes montés sur des chameaux et sur des chevaux, s'enfuirent vers le sud-ouest, où ils formèrent les royaumes de Baol et de Sin. Cependant les Maures s'attachèrent aux pas de leurs ennemis, et les poursuivirent jusque dans leurs nouvelles possessions; et les malheureux Poules se virent forcés d'acheter la paix en embrassant la religion des vainqueurs, et en leur payant un tribut de dix moules de mil par chef de famille. Depuis ce temps, leurs ma-

(1) M. Mollien, *Voyage en Afrique*, t. 1, p. 345.

riages avec les nègres iolofs et serrères ont donné naissance à une race de mulâtres appelés Torodos; c'est de ces derniers que la province de Toro, dans le pays de Fouta, a pris son nom, qui s'est étendu ensuite à toute la contrée, par l'effet des conquêtes successives des mulâtres sur les Poules rouges, qui, forcés enfin de quitter ces parages, mènent encore la vie nomade de leurs ancêtres, dans les solitudes des royaumes du Bourb-iolof, de Cayor et de Salum.

Les Poules se répandirent aussi dans les régions situées plus à l'est. Ils occupent le Massina et plusieurs pays au-delà de Tombouctou; le Kassoun, où ils parlent le mandingue; le Ouasselon, où ils sont païens; le Sangarari, le Bondou et le Fouta-Diallon: ce fut là le terme de leurs conquêtes au sud (1).

Lorsque ce peuple s'empara du Fouta-Toro, il reconnaissait pour chef un membre de la famille des Deliankès, qui, sous le nom d'Amtoro, exerçait le pouvoir suprême. Sa tyrannie excita une révolte qui se termina par l'élévation au trône du marabout Abdoul qui l'avait dirigée, et par l'expulsion des Deliankès. Le Fouta-Toro formait, à l'époque du voyage de M. Mollien, une sorte d'oligarchie théocratique, dans laquelle le peuple avait un grand pouvoir. Un almamy ou iman, choisi parmi les simples marabouts, administrait sous la direction d'Aldondou, d'El-Iman-Siré, de Sambaiéné, de Boumandouet, d'El-Iman-Rindiao, d'Erdosambadédé, et de Dembanaiel, qui

(1) M. Mollien, t. 1, p. 346 et suiv.

étaient les véritables chefs de l'état, et qui s'en étaient partagé le territoire.

Les habitants du Fouta-Toro font un commerce d'échange avec les Maures du Oualet et du Ludamar, avec les Poules du Fouta-Diallon, et avec les Européens établis à l'île Saint-Louis. Les premiers leur apportent du sel, et prennent en retour des pagnes, du coton et du mil. Le Fouta-Diallon leur livre des captifs et un peu d'or. Les Européens leur fournissent les guinées bleues, les armes à feu et la quincaillerie, et reçoivent en échange du mil et du coton (1).

Tous les Poules mahométans, rigides observateurs des préceptes du Coran, poussent l'intolérance jusqu'à la fureur. Leur caractère est un mélange de violence et de perfidie. Pleins de mépris pour les nègres et les Poules purs dont ils tirent leur origine, ils élèvent leur race au-dessus de tous les peuples de l'Afrique, et ont assez d'esprit national pour ne se vendre jamais entre eux, et pour délivrer ceux de leurs compatriotes qui sont réduits en esclavage. Une intelligence prompte et facile, et leurs rapports avec les Maures braknas, leur ont donné une profonde connaissance de la langue arabe; et l'on cite chez eux plusieurs écrivains dont les ouvrages, composés dans cette langue, sont estimés des Maures eux-mêmes. Leurs écoles publiques sont célèbres, et attirent des enfants des pays situés au-delà du Fouta-Diallon. Ils sont industrieux, ils savent construire des cases commodes; ils fabriquent des étoffes tissues

(1) M. Mollien, t. 1, p. 346.

avec soin, et ornées de dessins d'un goût délicat. Enfin, leurs sandales en maroquin rouge, leurs serrures et leurs ouvrages de bijouterie, prouvent qu'ils peuvent faire quelques progrès dans les arts utiles (1).

Il existe dans le Fouta-Toro et chez les Maures une sorte de franc-maçonnerie, dont le secret n'a jamais été dévoilé. L'initiation est précédée d'une retraite de huit jours dans une case, où on ne reçoit à manger qu'une fois par jour. Au bout de ce terme, des hommes masqués se présentent, et emploient tous les moyens pour éprouver le courage de l'adepte. En sortant de ces épreuves, les initiés prétendent qu'ils ont vu tous les royaumes de la terre; ils remplissent dans les villages les fonctions de devins, et portent le nom d'almousseri.

Une autre classe d'hommes joue un rôle très-remarquable dans le Fouta-Toro : ce sont les diavandos, qui habitent les villages de Senopalé et de Canel, et sont les guiriots de ces pays. Leur trafic de louanges et d'invectives procure des richesses considérables à ces hommes, qui sont d'ailleurs méprisés, et auxquels un Poule ne voudrait pas donner sa fille en mariage (2).

Les femmes poules, jolies et coquettes, savent profiter de leurs charmes pour exercer une sorte d'autorité sur leurs maris, ou du moins partager avec eux l'empire de la case. Leur vertu résiste rarement à un grain de corail, et leur attachement est aussi peu durable qu'il est prompt. Un visage un peu allongé, des traits pleins de finesse, des cheveux longs qu'elles

(1) M. Mollien, t. 1, p. 358 et suiv.

(2) Ibid., t. 1, p. 356 et suiv.

tressent autour de leur tête, un petit pied, et un embonpoint moins volumineux que celui des autres négresses, sont les traits caractéristiques de ces femmes, dans lesquelles on peut cependant critiquer les jambes un peu arquées. L'ambre jaune et le corail ornent leurs cheveux; leur cou est chargé de verroterie et d'or, et un voile de mousseline couvre leur tête. Quelques-unes portent une camisole à manches; des autres se ceignent les reins d'une pagne, comme les négresses. Depuis leur conversion au mahométisme, les Poules ont renoncé à la danse et à la musique; et M. Mollien n'a vu chez eux qu'une espèce de guimbarde.

Les Poules prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir; c'est le luxe des gens riches d'en posséder un grand nombre. Le maître ordonne à celle qu'il veut honorer de ses faveurs, de préparer le souper. On ne peut facilement s'imaginer quelle joie cet appel au plaisir jette dans le cœur de la favorite du jour. Elle hâte de tous ses soins le repas destiné à son bien-aimé; et, lorsque les préparatifs sont finis, elle l'amène, toute glorieuse, à la vue des autres épouses, qui rentrent dans leurs cases, et s'y renferment dévorées de chagrin et de jalousie. Un mari un peu rusé sait tirer parti de cette disposition pour faire acheter ses faveurs par ces brûlantes Africaines, et regagner la dot, souvent considérable, qu'il a payée à leurs parents pour les obtenir (1).

La langue poule, dont les finales sont presque toutes en *e* ou en *a*, est extrêmement douce; elle

(1) M. Mollien, t. 1, p. 363 et suiv.

renferme beaucoup de mots iolofs et de mots arabes que la religion mahométane y a introduits (1).

## § III.

### Observations sur le Bondou.

Le royaume du Bondou a une forme allongée, qui se rapproche de celle d'un arc. M. Mollien a parcouru dans sa route la corde de cet arc. Le coton, le maïs, l'indigo, le mil appelé niéniko, dont la paille sert à teindre le cuir en rouge, quelques calebassiers, et des melons d'eau, sont les principales productions de son sol. Le tabac, que les nègres appellent tankoro, pousse abondamment sur les bords fertiles de la Falémé. Pour le prendre en poudre, les habitants se servent d'une petite cuiller en fer.

Les bêtes féroces sont nombreuses, et les biches et les bœufs offrent au chasseur une proie abondante. Les chevaux, les ânes, et en général le bétail, y sont très-rares. C'est dans la partie occidentale que sont situées les mines de fer; la partie orientale renferme des mines d'or (2).

La couronne est en quelque sorte élective dans le Bondou, mais seulement dans la famille du roi; le frère du défunt est presque toujours préféré. Lorsque le roi fait la guerre, les propriétaires des mines sont obligés de lui livrer l'or qu'ils ont amassé: à la fin de l'expédition, ils en reçoivent le prix en captifs et en troupeaux. Le tambour est aussi leur instrument de guerre. Lorsque le combat est engagé, les guerriers

(1) M. Mollien, t. 1, p. 404.
(2) Ibid., t. 1, p. 398.

se dispersent, et vont séparément se battre corps à corps. Les armes à feu sont rares; l'arc les remplace. Le peuple du Bondou est pauvre et peu industrieux. Son architecture présente quelque perfectionnement dans les ouvertures, qui sont aussi larges que celles des appartements d'Europe.

Les habitants du Bondou ont un caractère plus doux, plus affable et plus hospitalier que ceux du Fouta-Toro. Leurs femmes, moins jolies et moins passionnées pour la toilette, sont aussi plus fidèles et plus vertueuses (1).

## § IV.

### Observations sur le Fouta-Diallon.

Le Fouta-Diallon proprement dit commence au sud du village de Bandéia; il est borné au nord par les montagnes de Tangué; à l'est, par le Balia, le Sangarari; au sud-est, par le Firia et le Soliman; au sud, par le Kouranko et le Liban; à l'ouest, par le Tenda-Maié et plusieurs pays habités par les Mandingues et les Iolas ou Biafares. Les contrées situées au nord, au-delà de ces limites, et comprises sous le nom général de Fouta-Diallon, obéissent aussi au prince qui réside à Timbo; mais il n'y exerce pas la même autorité.

Les montagnes qui couvrent ce pays dans toute son étendue forment le second plateau, en allant des bords de la mer à l'est dans la partie de l'Afrique occidentale, que M. Mollien a parcourue, et sont très-riches en mines de fer (2). Des rivières nom-

(1) M. Mollien, t. 1, p. 402.

(2) M. Mollien a rapporté du Fouta-Diallon deux sortes de minerais de

breuses y prennent leurs sources, et vont se perdre dans l'océan Atlantique. On peut considérer ces montagnes comme les derniers anneaux d'une chaîne beaucoup plus haute, qui est située au sud-est. Les nègres ont raconté à M. Mollien qu'ils avaient entendu dire que les cimes de celles-ci étaient constamment couvertes d'un chapeau blanc; ce qui ne peut signifier que de la neige. Presque toutes les vallées du Fouta-Diallon, qui se trouvent au pied des montagnes, ne sont que des réservoirs immenses qui alimentent les sources de ces rivières. Quand on passe sur ces vallées, elles résonnent sous les pieds. Une terre grasse, que les pluies et les torrents ont entraînée du haut des montagnes, forme le sol des plaines; celui des montagnes n'est composé que de cendres mêlées de pierres ferrugineuses et de débris de plantes. Ce sol est favorable au foigné, espèce de petit mil, et aux pistaches de terre (arachis hypogæa). Dans les forêts, le caura, le tekeli, le sône, portent des fruits que les Poules aiment passionnément; celui que produit le tieké est sans contredit le meilleur; il a la forme et la couleur de la cerise, mais le goût et les pepins de la mûre. On rencontre en abondance, entre Toulou et Timbo, l'oranger, le papayer, le riz et le maïs; mais le mil, qui craint une trop grande humidité, y est très-rare. Bandéia est, au sud, la dernière limite de la végétation des baobabs; et ceux même que l'on rencontre entre ce village et Niebel, sont chétifs et presque entièrement dépouillés de feuillage. Cette observation peut

fer: 1° fer oxidé rouge compacte; 2° fer hydraté. On en trouve également dans tous les puits du royaume de Cayor.

faire juger de l'élévation du plateau du Fouta-Diallon, où l'on voit languir les mêmes arbres qui poussent avec tant de vigueur sur les rochers du cap Vert (1).

La température de ce pays varie suivant la diversité des localités. M. Mollien a trouvé l'air très-froid à Toulou et à Bandéia, et d'une chaleur étouffante à Mali, situé près de Tangué, où l'air est très-vif. En passant sur plusieurs montagnes, et notamment sur celles qui sont dépouillées de toute verdure, on éprouve une chaleur qui suffoque. Dans le Fouta-Diallon proprement dit, depuis le lever du soleil jusqu'à sept heures du matin, l'air est froid : à midi, le vent d'est enflamme l'atmosphère; enfin, à deux heures, la brise de l'ouest vient la rafraîchir. Dans la saison des pluies, le Fouta-Diallon ressemble à un lac immense. Cette inondation n'empêche cependant pas les habitants de voyager. Des troncs d'arbres leur servent à traverser les petites rivières, et des pirogues les transportent sur le Sénégal, la Falémé et la Gambie. Les Dialonkès, peuple aborigène du Diallon, n'habitent que les montagnes. Leur couleur est rougeâtre, leurs traits sont grossiers, et leur langage barbare est très-difficile à prononcer. Les Poules rouges, qui conquirent cette contrée sur ses anciens habitants, ajoutèrent à son nom celui de Fouta, qui signifie pays des Poules. Leurs alliances avec les Dialonkès ont donné naissance à cette nation des Poules, Foulahs ou Fellatas (2), qui

(1) Quand M. Mollien a décrit le cap Vert, il n'a fait nulle mention des baobabs ; il n'a parlé que du mimosa.

(2) Les Poules sont les Foulahs, Foulis ou Foulès; mais les Fellatas sont-ils les mêmes que les Foulès, ou Foulahs?

s'est répandue entre le cap Vert et l'Abyssinie. La ressemblance des traits, du caractère et des mœurs de ce peuple avec ceux des Barabras de la Nubie, fait penser à M. Mollien qu'ils ont une même origine. Les habitants actuels du Fouta-Diallon, chez lesquels on retrouve le même fanatisme et la même avidité que chez leurs frères du Bondou et du Fouta-Toro, sont laids, laborieux, et d'une sobriété extraordinaire. Leurs cases de bambou, les mieux construites de toute cette partie de l'Afrique, sont grandes, bien aérées, et percées de larges portes. Ils savent travailler avec assez d'art la terre, dont ils font des vases excellents, et le bois, qu'ils façonnent en gamelles qu'on croirait tournées, tant elles sont polies. Ils n'ont point de rivaux pour la fabrication des arcs, et ils excellent aussi à s'en servir. Un de leurs guerriers, que rencontra M. Mollien, avait dans son carquois cinquante flèches; quarante-sept portèrent coup. Le poison dans lequel ils les trempent, et qui est produit par une espèce d'échite, a un effet terrible; on cite principalement celui que l'on prépare à Boié.

M. Mollien n'a pas vu de bête féroce dans le Fouta-Diallon; cependant il y a des lions, des panthères, des hyènes, mais en petit nombre. Les éléphants y sont rares; les gazelles et les antilopes s'y rencontrent plus fréquemment: le singe, qui s'y montre partout, est couvert d'une épaisse crinière, et d'un aspect hideux; on en voit aussi quelques-uns qui ont le dos roux et le ventre blanc.

Les bœufs, quoique communs, ne peuvent être d'une grande utilité dans un pays où les herbes sont

desséchées pendant la moitié de l'année, et en général peu substantielles; aussi les vaches ne donnent-elles que peu de lait. L'âne est un objet de curiosité dans ces contrées; ce serait cependant la bête de somme qui leur conviendrait le mieux. On y voit beaucoup de chèvres, quelques moutons, et l'on a dit à M. Mollien que le nombre des chevaux s'élevait à mille à Timbo, quoiqu'il n'en ait vu que deux très-maigres et très-chétifs dans tout le Fouta-Diallon (1).

Les rumbdés sont des établissements qui font honneur à l'humanité des habitants du Fouta-Diallon. Chaque village, ou plusieurs habitants d'un village, rassemblent leurs esclaves, en leur ordonnant de se bâtir des cases voisines les unes des autres : cette réunion s'appelle rumbdé. On choisit un chef parmi ces esclaves, qui a pour successeur ses enfants lorsqu'ils se comportent bien. Le travail de ces colons consiste à labourer le champ de leur maître, à le suivre en voyage pour porter ses bagages; du reste, ils ne sont jamais vendus lorsqu'ils sont parvenus à un âge avancé, ou qu'ils sont nés dans le pays (2).

## § V.

### Sur la situation de diverses contrées de l'intérieur.

Les voyages lointains des Poules du Fouta-Diallon les ont mis en rapport avec plusieurs contrées dont l'existence était inconnue, et sur lesquelles M. Mollien a recueilli les renseignements qu'on va lire (3).

(1) M. Mollien, t. II, p. 172 et suiv.

(2) Ibid., t. II, p. 188.

(3) M. Mollien est le premier voyageur qui ait donné les noms et la

On trouve au nord-est le Dentilia (1), pays traversé par la Falémé et habité par des Mandingues qui sont païens, le Diallon, le Sangala, le Kouronia, pays montagneux, occupés par des Dialonkès (2); à l'est, le Balia, à huit journées de Timbo, pays plat, habité par des Dialonkès; le Kankan (3), à quinze journées de Timbo, pays plat, habité par des Mandingues mahométans. Sur les frontières de cet empire se trouve le village de Bourré, qui possède, dit-on, plus d'or que tout le Bondou et le Bambouk ensemble. On voit un grand nombre de Serracolets dans le Kankan, contrée aussi importante par ses productions que par le commerce qu'elle fait avec Ségo et Tombouctou, auxquelles elle fournit les richesses dont parlent les voyageurs arabes.

Le Sangarari (4) est un pays plat, habité par des Poules païens; les Anglais y ont placé les sources du Niger ou Dialliba (5); ce fleuve a cependant la largeur de deux portées de fusil dans l'endroit d'où l'on prétend qu'il sort.

situation de plusieurs de ces contrées; et le voyage du capitaine Laing a prouvé que les renseignements qu'on lui avait fournis étaient assez exacts.

(1) Déjà connu par les voyages de Mungo-Park.

(2) C'est le grand pays de Djalonkadou de la carte de Purdy. Probablement les Dialonkès sont les Jonkos des anciens voyageurs.

(3) Kankan, ou Kong, vient peut-être du mot poule Caigné, or. (*Note de M. Mollien.*) Cette étymologie est hasardée. Aucun voyageur ne parle de ce pays sous le nom de Kankan. Cependant Mungo-Park a entendu parler du pays de Kankaba, comme de celui d'où l'on tire de l'or. Kankan est le nom de la civette chez certains peuples de l'Afrique. Voyez t. IV, p. 375 de cette *Histoire des Voyages*.

(4) C'est le Sangara du major Laing. Voyez la carte de ce voyageur.

(5) Les Anglais écrivent Joliba; mais on doit prononcer le J dans ce mot comme dans John, c'est-à-dire djo. (*Note de M. Mollien.*)

Au sud-est on trouve le Firia (1), à dix journées de Timbo, pays montagneux habité par des Dialonkès: dans les bois qui séparent le Firia du Fouta-Diallon existe la source de la Caba, que l'on suppose être la rivière de Sierra-Leone; le Soliman, pays montagneux habité par des Dialonkès, à dix journées de Timbo (2); le Kouranko (3) à huit journées de Timbo, pays montagneux occupé par des Tomakès (4) et des Kourankos: dans les bois qui séparent le Soliman du Kouranko se trouve la source du Niger ou Dialliba; à onze journées au sud-est de celle du Sénégal.

Le Liban (5) est à huit journées au sud de Timbo; c'est un pays montagneux habité par les Libankès: la saison pluvieuse n'y dure que trois mois; la récolte des grains se fait en juin. A un mois de marche à l'est du Fouta-Diallon, on voit le Maniana, dont la capitale est Tokoro (6). Pour s'y rendre, on passe par le Balia, le Kankan, le Toro et le Fabana (le Kaffaba de plusieurs voyageurs). Les nègres du Maniana sont anthropophages, comme l'a rapporté Mungo-Park.

(1) Laing, qui a dû être mieux informé, place, au contraire, le Firia au nord-est de Timbo. Voyez la carte de ce voyageur.

(2) Le Soliman, un peu au sud de Timbo, selon Laing.

(3) Le Kourang, selon Laing, est à plus d'un degré directement au sud de Timbo.

(4) Les Tomakés sont probablement les Timanis de Laing, vers l'embouchure de la Sierra-Leone, au sud.

(5) Le Liban est le Limba de Laing. Ce pays est à l'est de Timanis, au sud-ouest de Timbo.

(6) Ce nom ressemble au Tokrour des voyageurs arabes; mais ce pays, depuis long-temps, n'était plus sauvage. Le Maniana est placé sur la carte de Purdy, d'après celle du voyage de Mungo-Park.

## § VI.

### Observations sur le Kabou et les Bissagots.

Le pays compris entre le Rio-Grande, la Gambie et la rivière de Géba, porte le nom de Kabou. Cette contrée, qui consiste en plaines, couvertes en plusieurs endroits d'épaisses forêts, est d'une grande fertilité; et les pluies qui tombent depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'octobre rendent son sol très-propre à la culture du riz, du mil, du maïs, de l'indigo et du coton. Sa population, composée d'un mélange de plusieurs nations, mais principalement de Mandingues, parle la langue de ce dernier peuple. Les villages sont grands et bien peuplés, les champs cultivés avec soin; et la plupart des Mandingues sont riches. Ils sont idolâtres, ainsi que les Poules, qui habitent les Foula-Kondas (1) (villages poules) dépendans d'un village mandingue. Ces derniers, sont bons agriculteurs et très-habiles chasseurs. Ils fabriquent de l'eau-de-vie avec du miel, et font, avec les Portugais de Géba, un commerce de cire considérable (2).

L'établissement portugais de Géba, enclavé dans le pays des Mandingues Saussais, est situé à soixante lieues au nord-est de Bissao, autre fort portugais placé sur le bord de l'Océan. Le village de Géba, borné au sud par une rivière marécageuse, à l'est

(1) J'ai déjà remarqué que M. Mollien, en nommant les Foulis, Foulès ou Foulahs Poules, aurait dû écrire Poula-Kondas.

(2) M. Mollien, t. II, p. 227.

par des montagnes, composé de maisons construites en terre, est un des lieux les plus malsains du globe. Lorsque M. Mollien arriva à Géba, il n'y vit que trois Européens, prêts à succomber sous la pernicieuse influence du climat; et le reste de la population ne s'élevait qu'à sept cent cinquante individus noirs et mulâtres, qui se font cependant appeler blancs, parce qu'ils sont libres. Les oranges, les citrons, les goïaves, les ignames, le manioc et le maïs abondent à Géba, et on s'y procure facilement des cochons, des bœufs, des moutons, des chèvres et des volailles (1).

Les Bissagots occupent l'archipel de ce nom à l'embouchure du Rio-Grande, et la partie du continent qui l'avoisine. Ces nègres, les plus braves et les plus puissants de toute cette partie de l'Afrique, ont presque tous des fusils et des lances dont ils se servent avec adresse. Ce peuple sobre vit avec frugalité sur un sol fertile. Il se livre beaucoup à la pêche, et fait commerce d'écailles de tortue. Une peau de jeune antilope leur sert de culotte, et quelques fucus liés ensemble forment pour leurs femmes des vêtements très-commodes, mais très-malpropres et exhalant une odeur fétide. La vue de ces femmes, à moitié nues et d'une grosseur démesurée, est repoussante. Les hommes, doués d'une force musculeuse extraordinaire, ont les traits durs, les mouvements prompts et l'air martial. Ils affrontent sur de légères pirogues tous les dangers de la navigation dans leur archipel.

Le territoire des Papels s'étend depuis la rivière de

(1) M. Mollien, t. II, p. 230.

Géba jusqu'à celle de Cacheo, qui appartient aussi aux Portugais. Ce peuple, aussi courageux que les Bissagots, est armé d'un long sabre. Leurs troupeaux de bœufs font toute leur richesse. Les Papels sont idolâtres: en face de Bissao, se trouve une petite île désignée sur les cartes par le nom d'île Sorcière, où ils vont immoler des bœufs à leurs dieux. A la mort de leurs parents, les femmes se couvrent la tête, qu'elles ont toujours rasée, de terre détrempée dans de l'eau.

Plusieurs nations moins nombreuses sont enclavées au milieu des Papels, entre autres les Birames et les Mandiagos, qui louent leurs services aux Portugais comme matelots, et travaillent jusqu'à ce qu'ils aient gagné assez pour se marier et retourner dans leur pays. Leur air farouche et misérable et leurs vêtements de peaux de bêtes n'engagent pas le voyageur à visiter leur pays presque toujours inondé.

Les Balantes, peuple farouche et cruel, habitent sur les frontières des Papels. Une ceinture de roseaux, large de quelques pouces, sert à couvrir leur nudité. Ils l'emportent en laideur sur leurs voisins; les femmes ont les traits aussi grossiers que les hommes. Ces nègres aiment passionnément les rats, et il est défendu chez eux aux enfants de toucher à ce mets, réservé aux hommes faits et aux princes. Autant de villages, autant de chefs chez ces peuples païens. Le mahométisme a pu seul rassembler les hommes et former des empires chez les nègres.

Sur les bords de la rivière de Géba opposés à Bissao, se trouvent les Iolas ou Biafares, dont le territoire s'étend dans l'intérieur jusqu'à Koli, qui est limi-

trophe des Basarès, nation qui passe pour anthropophage. Les Naloubès sont aussi voisins de ce village; leur empire finit à Kakandé; le Rio-Grande le sépare de celui des Biafares. Le nombre des éléphants est si grand dans cette contrée, qu'il suffit de mettre le feu aux herbes pour en faire périr des troupeaux de vingt à trente dans une seule chasse (1). Les Biafares sont, sans contredit, les plus beaux nègres de toute cette côte. Leurs mœurs leur donnent une ressemblance parfaite avec les Mandingues, dont ils diffèrent cependant par la religion et le langage. Ces peuples lâches, mais industrieux et riches, fabriquent des étoffes de coton qu'ils vendent à leurs voisins. Tout leur commerce se fait à Bibola, sur le Rio-Grande, où ils amènent de nombreuses troupes d'esclaves. Leur réputation de lâcheté les expose sans cesse aux attaques des Papels, leurs féroces voisins.

En remontant la rivière de Géba, on rencontre les Mandingues saussais, que leur perfidie rend très-redoutables.

Le comptoir de Bissao, situé par onze degrés huit minutes de latitude nord, est placé à l'extrémité sud-ouest d'une grande île que forme la rivière de Géba, près de son embouchure dans l'Océan. Cet établissement est bâti sur un terrain bas et pierreux. Les sources fournissent une eau dont le goût marécageux annonce la mauvaise qualité. Le climat, pendant la saison des pluies, est humide et brûlant. Le calme continuel qui règne alors dans l'air détruit l'appétit

(1) M. Mollien, t. II, p. 269.

et cause des maux de tête violents et la fièvre; mais aussitôt que la saison de la sécheresse est venue, le vent d'est est si piquant, que M. Mollien doute avoir autant souffert du froid en France. Les habitants sont presque toujours malades, et ne succombent cependant que rarement.

Les maisons de Bissao, placées sur le bord de la mer, sont construites en pierres; celles de l'intérieur de la ville sont en terre et couvertes en paille. Un fort en pierres, bâti depuis cinquante ans, très-spacieux et entouré d'un large fossé, protège la ville contre les attaques des naturels, mais ne pourrait pas résister aux Européens. Une garnison, composée de mulâtres, de noirs et de quelques blancs, sans souliers, sans uniformes, et habillés de lambeaux, occupe cette forteresse, où elle reçoit pour toute nourriture du riz, des fruits du pays et de l'eau. Deux personnes seulement mangent du pain et boivent du vin, le gouverneur et le commandant de la place.

Il existait anciennement un couvent de franciscains, habité par quatre moines de cet ordre. On ne voit plus que quelques orangers qui s'élèvent au milieu de leur jardin, dont le temps a renversé les murailles. Deux prêtres desservaient encore la chapelle; l'un passait pour un méchant et un calomniateur, l'autre s'enivrait dans la caserne avec les soldats.

Les habitants de l'archipel des Bissagots viennent vendre à Bissao du riz et des esclaves. Les Biafares y apportent l'ivoire, les Balantes le sel, les Mandingues et les Poules l'or et les esclaves. Les Papels, dont les terres s'étendent jusqu'aux portes de Bissao, vien-

nent aussi approvisionner les marchés. Tout le commerce de Bissao se fait par échange; il est exclusivement entre les mains du gouverneur, qui par ce moyen acquiert des richesses considérables. Tous les bâtiments étrangers sont reçus à Bissao, en payant cinquante-six piastres de droit d'ancrage. Pendant le séjour de M. Mollien, la cire brute se vendait aux Européens vingt piastres le quintal, la cire épurée vingt-quatre, la livre d'ivoire six francs, un esclave cent vingt-cinq piastres en marchandises. Les Portugais achetaient le quintal de poudre soixante-dix piastres, les fusils six à huit piastres la pièce, une pièce de guinée bleue dix piastres, le quintal de tabac trente à quarante piastres. On peut tirer par an de ce comptoir de la cire pour quinze mille piastres, et de l'ivoire pour quatre mille.

La viande est rare à Bissao. Les bœufs y sont petits et coûtent jusqu'à dix piastres. Il n'y a pas de moutons, mais on y trouve beaucoup de cochons et de volaille. On s'y abstient de poisson, parce qu'il donne la fièvre. Le gibier n'est pas commun; mais le maïs, le foigné, les ignames, les patates, le manioc, les bananes, les papaies et les autres fruits abondent dans tout le pays. On trouve aussi quelques légumes d'Europe: le mil y est très-rare (1).

(1) M. Mollien, t. II, p. 250 et suiv.

# ITINÉRAIRE

## DE M. MOLLIEN, EN 1818.

Trois milles font une lieue commune de France, de vingt-cinq au degré.

### ROYAUME DE CAYOR.

| NOMS DES VILLAGES. | Distance d'un lieu à un autre. | RUMBS DE VENT. |
|---|---|---|
| De Diedde à | | |
| Niakra | 18 milles... | N. E. |
| Moslache | 3..... | S. E. |
| Teiba | 3..... | S. S. E. |
| Moctar-Loo | 3..... | S. S. E. |
| Niamrei | 4..... | S. S. E. |
| Thenine | 6..... | S. S. E. |
| Coqué | 10..... | S. S. E. |

### ROYAUME DES IOLOFS.

| | | |
|---|---|---|
| Bahêne | 40 milles... | E. ¼ S. E. |
| Tiankra | 5..... | S. E. |
| Un village | 8..... | S. ¼ S. E. |
| Pampi | 7..... | S. S. E. |
| Caignac | 2..... | S. S. E. |
| Tioën | 8..... | S. S. E. |
| Pacour | 6..... | E. N. E. |
| Ouamkrore (capitale) | 6..... | E. N. E. |
| Medina | 6..... | S. E. |
| Caiaïes | 9..... | N. E. |
| Krokrol | 6..... | E. |

## FOUTA-TORO.

| NOMS DES VILLAGES. | Distance d'un lieu à un autre. | RUMB DE VENT. |
|---|---|---|
| De Krokrol à | | |
| Bala | 90 milles... | E. ¼ S. E. |
| Boqué | 2..... | S. E. |
| Longangui | 6..... | E. |
| Caloé | 6..... | E. |
| Diaba | 4..... | E. |
| Agnam | 9..... | E. |
| Padé | 6..... | S. E. |
| Sédo | 15..... | E. |
| Mogo | 4..... | E. ¼ S. E. |
| Amadi Chaumaret | 5..... | S. E. |
| Ogo | 11..... | S. E. |
| Sénopalé | 11..... | S. E. |
| Sétiababambi | 1..... | S. E. |
| Banaï | 1..... | S. E. |
| Canel | 6..... | N. |
| Dandiali | 6..... | N. |
| Canel | 6..... | S. |
| Santiobambi | 9..... | S. |
| Ouarenicour | 10..... | S. |
| Aoret | 19..... | S. |
| Dialobé | 6..... | S. |
| Diotte | 9..... | S. |
| Dendoudé-Thiali | 20..... | S. |

## ROYAUME DE BONDOU.

| | | |
|---|---|---|
| Boquequillé | 10 milles... | S. |
| Doubel | 7..... | S. |
| Diémore | 19..... | S. S. E. |
| Boqui | 9..... | S. |
| Goumel | 10..... | S. |
| Longué | 11..... | S. S. E |
| Bodé | 10..... | S. E. |
| Un village | 15..... | E. |
| Cogne Amadi | 4..... | S. E. |
| Santimatiou | 12..... | S. E. |
| Konomba | 13..... | S. E. |
| Diansocone | 12..... | S. |
| Maramasita | 10..... | S. S. O. |

## EMPIRE DU FOUTA-DIALLON.

| NOMS DES VILLAGES. | Distance d'un lieu à un autre. | RUMBS DE VENT. |
|---|---|---|
| La Gambie | 108 milles. | S.S.O.,S.S.E. |
| Cacagné | 7 | S. E. |
| Landieni | 7 | S, |
| Niébel | 6 | S. |
| Languébana | 9 | S. S. O. |
| Landoumari | 4 | E. |
| Nadeli | 8 | S. |
| Kanta | 7 | S. E. |
| Mali | 6 | S. E. |
| Fobé | 14 | S. E. |
| Idlata | 4 | S. E. |
| Foundentani | 11 | S. S. E. |
| Bandéia | 10 | S. S. E. |
| Songui | 7 | S. S. E. |
| Toulou | 12 | S. S. O. |
| Rumbdé Toulou (1) | 3 | N. N. O. |
| Sources du Rio-Grande et de la Gambie | 6 | O. |
| Un village | 4 | S. |
| Cambaïa | 7 | E. ¼ S. E. |
| Cala | 6 | E. |
| Fénolengué | 4 | S. S. E. |
| Rumbdé-Gali | 5 | S. S. E. |
| Dongué | 4 | S. |
| Séfoura | 6 | S. S. O. |
| Un Rumbdé | 4 | S. |
| Boié | 3 | S. S. E. |
| Courbari | 3 | S. E. |
| Source de la Falémé | 2 | N. N. O. |
| Niogo | 12 | S. |
| Poukou | 13 | S. S. O. |
| Timbo | 8 | S. S. E. |

(1) Village entièrement composé d'esclaves.

## RETOUR.

### EMPIRE DU FOUTA-DIALLON.

| NOMS DES VILLAGES. | Distance d'un lieu à un autre. | RUMB DE VENT. |
|---|---|---|
| Cases d'Abdoul | 2 milles | N. |
| Poukou | 6 | N. $\frac{1}{4}$ N. O. |
| Sumbalako | 8 | O. un peu N. |
| Dalaba | 8 | O. |
| Sources du Sénégal | 8 | N. |
| Porédaka | 5 | N. |
| Niogo | 12 | E. |
| Rumbdé Paravi | 12 | N. un peu E. |
| Lalia | 10 | N. N. E. |
| Rumbdé Iali | 8 | N. N. E. |
| Thuné | 12 | N. N. O. |
| Niamaïa | 16 | N. un peu E. |
| Bandéia | 24 | N. |
| Un village | 3 | O. |
| Bourré | 3 | O. |
| Pellalle | 12 | O. |
| Ardétenkata | 6 | O. |
| Rumbdé Koukouma | 7 | O. |
| Bentala | 10 | O. |
| Un rumbdé | 12 | O. |

### TENDA.

| | | |
|---|---|---|
| Tembamasiri | 3 milles | O. |
| Un village | 9 | O. |

### TENDA-MAIÉ.

| | | |
|---|---|---|
| Rio-Grande | 10 | O. |
| Faran | 2 | O. |
| Diafane | 10 | O. |
| Combade | 8 | O. |
| Kambabolé | 10 | N. O. |
| Kankoli | 8 | N. O. |
| Un foulakonda | 6 | N. O. |
| Kikiore | 5 | N. O. |
| Kadé | 12 | O. $\frac{1}{4}$ S. O. |

## PAYS DE KABOU.

| NOMS DES VILLAGES. | Distance d'un lieu à un autre. | RUMB DE VENT. |
|---|---|---|
| Rio-Grande | 5 | N. |
| Pinsory | 9 | O. |
| Diaman | 9 | O. |
| Kandiane | 12 | N. N. O. |
| Sumakonda | 16 | N. N. O. |
| Sérakonda | 20 | N. N. O. |
| Bissa Amadi | 24 | O. S. O. |
| Kansoraly | 15 | O. S. O. |
| Géba | 16 | S. S. O. |

## ITINÉRAIRE

## DE GORÉE A SAINT-LOUIS, PAR TERRE.

| | | |
|---|---|---|
| De Dacar à | | |
| Bambara | 6 | E. N. E. |
| Cagnac | 33 | E. N. E. |
| Dinnoute | 21 | E. ¼ N. E. |
| Poughour | 17 | N. E. |
| Ambouro | 13 | N. E. |
| Diélkoui | 10 | N. E. |
| Tiormate | 27 | N. |
| Gandiolle | 15 | N. ¼ N. E. |

FIN DE L'ITINÉRAIRE.

# VOCABULAIRE

## DE LA LANGUE IOLOFE.

| FRANÇAIS. | IOLOF. |
|---|---|
| A | |
| Acheter. | Guendé. |
| Aiguille. | Poursa. |
| Animal. | Rape. |
| Arbre. | Guerap. |
| Asseoir (s'). | Diequil (Aqqim, en berebère). |
| Aujourd'hui. | Tei. |
| Autruche. | Baha. |
| B | |
| Baigner (se). | Sango. |
| Barbe. | Sékim. |
| Barre de fer. | Barra ouiu. |
| Beaucoup. | Barena. |
| Beurre. | Diou. |
| Blanc. | Toubabé. |
| Bœuf. | Nac. |
| Boire. | Nan (Noi, en congo). |
| Bois à brûler. | Motte. |
| Boite. | Ouakandé. |
| Bon. | Backna. |
| Bouche. | Guimi. |
| Bras. | Loko (Coco, en congo). |
| C | |
| Canard. | Cranquel. |
| Canot. | Calgue. |
| Chair. | Iap. |
| Chanter. | Ouai. |
| Chat. | Mousse (Mouch, en berebère). |

| FRANÇAIS. | IOLOF. |
|---|---|
| Chaud. | Niac. |
| Chaudron. | Caoudir. |
| Chef. | Bour. |
| Cheval. | Phas. |
| Cheveux. | Caouas. |
| Chèvre. | Beï. |
| Chien. | Crai. |
| Ciel. | Assamaw. |
| Clef. | Kiabé. |
| Clou. | Dentekatit. |
| Coffre. | Onakandé. |
| Corde. | Boumb. |
| Couteau. | Packa. |
| Cracher. | Toffé. |
| Crocodile. | Guiasiek. |
| D | |
| Danser. | Fequel. |
| Demain. | Ellek. |
| Demain (après-). | Dena ellek. |
| Dents. | Guené. |
| Dents (d'éléphant). | Guené niei. |
| Derrière (le). | Tate. |
| Diable. | Saitani. |
| Dieu. | J-alla. |
| Doigts. | Baram. |
| Dormir. | Nelao (Lala, en congo). |
| E | |
| Eau-de-vie. | Sangara. |
| Écrire. | Bindé. |
| Éléphant. | Niei. |
| Embrasser. | Foune (Fifa, en congo). |
| Épée. | Diassi. |
| Esclave. | Diam. |
| F | |
| Feu. | Safara. |
| Femme. | Diguin. |
| Femme grosse. | Diguin birna. |
| Femme de mauvaise vie. | Garbo. |

| FRANÇAIS. | IOLOF. |
|---|---|
| Fer. | Ven (Wezzal, en berebère). |
| Fièvre. | Oppe. |
| Fil à coudre. | Ouin. |
| Frère. | Rack gour. |
| Froid. | Lioul. |
| Fusil. | Fetel. |
| G | |
| Gai. | Nekderet. |
| Garçon. | Gour. |
| Grand. | Mague (Amougian, en berebère). |
| H | |
| Habit. | Boubou. |
| Heureux. | Baregueumour. |
| Hier. | Demba. |
| Homme. | Gour (Erghaz, en berebère). |
| I | |
| Injure. | Kass. |
| J | |
| Jaloux. | Fire. |
| Jeter. | Sanni. |
| Jour. | Lelegh, *ou* Fan. |
| L | |
| Lait. | Sau. |
| Langue. | Lammé. |
| Laver (se). | Raas. |
| Lit. | Lal. |
| Loup. | Bouqui. |
| M | |
| Main. | Loko. |
| Maison. | Negue. |
| Maîtresse. | Tioro. |
| Malin. | Mousse. |
| Mamelles. | Venne. |
| Manger. | Leck. |
| Méchant. | Bakoul. |
| Mentir. | Fen. |
| Mer. | Gueie. |

| FRANÇAIS. | IOLOF. |
|---|---|
| Merci. | Guroume. |
| Mère. | Dei. |
| Mordre. | Matt. |
| Mort (la). | Dcheina. |
| **N** | |
| Nez. | Backan. |
| Noir. | Jolof. |
| Non. | Diet. |
| Nuit. | Goudina. |
| **O** | |
| Œuf. | Nen. |
| Oiseau. | Pitch. |
| Or. | Ourous? (Ouirght, en berebère). |
| Oreilles. | Nappe. |
| Oui. | Ouaou. |
| **P** | |
| Pain. | Bourou. |
| Papier. | Cahiet. |
| Parler. | Ouacal (Aoual, en berebère). |
| Peau. | Der. |
| Père. | Bai. |
| Perroquet. | Tioi. |
| Petit. | Calel. |
| Pieds. | Tanque. |
| Pierre. | Doi. |
| Pipe. | Nanou. |
| Pleurer. | Dioï. |
| Plomb. | Beter. |
| Pluie. | Tao. |
| Plume. | Donqué. |
| Poignard. | Packa (c'est le mot portugais). |
| Poisson. | Guen. |
| Poule. | Guenar. |
| **R** | |
| Rat. | Guenac. |
| Reine. | Diguen bour. |
| Roi. | Bour. |

| FRANÇAIS. | IOLOF. |
|---|---|
| S | |
| Sel. | Sokmate. |
| Singe. | Golok. |
| Soleil. | Guent, *ou* Nai. |
| Souliers. | Dal. |
| T | |
| Tabac. | Poun. |
| Terre. | Souf. |
| Tête. | Bope. |
| Tonnerre. | Denadeno. |
| Tousser. | Socote. |
| Tuer. | Rei. |
| V | |
| Veines. | Sedit. |
| Vendre. | Diai. |
| Vent. | Guelao. |
| Ventre. | Birn. |
| Vin. | Bin. |
| Y | |
| Yeux. | Botte. |
| *Noms de nombre.* | |
| Un. | Benne. |
| Deux. | Niare. |
| Trois. | Niet. |
| Quatre. | Nienet. |
| Cinq. | Guroum. |
| Six. | Guroum bene. |
| Sept. | Guroum niare. |
| Huit. | Guroum niet. |
| Neuf. | Guroum nienet. |
| Dix. | Fouque. |
| Onze. | Fouque ak bene. |
| Douze. | Fouque ak niare. |
| Treize. | Fouque ak niet. |
| Quatorze. | Fouque ak nienet. |
| Quinze. | Fouque ak guroum. |
| Seize. | Fouque ak guroum benne. |
| Dix-sept. | Fouque ak guroum niare. |

| FRANÇAIS. | IOLOF. |
|---|---|
| Dix-huit. | Fouque ak guroum niet. |
| Dix-neuf. | Fouque ak guroum nienet. |
| Vingt. | Niare fouque. |
| Trente. | Nieti fouque. |
| Quarante. | Nienet fouque. |
| Cinquante. | Guroum fouque. |
| Soixante. | Guroum benne fouque. |
| Soixante-dix. | Guroum benne fouque ak fouque. |
| Quatre-vingts. | Guroum nieti fouque. |
| Cent. | Temir. |
| Mille. | Gunè. |
| Un jour. | Benne fan. |
| Deux mois. | Niare ver. |
| Trois ans. | Nietti ñatte. |
| *Pronoms personnels.* | |
| Moi. | Man. |
| Vous. | Iao (Iacou, en congo). |
| Lui. | Mum. |
| Nous. | Nun. |
| Eux. | Nium. |
| Ce, cet, ces. | Lillé. (On place ce pronom après le nom; ainsi, *bin lillé*, ce vin.) |
| Leur. | Suniou. |
| Son, sa, ses. | Niam. |
| Qui. | Kan. |
| C'est moi. | Man la. |
| C'est lui. | Mum la. |
| *Prépositions.* | |
| Avec. | Ak (Akyd, en berebère). |
| Pour. | Ki. |
| Sans. | Soudoul. |
| Dans. | Ki. |
| Chez. | Fa. |
| *Verbe marcher.* | |
| Je marche. | Manguedok. |
| Tu marches. | Ianguedok. |
| Il marche. | Mumguedok. |
| Nous marchons. | Nunguedok. |

| FRANÇAIS. | IOLOF. |
|---|---|
| Vous marchez. | Ianguedok. |
| Ils marchent. | Naguedok. |
| Je marcherai. | Dina dok. |
| Tu marcheras. | Diga dok. |
| Il marchera. | Dina dok. |
| Nous marcherons. | Dinaniou dok. |
| Vous marcherez. | Dinga dok. |
| Ils marcheront. | Dinaniou dok. |
| Marcher. | Dock (Eddou en berebère; Diata, *ou* doc, en congo). |
| *Verbe aimer.* | |
| J'aimais. | Sopona. |
| Tu aimais. | Sopanga. |
| Il aimait. | Sopana. |
| Nous aimions. | Sapananiou. |
| Ils aimaient. | Sopona. |
| *Verbe être.* | |
| Je suis. | Madi. |
| Tu es. | Iadi. |
| Nous sommes. | Nodi. |
| Ils sont. | Niodi. |
| *Phrases.* | |
| Si vous voulez. | So bouguenga. |
| Si vous ne voulez pas. | So bougoula. |
| Combien vends-tu cela ? | Nenka guengoum. |
| C'est trop cher. | Iafena. |
| Il est paresseux. | Tahelna. |
| Je ne l'ai pas fait. | Falouma lolou. |
| Je vais chez le marabout. | Mangadem ki-keur serin. |
| A l'instant. | Legue legue. |
| Tu as raison. | Ia eïe. |
| J'ai besoin. | Socnala. |
| Tu as besoin. | Socnelala. |

FIN DU VOCABULAIRE IOLOF.

# VOCABULAIRE

## DE LA LANGUE POULE.

| FRANÇAIS. | POULE. |
|---|---|
| A | |
| Acheter. | Saut (Soumba, en congo). |
| Aiguille. | Mesalal. |
| Arbre. | Lekki. |
| Asseoir (s'). | Dioodo. |
| Aujourd'hui. | Andé. |
| Autruche. | Ndao. |
| Aveugle. | Goumdo, sallé. |
| B | |
| Baigner (se). | Lotadé. |
| Barbe. | Lebré ouaré. |
| Barre de fer. | Barra diamdé. |
| Beaucoup. | Kohévi. |
| Beurre. | Lebbeur. |
| Blanc. | Toubako. |
| Bœuf. | Nague. |
| Boire. | Iardé. |
| Bois à brûler. | Lequel. |
| Boite. | Berefteole. |
| Boiteux. | Bonnia laddia. |
| Bon. | Komodio. |
| Borgne. | Docko. |
| Bouche. | Oudouko. |
| Boyaux. | Tektekit. |
| Bras. | Diongo. |
| C | |
| Canard. | Tiagal. |
| Canot. | Lana. |
| Carquois. | Baron. |
| Chair. | Téo. |

| FRANÇAIS. | POULE. |
|---|---|
| Chanter. | Iemdé. |
| Chat. | Oullondoŋ. |
| Chaud. | Oulli. |
| Chaudron. | Barma. |
| Chef. | Lambdo. |
| Chemise. | Outté. |
| Cheval. | Pouttiou. |
| Cheveux. | Sonkoudou (N'souké, en congo). |
| Chèvre. | Béaua. |
| Chien. | Raouandou. |
| Ciel. | Assaman. |
| Clef. | Tiarkdirga. |
| Clou. | Pendélana. |
| Cochon. | Baba. |
| Corde. | Bogoul. |
| Couper. | Taddié. |
| Couteau. | Labé (Belé, en congo.) |
| Cracher. | Touddé. |
| Crocodile. | Norouet. |
| Cuisses. | Bouol (Boubou, en congo). |
| Cuivre. | Diakaouallé. |
| D | |
| Danser. | Ham. |
| Demain. | Diango. |
| Demain (après-). | Fabi iango. |
| Dents. | Niguié. |
| Dents (d'éléphant). | Nihré nioua. |
| Derrière (le). | Rotaré. |
| Diable. | Iblis. |
| Dieu. | J-alla. |
| Doigts. | Fededou. |
| E | |
| Eau-de-vie. | Coniam. |
| Écrire. | Vindé. |
| Éléphant. | Nioua. |
| Épée. | Silama. |
| Esclave. | Matioudo. |
| Esprit. | Fitanon. |
| Éternuer. | Isloudé. |

| FRANÇAIS. | POULE. |
|---|---|
| F | |
| Femme. | Dembo. |
| Femme grosse. | Deboredo. |
| Femme de mauvaise vie. | Deboguienado. |
| Fer. | Diamdi. |
| Feu. | Diangole. |
| Fièvre. | Paongale. |
| Fil à coudre. | Garcoul. |
| Fille. | Bidodebbo. |
| Flèche. | Coural. |
| Frère. | Minierado. |
| Froid. | Diangoi. |
| Fusil. | Fetel (Filcaret, dans le Fouta-Diallon). |
| G | |
| Garçon. | Gorko. |
| Genoux. | Ofrou. |
| Gosier. | Dandé. |
| Grand. | Maounoundé. |
| H | |
| Habit. | Dolaké. |
| Hameçon. | Ouandé. |
| Herbe. | Oudo. |
| Hier. | Anki. |
| I | |
| Injure. | Ienoudé. |
| J | |
| Jambe. | Cosgal. |
| Jeter. | Verloudé. |
| Joues. | Gaboudé. |
| Jour. | Guittelabi. |
| L | |
| Lait. | Côsson. |
| Langue. | Demgal. |
| Laver (se). | Saddé. |
| Lit. | Lesso. |
| Livre. | Defteré. |
| Loup. | Foourou. |

| FRANÇAIS. | POULE. |
|---|---|
| **M** | |
| Main. | Diongo. |
| Maïs. | Makari. |
| Maison. | Sondou. |
| Maîtresse. | Diamdiamo. |
| Malin. | Kodiodio. |
| Mamelles. | Eddou. |
| Manger. | Niamdé. |
| Marcher. | Iolade. |
| Méchant. | Modiali. |
| Mentir. | Fenandé. |
| Mer. | Gueie. |
| Merci. | Gueté. |
| Mère. | Ioumma (Mamma, en congo ; Icusma, en berebère). |
| Mordre. | Naddé. |
| Mort (la). | Maidé. |
| **N** | |
| Nez. | Ineré. |
| Noir. | Baleo. |
| Non. | Hala. |
| Nuit. | Diemma. |
| **O** | |
| OEuf. | Batiodé. |
| Oiseau. | Sondou. |
| Ongles. | Segadé. |
| Or. | Cagné. |
| Oreilles. | Nofrou. |
| Oui. | Eio *ou* gourga. |
| **P** | |
| Pain. | Bourou (Bolo, en congo). |
| Panier. | Haudéré. |
| Papier. | Cahiet. |
| Parler. | Hale. |
| Peau. | Gourou. |
| Père. | Baba (Baba, en berebère). |
| Perroquet. | Soherou. |
| Petit. | Seda. |

| FRANÇAIS. | POULE. |
|---|---|
| Pieds. | Felo. |
| Pierre. | Ahéré. |
| Pipe. | Tierdougal. |
| Pleurer. | Ouaidé. |
| Plomb. | Bedek. |
| Pluie. | Tobo. |
| Plume. | Chiqué. |
| Poignard. | Labbé. |
| Poisson. | Lego. |
| Poule. | Guertogale. |
| R | |
| Rat. | Dômrou. |
| Reine. | Diemsoudoulamdo. |
| Roi. | Lamdé fope. |
| S | |
| Sel. | Lamlam. |
| Serpent. | Boldi. |
| Siffler. | Ouldé. |
| Singe. | Ouanondou. |
| Soleil. | Nangué (Tangua, en congo). |
| Souliers. | Padé. |
| T | |
| Tabac. | Simmé. |
| Terre. | Lessdi. |
| Tête. | Ouoré. |
| Toile. | Bagué. |
| Tonnerre. | Inérigo. |
| Tousser. | Ouododia. |
| Troquer. | Duisao. |
| Tuer. | Ouardé. |
| V | |
| Veines. | Dadoul. |
| Vendre. | Icdé. |
| Vent. | Endou (Adou, en berebère). |
| Ventre. | Redou. |
| Vin. | Cogniam. |
| Y | |
| Yeux. | Itteré. |

| FRANÇAIS. | POULE. |
|---|---|
| *Noms de nombre.* | |
| Un. | Gottel. |
| Deux. | Deddi. |
| Trois. | Tati (Tata, en congo). |
| Quatre. | Nai (Nna, en congo). |
| Cinq. | Guioi. |
| Six. | Guiegom. |
| Sept. | Guiedidi. |
| Huit. | Guietati. |
| Neuf. | Guienai. |
| Dix. | Sappo. |
| Onze. | Sappo è go. |
| Douze. | Sappo è diddi. |
| Treize. | Sappo è tati. |
| Quatorze. | Sappo è nai. |
| Quinze. | Sappo è guioi. |
| Seize. | Sappo è guiegom. |
| Dix-sept. | Sappo è guiedidi. |
| Dix-huit. | Sappo è guietati. |
| Dix-neuf. | Sappo è guienai. |
| Vingt. | Nogasse. |
| Trente. | Tiapaldétati. |
| Quarante. | Tiapaldénai. |
| Cinquante. | Tiapaldéguioi. |
| Soixante. | Siapaldéguiegom. |
| Soixante-dix. | Tiapaldéguiedidi. |
| Quatre-vingts. | Tiapaldéguietati. |
| Cent. | Temedere. |
| Mille. | Ouguiounere. |
| Un jour. | Nialgou gotto. |
| Deux mois. | Leppè diddi. |
| Trois ans. | Doubbi tatti. |
| *Pronoms personnels.* | |
| Moi. | An. |
| Vous. | Andé. |
| Lui. | Kanko (Koandi, en congo). |
| Nous. | Minem. |
| Eux. | Onon. |
| Ce, cet, ces. | Ho. |
| Leur. | Amen. |
| Son, sa, ses. | Ho. |

| FRANÇAIS. | POULE. |
|---|---|
| Qui. | Bohonè kanko. |
| C'est moi. | An ouadi. |
| C'est lui. | Komin. |
| *Prépositions.* | |
| Avec. | Haue. |
| Pour. | Hame. |
| *Verbe marcher.* | |
| Je marche. | Medeiaia. |
| Tu marches. | Adeiaia. |
| Il marche. | Ineiaia. |
| Nous marchons. | Midediaa. |
| Vous marchez. | Midomindiaa. |
| Ils marchent. | Benediaia. |
| Je marcherai. | Ina iaa. |
| Tu marcheras. | Andè iaa. |
| Il marchera. | Anè iaa au. |
| Nous marcherons. | Ebèdiaa. |
| Ils marcheront. | Ebè diaa. |
| Marcher. | Iaa. |
| *Verbe aimer.* | |
| J'aimais. | Medeidi. |
| Tu aimais. | Adeidi. |
| Il aimait. | Adeidi au. |
| Nous aimions. | Ondoudidi. |
| Ils aimaient. | Ondoudidi ounumbé. |
| *Verbe être.* | |
| Je suis. | Min eonorum. |
| Tu es. | Andè. |
| Nous sommes. | Ouonondé. |
| Ils sont. | Ouonondé kambebel. |
| *Phrases poules.* | |
| Si vous voulez. | Si veladi si velima. |
| Combien vends-tu cela ? | Nofoti. |
| C'est trop cher. | Inasadi. |
| Il est paresseux. | Kopatando. |
| Je ne l'ai pas fait. | Meouadali. |
| Je vais chez le marabout. | Meiato thiernon. |
| A l'instant. | Dioni. |

FIN DU VOCABULAIRE POULE.

# VOCABULAIRE

## DE LA LANGUE SERRÈRE.

(Les Serrères habitent les royaumes de Baol et de Bour-Sin ; c'est le peuple le plus ancien de la partie de l'Afrique occidentale comprise entre le Sénégal et la Gambie.)

| FRANÇAIS. | SERRÈRE. |
|---|---|
| A | |
| Aimer. | Efferane. |
| B | |
| Beaucoup. | Maiou. |
| Boire. | Ierah. |
| Bois. | Atiouge. |
| Bouche. | Montiak. |
| Bras. | Nar. |
| C | |
| Cheveux. | Houillé. |
| Corde. | Pak. |
| Couscous. | Sat. |
| Couteau. | Iapile. |
| D | |
| Dents. | Gnine. |
| Derrière. | Fout. |
| Dieu. | Rogue. |
| E | |
| Eau. | Foñ. |
| Enfant. | Gai. |
| F | |
| Femme. | Tesse. |
| Fer. | Korzé. |

| FRANÇAIS. | SERRÈRE. |
|---|---|
| H | |
| Homme. | Koresse. |
| J | |
| Jambes. | Gode. |
| L | |
| Lit. | Guion. |
| M | |
| Main. | Kolle. |
| Maison. | Endok. |
| Malle. | Arca. |
| Mamelles. | Ten. |
| Manger. | Niami. |
| Marcher. | Gniai. |
| Mer. | Foack. |
| Mil. | Kafe. |
| Moi. | Mi. |
| N | |
| Nez. | Gnise. |
| Non. | Hin, hin, *ou* barra. |
| O | |
| Oreilles. | Nofe. |
| Oui. | Io. |
| P | |
| Peu. | Doulouing. |
| Pied. | Fâte. |
| Pintade. | Saou. |
| Pierre. | Bine. |
| Poule. | Tieke. |
| Prendre. | Amtion. |
| R | |
| Rivière. | Calalé. |
| S | |
| Siffler. | Ioudé. |
| Soleil. | Set. |

| FRANÇAIS. | SERRÈRE. |
|---|---|
| T | |
| Tabac. | Poune. |
| *Noms de nombre.* | |
| Un. | Alleng. |
| Deux. | Addak. |
| Trois. | Taddak. |
| Quatre. | Nnaak. |
| Cinq. | Bedak. |
| Six. | Beta follene. |
| Sept. | Beta taddak. |
| Huit. | Beta nnaak. |
| Neuf. | Beta bedak. |
| Dix. | Karbagkaie. |
| Onze. | Karbagkai fon alleng. |
| *Phrases serrères.* | |
| Comment appelles-tu cela? | Nen néhée? |
| Combien vends-tu cela? | Meré dikarek? |
| Comment vous portez-vous? | Diam somme? |
| Je me porte bien. | Bar diam diego. |
| Ferme la porte. | Vegue bedaknet. |
| Ouvre la porte. | Veti bedaknet. |
| C'est vous qui l'avez fait. | Voo file. |
| Ce n'est pas moi. | Ré fé mi. |
| Va-t'en. | Réti. |
| Tais-toi. | Tiemmi. |
| Donne-moi. | Tiame-me. |
| Il fait froid. | Diogonienne. |
| Son couteau. | Iapile louo (c'est-à-dire couteau à lui). |

FIN DU VOCABULAIRE SERRÈRE.

# CHAPITRE XXVIII.

Naufrage de la frégate la Méduse, en 1816.

Le voyage de M. Mollien, dont nous venons de donner l'analyse, a été le résultat le plus important pour la géographie qu'a procuré la reprise du Sénégal par les Français; cependant nous ne devons pas négliger, dans cette histoire, de recueillir les autres notions que l'on doit à cet événement qui fut signalé par un affreux malheur, le naufrage de la frégate la Méduse.

Comme l'instruction est le but que nous nous proposons, nous nous gardons bien d'arrêter nos lecteurs sur les tragiques événements du dangereux Océan, lorsqu'ils sont étrangers à l'histoire des voyages, et qu'ils ne nous offrent que le récit d'infortunes particulières.

La côte occidentale d'Afrique, semée d'écueils et de bancs de sables, et sur laquelle les courants se précipitent avec violence, est célèbre par le grand nombre de naufrages dont elle a été le théâtre. Plusieurs de ceux qui ont été victimes de ces désastres, et dont les malheurs excitent une si puissante sympathie, ont été emmenés en esclavage par les Maures; et ensuite, après de longues courses dans les déserts de l'intérieur, ils ont été rachetés par les consuls européens dans

l'empire de Maroc; et leurs aventures ont donné lieu à d'intéressantes relations, qui nous ont mieux fait connaître cet empire et les hordes de pasteurs qui, la plupart, lui paient un tribut, reconnaissent sa suprématie, et ont des relations de commerce fréquentes et régulières avec ses principales villes. L'analyse de ces relations, que l'on rattache souvent à tort à la description de la Sénégambie, trouvera donc sa place lorsque, après avoir terminé le circuit de l'Afrique et les voyages dans l'empire de Maroc, nous commencerons à pénétrer dans les vastes solitudes du centre de ce continent, où des voyageurs récents viennent de faire de si curieuses et de si importantes découvertes.

Mais le récit du naufrage de la Méduse appartient entièrement à l'histoire des voyages de la Sénégambie, puisque cette frégate portait le gouverneur, et la plus grande portion des employés qui devaient reprendre possession pour la France de la colonie du Sénégal. Le plus grand nombre des naufragés sont parvenus à atteindre cette colonie, et quelques-uns nous ont donné, sur les pays qu'ils ont parcourus, d'intéressants renseignements : c'est ceux-ci que nous nous attacherons de préférence à retracer, évitant de nous appesantir sur les horribles et dégoûtants détails d'un déplorable événement qui eût excité, en faveur de ceux qui en furent les victimes et les historiens, un sentiment de compassion plus général et plus efficace si l'esprit de parti, qui perd tout, jusqu'à la cause du malheur, ne s'en était emparé pour l'exploiter à sa manière.

L'expédition que le gouvernement français avait équipée pour reprendre possession du Sénégal, se composait, sans comprendre les matelots et les soldats destinés à effectuer leur transport, de trois cent soixante-cinq personnes, parmi lesquelles trente individus étaient envoyés pour reconnaître, sur le cap Vert ou dans ses environs, un lieu propre pour y établir une colonie. Quatre bâtiments avaient été frétés pour le transport, la Méduse de quarante-quatre canons, commandée par Hugues-Duroys de Chaumareys; la corvette l'Écho, sous les ordres de M. Cornet de Venancourt; la flûte la Loire, montée par M. Giquel Destouches, et le brick l'Argus, sous les ordres de M. de Parnajon. Le commandement général de cette division fut donné au capitaine de la Méduse, M. de Chaumareys; et c'est à l'inexpérience et à l'impéritie de cet officier, qui avait passé en émigration tout le temps de la révolution, et qui était échappé, comme par miracle, au désastre de Quiberon, qu'on doit attribuer tous les malheurs qui accompagnèrent cette expédition.

On partit de la rade d'Aix le 17 juin 1816, à sept heures du matin (1). Le 21 ou 22 on doubla le cap Finistère, et peu après (triste présage!) un mousse de la Méduse, âgé de quinze ans, tomba à la mer, et se noya, malgré les efforts que l'on

(1) *Naufrage de la frégate la Méduse*, par Henri Savigny et M. Alexandre Corréard, 1817, in-8°, première édition; et cinquième édition, par Corréard et Savigny, 1821, in-8°. On remarquera que, dans cette dernière édition, l'ordre des noms des deux auteurs est inverse de ce qu'il est dans la première.

fit pour le sauver. Le 28, la Méduse, qui marchait plus rapidement, aperçut Madère et Porto-Santo. Le 1er juillet elle reconnut le cap Bojador (1); et peu après, tandis que l'équipage de ce bâtiment s'amusait aux burlesques cérémonies du baptême marin et à la distribution des dragées du bon homme tropique, il courait à sa perte, et se laissait entraîner par les courants qu'il eût été quelques heures plus tôt facile d'éviter. La gaieté la plus folâtre fit bientôt place au sérieux qu'accompagne la possibilité de grands dangers. Divers indices avaient annoncé que l'on naviguait sur de hauts fonds; on n'avançait plus que la sonde à la main. L'inquiétude redoubla lorsqu'on sut que la sonde ne donnait plus que dix-huit brasses de profondeur; on amena de suite les voiles : la sonde fut lancée de nouveau, et ne donna plus que six brasses. L'effroi alors saisit toutes les ames. En toute hâte le capitaine ordonna de serrer le vent le plus possible : il n'était plus temps. La frégate, en loffant, donna presque aussitôt un coup de talon; elle courut encore un moment, en donna un second, enfin un troisième, puis s'arrêta dans un endroit où la sonde ne donna que cinq mètres cinq centimètres d'eau. C'était l'instant de la pleine mer, et l'on était sur le banc d'Arguin à dix-neuf degrés cinquante-trois minutes quarante-deux secondes de latitude, et à dix-neuf degrés vingt minutes trente-cinq secondes de

(1) Savigny et M. Correard (ingénieur-géographe), écrivent le cap Bayados. La faute se trouve dans la première (p. 23), comme dans la cinquième édition (p. 37). Plusieurs autres noms géographiques sont pareillement défigurés dans cette relation.

longitude (1). La consternation saisit aussitôt tous ceux qui se trouvaient sur la frégate; et ils restèrent un instant immobiles et pétrifiés, et tels que l'antiquité nous dépeint ceux qu'avait terrifiés l'aspect soudain de la terrible Gorgone dont le vaisseau qu'ils montaient portait le nom. A ce calme de la terreur succédèrent les reproches et les dissensions; le désordre s'ensuivit. On ne s'accorda pas sur les mesures qu'il fallait prendre en un si grand danger. On fit pendant trois jours de vains efforts pour remettre le navire à flot. Enfin, le 5 au matin, l'eau ayant pénétré dans la cale, et les pompes ne pouvant plus franchir, il fut décidé qu'on évacuerait le plus promptement possible. Mais comme les embarcations qui se trouvaient à bord étaient insuffisantes pour le transport de quatre cents personnes environ qui étaient sur la frégate, on construisit un grand radeau de vingt mètres de long, sur sept mètres de large, avec des mâts de hune de la frégate, vergues jumelles, beaupré et autres pièces jointes ensemble par de très-forts amarrages, et d'une solidité parfaite. On retira à la hâte du biscuit des soutes, du vin et de l'eau-de-vie, et l'on déposa toutes ces provisions dans les diverses embarcations. Mais l'étourderie et la confusion présidèrent à ces distributions. Le radeau seul eut du vin en assez grande quantité, mais pas une miette de biscuit.

Le grand canot reçut trente-cinq personnes, parmi

(1) Roussin, *Mémoire sur la navigation aux côtes occidentales d'Afrique*, page 46.

lesquelles se trouvaient le gouverneur de la colonie du Sénégal, M. Schmaltz et toute sa famille. Le canot-major se chargea de quarante-deux personnes, le canot du commandant de vingt-huit personnes: sur la chaloupe, quoiqu'en mauvais état, s'embarquèrent les gens de l'équipage, au nombre de quatre-vingt-huit. Un canot de huit avirons, dit du Sénégal, parce qu'il était destiné à rester dans ce pays, fut monté par vingt-cinq personnes; enfin on mit à bord d'un yole quinze personnes, parmi lesquelles se trouvait M. Picard avec toute sa famille; il avait été long-temps secrétaire de l'administration du Sénégal, et c'est peut-être le même que celui dont nous avons donné le voyage dans l'intérieur. Le grand radeau se trouva chargé de cent cinquante-deux personnes; dix-sept ne voulurent point s'embarquer, et restèrent sur la frégate, quoiqu'elle fût dépourvue de mâts et abattue sur la hanche de babord. On partit: le radeau, commandé par un aspirant de marine de première classe, nommé Coudin, était remorqué par trois canots, le grand, le major et celui du Sénégal; mais successivement deux des canots larguèrent les remorques qui les tenaient au canot major, et s'en séparèrent. Le radeau ne se trouvait donc plus remorqué que par ce dernier canot: la corde qui remorquait cassa; ou bien, si l'on en croit les historiens de ce naufrage(1), elle fut coupée par l'ordre de ceux qui conduisaient le canot, et qui voyaient avec peine que le radeau les entraînait trop en dérive. Ainsi cent cinquante

(1) *Relation du naufrage de la Méduse*, page 90.

hommes furent abandonnés au milieu de l'Océan sans aucun espoir de secours. Deux des embarcations gagnèrent le Sénégal sans accident ; et ce furent celles que montaient le gouverneur et le commandant de la frégate. Ces deux embarcations arrivèrent le 9, vers dix heures du soir, à bord de la corvette l'Écho, qui, depuis plusieurs jours, était mouillée sur la rade de Saint-Louis. Un conseil fut tenu sur-le-champ ; on y fit choix des moyens les plus prompts et les plus sûrs pour porter des secours aux naufragés abandonnés dans les embarcations et sur le radeau.

Cependant la chaloupe, qui n'avait pu marcher aussi vite que les canots du gouverneur et du commandant, se trouva si près de la côte, le 6, qu'une partie des hommes qui la montaient désirèrent débarquer plutôt que de continuer une si dangereuse navigation. On mit donc à terre soixante-trois des plus décidés. On leur donna des armes, et le plus de biscuit qu'on put. Ce débarquement se fit dans le nord du cap Mirick, à quatre-vingt-dix lieues de l'île Saint-Louis. La chaloupe prit ensuite le large, et rejoignit, une heure après, les autres embarcations ; mais l'équipage étant tourmenté par la soif, l'on se décida enfin, le 8, à faire côte, et à débarquer. Le canot major et le canot du Sénégal avaient été forcés à prendre aussi ce parti ; et ils furent imités par un autre canot qui avait suivi de près la chaloupe, et par le yole dans lequel se trouvait M. Picard. On était alors à quarante lieues de l'île Saint-Louis. Tous ceux qui faisaient partie de ces diverses embarcations, et qui avaient ainsi gagné la côte, se réunirent en une petite

caravane, qui se mit en route pour rejoindre le Sénégal. En traversant le Désert, ils eurent beaucoup à souffrir de la fatigue, de la chaleur, de l'avarice et de la perfidie des Maures, et de la disette des vivres. Il est probable qu'ils auraient succombé à tant de maux, s'ils n'avaient été rencontrés par l'Argus qui les aperçut sur la côte, et leur envoya des secours de tous genres. Ils furent ensuite joints par les Anglais, qui avaient envoyé par terre à leur secours avec des chameaux, des subsistances, et tout ce qui était nécessaire pour continuer leur route. Ils arrivèrent le 12 à Saint-Louis, à sept heures du soir, sans nouvel accident et sans avoir perdu aucun des leurs.

Mais il est temps de revenir à ceux qui se trouvaient abandonnés sur le funeste radeau. Lorsqu'ils eurent perdu de vue la dernière des embarcations, ils furent frappés de stupeur, et leur désespoir s'exhala ensuite en violentes imprécations contre ceux qui les avaient si cruellement abandonnés. La nécessité établit ensuite le calme et la subordination. Un ordre fut établi pour la distribution du peu de vivres qu'ils avaient; le biscuit fut enlevé en un jour. Ils espéraient voir les embarcations venir à leur secours : cela seul soutenait leur courage au milieu des horreurs de la mort, qui les menaçait à chaque instant. Pendant la nuit qui suivit leur abandon, ballottés par les vagues de la mer, ils se choquaient les uns contre les autres, ou tombaient entre les intervalles des pièces mal jointes qui composaient le radeau. Plusieurs périrent ainsi brisés ou mutilés ; d'autres furent lancés dans la mer par la violence des secousses;

d'autres enfin s'y jetèrent volontairement pour terminer leurs souffrances. Le lendemain, à l'heure de la distribution des vivres, on s'aperçut qu'il manquait déjà vingt hommes. La nuit suivante fut encore plus affreuse que la précédente ; le vent souffla avec une violence extrême ; des montagnes d'eau couvraient à chaque instant les malheureux naufragés, et se brisaient sur eux avec fureur. Ils furent obligés de se serrer au centre, partie la plus solide du radeau : ceux qui ne purent se grouper dans ce poste périrent presque tous. Sur l'avant et sur l'arrière, les lames déferlaient avec tant d'impétuosité, qu'elles entraînaient les plus vigoureux. On se pressait si fortement au milieu, que quelques infortunés furent étouffés par le poids de leurs camarades, qui tombaient sur eux à chaque instant. Les soldats et les matelots, effrayés, et croyant fermement qu'ils allaient être engloutis, résolurent d'adoucir leurs derniers moments en buvant jusqu'à perdre raison. Ils firent un trou au tonneau de vin qui se trouvait au milieu d'eux, sans que les officiers, qui partageaient leur découragement, les en empêchassent ; et, avec de petits gobelets de fer blanc qu'ils avaient sauvés, ils burent quelques verres. Cependant, l'eau de la mer pénétrant dans le trou qu'ils avaient pratiqué, les força de cesser assez promptement ; mais les fumées du vin ne tardèrent pas à porter le désordre dans des cerveaux déjà affaiblis par des fatigues sans relâche, par la crainte de la mort, et par le défaut d'aliments. Devenus sourds à la voix de la raison, ils formèrent l'horrible projet de détruire le radeau en coupant les amarrages, et de s'engloutir ainsi dans les

flots avec leurs compagnons d'infortune. Ils manifestèrent hautement l'intention de se défaire d'abord des chefs, qui pouvaient s'opposer à leur dessein. Les sabres furent à l'instant tirés; et ces infortunés se chargèrent avec furie, et ajoutèrent encore par leurs propres mains aux tourments et aux causes de destruction qui les assiégeaient sans cesse de toutes parts. Le sang coula, et rougit les poutres et les morceaux de bois sur lesquels on pouvait à peine se soutenir. Dès que l'exemple du crime eut été donné, on ne s'arrêta pas là : plusieurs de ceux qui se trouvaient resserrés dans cet étroit espace étaient le rebut de la société, déjà flétris par elle, et marqués du fer réprobateur. La terrible position où ils se trouvaient donnait un libre essor à leurs affreux penchants. Ceux qui, dans tous les temps, devaient avoir le droit de leur commander, se trouvaient en quelque sorte à leur merci. En les sacrifiant, ils se procuraient avant de mourir la seule jouissance infernale à laquelle leur barbare cœur pouvait être sensible. Ils se révoltèrent donc, et fondirent sur les officiers et les passagers, qui, connaissant leur dessein, s'étaient retirés à l'autre extrémité du radeau. Ceux-ci, mieux armés, qui avaient conservé encore leur sang-froid, et que l'intempérance n'avait pas affaiblis, se défendirent avec courage, repoussèrent leurs ennemis, jonchèrent le radeau de cadavres, et les précipitèrent dans la mer. Mais la faim, le peu de provisions qui restaient, devinrent entre ceux qui survécurent des sources continuelles de dissensions. L'exaspération et la fureur causées par tant de souffrances anéantirent en eux tout sentiment d'humanité.

Notre plume se refuse à tracer les dégoûtantes horreurs qui suivirent. Ces malheureux, exténués par un long jeûne, auxquels les vagues de la mer, continuellement jaillissantes sur leurs sanglantes blessures ou sur leur peau écorchée, faisaient pousser à chaque instant des cris douloureux, en vinrent, pour prolonger de quelques heures une si misérable existence, jusqu'à se nourrir de la chair de leurs compagnons qu'ils avaient tués, et burent l'urine les uns des autres pour soulager le tourment de la soif. De cent cinquante-deux qui avaient été embarqués sur le radeau, il n'en resta plus que trente. Deux d'entre eux, qui furent pris buvant avec un chalumeau, et en fraude, de la seule barrique de vin qui restait, furent jetés à la mer. Un jeune élève de marine, enfant de douze ans, l'objet de la tendresse et des soins de tout l'équipage par sa figure angélique, sa voix douce et harmonieuse, son excellent caractère et son courage, s'éteignit le même jour comme une lampe qui cesse de brûler faute d'aliments. Le nombre de ceux qui restaient se trouvait donc réduit à vingt-sept. « Mais, dit dans son récit un des acteurs de cette horrible scène (1), quinze, sur les vingt-sept, paraissaient devoir exister quelques jours; tous les autres, couverts de larges plaies, avaient presque entièrement perdu la raison. Cependant ils avaient part aux distributions, et pouvaient, avant leur mort, consommer, disions-nous, trente à quarante bouteilles de vin qui nous étaient d'un prix inestimable. On délibéra..... »

(1) Correard, cinquième édition, p. 140.

Le résultat de cette exécrable délibération fut que les quinze plus forts jetteraient les douze plus faibles à la mer; ce qui fut exécuté : et dans le nombre des victimes se trouvaient, avec son mari, une femme, une cantinière, « qui, ajoute le même historien, s'était associée pendant vingt ans aux glorieuses fatigues de nos armées; pendant vingt ans elle avait porté aux braves, sur le champ de bataille, ou de nécessaires secours, ou de douces consolations. » Six jours après, les quinze qui restaient furent rencontrés par l'Argus, envoyé à la recherche du radeau. Ils étaient près d'expirer, et ressemblaient plus à des cadavres dont on aurait enlevé l'épiderme, qu'à des hommes. Ils furent ramenés à l'île Saint-Louis; mais, malgré tous les soins qui leur furent prodigués, cinq d'entre eux périrent peu après leur arrivée. Ainsi, de cent cinquante-deux infortunés embarqués sur ce fatal radeau, dix seulement purent survivre, et vinrent apprendre par leurs affreux récits combien, pendant l'espace de treize jours, l'homme peut accumuler de souffrances et de crimes.

La nature nous fait trouver souvent dans l'excès de nos maux un soulagement, et même un dédommagement à ces maux mêmes. Ainsi plusieurs de ces malheureux, en perdant la raison, perdirent aussi le sentiment de leurs peines, et devinrent insensibles à l'horreur de leur situation. Quelques-uns même éprouvèrent momentanément, par les suites d'une affection particulière aux marins qui voyagent sous des latitudes très-chaudes, et qu'on nomme *calenture*, des jouissances qui leur étaient cruellement ravies lorsque

le retour de leurs facultés intellectuelles leur rendait la connaissance d'eux-mêmes et de leur déplorable destinée. C'est pendant la nuit que cette espèce de fièvre, qu'on nomme calenture, s'empare de celui que sur mer une température brûlante et de longues fatigues ont préparé à son invasion. Il s'éveille entièrement privé de raison; son regard étincelle; il s'échappe de son lit, court sur l'entrepôt et le gaillard du vaisseau; il croit voir, au milieu des ondes, des arbres, des forêts, des prairies émaillées de fleurs. Cette illusion le réjouit; sa joie éclate par mille acclamations; il témoigne le plus ardent désir de se jeter à la mer, et, si on le laisse faire, il s'y précipite, croyant descendre dans un pré. Plusieurs des naufragés, saisis de cette affection, se croyaient encore sur la Méduse voguant tranquillement : d'autres voyaient des navires, et les appelaient à leur secours. M. Correard croyait parcourir les belles campagnes d'Italie. Quelquefois aussi ces douces illusions étaient produites par des rêves, qu'on eût pu appeler bienfaisants, s'ils n'eussent pas rendu le réveil plus affreux. « Vers le matin, dit M. Bredif qui se trouvait embarqué sur la chaloupe, la lune étant couchée, excédé de besoin, de fatigue et de sommeil, je cède à mon accablement, et je m'endors malgré les vagues prêtes à nous engloutir. Les Alpes et leurs sites pittoresques se présentent à ma pensée : je jouis de la fraîcheur de l'ombrage; je renouvelle les moments délicieux que j'y ai passés; le souvenir de ma bonne sœur fuyant avec moi, dans les bois de Kaiserslautern, les Cosaques qui s'étaient emparés de l'établissement des mines, est présent à

mon esprit. Ma tête était penchée au-dessus de la mer; le bruit des flots qui se brisent contre notre frêle barque produit sur mes sens l'effet d'un torrent qui se précipite du haut des montagnes : je crois m'y plonger tout entier. Tout-à-coup je me réveillai; ma tête se releva douloureusement; je décolle mes lèvres ulcérées, et ma langue desséchée n'y trouve qu'une croûte amère de sel, au lieu d'un peu de cette eau que j'avais vue dans mon rêve. Le moment fut affreux, et mon désespoir extrême. »

On avait en toute hâte été à la recherche des canots et du radeau, qui n'étaient point arrivés à l'île Saint-Louis en même temps que le gouverneur et le commandant; on fut moins empressé à envoyer vers la Méduse, où l'on disait cependant qu'une somme de cent mille francs (qu'on ne put jamais retrouver) avait été embarquée pour les besoins de la colonie, ainsi qu'un grand nombre de provisions, et où enfin étaient restés dix-sept des malheureux naufragés. Cette dernière considération devait sans doute engager à faire expédier un bâtiment sur ce point avec promptitude; mais on avait, avec raison, pensé que ces dix-sept étaient restés à bord par leur propre volonté, et que, s'ils n'étaient pas engloutis par la mer, ils trouveraient à bord suffisamment de subsistances pour prolonger leur existence au moins pendant un assez grand nombre de jours, tandis que ceux des canots et du radeau ne le pouvaient pas. Enfin, on se décida à envoyer une goëlette, qui partit le 26 juillet, mais qui, battue par le vent contraire, fut obligée de rentrer dans le port huit jours après. Elle partit de nou-

veau, et éprouva au large un assez fort coup de vent; les voiles furent presque détruites, et il fallut encore rentrer dans le port après quinze jours de navigation, sans avoir pu atteindre le but. Enfin cette goëlette repartit une troisième fois, et atteignit la Méduse cinquante-deux jours après son abandon. Les dix-sept qui étaient restés dans cette frégate avaient rassemblé, en attendant qu'on vînt à leur secours, toutes les subsistances qu'ils purent trouver sur le bâtiment. Tant que les vivres durèrent, la paix régna parmi eux; mais quarante-deux jours s'écoulèrent sans qu'ils vissent paraître les secours qu'on leur avait promis en partant. Alors douze des plus impatients et des plus courageux, se voyant à la veille de manquer de tout, résolurent de gagner terre. Ils construisirent un radeau avec les différentes pièces qui étaient sur la frégate; mais ils furent victimes de leur témérité, et les restes de leur radeau, qui furent trouvés sur la côte du désert de Sahara par les Maures, sujets du roi de Zaïde, ne laissèrent plus aucun doute sur leur fin déplorable. Un matelot, qui s'était refusé à s'embarquer sur ce radeau, voulut aussi gagner terre quelques jours après les premiers; il se mit dans une cage à poules, et, à une demi-encâblure de la frégate, il fut submergé. Au reste, si ces malheureux n'eussent point péri dans les flots, il est presque certain qu'eux et leurs compagnons eussent tous succombé aux tourments horribles de la faim. Les quatre qui étaient restés se décidèrent à mourir à bord plutôt que d'affronter des dangers qui leur paraissaient impossibles à surmonter. Un de ces quatre venait de mourir de be-

soin quand la goëlette arriva; son corps avait été jeté à la mer. Les trois autres étaient très-faibles; et deux jours plus tard on n'aurait trouvé que leurs cadavres. Ces malheureux occupaient chacun un endroit séparé, et n'en sortaient que pour aller chercher des vivres, qui, dans les derniers jours, ne consistaient qu'en un peu d'eau-de-vie, du suif et du lard salé. Quand ils se rencontraient, ils couraient les uns sur les autres, et se menaçaient de coups de couteau. Tant que le vin avait duré avec les autres provisions, ils s'étaient parfaitement soutenus; mais, dès qu'ils eurent été réduits à l'eau-de-vie pour boisson, ils s'étaient affaiblis de jour en jour. Ils se trouvèrent enfin réunis à tous les malheureux échappés aux mêmes désastres, lorsqu'on les eut heureusement transportés à l'île Saint-Louis.

En effet, ceux qu'on avait débarqués sur la côte de Sahara étaient parvenus aussi, après mille dangers, à ce chef-lieu de la colonie française, le 23 juillet, et par conséquent trois jours avant le premier départ de la goëlette qui allait au secours de la frégate. Il nous reste à faire le récit de leur voyage. Soixante-trois hommes, ainsi que nous l'avons dit, avaient pris terre à huit lieues au nord environ des Mottes d'Angel. Après avoir déféré le commandement de la caravane à un adjudant sous-officier nommé Petit, âgé de vingt-huit ans, jeune homme ferme et intelligent, on fit ensuite l'appel pour le départ, et, sur les soixante-trois individus qu'on avait débarqués, il ne s'en trouva plus que cinquante-sept. Quelques-uns, s'étant imprudemment écartés de la troupe, avaient été enlevés par les Maures. D'autres préférèrent d'aller se

rendre à eux, dans l'espérance qu'ils leur donneraient les moyens de satisfaire la faim et la soif qui les tourmentaient. Dans ce nombre, fut un Saxon nommé Kummer, qui quitta volontairement la caravane et se dirigea vers l'est. Nous ferons bientôt connaître plus amplement à nos lecteurs ce jeune et intéressant étranger, et nous donnerons le récit de son voyage. Nous devons actuellement suivre à travers le Désert les cinquante-sept naufragés, parmi lesquels se trouvait une seule femme, mariée à un caporal.

Ils se mirent en marche. Le soleil était brûlant, et anéantissait leurs forces: ils ne trouvèrent point d'abri pour se reposer, point de source pour étancher leur soif. Le soir, ils atteignirent trois collines de sables situées au bord de la mer, appelées les Mottes d'Angel (1). Ils y rencontrèrent quelques cabanes inhabitées de pêcheurs qui y avaient laissé un grand nombre de débris de sauterelles, sans doute les restes de leurs repas. Le 7, vers deux heures du matin, la caravane se remit en route, toujours tourmentée par la soif et par la faim. Les uns essayèrent de boire de l'eau de la mer, mais elle leur causa d'horribles coliques et de violents vomissements; d'autres burent de l'urine, et cette ressource fut bientôt épuisée: enfin d'autres s'avisèrent de creuser de petits puits au bord de la mer, et y trouvèrent une eau bourbeuse moins salée et moins nuisible que celle de l'Océan. La nuit ayant rafraîchi l'atmosphère, toute la caravane, abritée derrière une

(1) Elles sont marquées sur la carte de d'Anville pour la compagnie des Indes (1751).

dune, s'endormit, mais d'un sommeil agité par des songes; et ces malheureux, en se réveillant, se retrouvèrent côte à côte dans le même état de dénûment. Le soleil reparut aussi ardent que la veille, et redoubla leurs souffrances. La plupart désiraient que les Maures vinssent les réduire en esclavage, et leur donassent un peu d'eau et de nourriture. Pendant toute la journée, on ne trouva ni plante ni animal qu'on pût manger, excepté des crabes; mais leur chair, lorsqu'elle est crue, donne de si fortes coliques, que peu osèrent employer cette ressource. La nuit se passa comme la précédente; mais on entendit siffler beaucoup de serpents. Le lendemain 9, à deux heures du matin, on continua de marcher. Cette quatrième journée, passée dans le Désert, fut une des plus cruelles; tous sentaient leurs forces s'anéantir. La femme du caporal, exténuée de fatigue, se laissa tomber par terre, et déclara ne pouvoir aller plus loin. Son mari chercha à la contraindre de marcher par la frayeur, et tira son sabre. «Frappe, dit-elle, et que je cesse de souffrir!» Il resta près d'elle, la traîna vers un marigot d'eau salée, et eut la douleur de la voir expirer. Toute la caravane passa dans ce lieu une nuit troublée par les cris des oiseaux, les sifflements des reptiles et les rugissements des lions. Le 10, lorsqu'on donna le signal du départ, la moitié de la troupe ne put se relever; ce n'était d'abord qu'un engourdissement dans les jambes; des douleurs aiguës survinrent. Quelques-uns, découragés, demandaient en grace à être fusillés: cependant la chaleur du soleil levant les réchauffa, leur rendit l'usage de leurs membres; et ils se traînèrent comme

le reste de la troupe. Durant la nuit suivante, presque tous nos naufragés tombèrent dans le délire; leur langue, par moments, perdait de sa flexibilité; ils ne s'entendaient plus que par signes; l'excès de la douleur en jetait plusieurs dans une horrible frénésie. Un d'eux s'imagina de se déchirer le bout des doigts et de sucer son propre sang. Il fut imité par plusieurs autres. Ce déplorable expédient n'empêcha pas quelques-uns de succomber et de rendre le dernier soupir cette nuit même (1).

Le 11, vers deux heures du matin, l'adjudant Petit venait de se mettre en route avec l'avant-garde, lorsqu'il découvrit des cabanes d'où s'élancèrent aussitôt une quarantaine de Maures armés de poignards, de sabres et de sagaies, et poussant de grands cris. Ils s'emparèrent de la faible avant-garde. Petit, leur chef, eut seul l'adresse de rejoindre la caravane. Il annonça l'arrivée des barbares. A cette nouvelle, la troupe entière, qui avait ramassé toutes ses forces pour continuer le voyage, resta comme frappée de la foudre. La résistance ou la fuite étaient également impossibles. Au milieu de la consternation générale, une voix s'écrie : « Eh bien, les Maures nous donneront à boire » ! et en même temps tout le monde

(1) Correard porte à cinquante-sept le nombre de ceux qui composaient la caravane, et il en donne le détail. Il dit, page 206, que, dans la nuit du cinquième au sixième jour, il périt six personnes; et cependant il fait monter, page 214, le nombre de ceux qui arrivèrent à l'île Saint-Louis, à cinquante-quatre; puis il ajoute immédiatement que cinq hommes et une femme avaient péri, et que trois s'étaient égarés; en tout, huit. Cette suite de contradictions nous laisse dans l'incertitude sur le nombre de ceux qui se sauvèrent. Par ce moyen, on voit seulement qu'un très-petit nombre a succombé.

s'avance au-devant de cette bande, qui auparavant inspirait tant d'effroi ; elle accourait comme une meute à la curée. En un clin d'œil, les naufragés furent dépouillés de leurs vêtements, et même de leurs chemises. Ils se prêtaient eux-mêmes à cette honteuse spoliation, craignant que la moindre résistance, le moindre mot, ou seulement un air de regret, n'indisposassent les brigands à qui ils demandaient en suppliant un peu d'eau et de mil. Enfin, on conduisit les captifs à un marigot caché dans un fond. L'eau en était amère et couverte de mousse; cependant ces infortunés, pressés à l'entour, ne pouvaient se rassasier de cette espèce de bourbe que leur estomac affaibli rejetait aussitôt qu'ils la buvaient. On les mena ensuite vers les cabanes; le chef des Maures demanda le commandant; on lui montra l'adjudant Petit. Il lui prit la main, et le fit asseoir à ses côtés, tandis que les femmes partageaient le butin : ensuite toute la horde des guerriers, femmes et enfants, commença les danses mêlées des cris et des contorsions par lesquels ils témoignent ordinairement leur allégresse.

Le chef des Maures avait la taille moyenne, mais bien prise, la figure noble, le front très-haut, les cheveux courts et bouclés, une barbe d'environ deux pouces, un costume ressemblant à celui des anciens Romains. Son air était martial. Il portait un cimeterre turc, quatre ou cinq poignards, et, par-dessus ses autres vêtements, un grand manteau à capuchon, formé de plusieurs peaux de chèvres. Il voulut savoir le pays des naufragés, d'où ils venaient, où ils allaient ; comment ils étaient parvenus à la côte ; ce

que contenait leur vaisseau, et ce qu'il était devenu. Satisfait sur tous ces points, il consentit à conduire les naufragés au gouverneur du Sénégal, à condition qu'on lui donnerait des toiles de guinée, de la poudre, des fusils, du tabac. Il leur fit distribuer un peu de poisson, et donna le signal du départ.

Le 12, après quelques heures de marche, on rencontra une seconde bande de Maures, beaucoup plus forte que celle qui conduisait les naufragés. Celle-ci voulut résister, et fut vaincue; son chef fut renvoyé avec la barbe et les cheveux rasés.

Hamet était le nom du vainqueur. « Je suis, dit-il en mauvais anglais, le prince des Maures pêcheurs, et votre maître; vous allez être conduits à mon camp. » On y arriva vers le soir; mais on n'y trouva, au milieu de quelques chétives cabanes, que des femmes et des enfants laissés à la garde des troupeaux : on n'eut pour boisson que de l'eau bourbeuse et amère, et pour nourriture que des crabes crus et des racines filandreuses. On força ensuite les captifs à arracher des racines, à charger et à décharger les chameaux, à panser les bestiaux. Lorsque le sommeil, plus fort que toutes les douleurs, venait fermer leurs paupières, les femmes et les enfants s'amusaient à les pincer jusqu'au sang, à leur arracher les cheveux et le poil de la barbe, à jeter du sable dans leurs plaies; et ils se délectaient surtout à entendre leurs cris et leurs gémissements.

Le prince Hamet revint, le 16, distribuer aux naufragés dix gros poissons avec à peu près deux verres d'eau, et demanda ce qu'ils lui donneraient pour les

conduire au Sénégal. On le pria de dire lui-même ce qu'il désirait : on lui promit davantage ; et sur-le-champ on se mit en route, lui enchanté de sa fortune, les captifs satisfaits de quitter cet odieux séjour.

Le 17, au lever du soleil, les captifs aperçoivent un vaisseau qui s'approchait rapidement ; ils reconnaissent le pavillon français ; leurs cœurs palpitent de désir et d'espérance, lorsque tout-à-coup ils le voient, changeant de route, s'éloigner et disparaître. C'était l'Argus, qui cherchait les naufragés pour les ramener au Sénégal ; mais il n'avait pas vu les signaux qu'on lui faisait du rivage. Ce fut un bonheur pour les malheureux abandonnés sur le radeau ; car l'Argus, ayant continué sa route, les rencontra par hasard, ce jour-là même, et presque au moment où ils allaient expirer de besoin.

La caravane se remit en route. Le 18 et le 19, on fut réduit à boire de l'urine de chameau mêlée avec un peu de lait ; et l'on trouva cette boisson préférable aux eaux du Désert.

Enfin, le 19, on rencontra un marabout qui annonça l'arrivée prochaine d'un envoyé de la colonie. M. Karnet, en habit de Maure, monté sur un chameau, parut bientôt, accompagné de quatre autres marabouts. Ce philanthrope irlandais venait, à travers de grands périls, apporter aux naufragés des vivres qu'il leur distribua en arrivant. Personne n'ayant la patience de laisser cuire le riz, on l'avala tout cru ; et aux tourments de la faim succédèrent de dangereuses indigestions, qui n'empêchèrent pas cependant d'acheter un bœuf, et de le faire cuire à la manière des Maures. Voici en quoi elle consiste : on creuse

un grand trou; on y allume un feu de racines, seuls combustibles que présente la côte, puis on y jette l'animal; on le couvre de sable, et par-dessus on entretient un feu ardent. M. Petit et quelques soldats contenaient les plus affamés, qui voulaient déterrer le bœuf et le dévorer sans plus attendre. Enfin on le partagea. Cette viande coriace, mangée avidement, produisit de funestes effets. Un Italien s'en gorgea au point de se faire enfler le ventre, et en mourut le lendemain. D'autres, par suite de ce changement subit de régime, tombèrent en démence. L'un d'eux demandait en pleurant qu'on ne l'abandonnât pas dans le Désert, et prenait toutes les manières d'un enfant. M. Karnet le traitait de même, et lui donnait, pour l'apaiser, du sucre, et de petits pains américains.

Le même jour, l'Argus reparut à une lieue environ. Ayant entendu quelques coups de fusil tirés par M. Karnet, il s'approcha du rivage autant qu'il put, et envoya à terre une embarcation. Comme elle tentait en vain de franchir les brisants, M. Karnet, Hamet et son frère les passèrent à la nage, et parvinrent au canot, dans lequel ils entrèrent, et qui les porta au brick. Le capitaine, M. Parnajon, leur remit un baril de biscuit avec quelques bouteilles d'eau-de-vie, et les renvoya dans un autre canot, qui ne put pas mieux que le précédent traverser les brisants. Alors ils se mirent à la mer avec leur cargaison, et parvinrent à la pousser devant eux jusqu'au rivage. Aussitôt l'adjudant Petit fit une distribution de biscuit et d'eau-de-vie, et chargea le reste sur des chameaux. Ce fut alors que la caravane apprit de l'Argus

le malheureux sort des naufragés du radeau, et qu'on n'était plus qu'à une vingtaine de lieues de la colonie du Sénégal. La caravane y arriva enfin le 23 juillet à midi. Malgré toutes les souffrances d'un si rude trajet, une femme et cinq hommes seulement avaient péri. Trois s'étaient écartés dans le Désert. Un d'eux, militaire, fut enlevé par les Maures, resta plus d'un mois parmi eux, et fut ensuite ramené à l'île Saint-Louis.

Les deux autres étaient le jeune Kummer et son compagnon Rogery. Kummer était un Saxon, né à Dresde, que nous avons connu à Paris, précepteur des fils d'un célèbre fournisseur de la marine. Son goût l'entraînait vers l'étude de l'histoire naturelle, et nous n'avons rencontré personne qui montrât pour toutes les parties de cette science, mais surtout pour l'entomologie, de plus grandes dispositions. Il observait et décrivait les plus petits objets, avec une patience et une sagacité merveilleuses, et les dessinait avec une exactitude et une habileté qu'on peut peut-être égaler, mais qu'on ne peut surpasser (1). Ce goût pour l'histoire naturelle, et les malheurs arrivés à ses protecteurs, le déterminèrent à faire partie de l'expédition que le gouvernement français avait préparée pour le Sénégal. Il se prépara

(1) Un des plus intéressants élèves de Kummer, qui n'ignorait pas l'utilité dont nous avions été à son maître pour affermir ses premiers pas dans la science, nous a donné un recueil de ses dessins d'araignées; et quoique nous en possédions plus de quatre cents espèces dessinées sous nos yeux par les plus habiles artistes, ceux que nous avons de Kummer surpassent tous les autres par la fidélité dans les détails et la vérité des couleurs.

à ce voyage par des études dont nous avons été témoins. Il lut tous les voyages sur la Sénégambie, et dressa, d'après les relations et les matériaux qu'il put se procurer au dépôt de la marine, une carte du cap Vert, où le gouvernement français projetait un établissement. Enfin il profita des cours publics établis à Paris, pour apprendre autant qu'il put l'arabe, afin de se faire comprendre des Maures et des marabouts.

Ce furent, sans aucun doute, les connaissances qu'il avait acquises sur cette partie de l'Afrique, et la certitude de pouvoir se faire comprendre de ceux qui l'habitaient, qui donnèrent à Kummer la hardiesse nécessaire pour oser quitter la caravane des soixante-trois débarqués près du cap Mirick, et de s'avancer seul dans l'intérieur de l'immense Désert. Il espérait rencontrer des Maures, qui lui donneraient des aliments pour satisfaire la faim et la soif qu'il éprouvait depuis deux jours. Un instant après son départ, un nommé Rogery prit la même résolution que notre naturaliste, et suivit une route parallèle à celle qu'il parcourait.

Kummer marcha toute la journée sans rencontrer un seul individu. Vers le soir il aperçut de loin des feux s'élevant sur des hauteurs qui ordinairement bordent des marigots. Il tressaillit d'espérance et de joie. Il s'avança d'un pas ferme et rapide, aborda avec beaucoup d'assurance les Maures qui étaient sous leur tente, et leur dit en arabe : « Recevez le fils de l'infortunée mahométane que je vais rejoindre dans la haute Égypte. Un naufrage m'a jeté sur vos côtes, et je viens, au nom du grand prophète, vous demander l'hospitalité et des secours. » En prononçant le nom du grand prophète,

Kummer se prosterna la face contre terre, et fit le salut d'usage; les Maures en firent autant, et ne doutèrent pas qu'ils n'eussent devant les yeux un sectateur de Mahomet. Ils l'accueillirent avec empressement, lui présentèrent du lait et du couscous. Cette nourriture lui redonna des forces. Les Maures lui demandèrent de leur raconter ses aventures, et lui firent promettre de le conduire à la grande chaloupe qui l'avait amené. Après leur en avoir fait la promesse, Kummer alla examiner les tentes et les troupeaux du chef de cette tribu, qui le conduisait lui-même, et lui vantait ses richesses et ses dignités: il lui dit qu'il était le prince Fune Fadhdime Muhammed, fils de Liralie Zaïde, roi des peuples maures nommés Trarzas (1); que lorsqu'ils seraient de retour des bords de la mer, il le conduirait devant le roi son père, et que là il verrait ses nombreux esclaves et ses immenses troupeaux. En parcourant les différentes positions du camp, le prince Muhammed s'aperçut que Kummer avait une montre; il demanda à la voir, et il fallut bien la montrer sans résistance. Le prince la prit; et, après une première inspection, il dit à Kummer qu'il la lui rendrait quand ils seraient arrivés à Andar (2). Ils parvinrent ensuite à la tête du troupeau; et notre naturaliste fut témoin des soins extraordinaires que ces peuples donnent à leurs bestiaux. Les chevaux et les chameaux étaient dans un lieu particulier, et tout le reste du troupeau

(1) Ce sont probablement les Trarzas des autres relations, qui nous sont indiqués comme une des tribus qui exploitent les forêts d'où l'on retire la gomme.

(2) On verra ci-après que, par ce nom d'Andar, les Maures désignaient l'île Saint-Louis: renseignement précieux.

était répandu sur les bords d'un grand marigot salé. Derrière eux les esclaves avaient formé une ligne de feu très-étendue, pour chasser les moustiques, et les autres insectes qui tourmentent ces animaux: tous étaient d'une rare beauté. En parcourant avec le chef des Maures les divers quartiers du camp, M. Kummer ne vit pas sans être étonné la manière dont ils nettoient leurs bestiaux. Le chef donna l'ordre; aussitôt des hommes, commis à cet emploi, prennent des bœufs très-forts par les cornes, et les renversent sur le sable avec une facilité étonnante. Des esclaves désignés se saisissent ensuite de l'animal, lui enlèvent de dessus le corps tous les insectes, qui, malgré les feux dont sont entourés les troupeaux, parviennent à se glisser dans les poils des animaux qu'ils tourmentent. Après cette première opération, on les lave avec soin, principalement les vaches, qu'ensuite on se met à traire. Ces diverses opérations occupent ordinairement les esclaves, et même les maîtres, jusqu'à onze heures du soir. M. Kummer fut ensuite invité à se reposer sous la tente du chef; mais, avant qu'il pût se livrer au sommeil, il fut assailli d'une foule de questions sur la révolution française, dont la connaissance est parvenue jusque chez ces peuples. Ils lui demandèrent aussi pourquoi nos navires ne venaient plus à Portendic et aux îles d'Arguin; puis enfin ils le laissèrent prendre quelque repos. Kummer redoutait la perfidie de ses hôtes et leur esprit de rapine. Cependant, accablé par trois jours de fatigues continuelles, il s'endormit quelques instants, pendant lesquels les barbares lui enlevèrent sa bourse, qui contenait encore

trente pièces de vingt francs, sa cravate, son mouchoir, sa redingote, ses souliers, son gilet, et quelques autres effets qu'il portait dans ses poches. Il ne lui resta plus qu'un mauvais pantalon et une veste de chasse : ses souliers lui furent remis.

Le lendemain, au lever du soleil, les Maures firent leur prière; puis sur les huit heures, leur chef, quatre de ses sujets, Kummer, et un esclave, partirent pour les bords de la mer, dans l'intention d'y trouver la chaloupe échouée. Ils arrivèrent sur le rivage, où ils trouvèrent peu de chose. Des morceaux de cuivre furent les objets qui fixèrent principalement leur attention. Après s'être emparés de tous ceux dont ils purent se charger, ils reprirent la route de l'est; et, au bout d'environ deux lieues, ils rencontrèrent d'autres Maures, sujets également du prince Muhammed. Ils s'arrêtèrent, et couchèrent sous des tentes. Le chef occupa la plus belle, et ordonna que des rafraîchissements fussent donnés au toubabe, c'est-à-dire au blanc. Kummer en avait besoin, car il était exténué de fatigue et de besoin. Il lui fut cependant impossible de se livrer au repos; les femmes et les enfants venaient le toucher à tout instant pour s'assurer de la finesse de sa peau, et pour tâcher de lui enlever quelques lambeaux de sa chemise, et du peu d'effets qui lui restaient. On lui demanda, pendant la soirée, de nouveaux renseignements sur les guerres terribles que la France a eues à soutenir : il fallut alors qu'il en retraçât sur-le-champ le récit en caractères arabes. Ce furent cette excessive complaisance, et sa prétendue qualité de fils d'une mahométane et

d'un chrétien, qui lui valurent la bienveillance de tous les Maures qu'il rencontra dans son voyage. A chaque instant le prince priait Kummer de faire marcher les rouages de sa montre, dont les mouvements étonnaient singulièrement les Maures. Notre voyageur n'était pas moins surpris de voir, au milieu des hordes de ces déserts, des enfants âgés de cinq ou six ans qui écrivaient parfaitement l'arabe.

Le lendemain 8 juillet, au petit jour, les Maures, placés sur le sommet d'une hauteur, prosternés et la face tournée du côté de l'orient, attendirent en silence le lever du soleil; et à l'instant même où il parut, ils firent leur salam ou prière. M. Kummer les imita, et depuis il eut toujours soin de prier en même temps qu'eux. La cérémonie achevée, les Maures continuèrent leur route dans la direction du sud-est; ce qui effraya beaucoup Kummer. Il crut que définitivement on le conduisait à Maroc; alors il fit son possible pour faire part de ses inquiétudes au prince Muhammed, qui finit par le comprendre: pour plus de sûreté, Kummer traça sur le sable une partie de la carte d'Afrique. Notre voyageur entendait toujours prononcer le nom d'Andar, ce qui redoublait ses alarmes; mais, par les lignes qu'il traça, il soupçonna bientôt que par ce mot les Maures voulaient désigner l'île Saint-Louis, et il en fut convaincu lorsqu'il eut écrit le nom du comptoir européen à côté de celui d'Andar. Les Maures lui témoignèrent qu'il les avait compris, et firent éclater une grande joie de ce qu'un blanc pût entendre leur langue.

A midi, la troupe s'arrêta sur les bords d'un mari-

got. Kummer, qui était extrêmement fatigué, se coucha sur le sable, et s'endormit à l'instant. Pendant ce temps, Rogery, qui avait été également pris par les Maures, s'arrêtait dans le même lieu. Il aperçut Kummer immobile et couché le visage contre terre; il le crut mort, et à cette vue il trembla de douleur et d'effroi; mais ensuite, lorsqu'il se fut approché, et qu'il eut aperçu que son ami et son compagnon de malheur respirait encore, il passa de l'extrême douleur à la joie la plus vive. Il le saisit, et le tint étroitement embrassé. Ces deux infortunés, après avoir goûté le plaisir de se revoir, se racontèrent réciproquement leurs aventures. Rogery avait tout perdu : il ne lui restait plus que sa chemise, un très-mauvais pantalon et un chapeau. Les femmes maures, et particulièrement les enfants, l'avaient beaucoup tourmenté; ces derniers le pinçaient continuellement, et l'avaient empêché de prendre un instant de repos.

La caravane se remit bientôt en marche, et reprit la route du sud-est, qui conduisait au camp du roi Zaïde. Le même soir ils y arrivèrent; mais le monarque était absent. Le bruit du naufrage de la Méduse était parvenu dans son camp, et Zaïde s'était rendu sur le rivage pour faire donner du secours aux naufragés qu'il pourrait y rencontrer. Le roi ne revint que vingt-quatre heures après; ce qui donna le temps à nos voyageurs de se reposer, et au prince Muhammed de faire un marché avec les deux blancs, pour les conduire jusqu'à l'île Saint-Louis. Le prince demanda à chacun d'eux, pour sa peine, y compris les frais de nourriture et de voyage, huit cents gourdes; et il les

obligea, avant de se mettre en route, de passer un engagement par écrit.

Kummer et son compagnon, malgré la triste position où ils se trouvaient, profitèrent de leur séjour chez les Maures pour faire des observations sur ces peuples. Ils remarquèrent surtout que les Maures des deux sexes paraissent, au premier coup d'œil, comme un peuple composé de deux races distinctes, qui n'ont de commun que la couleur extrêmement basanée de leur épiderme, et le noir lustré de leurs cheveux. La plus grande partie d'entre eux, il est vrai, sont doués de cette stature, de ces traits nobles, mais sévères, qui rappellent les figures de quelques grands peintres italiens; mais parmi eux il s'en trouve plusieurs, et c'est à la vérité le plus petit nombre, dont le crâne et le profil contrastent singulièrement avec les autres. Leur tête est remarquablement allongée, leurs oreilles petites; le front, qui dans les premiers est très-élevé et imposant par ses belles dimensions, se rétrécit dans ceux-ci, et se termine au sommet en une protubérance. Leurs yeux sont enfoncés et inclinés obliquement, et leur mâchoire inférieure a de la tendance à s'allonger. Dans quelques-uns, à la vérité, on retrouve le front haut et développé des premiers; mais il en diffère toujours par son enfoncement à la base, et l'on continue à remarquer cette sorte d'allongement de la boîte osseuse, qui est alors comme latéralement comprimée et sans saillie postérieure fort distincte. Seraient-ce là les descendants aborigènes de cette contrée, dont le type reparaîtrait nonobstant leur alliance avec tant d'étrangers?

Les pères et les mères, aussi-bien que les marabouts, profitent de leurs moments de loisir pour instruire leurs enfants dans les principes de leur religion; et ils leur apprennent à écrire sur le sable. Les femmes du roi Zaïde, dont le nombre est assez grand, obéissent passivement à Fatime, qui est la favorite ou première femme. Nos voyageurs évaluèrent par aperçu le nombre d'hommes, femmes et enfants, à sept ou huit cents individus. Leurs troupeaux sont très-nombreux; leur principal commerce consiste en sel, qu'ils portent à Tombouctou et à Ségo; en pelleteries; en plumes d'autruche; en peaux qu'ils tannent avec les gousses desséchées de l'acacia gommifère, et dont ils fabriquent avec beaucoup d'habileté des porte-feuilles et des sabretaches. Ils se vêtissent de peaux de chèvres, et en réunissent plusieurs ensemble, de manière à en former un vêtement qui se rapproche beaucoup de celui d'un capucin.

Après une journée de séjour, le roi Zaïde arriva. Il n'avait aucun ornement qui le distinguât, mais il est d'une haute taille; il a la physionomie ouverte, et trois grosses dents du côté gauche, faisant partie de la mâchoire supérieure, qui dépassent d'une ligne l'inférieure, ce que les Maures regardent, dit-on, comme une grande beauté. Il était armé d'un grand sabre, d'un poignard, et d'une paire de pistolets; ses soldats l'étaient de sagaies ou lances, et de sabres à la turque. Il avait toujours à ses côtés son noir favori, qui porte un collier de perles rouges, et se nomme Billaï. Zaïde accueillit les deux blancs avec bonté, ordonna qu'ils fussent bien traités, et qu'on laissât

tranquille M. Rogery, que les enfants tourmentaient continuellement.

Dans la journée, le roi ordonna à Kummer de lui faire part des événements de notre seconde révolution : déjà, disait-il, il connaissait ceux de la première. Kummer ne comprenait pas bien ce que le roi exigeait de lui. Alors Zaïde, selon l'auteur de la relation, aurait ordonné à son premier ministre de tracer sur le sable la carte d'Europe, et la Méditerranée, et la côte d'Afrique qui borde la mer, et lui désigna l'île d'Elbe. Cette circonstance, qui implique des connaissances géographiques assez étendues, et auxquelles ces Maures sont tout-à-fait étrangers, nous fait considérer comme une fable toute cette partie du récit. Zaïde donna des ordres pour qu'on reconduisît les deux blancs à Andar, et il fit rendre à Kummer sa montre; en même temps il lui conseilla de la confier à son fils, disant que par-là il éviterait que les Maures ne s'en emparassent, et qu'il la lui rendrait : Kummer obéit de suite, et le prince maure exécuta fidèlement les ordres de son père.

Le troisième ou le quatrième jour après que nos voyageurs eurent quitté le camp du roi Zaïde, le ministre qui portait les engagements contractés entre le prince et les Français, tira de son grand gris-gris ou porte-feuille l'engagement de Rogery. Celui-ci s'en empara, et le mit en mille pièces : aussitôt un des Maures s'élança sur lui, le saisit d'une main par le cou, le renversa par terre, et de l'autre, armé d'un poignard, voulut l'en percer. Fort heureusement Kummer obtint la grace de son compagnon; mais il

ne put empêcher qu'il ne fût tourmenté le reste de la route, qu'on lui fit faire à pied, et sans lui donner tout ce qui était nécessaire pour sa nourriture. Rogery, dont les nerfs étaient agacés, et dont le moral était affaibli par les souffrances, était agité par l'idée de se trouver dans l'impuissance de remplir l'engagement qu'il avait contracté; et il avait voulu s'affranchir du tourment qu'il éprouvait par un acte de désespoir.

Le 19 au matin, nos voyageurs arrivèrent dans un village situé sur ce bras du Sénégal dont nous avons déjà si souvent parlé, et qu'on nomme le marigot des Maringouins. Ils remarquèrent que les bords de ce bras du fleuve sont très-bien cultivés. La campagne, dit Kummer, est couverte de plantations de cotonniers, de champs de mil et de maïs. Mais un autre voyageur très-instruit, qui faisait aussi partie de l'expédition de la Méduse, croit que Kummer s'est trompé relativement à cette dernière plante : il remarque que l'on applique très-souvent ce nom de maïs aux variétés du sorgho et du dourha des noirs. « On a déjà imprimé, dit-il, depuis cette expédition, que le maïs était cultivé en plein champ par les noirs du cap Vert, tandis que leur culture en grains se borne à deux espèces de houlques, auxquelles ils ajoutent çà et là, mais en champs moins étendus, une espèce de haricots, le dolique unguiculé, qu'ils recueillent en octobre, et dont ils vendent une partie à Gorée et à Saint-Louis, soit en gousses, soit en semences. Les mets qu'ils préparent avec ce dolique sont assaisonnés de feuilles de baobab mises en poudre, et de casses à feuilles ob-

tuses et encore fraîches. » Quoi qu'il en soit de cette remarque, Kummer pense que ces contrées seraient propres à la culture des denrées coloniales. C'est là que commence la Nigritie, et nos voyageurs s'en aperçurent heureusement; car dès ce moment ils ne manquèrent plus d'aliments, et les noirs leur fournirent tout ce dont ils avaient besoin.

Dans le premier village, qu'on nomme Vu (1), une négresse, qui avait été esclave du respectable Blanchot, gouverneur du Sénégal, et traitée avec douceur et humanité, adressa la parole en français à nos voyageurs, et leur prodigua les soins les plus tendres. Les Maures devenaient plus doux envers eux à mesure qu'ils approchaient de Saint-Louis. Enfin ils y arrivèrent le 22 juillet, après seize jours de marche dans le Désert. Le gouverneur français accueillit très-bien le prince maure et sa suite, qui ramenait les deux naufragés. Il leur fit donner soixante francs en pièces de deux sous. Cette somme leur parut considérable, et ils en furent très-satisfaits; ce qui porte à croire qu'ils ne connaissaient pas la valeur de la gourde lorsqu'ils en demandèrent huit cents pour nos deux voyageurs.

Tels furent le sort et les aventures de tous ceux qui échappèrent au naufrage de la Méduse, et purent arriver à l'île Saint-Louis.

(1) Aucune carte, ni celle de d'Anville, 1751, ni les cartes plus détaillées de l'atlas de Durand, ne font mention de ce village.

# CHAPITRE XXIX.

Reprise du Sénégal par les Français. Tentative d'établissement au cap Vert, en 1816 et 1817.

Tous les naufragés se trouvant réunis, on s'occupa enfin de l'objet de l'expédition, c'est-à-dire de la reprise du Sénégal par les Français; et l'on crut que le gouverneur anglais, M. Beurthonne, ne ferait aucune difficulté de rendre la colonie au gouverneur français, conformément au traité. Mais il n'en fut pas ainsi : M. Beurthonné dit qu'il n'avait pas de moyens de transport, et que d'ailleurs il n'avait pas reçu d'ordre : soit qu'en effet cela fût vrai; soit que la traite des gommes, qui était à la veille de se faire, l'engageât à gagner du temps pour laisser cet avantage au commerce anglais; soit que l'insalubrité des établissements anglais sur la Gambie, au moment de la mauvaise saison où l'on se trouvait alors, l'empêchât d'y envoyer une partie de sa garnison avant qu'il en eût reçu l'ordre. Quoi qu'il en soit, non-seulement le gouverneur anglais refusa formellement de se dessaisir de la colonie; mais, après un bon accueil de quelques jours, il exigea que la troupe française en fût éloignée, quoique la plupart de ceux qui la composaient fussent sans armes et exténués par de longues fatigues.

Le gouverneur français se décida à aller camper

sur le cap Vert, dont la possession était assurée à la France. Le 26 juillet, le brick l'Argus et un bâtiment marchand à trois mâts se chargèrent des restes de l'équipage de la Méduse. C'étaient les hommes qui étaient débarqués près de Portendic, et quelques personnes du radeau. Les plus malades, et entre autres MM. Correard et Kummer, étaient restés à l'hôpital de Saint-Louis. Les deux navires, dont l'un portait le gouverneur, arrivèrent à la rade de Gorée le soir à la nuit. Le lendemain, les hommes furent transportés sur le cap Vert. Déjà plusieurs militaires et matelots y étaient arrivés ; c'étaient ceux qui les premiers avaient traversé le Désert. La flûte la Loire les y avait transportés, depuis quelques jours, avec le commandant de la frégate. Elle avait également mis à terre les troupes de débarquement qu'elle avait à son bord, et qui consistaient en une compagnie de soldats coloniaux.

Un camp fut établi près du village de Dacar, habité par des noirs, pour recevoir tous les nouveaux débarqués ; et, comme le naufrage de la frégate avait diminué de beaucoup le nombre de la garnison, et occasioné la perte d'une grande quantité de vivres dont elle était chargée, on expédia, le 29 juillet au soir, la corvette l'Écho pour obtenir de nouveaux secours, et prendre les ordres du roi relativement aux difficultés survenues de la part du gouverneur anglais. La corvette ramena aussi en France cinquante-trois naufragés, parmi lesquels se trouvait M. Savigny, chirurgien. Ce fut par sa relation, insérée dans un journal, à ce qu'il paraît, par les intrigues d'un mi-

nistre, pour en renverser un autre, que tous les détails de cette désastreuse expédition furent rendus publics, et que l'Europe entière frémit en apprenant les circonstances déshonorantes pour l'humanité, horribles et dégoûtantes, qui avaient accompagné cet événement, causé par l'impéritie d'un seul homme.

Les naturels du cap Vert parurent d'abord voir avec plaisir les Français s'établir sur leur côte; mais les matelots et les soldats ayant eu avec eux quelques mésintelligences, on rappela ces derniers, et ils furent distribués sur la flûte la Loire et le brick l'Argus. Le gouverneur resta à Gorée. Ceux du camp de Dacar n'avaient pour vivre que quelques poissons, du rum, un peu de pain ou du riz; ils tâchaient par la chasse de pourvoir à ce qui leur manquait; mais cet exercice violent acheva d'épuiser le peu de forces qui leur restaient après de si longues fatigues. Dès les premiers jours de juillet, la mauvaise saison avait commencé à se faire sentir. Des maladies cruelles, et surtout les fièvres putrides, assaillirent les malheureux Français; le commandant du camp, un respectable vieillard, nommé de Fonsain, en fut une des premières victimes. M. de Chaumareys vint le remplacer; mais plus des deux tiers de ceux qui se trouvaient dans le camp succombèrent à l'épidémie, tandis que les équipages des navires ne se ressentirent presque pas de son influence.

Telle était la situation des Français au camp de Dacar, lorsque, le 20 novembre, le gouverneur des établissements anglais en Afrique, M. Macarty, autorisa le gouverneur français à habiter, sur la côte

des anciennes possessions françaises, le lieu qui lui conviendrait le mieux. M. Schmaltz choisit l'île Saint-Louis. On y transporta sans délai les tristes restes de ceux qui composaient l'expédition, et qui avaient échappé aux naufrages et à l'épidémie. Là, tous les secours leur furent prodigués, et ils eurent surtout à se louer de l'humanité du major Peddy et du capitaine Campbell, qui, dans l'intention où ils étaient de faire un voyage de découverte dans l'intérieur de l'Afrique, tentèrent Kummer par des offres avantageuses, et l'attachèrent au service de l'Angleterre. Hélas ! après être échappé à tant de souffrances et de dangers, cet infortuné jeune homme et ceux qui l'avaient attaché à leur sort, devaient succomber à la funeste influence du climat africain, dans un voyage dont nous aurons bientôt à retracer l'histoire.

La permission de M. Macarty donnée au gouverneur français de résider à l'île Saint-Louis, avec tous les Français qu'il avait amenés, n'opérait pas la remise de cette colonie et de tous les lieux qui en dépendent. Elle resta encore entre les mains des Anglais jusqu'au 25 janvier 1817, époque à laquelle les Français reprirent définitivement possession de leurs établissements sur la côte d'Afrique.

Pendant leur séjour à l'île Saint-Louis, à Gorée et au cap Vert, plusieurs officiers et employés de la colonie, qui survécurent à la première expédition, rédigèrent d'intéressantes observations sur les lieux qu'ils avaient habités ; et nous terminerons ce chapitre en présentant à nos lecteurs ce qu'elles renferment de plus essentiel.

Le commandant Poincignon décrit l'île Saint-Louis de la manière suivante :

« Saint-Louis est un banc de sable étouffant, sans eau potable ni verdure, avec quelques maisons assez bien bâties vers le sud, et une grande quantité de cases en roseaux, basses et enfumées, qui occupent presque tout le nord. Les maisons y sont en briques d'argile salée, que le vent réduit en poudre si l'on n'a soin de les recouvrir soigneusement d'une couche de chaux que l'on se procure facilement, et dont la blancheur éclatante fait mal aux yeux. Vers le milieu de cette espèce de ville est une vieille fabrique en ruine, que l'on décore du nom de fort, et dont les Anglais ont sacrifié une partie afin d'y ménager des appartements pour le gouverneur, et en assainir le rez-de-chaussée pour y loger des troupes. En face, est une batterie de gros calibre, dont le parapet couvre la place publique, sur laquelle on remarque quelques arbustes alignés et plantés en ornement. Ces arbres sont des bens oléifères qui ne donnent pas d'ombrage. On remarque à Saint-Louis quelques palmiers et le lontare flabelliforme. On y a créé quelques petits jardins; mais un chou et une salade y sont encore des présents de quelque valeur. A l'est du fort se trouve le port, où les navires sont très en sûreté. Presque en face du château, et sur la pointe de Barbarie, est une batterie de six pièces, qu'on appelle fort de Guettandar, près de laquelle se trouve un village nègre de même nom, dont les habitants sont fort superstitieux. Le jeune Kummer fut sur le point d'être leur victime, pour s'être approché de trop près

du lieu consacré à leur sépulture, dont ils défendent l'approche, et où l'on a placé sur tous les tombeaux de petits mausolées, les uns faits en paille, d'autres avec de menus morceaux de bois, et même avec des ossements. La ville de Saint-Louis renferme, selon l'évaluation de son maire, environ dix mille habitants.

« La rive gauche du fleuve, qu'on appelle grande terre, est couverte d'une verdure perpétuelle. En face et à l'est de Saint-Louis, se trouve l'île de Sor, dont l'étendue est de quatre ou cinq lieues de circuit, et qui n'est occupée que par un hameau de noirs. La forme de cette île est allongée et presque rectangulaire, et on y remarque deux grandes plaines où l'on pourrait établir des habitations. Elles sont couvertes d'une herbe de deux mètres de hauteur. Le coton et l'indigo croissent naturellement dans cette île; les mangliers, les palétuviers, les mimosas et les boababs y abondent. Au sud, est la petite île de Babagué, séparée de l'île de Sor et de celle de Safal par deux petits bras de ce fleuve, où des négociants ont commencé à établir des plantations de coton qui réussissent parfaitement. Le sol de cette île est plus élevé que celui des autres îles environnantes. L'île Safal, qui, selon la relation que nous analysons, appartient à M. Picard, est à l'est de Babagué, et présente les mêmes avantages et la même fécondité que celle-ci. »

Après l'île Saint-Louis, le commandant Poincignon décrit ensuite l'île de Gorée. Cette île est à douze cents toises du cap Vert, et semble un gros rocher noir sorti brusquement du sein des eaux. Il est coupé à pic d'un côté inabordable dans les deux tiers de son

pourtour, et il se termine vers le sud en une plage basse qu'il domine, et qui est bordée de gros galets sur lesquels la vague déferle avec violence. Ce banc, qui est le prolongement de la base du rocher, se courbe en arc et forme un enfoncement où l'on débarque comme on peut. A l'extrémité de ce banc, est une batterie pour deux ou trois pièces ; sur la plage du débarcadour, est un épaulement à embrasure qui la domine. La ville s'élève sur ce banc de sable, et un fortin, construit sur la croupe du rocher, la commande ou la défend tant bien que mal. Dans sa situation actuelle, Gorée ne résisterait pas à un vaisseau de ligne. Sa rade, qui n'est qu'un mouillage en pleine terre, est d'une bonne tenue dans les gros temps; mais elle est exposée à tous les vents, excepté celui qui vient de l'île, laquelle alors lui sert d'appui. Considérée géologiquement, l'île de Gorée est un groupe de colonnes de basalte encore debout, mais dont une partie paraît avoir éprouvé l'action de la même cause de destruction et de renversement que les colonnes de même formation du cap Vert, puisqu'elles sont inclinées ou renversées dans la même direction.

Presque tout le flanc nord du cap Vert se compose de falaises escarpées, couvertes de grandes masses d'oxide de fer et de colonnes de basalte régulières, et conservant encore pour la plupart leur position verticale. Leurs sommités, quelquefois bulleuses et scorifiées, semblent prouver qu'elles ont été soumises à un grand degré de chaleur. Les terres qui recouvrent le plateau formé par la sommité des colonnes basaltiques, dont les flancs prennent vers les Mamelles l'aspect de

murailles de trapp, mais déjà en grande partie changées en tuf, sont arides et couvertes de broussailles épineuses. Le terrain des Mamelles, comme presque tout celui du milieu de la presqu'île, et qui paraît reposer sur des laves argileuses et en décomposition, vaut beaucoup mieux. On y remarque même çà et là quelques endroits d'une grande fertilité; il forme la partie cultivable de la population. Vers le sud, tout reprend plus ou moins l'aspect du Désert, et les sables dès lors, quoique cependant moins dépouillés de terre végétale, s'étendent jusqu'au bord de la mer. C'est en fumant les terres du milieu avec la fiente de leur bétail, que les noirs y recueillent d'assez belles moissons de sorgho. La population de cette péninsule peut s'élever à dix mille ames. Elle est tout entière de race iolofe, et montre beaucoup de zèle pour les pratiques de l'islamisme. Des marabouts ou prêtres, quelquefois montés sur le sommet des loges des termites, ou sur le mur d'enceinte de leur mosquée, y appellent plusieurs fois le jour le peuple à la prière. Leur état social est une espèce de république que gouverne un sénat composé de chefs de la plupart de ces villages. A l'époque de l'expédition des Français en 1816, on comptait treize villages formant la résidence des chefs. Les noms de ces villages étaient Dacar, Sinkieur, Yokedieff, Graff, Bot, Kayé, Ketdym, Symbodioun, Wockam, Gorr, Yoff, Ben, Bambara (1). Le chef suprême résidait à Dacar, et se nommait Moctar. Cette peuplade était jadis sujette

(1) Aucune carte ne nous donne la situation de ces villages, si ce n'est celle de Dacar, de Ben et de Yoff.

d'un roi noir du voisinage ; mais aujourd'hui, révoltée contre lui, quoique très-inférieure en nombre, elle a défait son armée il y a quelques années. Les ossements des vaincus, épars dans la plaine, attestent sa victoire. Une muraille percée de meurtrières, qu'elle construisit dans l'endroit le plus rétréci de la presqu'île, et que ses ennemis n'ont pu forcer, a surtout contribué à son succès.

Les Iolofs du cap Vert sont généralement beaux, et leur angle facial n'a presque rien de la difformité ordinaire des noirs. Leur nourriture est du couscous avec de la volaille, et surtout du poisson ; leur boisson, de l'eau saumâtre coupée de lait, et parfois du vin de palme. Les pauvres vont à pied, les riches à cheval, et quelques-uns montent des taureaux toujours fort dociles ; car les noirs se distinguent particulièrement par leurs bons traitements envers tous les animaux. Leurs richesses consistent en terres et en bétail ; leurs demeures sont généralement en roseaux ; leurs lits sont de nattes d'arouman (1), de peaux de léopards, et leurs vêtements de larges bandes de toile de coton. Les femmes soignent leurs enfants, pilent le mil et apprêtent les aliments ; les hommes cultivent la terre, vont à la chasse et à la pêche, tissent l'étoffe des vêtements, vont à la recherche du morfil, et font la récolte de cire. La vengeance et la paresse semblent être les seuls vices de ce peuple ; ses vertus sont la charité, l'hospitalité, la sobriété et l'amour de leurs enfants. Les filles sont libertines,

(1) Maranta juncea.

mais les femmes généralement chastes et attachées à leurs maris. Leurs infirmités sont, chez les enfants, des maladies vermineuses, des hernies ombilicales; chez les vieillards, et surtout parmi ceux qui ont beaucoup voyagé, la cécité et les ophthalmies; et pour les adultes, des affections de poitrine, des obstructions, parfois la lèpre, et rarement l'éléphantiasis. Il n'y a, dans toute la population de la presqu'île, qu'un seul bossu et deux ou trois boiteux. Pendant le jour, on travaille ou l'on se repose; mais la nuit est réservée pour la danse ou la conversation. Dès que le soleil est couché, le tambourin se fait entendre, les femmes chantent, toute la population s'agite, et l'amour et le bal mettent tout le monde en mouvement.

Il n'existe pas un atome de pierre à chaux dans toute la contrée du cap Vert. Presque toutes les plantes sont tortueuses et hérissées d'épines. Les monbins sont les seuls bois de charpente qu'on y rencontre. L'asperge aiguillonnée (1) est partout répandue dans les bois; elle déchire les vêtements, et la centaurée d'Égypte pique les jambes. Les insectes les plus incommodes de ce pays sont les cousins, les punaises et les forficules. Le singe cynocéphale pille les moissons; les vautours attaquent les animaux malades; l'hyène rayée, des léopards, rôdent pendant la nuit autour des villages. Mais le bétail y est superbe, le ciel y est toujours animé par une multitude d'oiseaux divers; et les poissons font frémir et bouillonner la mer des rivages par leurs épaisses et nombreuses pha-

(1) Asparagus retrofractus.

langes. Le lièvre du cap est commun, et la gazelle ordinaire se rencontre fréquemment. Les porcs-épics, au temps de la mue, répandent leurs aiguillons dans les campagnes, et se creusent des terriers sous les palmiers. Les pintades, les tourterelles et les ramiers sont partout. Sur les bords des marais, on rencontre, dans l'hivernage, des nuées immenses de pluviers dorés, ainsi que des canards et des sarcelles. L'ombrette et l'échassier habitent les roseaux, tandis que sur les eaux se promènent majestueusement des multitudes d'oies armées et celles dont la tête est coiffée d'un tubercule charnu comme le casoar.

Les filets de pêche sont en feuilles de dattier; leur bord supérieur est armé, en place de liège, de morceaux du bois léger de l'asclépiade gigantesque. Les canots sont en fromager, et les voiles en toile de coton.

Plusieurs arbustes et une grande quantité de plantes herbacées de cette partie de l'Afrique lui sont communs avec la flore des Antilles. Mais, parmi les plantes indigènes au sol africain, on remarque le jasmin du cap, l'amaryllis rubannée, la néotie gracieuse, l'hæmanthus écarlate, la gloriosa superba, et quelques espèces de nérion de la plus grande beauté. Une nouvelle espèce de calebassiers (crescentia) à feuilles pinnées y est fort commune. Elle paraît avoir été confondue par les voyageurs avec les baobabs, par la forme de ses fruits, la grosseur de son tronc et le port de ses branches. Son bois, qui est fort dur et de couleur fauve, a le grain et l'odeur de l'ébène; son nom iolof est bonda.

En résumé, le cap Vert présente une surface de six

à huit lieues carrées, dont un tiers est cultivé, un autre tiers est consacré à servir de pâturage aux troupeaux des noirs, et la troisième partie est trop volcanisée pour pouvoir être cultivée. Sa population est nombreuse. On pourrait facilement l'isoler du continent, y établir plusieurs ports que la nature semble avoir préparés d'avance, et en faire une position militaire importante.

## CHAPITRE XXX.

Voyage d'Albert Roussin, capitaine de vaisseau, en 1817 et 1818. Navigation aux côtes occidentales d'Afrique, depuis le cap Bojador jusqu'au mont Souros.

Le désir d'effacer la tache qu'avait en quelque sorte imprimée à la marine française la malheureuse expédition commandée par la frégate la Méduse, et aussi celui d'avancer la science, d'être utile aux marins, et de diminuer le danger de semblables malheurs pour l'avenir, engagea le gouvernement français à ordonner une nouvelle expédition pour explorer les côtes d'Afrique, ou du moins le décida à hâter la sortie de celle qu'il avait préparée.

En effet, déjà avant la révolution, et depuis le retour de Lajaille en 1785 (1), le gouvernement français n'avait cessé d'envoyer chaque année des expéditions sur ces côtes dangereuses. Son but était de protéger le com-

(1) Voyez ci-dessus, t. v, p. 187.

merce des Français, alors très-florissant dans cette partie du globe, de former de nouveaux établissements dans les endroits les plus favorables à la traite, et de perfectionner la navigation. Chaque année on fit donc armer, depuis 1786 jusqu'en 1790, un ou plusieurs bâtiments, pour remplir ce qu'on appelait la station d'Afrique. M. Girardin, commandant l'Expériment en 1786; M. de Flotte, commandant la Junon en 1787; M. Denis Bonaventure, commandant la Flore en 1788; M. Villeneuve Cillart, commandant la Néréide en 1789; et M. Grimouart, commandant la Félicité en 1790, furent successivement chargés de ces expéditions (1). A leur retour, ces officiers déposèrent dans les bureaux de la marine les mémoires et journaux dans lesquels ils rendaient compte de leur mission, et les remarques nautiques qui en avaient été le résultat.

C'est avec ces secours, et tous ceux qu'il avait pu réunir, que le dépôt de la marine publia, en 1814, une *Description de la côte d'Afrique* pour l'usage des marins. Cependant les savants rédacteurs de cette description disaient, dans leur avertissement, que tous ces documents étaient encore trop imparfaits pour rectifier les plans des côtes dont on était possesseur; et le dépôt de cartes de la marine déclara en dernier lieu, qu'à partir du cap Bojador où finit le journal de Borda, il n'avait aucun moyen quelconque de construire une carte satisfaisante des côtes d'Afri-

(1) Voyez Labarthe, *Voyage au Sénégal*, 242, note 34, et le *Voyage à la côte de Guinée*, du même, p. IX de l'avertissement.

que, ni de dégager celles qui existaient des énormes erreurs qu'elles présentent.

C'est dans cet état de choses qu'on décida qu'il était indispensable de faire exécuter une exploration de ces côtes par des officiers pourvus d'instruments précis, et qui mettraient en usage les méthodes rigoureuses appliquées aujourd'hui à l'hydrographie.

On arma dans ce but, à Rochefort, la corvette la Baiadère et l'aviso le Lévrier. M. Albert Roussin, capitaine de vaisseau, fut nommé commandant de cette expédition. Il eut, pour le seconder dans sa mission, M. de Givry, ingénieur hydrographe.

M. Roussin fit deux campagnes successives en 1817 et en 1818. Il partit la première fois de Rochefort au mois de janvier 1817; et à son retour la marine fit, en 1819, imprimer le mémoire qu'il avait écrit sur sa navigation; il a soixante-onze pages in-8°. M. Albert Roussin repartit de Rochefort une seconde fois, le 14 février 1819, pour une autre exploration; et la suite de son Mémoire, avec la table des principales positions qu'il avait déterminées, ne parut qu'en 1821, en une brochure in-8° de trente-huit pages. Nous tirerons de ces deux brochures la meilleure description que l'on puisse donner de cette côte. Nous avons eu soin d'en retrancher tout ce qui ne concerne que la pratique de la navigation. Toutefois l'on doit bien penser qu'un voyage purement nautique ne peut avoir le même intérêt à la lecture qu'un voyage de terre; mais il se recommande par sa grande utilité, ainsi que par le nombre et l'importance de ses résultats scientifiques.

## § I.

Depuis le cap Bojador jusqu'au cap de Naze.

La côte qu'on suit en venant du nord pour reconnaître le cap Bojador, est, comme toutes celles du désert dont elle fait partie, aride, sablonneuse, sans végétation que quelques touffes de petites broussailles sèches, éparses çà et là, et sans autres accidents que quelques dunes plates en forme de table, dont on aperçoit à peine le dessus quand on est à trois milles du rivage.

La nature de ce sol est exclusivement siliceuse; c'est du sable, sans nulle variété quelconque d'autres éléments. Ce vaste plateau, dont la surface semble avoir été nivelée, tant elle est droite, se termine, tantôt en falaise, tantôt en pente douce, au bord de la mer. Les premières sont disposées par couches horizontales, de différentes nuances de blanc. Les couches inférieures, généralement moins épaisses que les autres, sont aussi plus rousses. En venant du nord et jusque sur le parallèle de vingt-trois degrés environ, le sol est presque partout recouvert d'une couche noirâtre, qu'on peut considérer comme son enveloppe, et qui paraît d'une assez grande dureté. Cette sorte de croûte doit, sans doute, sa consistance à la grande humidité qu'elle contracte pendant la saison des pluies, et à l'extrême chaleur dont elle est ensuite subitement et continuellement frappée: dans les fréquents éboulements causés par la mer, d'énormes

blocs de cette enveloppe noire tombent au pied des falaises, et garnissent tout le rivage; ils ressemblent d'abord parfaitement à de gros rochers sur lesquels la mer brise; mais, au bout d'un certain temps, leurs angles s'émoussent, et, à la longue, tous ces débris ne présentent plus que du sable. Sur toute l'étendue de cette côte jusqu'au cap Vert, il n'existe pas un seul morceau de granit.

Le cap Bojador, vu par le nord, n'est qu'une grève de sable roux, en pente jusqu'à la mer, et dont l'extrémité ouest, fort basse, forme une petite anse avec la falaise qui la suit. C'est à la partie la plus occidentale de cette falaise, dont la hauteur peut être de soixante-dix pieds, que se rapporte la position ci-dessus. Ce point a été choisi comme plus remarquable que tout ce qui l'avoisine.

A trois ou quatre milles le long de la côte nord du cap Bojador, la profondeur varie de douze à vingt brasses; elle augmente en approchant du parallèle de ce cap, et la qualité du fond est constamment de sable et de coquilles moulues, ou de sable et gravier. A trois lieues au large, on trouve vingt-cinq brasses, et le sable domine davantage dans le fond : cette loi est presque générale sur toute la côte d'Afrique.

On peut mouiller dans la petite anse du cap Bojador, mais le fond y est mauvais; et à un demi-mille de terre, il y a quatre-vingts pieds d'eau.

Du cap Bojador, la côte court au sud vingt degrés ouest, sur une étendue de vingt-deux lieues; et l'on arrive alors à une falaise assez remarquable, d'environ trois cents pieds de hauteur, qui paraît être ce

que les anciennes cartes nommaient Penha-grande, quoique la latitude en diffère sensiblement: plus élevée que tout ce qui l'environne, elle peut servir de reconnaissance.

Toute la côte précédente offre alternativement des falaises et des grèves de sable, mais plus fréquemment des premières; elle est élevée de cent cinquante à deux cents pieds, et plate au sommet: le terrain est noirâtre dans l'intérieur; on n'y voit que très-rarement quelques broussailles.

La profondeur est considérable dans cette partie; à deux ou trois milles du rivage, on n'a pas le fond à vingt-deux brasses; sur le parallèle de vingt-cinq degrés cinquante minutes seulement, et à un mille cinq dixièmes de terre, on trouve quelques sondes de quinze à vingt brasses, fond de gravier et de coquilles brisées; puis, la profondeur augmente de nouveau; et sous Penha-grande même, à un mille du pied de la falaise, on a vingt-six brasses d'eau, fond dur, couvert de gravier et de coquilles brisées.

Penha-grande a toutes ses pentes en falaises et en éboulements; la couleur du terrain est grise. Toute cette côte est fort saine jusqu'à son pied. De Penha-grande, après avoir fait un petit enfoncement, elle court au sud six degrés ouest pendant huit lieues; ensuite elle forme un coude assez prononcé, et se dirige au sud-ouest sur un espace de trente lieues. Dans tout ce développement, elle offre une falaise presque continue, à l'exception de deux ou trois endroits où le rivage s'abaisse en pente jusqu'à la mer: cette falaise est élevée d'environ cent cinquante pieds; quelquefois, un peu éloignée

du bord de l'eau, elle laisse entre elle et les roches sablonneuses qui couvrent la plage, une chaîne de dunes de sable blanc. Le haut de la falaise est plat, horizontal, et suit une ligne presque droite, sans autre accident que de petites dunes rases à peine remarquables; le pied de tout ce rivage est continuellement battu d'une barre très-forte. On ne voit sur tout ce pays aucune trace de végétation.

Depuis le coude formé par la côte à huit lieues dans le sud six degrés ouest de Penha-grande, le fond diminue un peu en allant au sud-ouest; de seize brasses, il passe par gradation jusqu'à onze, et s'y maintient à peu près sur un espace de six milles. On est alors parvenu sur le parallèle de vingt-quatre degrés; et vis-à-vis d'une interruption de la falaise, où le rivage offre une grève de sable blanc, de la longueur d'une lieue. Au-delà de cette grève peu élevée, et dans l'intérieur, on aperçoit du haut des mâts une certaine étendue d'eau tranquille, bornée par une rive escarpée, et qui peut être prise pour un lac ou une rivière. Un îlot de sable, coupé à pic de tous côtés, paraît au milieu de cette eau.

En continuant de faire route au sud-ouest, on prolonge la langue de sable, alternativement basse et en falaise, qui sépare de l'Océan cette espèce de rivière, à l'embouchure de laquelle on arrive après avoir fait dix lieues depuis qu'elle a pu être remarquée. Dans toute cette route, la sonde, à une distance d'un à trois milles de terre, varie de seize à huit brasses, et ne rapporte que des fonds durs, recouverts de coquilles brisées; à mesure qu'on approche

de l'embouchure, le fond se mêle de sable blanc. Cette rivière est ce que les anciennes cartes nommaient rio do Ouro (rivière de l'Or). Son ouverture, prise de la falaise extrême de la rive droite à la falaise où la côte se courbe sur la rive gauche, est de sept milles et demi: mais une pointe de sable très-basse, qui tient à la rive droite, s'étend dans le sud de manière à ne laisser réellement qu'une ouverture libre d'un mille au plus. Aucune île n'existe au nord ni à l'entrée de cette impasse, quoique les anciennes cartes en marquent plusieurs; seulement, à vingt milles au nord-est de la pointe nord de l'embouchure, et sur le méridien même de l'îlot de l'intérieur dont j'ai parlé plus haut, on voit un pâté de sable en falaise, qui, étant isolé sur une plage de sable très-basse, pourrait être pris pour un îlot lui-même; mais il fait partie du rivage, et il y tient par sa partie sud.

On ne remarque aucun courant particulier devant rio do Ouro, ce qui détruit toute idée de l'existence d'une rivière débouchant dans cette crique. Le fond, devant l'embouchure et à trois milles de distance, est de sable et coquilles, et varie de neuf à seize brasses et demie; au milieu de cette entrée on voit un brisant circulaire, d'un mille de diamètre, où il paraît peu d'eau. Toute la pointe nord est également entourée de brisants; mais c'est la continuation de la barre qui règne sur la côte. Pendant toute l'exploration de cette embouchure, un seul homme a paru une fois sur le rivage. La mer environnante est très-poissonneuse.

A partir de la pointe sud de rio do Ouro, la côte court au sud-sud-ouest; la falaise y est continue sur un espace de cinq lieues; après quoi ce ne sont plus que des dunes de sable blanc, dont, pour la plupart, le sommet est aplati.

A une lieue dans le nord-nord-ouest de l'extrémité des falaises, et à trois milles de la côte, est un banc sur lequel on ne trouve que trente-deux pieds d'eau: il court comme la côte, et peut avoir deux milles de longueur. On trouve treize brasses à ses acores. Le fond est de sable et coquilles dans le nord, de sable fin dans le sud, et de coquilles brisées sur le banc même.

A trois lieues au sud de l'extrémité des mêmes falaises de rio do Ouro, on distingue, parmi plusieurs dunes aplaties, une dune un peu plus élevée, gisant comme la côte, plate au sommet, et dont l'extrémité sud, abattue à pic, est assez remarquable: située un peu en retraite du rivage, elle est au fond d'une petite baie, qui doit être ce que les anciennes cartes confondaient sous les deux noms de Ira-Barra et d'Angra de Cintra, mais qu'il convient de désigner de cette dernière manière, en mémoire du premier navigateur qui probablement la décrivit. Cette baie est abritée, dans le nord, par une pointe de sable fort basse, qui se détache un peu de la côte en la prolongeant, et à l'extrémité sud de laquelle est un récif qu'on peut regarder comme la continuité de la pointe de sable. Son ouverture en pleine côte peut avoir six milles entre le récif du nord et celui du sud; mais quand on a doublé le premier, on trouve que la baie s'étend encore de quatre milles, le long et en dedans de la

pointe de sable qui lui sert d'abri. La plus grande profondeur de cette anse, perpendiculairement à la côte, est de trois milles.

Le brassiage y est très-faible; à un mille de l'intérieur, on ne trouve déjà plus que quatre brasses et demie : le fond de sable fin, et la tranquillité qui y règne, y attirent beaucoup de poisson. Toute la côte adjacente, depuis rio do Ouro, est également poissonneuse. Elle est fréquentée par dix-huit ou vingt petits bâtiments des Canaries, qui viennent y faire des cargaisons de poisson salé pour la consommation de ces îles. Des renseignements pris de ces pêcheurs ont fait connaître qu'on trouve un peu d'eau potable, en creusant au pied de la grande dune désignée ci-dessus comme point de reconnaissance.

Les pêcheurs fréquentent cette crique; ils y attirent quelques Maures, mais toujours en petit nombre, et qui n'ont en ce lieu, pas plus qu'en nul autre de la côte, aucune habitation fixe; ce sont des hommes appartenant à la quatrième tribu des Maures dispersés dans le Désert. Cette horde est nommée tribu des voleurs; tout-à-fait errante et vagabonde, elle s'est formée des mécontents des trois tribus principales connues en Afrique sous les noms de Trarshaz, de Brachknaz et de Darmanko. Répandue sur les côtes de l'océan Atlantique, depuis le cap Bojador jusqu'au marigot d'Ingüiagher, elle ne vit que de poisson sec et des débris des naufrages, si fréquents autrefois sur ces côtes mal connues. Il n'y a aucun avantage quelconque à retirer des communications avec ces barbares, qui offrent le spectacle de la plus horrible misère.

Cette petite anse est la seule que la côte offre depuis le cap Bojador ; et toutes les baies que les anciennes cartes y figurent sous les noms d'Angra dos Cavallos, d'Angra dos Ruivos, et d'Ira-Barra, sont absolument imaginaires. Depuis rio do Ouro, on peut mouiller sur toute la côte; mais le fond de roches siliceuses, à peine recouvertes de sable et de coquilles brisées, est généralement peu favorable à la tenue des ancres.

De l'angra de Cintra, la côte se dirige au sud dix degrés ouest, dans un espace de sept lieues : elle est basse au bord de la mer; elle s'élève ensuite, et devient une dune continue de sable blanc, et quelquefois roux. On voit dans l'intérieur, et dans une étendue de trois lieues au sud de la baie, quatre ou cinq petites dunes de sable isolées, un peu plus hautes que le reste du sol, et qui, par cette raison, peuvent, avec la dune du fond, indiquer cette petite anse. Ce sont ces hauteurs qu'on appelle dunes de Cintra : on ne peut les voir que de quatre ou cinq lieues.

Après avoir fait ensuite encore six lieues et demie au sud-est, le long d'une côte médiocrement élevée, et qui offre alternativement des falaises et des plages plates, on arrive à un golfe assez profond, formé par la courbure du rivage. Le fond de ce golfe est une plage de sable fort rentrée, basse, et où la mer brise avec violence. L'extrémité orientale de cette anse présente une grosse falaise d'environ cent cinquante pieds de hauteur, plate au sommet, de forme ronde du côté de la mer, et qui ressemble à une fortification; l'extrémité de l'ouest est également une falaise escarpée, qui, après s'être étendue à peu près

de deux milles et demi de l'est à l'ouest, tourne assez brusquement au sud-ouest. C'est le point le plus saillant de cette falaise, qui doit être ce que les anciennes cartes appelaient le cap Barbas; mais sa position y était vicieuse. Le golfe formé sur la côte par le cap dont la position précède, occupe tout l'espace qui, sur les anciennes cartes, était rempli par ce qu'elles appelaient la baie et la rivière de Saint-Cyprien. Il est certain maintenant qu'aucune rivière ne se trouve dans cette partie, non plus que sur toute cette côte, et que la baie même qui existe n'est nullement figurée comme on l'avait cru jusqu'ici.

Cette baie, ouverte du nord-est à l'ouest-nord-ouest, reçoit directement les vents habituels à ce parage: aussi la mer y est-elle presque toujours fort grosse; et le mouillage, quoique sur des fonds de sable vaseux, depuis dix jusqu'à vingt brasses d'eau, y offre peu de sécurité, et ne doit être pris que par nécessité.

L'abondance du poisson dans ce golfe y attire souvent des pêcheurs des Canaries: quelquefois, séduits par l'espoir d'un prompt chargement et l'apparence d'une brise modérée, ils mouillent trop près du fond de l'anse; puis, si le vent fraîchit, également incapables de s'élever avec leurs mauvais bâtiments, ou de résister sur leurs amarres à la grosse mer qui se fait bientôt, ils ne tardent pas à chasser et à être jetés à la côte, où ils se perdent souvent corps et biens; ou (ce qui n'est guère moins déplorable) les équipages pillés sont retenus en esclavage par les Maures dont on a parlé. Les dangers que les bâtiments de l'expé-

dition y coururent pendant les cinq jours qu'exigea l'exploration de cette baie, l'ont fait nommer baie des Tribulations. Depuis l'Angra de Cintra, on trouve, à deux milles du rivage, de neuf à seize brasses d'eau, fond de sable, sable et gravier, sable et coquilles, sable vaseux, presque toujours superposé au tuf siliceux de même nature que la côte voisine.

Du cap Barbas, la côte s'étend de trois lieues au sud-ouest; c'est une falaise presque sans interruption, d'environ quatre-vingts pieds de haut, au pied de laquelle la mer brise avec force. A un mille du rivage, on trouve de neuf à douze brasses d'eau; à deux milles, on en trouve jusqu'à dix-sept, sur des fonds de sable vaseux, et sable et coquilles brisées.

La côte ensuite dégénère en dunes de sable blanc, entrecoupées de falaises: au bout des trois lieues ci-dessus, elle forme une petite anse assez marquée, dont le fond est une plage de sable blanc. L'ouverture de cette anse est barrée, à environ trois milles du fond, par un plateau de bancs et de récifs sur lesquels il y a peu d'eau, et qui servent de base à l'îlot Pedra de Gale, et à une autre petite île qui, jusqu'alors, n'était portée sur aucune carte, et que M. Roussin a nommée Virginie.

Chacun de ces îlots n'est qu'un rocher de même nature que la côte; le premier, plus élevé dans le nord que dans le sud, peut avoir une demi-lieue de circuit; le deuxième en a trois fois autant, et offre quelques parties de sable; il n'est éloigné que de mille toises du rivage, et d'environ une lieue dans le sud quart sud-ouest de Pedra de Gale: ils sont liés entre

eux par une chaîne de hauts-fonds qui s'étend à quatre cents toises dans le sud-ouest, et à mille toises dans le nord-est de Pedra de Gale. A un mille dans l'ouest de ces îlots, le fond est de dix-huit brasses, sable vaseux; il diminue dans le sud, et devient plus dur.

De cet îlot jusqu'au cap Blanc, il y a vingt-neuf lieues et demie; la côte, presque droite, et médiocrement élevée, court au sud quinze degrés ouest, et ne présente que quelques inflexions sans profondeur. C'est une dune presque continue, dont la blancheur devient d'autant plus vive qu'on avance davantage au sud : le premier plan de cette dune finit, tantôt en falaise à pic, tantôt en pente douce au bord de la mer; toute cette partie du désert est absolument dénuée de végétation.

Parvenu sur le parallèle de vingt et un degrés cinquante minutes, quand on vient du nord, et après avoir passé une plage de sable un peu recourbée, d'environ deux lieues d'étendue, on se trouve par le travers d'une falaise assez haute, extrêmement bouleversée, et dont les brèches cahotées contrastent avec l'uniformité du rivage voisin : cette falaise a cinq milles d'étendue nord-nord-est et sud-sud-ouest. Ensuite les dunes recommencent, après avoir formé, dans le sud de la falaise, un petit enfoncement : c'est le point le plus saillant de cette falaise, qui est le cap Corveïro; mais il est peu prononcé, et n'est remarquable que par les éboulements du rivage où il se trouve. Par son travers, les courants continuent de porter, comme la côte, d'environ neuf dixièmes de mille par heure; et plus au large, de la moitié de cette quantité.

Depuis les îlots, le fond, à un demi-mille de terre, est de six à neuf brasses, sable, sable et coquilles, sable et roche : à un mille, il varie depuis dix jusqu'à vingt brasses, le plus souvent de sable vaseux; la vase domine davantage dans le sud du cap Corveïro. Toute cette côte est parfaitement saine.

Vingt-cinq milles avant d'avoir atteint le cap Blanc, on a pu remarquer, du haut des mâts, que le rivage qu'on prolonge n'est qu'une langue de sable de deux à trois milles de largeur, au-delà de laquelle la mer paraît : c'est la baie du Lévrier (Greyhound-Bay des Anglais), située à l'est du cap Blanc. Depuis le cap Corveïro, la côte se compose de dunes de sables blancs ou roux, affectant plusieurs formes, et alternativement terminées, au bord de la mer, par des débris de falaises et des plages de sable très-basses. La mer brise sur toute cette côte. Aucune île ne s'y trouve depuis les deux îlots décrits ci-dessus; et l'île Lobos, portée sur les anciennes cartes (1), décrite dans l'instruction anglaise du *Pilote africain*, était imaginaire.

En continuant de suivre la côte, on arrive à une grève basse, couronnée de dunes de moyenne hauteur, qui, s'avançant un peu plus que le reste du rivage, paraît d'abord en être la fin, et peut, par conséquent, avoir été prise pour le cap Blanc par les navigateurs, qui n'en ont pris connaissance que de loin pour rectifier leur point. Cette opinion était une erreur : le cap Blanc (si l'on a l'intention de désigner

(1) Et même encore sur les nouvelles, puisqu'elle se trouve tracée sur la mappemonde de Gardner (1825), où on lui donne une assez grande dimension.

ainsi l'extrémité absolue de cette côte) est encore à quatre milles dans le sud-sud-est de la première pointe prise pour lui. Celui-ci est la face la plus sud d'une falaise blanche d'environ cent cinquante pieds de haut, tombant verticalement et en surplomb de sa base sur la mer; il forme, avec la première pointe dont j'ai parlé, une petite baie, dont le fond est de grève de sable blanc, entrecoupée de débris de falaises noirâtres: l'un de ces débris est percé par la mer en forme de voûte. Le mouillage dans cette baie, ainsi que sur la presque totalité depuis le cap Corveïro, est bon; le sable vaseux y domine, et la profondeur varie entre dix-neuf et douze brasses. A un mille dans le sud du cap Blanc, on en trouve neuf et dix; et de grands navires peuvent mouiller à cette distance dans l'est, où ils sont à l'abri des vents généraux du nord-nord-est au nord-ouest.

La partie de côte terminée par le cap Blanc est un long promontoire, formant sur le bord du Désert une baie de près de huit lieues de profondeur nord et sud, et d'environ six lieues de large. Cette baie, dont les fonds sont généralement de vase molle, sur un brassiage qui varie de quarante à dix-sept pieds, réduit à la plus basse mer, offre, dans sa partie ouest, un excellent mouillage pour les bâtiments de moyenne grandeur. Les vents qui régnaient pendant l'exploration n'ont pas permis de s'avancer dans l'est jusqu'à l'île d'Arguin, située au fond de la baie de ce nom, et où la France a eu un établissement.

Dans un rayon de huit ou dix milles autour du cap Blanc, et dans la baie du Lévrier, les courants sont

assujettis à un système régulier de marées. Le flot porte à l'est-nord-est, et le jusant à l'opposé; le maximum de la vitesse de l'un et de l'autre est d'un à deux milles; il n'atteint cette dernière quantité que quand le vent le favorise; la montée de l'eau, au-dessus du niveau de la plus basse mer, est d'environ dix pieds, et la mer est pleine, le second jour après les syzygies, à quinze minutes.

Tous les environs de cette côte sont extrêmement poissonneux; sur la petite plage à l'est du cap Blanc, un seul coup de seine a donné plus de mille livres de bon poisson. Suivant le rapport des pêcheurs des Canaries qui fréquentent ces parages, on peut trouver un peu d'eau potable en creusant à une petite distance à l'ouest du cap Blanc. Ce lieu est parfois visité par quelques Maures dont il est prudent de se défier: ils ont quelques fusils.

C'est à environ quatre lieues au sud du cap Blanc que commence le banc d'Arguin, vaste écueil qui ne finit qu'à trente lieues au-delà, au sud du cap Mirick. La partie comprise entre ce banc et le cap Blanc n'est pas exempte de hauts-fonds: le plus considérable est celui de la Baïadère, situé à un mille cinq dixièmes au sud du cap, et inconnu jusqu'à M. Roussin; il ne conserve que vingt pieds d'eau, et brise quelquefois. Un autre est à trois milles dans l'ouest quart-sud-ouest du cap; un troisième banc est à huit milles dans le sud-est du même cap; on ne trouve sur celui-ci que vingt pieds d'eau, comme sur le premier. On passe au nord de tous trois pour aller au mouillage de l'est du cap Blanc. Le banc d'Arguin est un im-

mense plateau de sable, de même nature que les côtes environnantes, aux alluvions desquelles il doit peut-être sa formation; sa masse, dure comme la base de ces côtes, est recouverte, comme elles, de sable et de coquilles brisées. Son acore extérieure, déterminée par une multitude de sondes, a été fixée à huit brasses de profondeur, parce qu'un vaisseau ne peut, généralement, franchir cette limite à la mer, sans se compromettre. Après l'avoir atteinte sur le banc d'Arguin, pour peu qu'on s'avance encore à l'est, on sera par moins de quatre brasses. Aucune partie entièrement sèche n'a été vue sur toute cette acore; mais au pied des brisans qu'on y aperçoit de distance en distance, il n'y a pas plus de dix pieds d'eau, et les hauts-fonds qui les unissent ne paraissent pas en conserver beaucoup plus. Depuis le point de l'acore où se perdit la Méduse, on remarque une grande disproportion dans les sondes voisines les unes des autres.

Le point le plus occidental du banc d'Arguin étant de six minutes seulement plus ouest que le méridien du cap Blanc, il est donc beaucoup moins dangereux qu'on ne le croyait, et que les cartes ne le marquaient jusqu'ici. Les dernières reconnaissances ont retranché plus de quatre lieues de la largeur qui lui avait été donnée sur la carte publiée au dépôt de la marine en 1816: de ce point extrême, l'acore court au sud-est quart-sud jusqu'au cap Mirick, qu'elle embrasse.

La qualité des fonds autour du banc d'Arguin suit une loi très-remarquable, et qui peut être fort utile aux navigateurs. Depuis l'acore de huit brasses qui a

été assignée à ce danger, jusqu'aux sondes de vingt-cinq brasses, c'est-à-dire sur une largeur d'environ cinq lieues, le plomb rapporte presque constamment, un mélange de sable et de coquilles brisées, où celles-ci dominent d'autant plus qu'on approche davantage du banc; et depuis les secondes de vingt-cinq brasses jusqu'à celles de quarante-cinq et cinquante, à huit ou dix lieues au large, le fond est entièrement de sable blanc. Il suit de là qu'avec la sonde et une latitude même grossièrement observée, un bâtiment peut connaître sa position et sa distance au banc d'Arguin. S'il trouve moins de vingt-cinq brasses, et fond de sable et coquilles brisées, il est à moins de cinq lieues de l'acore; il en est d'autant plus proche que les débris de coquilles prévalent davantage dans le fond: il doit alors éviter de venir à l'est du méridien où il se trouve. Si la sonde est de plus de vingt-cinq brasses et rapporte du sable fin, il est à plus de cinq lieues du banc. Cette loi est exacte, surtout au nord du parallèle de vingt degrés: dans le sud, elle subit quelques exceptions; mais, comme le banc se dirige alors au sud-est quart-sud, il ne serait plus dangereux, quand même on gouvernerait à cette aire de vent, si l'on se tient par des fonds de vingt à vingt-cinq brasses, et si l'on sonde souvent. D'après cela, on concevra que l'attention de sonder sans interruption est si indispensable, qu'il est presque inutile de la recommander: tous les marins en sont convaincus.

Les courants généraux se dirigent du nord au sud sur toute la côte d'Afrique, et le long de l'acore extérieure du banc d'Arguin jusqu'à son point le plus

saillant: cette direction est constante; et si, dans la saison des pluies, elle éprouve quelques modifications, on peut être assuré qu'elles sont fort rares. Une preuve en peut être citée: lorsque le ras de la Méduse fut retrouvé, le 18 juillet, par le brick l'Argus, après treize jours de départ de la frégate, il était à environ quinze lieues de terre, et par les travers de Portendic, c'est-à-dire à peu près sur le méridien et à quatre-vingt-dix milles du lieu du naufrage; il avait donc dérivé de sept milles par jour, dans le sens de la côte.

Il n'existe encore, sur la surface même du banc d'Arguin, sur la baie que la côte forme derrière lui, et sur ce que l'ancienne hydrographie nommait la rivière Saint-Jean, que des renseignements vagues et insuffisants. Tout ce qu'on sait de positif à ce sujet, c'est que les plus faibles bâtiments ne sont pas assurés de trouver sur le banc un passage permanent; car si la masse très-ferme de cet écueil offre çà et là quelques canaux qui pourraient être navigables, ils sont accidentellement remplis par les sables que la mer y charrie sans cesse, et l'on ne peut compter sur des profondeurs constantes. On peut encore être certain que l'acore extérieure n'éprouve dans sa forme aucune altération sensible; sa dureté et le courant uniforme qui glisse sur elle s'y opposent absolument. Enfin on a toutes les raisons suffisantes pour assurer que la rivière Saint-Jean, située (disait-on) au nord du cap Mirick, n'est qu'une échancrure de la côte, une anse sans profondeurs navigables, et qui probablement n'est même pas de l'étendue de rio do Ouro.

Le cap Mirick est le point de la côte qui termine la baie d'Arguin dans le sud; c'est une pointe de sable très-basse, sur laquelle est une petite dune; il est enveloppé par la partie sud du banc d'Arguin, et ne peut être approché de plus de trois lieues par l'ouest, et de plus de deux lieues par le sud-ouest et le sud, avec de grands bâtiments.

La côte depuis le cap Mirick court au sud-est l'espace d'environ dix lieues; elle fait alors un coude assez prononcé, puis se rapproche du sud quart-sud-est jusqu'à ce coude: elle est basse, et n'offre qu'une suite de petites dunes uniformes de sable blanc, parsemées çà et là de petits buissons. Au nord de la baie formée par la courbure de la côte, on voit des dunes plus élevées, et séparées les unes des autres; quelques huttes y paraissent au bord de la mer, et, dans la saison sèche, des hordes de la tribu des Voleurs, dont nous avons déjà parlé, viennent en ce lieu pêcher et sécher leur provision de poisson. Deux grandes flaques d'eau se trouvent dans l'intervalle des hautes dunes: les naturels se sont opposés à ce qu'on s'assurât si cette eau est douce ou salée; mais la première hypothèse est la moins probable.

Depuis la baie de Tanit (1), le gisement général de la côte est sud-sud-est l'espace de douze lieues: environ quatre lieues avant d'arriver au point extrême de ce gisement, on commence à apercevoir quelques dunes un peu plus hautes que le reste du rivage, qui est

(1) Tindel-Bay sur la mappemonde de Gardner. (1825). D'Anville distingue la baie de Tindel de celle de Tanit, et place la dernière immédiatement au sud de la première.

un plateau extrêmement bas de sable vif, sur la crête duquel on distingue de petits buissons. Ces dunes sont les mottes d'Angel, collines de sable élevées d'environ quinze à vingt toises au-dessus de la mer, et citées, dans les anciennes instructions, comme point de remarque sur la côte. Elles sont divisées en deux groupes: celui du nord, moins considérable que l'autre, est garni de petites touffes de broussailles au sommet; l'autre, composé de huit ou neuf mondrains, est presque aride. Au sud des mottes d'Angel, la côte s'abaisse de plus en plus en se dirigeant au sud, et elle n'est bientôt qu'une bande de sable uniforme, parsemée de buissons noirâtres, et presque au ras de l'eau.

On ne doit point approcher toute cette côte, depuis le cap Mirick, de plus de cinq milles, ni se tenir par moins de six brasses et demie d'eau. En naviguant ainsi, on évitera tous les accidents, entre autres la rencontre du haut-fond qui se projette à trois milles de la côte, par le travers de la pointe nord des mottes d'Angel, et qu'on nomme pour cette raison banc d'Angel; et l'on aura des fonds réguliers de sable, sable et coquilles brisées, sur lesquels dans le besoin on pourra mouiller. Sa profondeur augmente à mesure qu'on s'éloigne de la côte: depuis les mottes d'Angel, on la trouve aussi un peu plus grande que dans le nord, à égale distance du rivage.

A environ quatre lieues au sud de la dernière motte d'Angel, on voit, un peu en retraite de la plage et sur une partie un peu élevée, deux palmiers sans branches, tout près l'un de l'autre, et dont le plus nord est le plus petit: ce sont les seuls qu'on aperçoive

depuis le cap Bojador; les renseignements pris au Sénégal portent à penser que Portendic était autrefois à environ un mille dans le sud. Cette indication contredit les anciennes cartes; mais on a déjà fait voir combien tout ce qui avait été publié sur la côte d'Afrique mérite peu de confiance. Au reste, aucun vestige quelconque ne subsiste de Portendic, et ne peut indiquer aux bâtiments le lieu qu'occupait ce petit établissement; il n'en reste plus rien: les Maures n'y reviennent plus, préférant à ce point, totalement dépourvu d'eau et d'abri, les diverses escales qu'offre le Sénégal, pour y venir échanger leur gomme.

Depuis les Deux-Palmiers, la côte est droite, basse, uniforme, parsemée de petits buissons, et se dirige au sud, ensuite au sud-sud-ouest. Dans une étendue totale de trente-cinq lieues, deux chaînes de dunes de sable roux, couvertes de broussailles, et à environ deux milles en dedans du rivage, se font à peine remarquer sur toute cette côte; on voit aussi, du haut des mâts, quelques flaques d'eau au pied de ces dunes.

A deux lieues au sud de ces dernières, l'intérieur du pays se garnit un peu plus de buissons, et présente quelquefois deux plans assez marqués; mais le rivage est toujours aride.

Enfin, parvenu sur le parallèle de seize degrés trente-cinq minutes vingt-quatre secondes, c'est-à-dire à la fin des trente-cinq lieues dont il s'agit plus haut, on est par le travers des huttes d'Inguiagher, ou du marigot des Maringouins, déchargeoir du Sénégal dans le temps des pluies, et dont les bords sont cou-

verts de mangliers. Depuis les Deux-Palmiers, on peut ranger la côte à deux ou trois milles de distance, et l'on y a des sondes régulières depuis sept jusqu'à treize brasses, et des fonds constants de sable et coquilles, sable pur et parfois vaseux, sur lesquels on peut mouiller en sûreté; l'accroissement de ces sondes se fait du nord au sud.

Le marigot des Maringouins, situé à environ douze lieues de l'île Saint-Louis, ne communique avec la mer que lorsque les pluies ont grossi le Sénégal : alors il franchit le banc de sable qui est devant son embouchure; et des bateaux peuvent y naviguer, sauf les difficultés de la barre considérable qui y règne toujours, et qui lui sont communes avec l'embouchure du Sénégal. Depuis ce marigot, en allant vers le sud, le fleuve n'est plus séparé de l'Océan que par une langue de sable extrêmement étroite, formée de petites dunes très-blanches, presque nues, et qui deviennent de plus en plus basses : mais, en dedans de cette langue de sable, le cours du Sénégal embrasse plusieurs petites îles disposées dans le sens de la côte, et dont les broussailles épaisses donnent au pays une apparence de fertilité; ce sont les îles aux Gazelles, au bois de Griel, et l'île de Thiong; cette dernière est à une très-petite distance au nord de l'île Saint-Louis.

Les broussailles de l'île de Griel offrant quelques arbres un peu plus élevés que les autres, on a appelé bois de Griel ce petit bouquet de verdure, par opposition sans doute à l'aridité des deux cents lieues de côtes désertes auxquelles il succède : il est tout au

plus à cinq lieues et demie en ligne droite de Saint-Louis. Au nord et au sud du bois de Griel, on aperçoit distinctement, du haut des mâts, le fleuve qui s'étend entre les îles et la plage: cette remarque est la plus sûre qu'on puisse indiquer pour l'attérage dans le nord de la barre.

On peut ranger toute cette côte à deux milles de distance, et l'on y trouve de quatorze à neuf brasses d'eau sur un excellent fond de vase verte très-compacte.

En continuant de gouverner au sud, on aperçoit bientôt l'établissement français de l'île Saint-Louis, remarquable par ses édifices blancs, et surtout par un palmier fort élevé, qu'on distingue bien avant le pavillon du fort, quoiqu'ils soient tout près l'un de l'autre. La rive droite du Sénégal est si étroite et si basse devant la partie nord de cette île, qu'il semble que la ville est bâtie au bord de la mer; ce n'est qu'en s'approchant qu'on voit la langue de sable qui l'en sépare.

Quelques huttes construites d'abord sur cette grève, vis-à-vis de la ville, par les noirs chargés d'établir en pirogues les premières communications avec les bâtiments arrivants, fixèrent les sables toujours en mouvement dans ce parage. Il en résulta bientôt un amoncèlement, que le même moyen perpétué a rendu de plus en plus considérable. Aujourd'hui la partie sud-ouest de Saint-Louis est couverte par une dune qui porte du canon, et sur laquelle est le petit village maure de Guettandar (1). C'est toujours de ce point

(1) M. Roussin écrit toujours Guettandar; mais je crois que c'est une faute d'impression. Golberry écrit Guethendar, et Durand, sur plusieurs des cartes de son atlas, Guett-ndar.

qu'une pirogue vient prendre les premières nouvelles des bâtiments venant du nord. De Guettandar, il n'y a plus que deux lieues à faire pour arriver devant la barre actuelle du Sénégal, et pour être au mouillage de l'embouchure, que l'on choisit entre sept et quatorze brasses, selon qu'on veut se placer de deux à cinq milles de la barre, et que l'exige la saison où l'on est.

L'embouchure du Sénégal n'est pas remarquable en venant du nord; les brisants qui règnent constamment sur toute la côte jusqu'à la pointe nord de l'embouchure ou pointe de Barbarie, empêchent de distinguer ceux de la barre, et les bâtiments pourraient la dépasser sans s'en apercevoir, s'ils se tenaient trop loin de la côte : mais ils peuvent sans danger la prolonger à un mille de distance depuis Guettandar, et alors les moindres détails ne sauraient leur échapper. Ils passeront successivement par le travers de l'îlot aux Anglais, petit poste au milieu de la rivière, où l'on voit un mât de signaux, et du corps-de-garde situé sur l'île de Babagué, à petite distance dans l'est de la barre actuelle. Ce corps-de-garde est une petite maison carrée assez remarquable, près de laquelle est un second mât de signaux. On peut mouiller, quand on a cette espèce de tour dans l'est quart nord-ouest; les vents étant généralement de la partie du nord, il convient, pour la facilité des communications avec la terre, de se placer plutôt au nord qu'au sud de la barre.

La position de cette barre n'est pas invariable; la rive droite du Sénégal, depuis Saint-Louis, est si basse, qu'il arrive quelquefois que, dans de forts ras

de marées, les eaux la franchissent en plusieurs endroits, et y creusent un nouveau passage. C'est ce qui arriva en dernier lieu au mois de février 1815; et la barre qui existe maintenant date de cette époque.

Les dangers de la barre du Sénégal sont connus des navigateurs, et ces dangers sont réels. Dans la saison des pluies et jusqu'en mars, c'est-à-dire lorsque le fleuve grossi oppose un plus grand volume d'eau à celles de l'Océan, la barre est souvent impraticable, même pour les bateaux pontés. Les lames qui résultent du choc des eaux du fleuve avec celles du large, s'élèvent quelquefois à une hauteur considérable, et elles se succèdent si rapidement, qu'il n'est pas possible de trouver un embelli. Il n'est pas rare, dans ces circonstances, de voir la mer briser à plus d'un mille au large de la barre, et par plus de huit brasses de profondeur. Depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de septembre, la barre est presque toujours praticable pour les bateaux pontés, et très-souvent pour les simples canots; cependant il est convenable qu'ils soient toujours conduits par des hommes du pays. Les bâtiments tirant plus de dix pieds d'eau ne peuvent passer la barre du Sénégal: c'est pourquoi le commerce ne doit employer dans la navigation sur ces parages que des navires de médiocre dimension, les chargements et déchargements devenant très-dispendieux quand ils doivent être faits par des allégés. En dedans de l'embouchure, on trouve une profondeur de six à huit brasses; et, à l'aide des marées et d'un pilote, on remonte facilement en louvoyant jusque devant Saint-Louis.

Les courants généraux et presque permanents portent, comme la côte, du nord au sud, jusque devant l'embouchure du Sénégal. Par le travers de cette embouchure, et dans un espace de quelques milles au large, les marées qui règnent dans le fleuve troublent ce mouvement général des eaux. Le flot et le jusant se font alternativement sentir sur la rade de la barre, mais ils n'y ont pas de direction bien fixe; néanmoins, le premier peut être considéré comme portant au nord-est, et le second à l'opposé. Ils sont souvent assez forts pour faire éviter les bâtiments au mouillage, ou du moins pour les tenir en travers au vent, par les brises les plus fraîches : aussi ce mouillage est-il extrêmement incommode, en raison de la houle qui y règne presque en tout temps.

Les vents n'ont rien de dangereux pour la navigation sur toute la côte du Sénégal. Du nord-est au nord-ouest, pendant la majeure partie de l'année, ils prolongent à peu près le rivage; et, dans la saison des pluies, les orages venant toujours du sud-est, et les vents qui leur succèdent ne conservant plus de force dès qu'ils ont passé le sud-ouest, l'appareillage est toujours facile. Pour les bâtiments qui, étant sur la rade, ne sont pas sûrs de leurs amarres, ils reviennent quand le grain est passé.

On se procure au Sénégal de l'eau, du bois, des bœufs, des moutons et des volailles; ces objets sont de médiocre qualité, mais ne sont pas très-chers.

Si, depuis le mouillage devant la barre du Sénégal, on tirait une ligne droite jusqu'aux rochers extérieurs des Almadies (point ouest du cap Vert), cette ligne

serait dirigée suivant le sud quarante degrés ouest, et sa longueur serait de trente-une lieues : l'arc décrit par la côte voisine, et sous-tendu par cette corde, s'en écarterait si peu, qu'il n'en excéderait la longueur que d'environ quatre lieues, et que, dans sa plus grande courbure, il s'en éloignerait à peine de treize milles. Rien n'était donc moins fondé que la configuration donnée, par toutes les anciennes cartes, à la côte depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'au cap Vert; et l'enfoncement de la baie d'Yof, au nord de ce cap, était absolument arbitraire.

La côte qu'on prolonge au sud du Sénégal est, pendant deux ou trois lieues, d'abord aussi basse que celle du nord, à laquelle elle ressemble beaucoup; ensuite elle s'élève davantage, mais sans cesser d'être absolument uniforme; elle n'est également qu'une suite de dunes de sable blanc, plus ou moins garnies de buissons, parmi lesquels on distingue fort rarement un petit nombre d'arbustes. Les terres présentent en général deux plans assez marqués; le premier, sur le bord de la mer, est une chaîne de petites dunes de sable très-blanc, garnies d'un peu de verdure; le second, beaucoup plus élevé, est à environ deux milles dans l'intérieur; les dunes en sont grises et couvertes de broussailles. En allant chercher le Sénégal par le sud, son embouchure, un peu ouverte dans ce sens, est plus remarquable qu'en venant du nord.

A environ huit lieues de cette embouchure, et sur le parallèle de quinze degrés vingt-six minutes, on voit une grande dune de sable roux, absolument

aride, et qui peut indiquer aux bâtiments qui n'ont pas de latitude, leur position dans le sud de la barre.

Depuis cette dune, la côte n'offre aucun point remarquable jusqu'aux Petites-Mamelles, qui sont les deux dunes les plus élevées qu'on rencontre depuis le Sénégal jusqu'aux Deux-Mamelles du cap Vert. Elles sont sur le bord du rivage, et se reconnaissent aisément à une petite ondulation de leur sommet, et à trois ou quatre autres petites collines qui les accompagnent dans le sud; elles sont visibles à cinq ou six lieues. C'est à partir de ce point que commence la baie d'Yof.

Les Petites-Mamelles sont dans le nord cinquante-neuf degrés est de celles du cap Vert, et la distance entre ces deux groupes est de neuf lieues. Lorsque le temps est clair, on les aperçoit souvent en même temps en parcourant cette distance : ces dernières peuvent être vues de sept à huit lieues. Depuis environ huit lieues à l'est du cap Vert, la côte s'élève assez sensiblement, et se boise de plus en plus. Les environs du cap Vert sont couverts d'arbres, parmi lesquels on remarque plusieurs baobabs d'une assez grande hauteur. On peut ranger toute cette côte à une très-petite distance : à moins de deux milles au nord du village d'Yof, situé près de l'île de ce nom, on trouve cinquante-cinq brasses d'eau et un fond de sable vaseux.

Le cap Vert est le point le plus occidental de l'Afrique; il est l'extrémité d'une presqu'île formée au nord par la baie d'Yof, et au sud par la baie où se trouve Gorée. Les terres de cette presqu'île sont

généralement élevées; elles le deviennent de plus en plus, comme on l'a dit, en allant de l'est à l'ouest, jusqu'aux Deux-Mamelles du cap Vert, au côté sud desquelles la côte tombe presque à pic sur le bord de la mer. C'est à ce point qu'on rapporte ordinairement la position assignée au cap Vert. Il n'est pas le plus ouest des côtes de la presqu'île, mais il en est le plus élevé (1).

Vu par le nord et par le sud, le cap Vert se termine en terres basses, sur lesquelles de petits mamelons séparés peuvent être pris de loin pour des îlots. La pointe extrême se prolonge encore de mille toises à fleur d'eau, en un plateau de roches noirâtres, dont deux ou trois pâtés s'élèvent de huit à dix pieds au-dessus de la mer; c'est ce plateau de roches qu'on nomme les Almadies; et le cap qui y aboutit est la pointe des Almadies.

Ces roches brisent continuellement. On aperçoit parmi les récifs quelques intervalles qui pourraient donner lieu d'y supposer de petits canaux propres à des embarcations; mais on n'a pas de motifs suffisants pour y croire, et cela serait d'ailleurs de peu d'avantage. On peut ranger ce plateau à moins d'un mille. A cette distance dans l'ouest, on a trente-cinq brasses fond de coquilles brisées; de ce point, jusqu'à trois milles dans le nord, la sonde augmente jusqu'à vingt-quatre brasses, et le fond devient de sable vaseux. La profondeur est moindre dans le sud-est; en pro-

(1) Voyez la *carte de la presqu'île du cap Vert et de la rade de Goree*, publiée par le dépôt de la marine en 1824, et qui est un des résultats de ce voyage du capitaine Roussin.

longeant cette batture et la côte, à deux milles dans cette direction, jusque sur le méridien des Mamelles, le fond varie de trente-cinq à vingt-trois brasses, sable et coquilles, sable et roche; de là il va en diminuant encore dans l'est-sud-est. Le rocher le plus ouest des Almadies, qui en est aussi le plus élevé, a de loin la forme d'un dé.

Les courants généraux, depuis le Sénégal jusqu'au cap Vert, suivent encore la côte, comme sur toutes celles qui précèdent au nord; et l'opinion d'un courant portant avec violence dans la baie d'Yof est tout-à-fait fausse. Cette opinion aurait paru depuis long-temps dénuée de vraisemblance, si les cartes de ces côtes avaient été exactes. La baie d'Yof, visitée avec détail, et figurée enfin telle qu'elle est réellement, ne peut donner lieu d'y supposer aucun courant extraordinaire. C'est une courbe extrêmement douce, sans accidents ni parties saillantes; la tranquillité des eaux n'y peut donc être troublée, et il ne se passe à cet égard que ce qu'on voit sur toutes les parties de la côte où le gisement est à peu près le même. Les courants y arrivent du nord; ils y sont peut-être un peu plus forts qu'au bord du Sénégal, parce qu'ils sont ici augmentés de celui du fleuve, dont la dernière partie du cours est tournée au sud; mais on peut être assuré qu'à dix lieues de l'embouchure, cet accroissement est à peine sensible pendant les trois quarts de l'année. Rendues au point où la côte se courbe le plus vers l'ouest, c'est-à-dire par le travers des Petites-Mamelles, les eaux font quelques remous; mais elles n'en suivent pas moins exactement la nouvelle direction du rivage,

le long duquel elles glissent sans effort jusqu'au cap Vert. On supposait encore que près de la baie dYof, au nord des Petites-Mamelles, il existait une espèce de tourbillon ou tournant d'eau dangereux pour les petites embarcations. On peut être certain de la fausseté de ce renseignement; les ras de marée, qu'on rencontre dans cette partie, n'ont rien de particulièrement dangereux; et les plus petits caboteurs du Sénégal et de Gorée s'y exposent tous les jours impunément.

Les anciens documents sur la côte d'Afrique faisaient de la baie d'Yof un objet d'épouvante pour les navigateurs. Indépendamment des courants portant en côte qu'ils y supposaient, ils la représentaient encore comme un abîme sans fond, où par conséquent nul espoir de mouillage ne pouvait être conservé. Cette opinion, qui résultait d'une reconnaissance superficielle, doit être rejetée. Depuis le Sénégal jusque sur le parallèle de quinze degrés vingt minutes, c'est-à-dire sur une étendue de plus de douze lieues, et à deux ou trois milles de la côte, le fond est excellent; c'est de la vase pure, et la profondeur varie depuis douze jusqu'à trente brasses. Depuis ce parallèle, les sondes augmentent beaucoup sans doute; à deux lieues dans l'ouest des Petites-Mamelles, par exemple, elles sont de soixante-quatre à soixante-dix brasses : mais le fond est toujours de vase; et cette vase est si molle, le plomb de sonde y entre si profondément, que le poids seul de l'ancre y tiendrait le bâtiment forcé par le calme d'y mouiller; or ce n'est qu'en cas de calme que le mouillage serait nécessaire : s'il y avait

du vent, quelle que fût sa direction, la configuration de la côte laissera toujours une bordée favorable à tout navire en bon état et bien conduit.

De la pointe des Almadies au cap Manuel, la côte court au sud-est l'espace d'environ trois lieues. Cette côte est élevée et couverte d'arbres; elle se termine généralement en falaises de basalte ou de roches sablonneuses, au bord de la mer; en quelques endroits seulement, la falaise se courbant dans l'intérieur, elle forme de petites anses dont le fond est de sable blanc.

A deux mille toises dans l'ouest quart nord-ouest du cap Manuel, et à la moitié de cette distance de la côte, on voit un groupe composé d'un îlot et de quelques rochers : ce sont les îles de la Madeleine, dont on distingue deux principales. Ce groupe est tout-à-fait stérile; et le plus gros îlot même, dans les crevasses duquel on voyait autrefois quelques baobabs, ne présente plus qu'une roche vive, rougeâtre, mêlée de basalte, et absolument dépourvue de végétation. La forme de cet îlot est celle d'un croissant ouvert à l'ouest, et placé à peu près dans la ligne nord et sud: il y a au nord une brèche formant une très-petite crique où l'on pourrait débarquer. Les autres rochers sont au sud-est de l'îlot principal; l'intervalle qui les sépare est de cent toises; on y trouve de quatre à dix brasses d'eau; la mer brise avec force sur tous ces rochers.

Entre les îles de la Madeleine et la terre, la distance étant de mille toises, elle semble offrir un passage libre; les îlots et la côte qui le bordent, égale-

ment escarpés, font espérer qu'il y a peu de dangers sous l'eau dans leur voisinage. Il ne faut cependant s'engager dans ce canal qu'avec un bâtiment de moyenne grandeur, à moins d'être assez pratique pour se maintenir toujours dans la passe étroite qui s'y trouve : cette passe est une coupure du plateau de roche qui joint la terre au gros îlot, dans le nord-est de celui-ci; elle est à trois cents toises de l'îlot, et l'on y trouve vingt-neuf pieds. A droite et à gauche, sur toute la largeur du plateau, les sondes varient de vingt-quatre à dix-neuf pieds : dans le reste du canal, on trouve depuis six jusqu'à douze brasses, fond généralement dur. En côtoyant la terre, des Almadies aux îles de la Madeleine, la sonde varie de trente-quatre à dix-neuf brasses : on peut ranger ces îles, dans le sud, à cent toises.

De là au cap Manuel la route est l'est quart sud-est, et l'on y trouve de douze à neuf brasses : il y en a huit à une portée de pistolet dans le sud de ce cap, qui est élevé, formé de colonnes de basalte, et couvert de broussailles très-épaisses. A cent toises dans le nord-ouest de sa pointe extrême, et tout contre la côte, il y a un petit rocher isolé.

En doublant le cap Manuel, on découvre au nord toute la grande baie formée par ce cap et le cap de Naze, qui comprend les anses de Dacar et de Ham; et à deux mille cent toises dans le nord soixante-cinq degrés est, on voit l'île de Gorée sur laquelle on gouverne si l'on a le dessein d'y relâcher, et qu'on peut ranger à deux portées de fusil dans le sud.

Gorée n'est qu'un rocher d'environ quatre cents

toises dans sa plus grande longueur, du nord quart nord-ouest au sud quart sud-est, et de cent soixante-sept toises de large. C'est un produit volcanique composé de basalte et de sable de même nature que les îles de la Madeleine et le cap Manuel, dont elle semble être un arrachement. Sa partie sud, élevée d'environ cinq cents pieds au-dessus de la mer, est la plus haute; elle peut être aperçue de cinq à six lieues : le reste de l'île s'abaisse brusquement, et la pointe nord n'a, pour ainsi dire, de relief que celui que lui donnent les batteries et les édifices particuliers qui y sont construits. C'est dans le nord-est de l'île, entre cette pointe et le revers de la montagne du sud, que se trouve le débarcadour, dans une petite anse de sable formée par le rivage.

L'île de Gorée ne produit rien pour la subsistance ni pour l'agrément de ses habitants ; les deux sources qui y sont situées au pied du rocher dans le sud, suffiraient à peine à la consommation de deux familles ; et les habitants sont forcés de s'approvisionner d'eau, de bois et de toute espèce d'aliments, à la grande terre. Les navires qui relâchent à Gorée ne peuvent donc pas s'attendre à y trouver beaucoup de ressources; mais, en temps de guerre, ils y seraient efficacement protégés, si des fortifications bien entendues secondaient sur cette île les avantages que lui promettent sa forme et sa position.

La rade de Gorée est au nord-est de l'île; mais on peut mouiller sur de bons fonds dans un rayon de plus de quinze cents toises, c'est-à-dire dans toute la partie comprise du nord-ouest à l'est du débarca-

dour. Cette rade, abritée de tous les vents depuis le sud-sud-ouest jusqu'à l'est-nord-est par le nord, est parfaitement sûre pendant huit mois de l'année, c'est-à-dire du 1er novembre au 1er juillet. Pendant la mauvaise saison, les orages du sud-est qui battent en côte, y sont dangereux : le meilleur mouillage, dans l'une et l'autre saison, est, pour les grands bâtiments, à la distance de huit cents toises du débarcadour; et lorsque le cap Manuel, relevé au sud cinquante-deux degrés ouest, est ouvert d'une voile, de la pointe nord de l'île : dans cette position, on est sur un fond de vase argileuse très-compacte, par douze brasses et demie d'eau ; et l'appareillage y est toujours commode, quel que soit le vent.

L'aiguade de Gorée et des bâtiments qui fréquentent cette île est à environ trois mille toises dans le nord-ouest de la rade. Elle consiste en quelques puits creusés dans le sable, au bord de la mer, proche d'un marais et d'un village nègre appelé Hann. Cette eau n'est ni agréable ni fort saine; elle ne doit être donnée en boisson aux équipages que filtrée, acidulée, ou au moins assainie par des boulets rougis. L'anse de l'aiguade est extrêmement poissonneuse; la pêche à la seine y offre une ressource certaine pour tous les bâtiments en relâche, quel qu'en soit le nombre. Le bois à brûler s'achète des noirs de Dacar, et coûte environ vingt-quatre francs la corde; le lest se prend au pied du cap de ce nom. On traite, sur la côte environnante, de petits bœufs qui reviennent à six ou huit piastres pièce.

Toute la côte qui s'étend du cap Manuel au cap de

Naze, et forme la grande baie où est Gorée, peut être prolongée à deux milles de distance. Le banc, situé dans l'est trois degrés nord du cap Belair, n'est qu'à huit cents toises de ce cap. Les sondes varieront de six à douze brasses, sur des fonds de sable vaseux et sable et coquilles, jusque sur le parallèle du cap de Naze.

Depuis l'anse de Hann, cette côte, très-basse sur le bord de la mer, où elle n'offre qu'une plage de sable blanc, s'élève un peu à quelques milles dans l'intérieur. On y reconnaît les petites dunes dont la chaîne va joindre les Mamelles du cap Vert, et qu'on a prolongées en contournant la baie d'Yof. Ces dunes s'élèvent progressivement dans le sud-est, et se couvrent d'arbres jusqu'au cap de Naze, qui se termine en falaises d'environ deux cents toises d'élévation, et dont la crête très-boisée peut s'apercevoir de sept ou huit lieues, de beau temps.

En prolongeant la côte pour se rendre au cap de Naze, on passe successivement devant plusieurs villages nègres des royaumes de Cayor et de Baol, appartenant au damel. Le plus considérable de ces villages est Rufisque; ensuite on trouve les mouillages de Barnier, du cap Rouge, d'Yongop, etc. Tous ces points sont fréquentés par les caboteurs de Gorée, qui y traitent des vivres; mais ils n'offrent, sous le rapport nautique, rien d'intéressant.

Depuis le mois de juin jusqu'en octobre, on éprouve sur les côtes, aux environs du Sénégal, à la suite des orages du sud-est, des brises accidentelles qui remontent jusqu'à l'ouest. Lorsqu'on se rend du Sénégal

à Gorée, on peut quelquefois, à l'aide de ces brises, s'élever dans le nord jusqu'à vue du cap Mirick, en prolongeant la côte babord amures.

## § II.

### Du cap Roxo au mont Souzos ; archipel des Bissagots (1).

Le cap Roxo, nommé cap Rouge sur quelques cartes, est la partie la plus sud de la côte qui précède les Bissagots. Lorsqu'on le relève à l'est, il offre une dune de sable blanc, médiocrement élevée et couverte de broussailles ; les terres qui viennent après lui fuient brusquement dans l'est-sud-est, en formant une baie assez prononcée, où se trouve l'embouchure de la rivière de San-Domingo ou de Cachéo. A environ deux milles dans le nord-ouest de ce cap, on distingue une terre boisée, d'une assez belle élévation, qui se dirige au nord, en conservant à peu près la même hauteur, sur une étendue d'environ trois lieues. L'un des points où cette côte se courbe présente des grèves très-sensiblement rougeâtres : c'est sans doute ce qui lui a fait donner le nom de cap Rouge. Mais, comme ce point n'est nullement un cap, puisque celui où se termine la côte dans cette partie, et qu'on doit seul considérer ici, est encore à deux milles et demi plus sud, il convient de modifier la dénomination admise jusqu'à présent, parce qu'elle pourrait

(1) Il est probable que c'est pour ne pas porter ombrage aux Anglais établis sur la Gambie, que le capitaine Roussin n'a point exploré la côte entre le cap de Naze et le cap Rouge ; ce qui présente, dans ce voyage, une grande et importante lacune.

donner lieu à une méprise avec un autre cap du même nom, situé, comme on l'a vu, proche Gorée. Nous nommerons cap Roxo celui dont il s'agit; et nous proposons de conserver sur les cartes françaises cette désignation portugaise, sans la traduire, afin d'éviter toute équivoque avec le premier cap Rouge.

Le cap Roxo termine, comme on vient de le dire, la côte qu'on a prolongée en venant du nord; dans l'est, elle fait un coude de près de quatre-vingts degrés. Au sud est le vaste archipel des Bissagots; ce cap peut donc être considéré comme une des limites du continent d'Afrique.

Sur toutes ces approches les sondes sont assez uniformes; mais la profondeur est peu considérable. A deux ou trois milles, le long de la côte, depuis la rivière de Casamanze, on ne trouve que de quatre à six brasses d'eau; à dix milles au large, on n'est encore que par sept et huit brasses; et à une petite distance dans le sud-sud-ouest, on trouve les premiers bancs des Bissagots. La vase domine dans les fonds, aux environs du cap Roxo; et l'on peut mouiller partout, selon la force du bâtiment.

Les brisants de Falulo sont situés sur la partie sud des bancs du cap Roxo, et ils paraissent faire la rive nord du chenal creusé par les eaux de la rivière de San-Domingo, tandis que le banc de Cachéo en est la rive sud. Ces brisants sont divisés en deux groupes, disposés sur une ligne est-sud-est et ouest-nord-ouest, dont l'étendue est d'environ trois milles. Ils sont fort accores: très-près d'eux, dans l'est, le sud et l'ouest, on trouve de trois à six brasses d'eau.

L'île Cayo, qui fait la pointe nord du grand canal des Bissagots, peut être considérée comme l'extrémité méridionale de la baie formée par les côtes du continent, entre le cap Roxo et l'île de Jatte ; car elle est presque adhérente à cette dernière, qui elle-même n'est séparée du continent que par un canal fort étroit.

Relevée à l'est ou à l'ouest, l'île Cayo se présente comme trois îles ; mais, en l'approchant, on s'assure bientôt que ces îles sont réunies par un plateau commun, sur lequel elles sont assises, et qu'elles forment un même massif, traversé seulement, de mer haute, par des flaques d'eau sans profondeur.

Le sol de l'île Cayo est bas, sablonneux, et mêlé de roches siliceuses ; ce n'est qu'aux arbres dont elle est couverte qu'elle doit un aspect agréable, et en même temps une élévation qui peut la faire apercevoir de quatre à cinq lieues, de beau temps. Quand on vient chercher le mouillage sous cette pointe, il ne faut pas craindre de la ranger de près. Cette partie est saine jusqu'à terre, à un demi-mille de distance de laquelle on trouve huit brasses d'eau fond de vase molle.

L'embouchure du grand canal a environ quatre lieues d'ouverture sur le méridien de l'île Cayo ; mais cet espace est divisé en trois parties par deux bancs, sur lesquels il reste très-peu d'eau. Le plus nord est celui de Cayo, situé à quatre milles dans le sud de l'île de ce nom. A deux milles dans le sud quart sud-est, on trouve le banc de Carashe, qui brise continuellement, et dont une partie découvre de basse mer.

Lorsqu'on est dans l'est des deux bancs indiqués

ci-dessus, la route pour se rendre à l'établissement portugais de Bissao, situé au fond du grand canal, est exempte de difficulté; et, au moyen de la carte publiée en 1822, qui résulte des reconnaissances faites en 1818, les plus grands vaisseaux peuvent s'y engager.

En partant de la pointe sud de l'île Cayo, la route est l'est trente degrés sud, l'espace de cinq lieues. On côtoiera ainsi l'île de Jatte, et l'on arrivera à sa pointe sud, qui, par les arbres dont elle est couverte, est la partie la plus élevée de toute la côte nord du canal. De là, la route est l'est cinq degrés sud, pendant six lieues, durant lesquelles on aura eu, à petite distance dans le nord, les îlots du sud-est de l'île de Jatte, la séparation de cette île d'avec l'île Bussy, et la partie sud de celle-ci; et dans le sud on aura traversé la grande baie formée par les îles Carashe et Corbelle, et dépassé les îles aux Perroquets, situées à l'est de cette dernière: enfin on sera arrivé sur le méridien et environ à trois milles de la pointe ouest de l'île Bissao. De là, la rive sud du canal n'est plus formée que par un banc continu, dont plusieurs parties assèchent chaque marée; et la route à suivre, pour se rendre jusque sur le méridien de la petite île Bourbon, est l'est vingt degrés nord. Dans cette dernière route, qui prolonge à environ deux milles l'île Bissao, on passera sur quelques points où il ne reste que vingt-six pieds d'eau de basse mer; c'est dans le nord du canal oriental, dont l'ouverture est proche de l'île d'Arc, qu'on apercevra en même temps. A trois milles et demi dans l'ouest-sud-ouest de l'île Bourbon, on voit la pointe Saint-Martin de Bissao, où la cote fait

un léger coude; cette pointe n'est pas très-saine, et ne doit être rangée qu'à un mille et demi de distance avec un grand navire. A trois milles d'elle dans le sud cinq degrés ouest, et sur le prolongement de la ligne qui joindrait le milieu de l'île Bourbon au point le plus élevé de l'île Sorcière, on trouve un des fonds de vingt-six pieds dont il a été fait mention : c'est le plus oriental des fonds de cette espèce qu'on peut rencontrer sur cette dernière partie de la route indiquée; et à l'est du méridien de la pointe Saint-Martin, les profondeurs seront plus grandes jusqu'à la pointe sud de l'île Bourbon. Ce fond de vingt-six pieds est un petit banc qui n'a pas plus de cent toises sur toutes ses dimensions, et au nord ou au sud duquel on trouvera beaucoup plus d'eau.

Parvenu à trois milles dans le sud quart sud-ouest de l'île Bourbon, on se dirigera sur elle, et de manière à en passer à deux cents toises dans l'est : cette île est fort accore dans cette partie. A cette distance, on aura huit brasses. De là, on gouvernera entre l'île Sorcière et le fort portugais de Bissao, devant lequel on peut aller jeter l'ancre par six et huit brasses, fond de vase molle. Lorsqu'on aura doublé l'île Bourbon, il faudra ranger d'un peu plus près la côte de Bissao que l'île Sorcière; la profondeur y sera plus grande, et variera de six à sept brasses. On sent bien que, dans toute cette navigation intérieure, on doit sonder constamment.

La rade de Bissao est formée dans le cours principal de rio Géba, entre la côte orientale de l'île Bissao et la petite île Sorcière, qui est vis-à-vis : l'îlot

de Bourbon est à environ deux milles et demi dans le sud. Cette rade est parfaitement sûre de tout temps; car elle est si entièrement abritée, la mer y est toujours si calme et le fond de si bonne tenue, qu'avec de bonnes amarres on doit y tenir en toute saison. Il convient d'y affourcher nord-est et sud-ouest: c'est la direction des marées; et dans la saison des pluies les orages venant tous du sud-est, les ancres ainsi disposées les supporteraient ensemble.

Le fort portugais de Bissao, bâti à cent toises du rivage, est une redoute carrée, flanquée aux quatre angles d'un bastion crénelé; le mur de revêtement, d'environ cent pas de longueur sur chaque face, peut avoir trente pieds de haut.

L'aiguade de Bissao est au bord de la mer, à trois cents pas dans le sud du fort; elle consiste en quelques puits creusés de trois à quatre pieds dans le sable, et peut fournir trente barriques d'eau par vingt-quatre heures. Cette eau, infiltrée dans un sol composé de vase et de roches schisteuses, n'est pas agréable au goût; mais elle a la réputation de n'être pas malsaine.

On trouve à Bissao, indépendamment de l'eau et du bois, d'excellents bœufs du poids d'environ cent livres, qui reviennent à vingt ou vingt-cinq piastres pièce, quelques cabris, des cochons et des volailles; on y trouve aussi du riz, du maïs, des ignames, et quelques fruits, tels que bananes, citrons et oranges. Ces objets se traitent pour de la poudre à canon, de l'eau-de-vie, du fer, des vêtements et des piastres, en s'adressant au gouverneur.

La mer qui baigne les Bissagots n'est point poissonneuse ; et c'est sans aucun fondement que quelques ouvrages sur l'Afrique ont avancé que dans ces îles on pourrait faire des cargaisons de poisson salé: la vase y domine trop ; le peu de poisson qu'on y trouve n'est pas même très-sain. Il faut renoncer à compter sur cette ressource, depuis la rivière de Gambie jusqu'aux îles de Loss.

Les îles qui bordent le grand canal des Bissagots sont peu élevées; le rivage en est généralement de sable blanc, mêlé de roches rougeâtres ou noires, recouvertes de laves scorifiées, qui annoncent que tout cet archipel est d'origine volcanique. Elles sont toutes très-boisées jusqu'au bord de la mer; et la hauteur des arbres, la vigueur de leur végétation, ne permettent pas de douter que le sol ne soit extrêmement fertile. L'île Bissao, où les Portugais sont établis, est beaucoup moins couverte que les autres; cette différence est due aux arrachements qu'il a fallu faire autour de l'établissement pour sa sûreté; car cette île passe pour être aussi productive que les autres.

Les grandes îles de cet archipel sont habitées d'une race de nègres connue dans le pays sous le nom de Papels. On les accuse généralement de férocité; mais le défaut d'industrie les rend peu dangereux pour les plus petits bâtiments qui naviguent autour de leurs îles: ils n'ont qu'un très-petit nombre de pirogues ; il y a même plusieurs îles où elles ne sont pas connues, et quoique la traite qui se faisait autrefois dans ces parages ait répandu un assez grand nombre de fusils parmi ces noirs, on cite très-peu d'exemples de leurs

entreprises sur les plus faibles bateaux qui fréquentent les Bissagots.

L'archipel des Bissagots, traversé dans le nord, comme on vient de le voir, par un canal de l'est à l'ouest, l'est encore à l'orient par une seconde coupure nord et sud, dont la partie méridionale se réunissant au cours de rio Grande, doit être considérée comme l'embouchure de ce fleuve. Ce second canal, ou canal oriental, s'embranche avec le premier, à l'ouest de l'île d'Arc. Sa rive droite, en le considérant du nord au sud, est formée par le plateau qui s'étend à l'est des îles aux Perroquets, l'île Galline, les bancs qui unissent les îles aux Porcs, et par l'île Cagnabac. Sa rive gauche comprend d'abord l'île d'Arc, l'île Boûlam et les bancs qui joignent ces deux îles: divisée, à la pointe ouest de Boulam, par l'embouchure de rio Grande, elle recommence à l'île Manterre, et se prolonge par une chaîne de récifs jusqu'à la petite île Jombère. Le canal alors se partage en deux branches qui enveloppent un plateau d'environ quatre lieues de longueur nord et sud, sur lequel, parmi plusieurs brisants et îlots, on remarque l'île Cavale et l'île au Miel, et dont la partie sud est terminée par l'île Poilou. La branche occidentale a, sur sa droite, une partie de l'île Harang, et une longue chaîne de récifs qui court au sud-sud-ouest de cette île. Cette branche, la plus considérable des deux, communique directement avec l'Océan : c'est la principale embouchure de rio Grande ; l'autre n'est qu'une dérivation de ce fleuve; et, en raison de son peu de largeur, de ses sinuosités, et des bancs dont elle est remplie, elle

ne peut être fréquentée que par de très-petits bâtiments.

L'île de Boulam, bien boisée, d'un aspect riant et d'une élévation assez considérable, offre plusieurs rades abritées et un mouillage sûr. L'une de ces rades est dans le sud-ouest de l'île : on y trouve des sondes de vingt-deux à quatre brasses sur de la vase molle; la configuration des terres est telle que l'action des courants, repoussée plus au sud, est presque nulle à ce mouillage, et que, quoique la montée des eaux y soit de douze à quinze pieds, la mer y est cependant presque toujours belle, et le débarquement facile. On trouve de l'eau douce en deux endroits de cette rade. L'île de Boulam, en général, passe pour être très-fertile; sa position à l'entrée de rio Grande, dans l'intérieur de laquelle de forts navires peuvent pénétrer à de grandes distances, la commodité de ses approches par l'ouest et le sud, et la bonté de ses mouillages, en font une des îles les plus importantes des Bissagots.

De la pointe ouest de Boulam, la route est au sud par trente-six degrés est, l'espace de trois lieues et demie. Cette route traverse l'embouchure de rio Grande, qui sépare les îles Boulam et Manterre, prolonge, à un mille de distance, les bancs du sud-est de l'île Galline, dont la plupart assèchent à demi-marée, et aboutit à un mille et demi des bancs contigus à la partie ouest de l'île Manterre. Les sondes, dans cette route, sont inégales, et varient de trente-cinq à huit brasses, sur des fonds généralement de sable et gravier.

De deux milles dans l'ouest de l'île Manterre, on

peut gouverner sur l'île Cagnabac, en faisant le sud cinquante secondes ouest. La distance est de trois lieues, et les sondes varient de sept à vingt brasses, sable rouge et coquilles. On voit à l'ouest de cette route les quatre petites îles aux Porcs, nommées dans le pays Rioubanne, Babag, Chiouga et Corette. Ce dernier îlot, qui est le plus nord, est aussi plus remarquable que les autres, à cause des grands arbres dont il est couvert.

Toute la partie orientale de Cagnabac est saine, et peut être rangée à un mille, par six et dix brasses d'eau. La pointe sud-est, que les habitants nomment Barel, est élevée d'environ soixante pieds, très-accore et coupée à pic: lorsqu'on l'a doublée, on trouve dans l'ouest un petit enfoncement où il reste peu d'eau de basse mer, mais où le fond est bon, et que les habitants nomment port de Manel. Le canal oriental est formé, dans cette partie, par la côte sud-est de Cagnabac, et une chaîne non interrompue de dangers où la mer brise, qui lie les îles Manterre et Jombère, et sur laquelle on voit un îlot de sable blanc.

L'île Cagnabac, l'une des plus considérables de celles qui bordent ce canal, est en général de moyenne hauteur, mais plus élevée vers le sud que du côté du nord; elle présente alternativement des terrains sablonneux, volcaniques et ferrugineux. Elle doit être fertile, à en juger par la nombreuse population et la grande quantité de bestiaux qu'on y remarque. On y voit beaucoup d'arbres de l'espèce nommée poilou dans le pays, un grand nombre de palmiers et de végétaux de toute sorte. Le port de Manel, situé entre la

pointe de Barel et la petite île de Pomp, paraît être le refuge des pirogues des habitants du sud.

De la pointe Barel, la route est au sud par trente degrés ouest, l'espace de treize milles, et l'on arrivera à deux milles dans l'ouest d'un banc très-étendu, qui est dans le nord de l'île Cavale : les sondes sur cette route seront de dix à vingt-une brasses, sable et coquilles.

Jusqu'à présent il faut considérer tout l'espace qui sépare les deux branches de l'extrémité sud du canal oriental, et qui est occupé par les îles Cavale, au Miel, Poilou, et les bancs adjacents à ces îles, comme impraticables pour des bâtiments d'une certaine grandeur.

L'île Harang, située au sud-ouest des îles Çagnabac, Corbelle, Carashe, et des îlots aux Porcs et aux Perroquets, dans le grand paracel des Bissagots, est encore presque entièrement inconnue, parce que, environnée de bancs et de hauts fonds, on n'a pu s'en approcher assez. On ne saurait donc déterminer quelle est son étendue; mais, à en juger par ce qu'en rapportent les gens du pays, elle doit être fort considérable. Selon eux, elle occuperait la majeure partie de la surface du grand paracel, ne serait séparée des autres dont les noms précèdent, que par des flaques d'eau sans profondeur; et enfin le nom de Harang, que lui donnent les naturels, porterait à penser qu'elle est la même que l'île nommée Warang par les Anglais, et portée sur leurs cartes à la partie nord de l'archipel, dans une position où d'ailleurs il est maintenant parfaitement reconnu qu'il n'existe point d'île. Il est

très-probable que la partie sud-est des Bissagots, avancée, comme elle doit l'être, beaucoup plus au nord-ouest qu'elle ne l'est sur les cartes anglaises, se confondrait avec leur île Warang (en supposant la position rectifiée), et que la route du sloop l'Endeavour, figurée sur ces cartes comme ayant accidentellement contourné l'île Warang, n'a réellement traversé que quelques-unes des parties noyées qui partagent, selon toute apparence, çà et là une seule et même grande île, désignée par les deux noms presque semblables qu'on vient de citer. Quoi qu'il en soit, on sait maintenant que les côtes orientales de l'île Harang forment en partie la rive droite de l'embouchure de Rio-Grande. Ces côtes sont peu élevées, et de même nature que les îles voisines. Le point le plus apparent, lorsqu'on est à cinq milles de distance dans l'est quart sud-est, est un cap bien prononcé, plus élevé que les terres adjacentes, et remarquable surtout par plusieurs taches de sable jaune, qui tranchent bien avec le ton généralement brun de la côte. Ce cap, formant la pointe sud-est de l'île Harang, a été nommé cap Jaune, à cause de sa couleur.

L'île Poilou, qui tire son nom de celui que donnent les naturels du pays aux grands arbres dont elle est couverte, a moins d'un mille d'étendue en tout sens, et s'élève peu au-dessus de la mer; elle est rocailleuse sur ses bords, et la houle du large, dont son rivage est battu, y rend le débarquement très-difficile. Son abord paraît impraticable pour de grands bâtiments; des hauts-fonds, dont plusieurs points assèchent, brisent ou conservent très-peu d'eau, la circonscrivent

entièrement depuis le sud-ouest jusqu'à l'est-sud-est par le sud, à une distance qui va quelquefois à quatre milles. Cette distance est un peu moindre dans l'ouest, et l'on pourrait mouiller à un mille et demi de la côte dans l'ouest quart nord-ouest, par neuf et dix brasses, sur un assez bon fond : mais il faut, pour atteindre ce mouillage, passer sur une barre de vingt pieds d'eau, qui joint les bancs du sud-ouest à ceux du nord-ouest. Ceux-ci sont d'autant plus dangereux qu'ils ne découvrent qu'en peu d'endroits, et brisent rarement; ils s'étendent à deux lieues de l'île. A l'accore extérieure de tous ces bancs, la profondeur est considérable; et dans la branche occidentale du canal oriental, ou l'embouchure de Rio-Grande, la sonde donne ordinairement de quatorze à vingt brasses d'eau.

D'après ce qui précède, l'île Poilou n'est donc importante qu'en ce que, placée au sud des Bissagots, elle en détermine, avec l'île d'Arc, située au nord, l'étendue dans le sens du méridien : cette étendue, qui est aussi celle du canal oriental, dont ces deux petites îles sont les limites, est d'un peu moins de dix-sept lieues.

Les deux canaux qui viennent d'être décrits, et qui se coupent presque à angle droit, proche l'île d'Arc, doivent être considérés comme les limites du nord et de l'est des Bissagots : car, quoique ces canaux n'aient pas le continent pour une de leurs rives, et que, par conséquent, ils n'embrassent pas toutes les îles de l'archipel, celles au sud et à l'ouest desquelles ils passent sont si rapprochées du continent, qu'elles peuvent être regardées, sinon comme en faisant par-

tie, du moins comme n'appartenant point à la masse principale d'îles et de bancs connue sous le nom général de Bissagots, et à qui seule doit appartenir cette dénomination. Cette masse principale comprend tout ce qui est au sud-ouest des deux canaux du nord et de l'est; et son intérieur, que, d'après le peu de rapports obtenus jusqu'ici des naturels, on doit regarder comme impraticable pour la navigation, n'a encore été pénétré par aucune personne capable d'en rendre compte. Il faudrait un temps infini et un grand nombre de petits bâtiments pour explorer des détails aussi immenses et aussi compliqués; mais les limites de l'ouest et du sud, également ignorées jusqu'à nos reconnaissances, sont maintenant fixées, ainsi que leurs approches à plus de six lieues au large; et tout l'ensemble de ces îles peut être contourné désormais avec sécurité.

L'archipel des Bissagots, tel que nous le considérons ici, est renfermé entre les parallèles de onze degrés quarante et une minutes quinze secondes et de dix degrés trente minutes nord, et entre les méridiens de dix-neuf degrés dix-sept minutes trente secondes et de dix-sept degrés cinquante-quatre minutes quinze secondes ouest.

La route, depuis le méridien de l'île Poilou, prolonge à peu près la côte du continent jusqu'à la rencontre des îles de Loss; car cette côte se dirige aussi vers le sud-est.

Si le temps est clair pendant ce trajet, on apercevra successivement plusieurs points du continent dont les terres s'élèvent à mesure qu'elles avancent plus au

sud-est : le premier point apparent sera l'ensemble des montagnes du cap Verga. Ces montagnes n'offrent aucun pic détaché; elles forment une masse à peu près unie et d'une certaine étendue du sud-est au nord-ouest : quand on les relève au nord, leur élévation, d'environ cinq cents toises, peut les faire apercevoir de douze à quinze lieues.

A quelque distance dans le sud-sud-est de ces montagnes, on remarquera le mont Français, facile à reconnaître, parce qu'il est accompagné dans l'est de montagnes un peu moins élevées que lui, et par le voisinage du mont Souzos, situé à quatre lieues dans le sud-est.

Le mont Souzos, appelé Chouchou sur les anciennes cartes françaises, et Songazée sur les cartes anglaises, mais qu'il convient de nommer comme le territoire qu'il occupe, est un pic conique d'une forme régulière, excepté au côté sud, à la moitié duquel est un appendice assez saillant. Cette montagne isolée tranche bien sur les terres voisines, et est une reconnaissance infaillible pour l'attérage aux îles de Loss dans la mauvaise saison : car, dans la saison sèche, l'air est presque toujours si trouble, qu'on voit bien rarement la côte du continent, lors même qu'on est très près de ces îles.

Quand on aura atteint le méridien du brisant de la Baïadère, qui est par dix-huit degrés trente-six minutes cinquante-trois secondes ouest, on s'apercevra qu'on est dans le voisinage de l'embouchure de Rio-Grande, par le mouvement des eaux, qui devient plus sensible. Les courants portent au sud d'une assez

grande quantité; ils y ont été trouvés de soixante-sept centimètres de mille à l'heure, jusqu'à ce qu'on ait dépassé à l'est le méridien des Alcatras, c'est-à-dire la longitude de dix-sept degrés quarante-quatre minutes cinquante et une secondes ouest; ensuite ils reprennent la direction des vents, mais avec très-peu de force.

Les Alcatras, qu'on vient de citer, sont un plateau de récifs dont on ne connaît bien encore que la partie sud-ouest, et qui est situé à vingt-quatre milles dans le sud cinquante degrés est de l'île Poilou. Sur son milieu, s'élève un îlot de deux cents toises de circonférence au plus, et d'environ cinquante pieds de hauteur : c'est une roche nue, entourée de brisants qui s'étendent de plus de deux milles au sud-est et au nord-ouest. A six milles dans l'ouest, on a vingt-deux brasses d'eau, et cette profondeur se maintient, à quelques brasses près, à plus de vingt milles dans l'ouest-nord-ouest; de sorte que c'est presque avec une entière certitude qu'on peut considérer les Alcatras comme formant la pointe orientale de l'extrême embouchure de Rio-Grande, tandis que le brisant de la Baïadère en est la pointe occidentale. La route, entre ces deux plateaux, paraît pouvoir être librement pratiquée par les bâtiments de toute grandeur qui voudront pénétrer, par le sud, dans le canal oriental des Bissagots, ou en sortir.

Le groupe des îles de Loss, sur la composition duquel les livres nautiques varient, ne présente que trois îles principales habitées, et dont la description puisse réellement offrir quelque intérêt aux naviga-

teurs : ce sont l'île Tamara, l'île de Loss, que les Anglais nomment Factory, et l'île Française, qu'ils nomment aussi Crawfort. Les autres points de ce petit archipel ne sont, pour la plupart, que des îlots sans étendue et sans importance. Quant à l'île Tumba, placée par quelques instructions au nombre des îles de Loss, sa proximité du continent, auquel elle tient par des bancs à sec, doit la faire considérer comme appartenant à ce continent même, plutôt qu'à l'archipel. On n'a pas encore la certitude qu'elle soit entièrement séparée de la grande terre.

L'île Tamara est la plus grande et la plus occidentale des îles de Loss; elle peut être aperçue de sept à huit lieues de beau temps : quand on la relève à trois lieues dans l'est, elle se présente comme une suite de collines très-boisées, de moyenne hauteur, et dont la partie nord est plus élevée que celle du sud. La forme de cette île est celle d'un croissant, dont, selon les rapports des navigateurs, la concavité tournée au sud-est offre plusieurs bons mouillages, où l'on trouve six brasses d'eau de basse mer. Le principal de ces mouillages est à un mille dans le sud de la pointe est de l'île; on y est très-près de terre, et dans le voisinage d'une source située au pied des rochers de la côte, et qui peut donner jusqu'à quatre-vingts barriques d'eau par vingt-quatre heures. On parvient à ce mouillage en passant au nord et au sud de Tamara.

Quelle que soit celle de ces deux routes qu'on choisisse, on ne doit ranger qu'à un mille de distance l'une et l'autre pointe extrême de l'île; au-delà de cette

distance de la pointe sud, la mer est entièrement libre. Il n'en est pas de même dans le nord, où un banc de rochers, assez haut sous l'eau, ne laisse qu'un passage d'environ deux milles de large entre la batture de la pointe nord et lui. La position de ce danger est marquée douteuse sur nos cartes, parce qu'elle n'y est portée que d'après des renseignements; c'est la seule de cette espèce : M. Roussin regrette que la saison où il était aux îles de Loss ne lui ait pas permis d'explorer ce banc de rochers, trouvé pour la première fois en 1811 par la frégate anglaise l'Aréthuse, capitaine Coffin, qui s'y échoua, et où naufragea, en 1813, la frégate française le Rubis.

La côte occidentale de Tamara est fort saine, et peut être rangée à un demi-mille.

L'île de Loss ou Factory, la plus orientale du groupe, a été long-temps le seul point occupé par les Anglais, qui étaient établis sur la côte de l'est. Ils ont aujourd'hui pris possession de l'île Française ou Crawfort, située entre l'île de Loss et Tamara. Les ressources offertes par les îles de Loss sont importantes pour les bâtiments : elles consistent (indépendamment de l'eau et du bois, qu'on y fait facilement) en bœufs, riz, cabris, volailles, giraumonts, bananes, oranges et citrons. Les bestiaux y sont de petite taille, mais ils sont assez bons. Tous ces objets, fort chers si on les paie en argent, sont à meilleur compte en les traitant pour des marchandises : celles dont la défaite est la plus sûre, sont les toiles, la quincaillerie, la poudre de guerre, le fer, les armes à feu, l'eau-de-vie et le tabac.

*Table des principales Positions déterminées sur la côte occidentale d'Afrique en* 1817 *et* 1818.

| NOMS DES LIEUX. | | DÉCLINAISONS de l'aiguille aimantée. | Latitudes Nord. | Longitud. Ouest. |
|---|---|---|---|---|
| Môle de Sainte-Croix de Ténériffe (îles Canaries). | .... | ..... | 28° 27′ 58″ | 18° 33′ 30″ |
| Cap Bojador..... | .... | ..... | 26° 6′ 57″ | 16° 50′ 34″ |
| Penha Grande..... | .... | ..... | 25° 7′ 6″ | 17° 10′ 53″ |
| Rio do Ouro (pointe nord de l'embouchure)..... | .... | ..... | 23° 59′ 51″ | 18° 19′ 20″ |
| Baie de Cintra (dune de reconnaissance)..... | N.O. | 19° 33′ 15″ févr. | 23° 5′ 25″ | 18° 30′ 00″ |
| Cap Barbas..... | N.O. | 19° 28′ 45″ mars. | 22° 19′ 53″ | 19° 00′ 50″ |
| Ilot Pedra de Gale..... | .... | ..... | 22° 12′ 37″ 5 | 19° 8′ 20″ |
| Cap Corveiro..... | .... | ..... | 21° 46′ 44″ | 19° 4′ 55″ |
| Cap Blanc (pointe la plus sud)..... | N.O. | 18° 9′ 35″ mars. | 20° 46′ 55″ | 19° 22′ 00″ |
| Banc d'Arguin (pointe nord)..... | .... | ..... | 20° 33′ 12″ | 19° 16′ 30″ |
| *Idem* (pointe ouest)..... | .... | ..... | 20° 6′ 20″ | 19° 27′ 30″ |
| *Idem* (pointe sud)..... | .... | ..... | 19° 16′ 48″ | 18° 52′ 00″ |
| La Méduse..... | .... | ..... | 19° 53′ 42″ | 19° 20′ 35″ |
| Cap Mirick..... | N.O. | 18° 49′ avril. | 19° 22′ 14″ | 18° 51′ 21″ |
| Baie de Tanit (pointe nord de la dune du fond)..... | .... | ..... | 19° 3′ 48″ | 18° 32′ 20″ |
| Mottes d'Angel (la plus sud et la plus élevée)..... | .... | ..... | 18° 29′ 30″ | 18° 22′ 00″ |
| Les deux Palmiers..... | .... | ..... | 18° 18′ 54″ | |
| Le Marigot des Maringouins..... | .... | ..... | 16° 35′ 24′ | |
| Le Fort-Louis du Sénégal (le Pavillon)..... | .... | ..... | 16° 0′ 48″ | 18° 53′ 6′ |
| Pointe de Barbarie..... | N.O. | 17° 32′ 5″ mai. | 15° 55′ 18″ | 18° 52′ 40″ |
| Les petites Mamelles (la plus nord)..... | .... | ..... | 14° 56′ 24″ | 19° 26′ 10″ |
| Cap Vert (la Falaise)..... | .... | ..... | 14° 43′ 5″ | 19° 53′ 7″ |
| Rochers des Almadies (le plus ouest)..... | .... | ..... | 14° 44′ 29″ | 19° 55′ 29″ |

| NOMS DES LIEUX. | | DÉCLINAISONS de l'aiguille aimantée. | Latitudes Nord. | Longitud. Ouest. |
|---|---|---|---|---|
| Ile de Gorée (le pavillon de la citadelle) | N.O. | 17° 31′ juin. | 14° 39′ 55″ | 19° 46′ 40″ |
| Cap de Naze (la partie la plus élevée) | .... | ..... | 14° 31′ 30″ | 19° 28′ 25″ |
| Cap Roxo (en 1818) | N.O. | 17° 20′ mars. | 12° 20′ 31″ | 19° 5′ 46″ |
| Les brisans de Falulo | .... | ..... | 12° 5′ 00″ | 18° 57′ 53″ |
| Entrée du grand canal, ou canal occidental (des Bissagots) | .... | ..... | 11° 48′ 00″ | |
| Ile Cayo (des Bissagots) | N.O. | 17° 5′ avril. | 11° 49′ 49″ | 18° 38′ 55″ |
| Fort de Bissao (aux Portugais) | N.O. | 17° 30′ avril. | 11° 50′ 58″ | 17° 54′ 7″ |
| Ile d'Arc (pointe ouest, archipel des Bissagots) | .... | ..... | 11° 41′ 10″ | 17° 56′ 28″ |
| Ile Boulam (pointe occidentale) | .... | ..... | 11° 31′ 18″ | 17° 57′ 31″ |
| Ile Cagnabac (pointe nord-est) | .... | ..... | 11° 18′ 4″ | 17° 59′ 4″ |
| Ile Poilon (pointe occidentale). 1818 | N.O. | 17° 33′ mai. | 10° 50′ 58″ | 18° 3′ 53″ |
| Brisant de la Baïadère (sud des Bissagots) | .... | ..... | 10° 42′ 36″ | 18° 36′ 53″ |
| Brisant de l'ouest (des Bissagots) | .... | ..... | 11° 31′ 22″ | 19° 13′ 28″ |
| Cap Jaune (île Harang des Bissagots) | .... | ..... | 11° 01′ 44″ | 18° 13′ 08″ |
| Cap Verga (la dune la plus élevée) | .... | ..... | 10° 18′ 52″ | 16° 41′ 20″ |
| Mont Souzos | .... | ..... | 9° 45′ 50″ | 15° 46′ 10″ |
| Ilots Alcatras | .... | ..... | 10° 55′ 44″ | 17° 44′ 51″ |
| Ile Tamara (îles de Loss pointe nord) | .... | ..... | 9° 30′ 00″ | 16° 07′ 17″ |
| *Idem* (pointe ouest) | N.O. | 17° 9′ mai. | 9° 28′ 03″ | 16° 09′ 46″ |
| *Idem* (pointe sud) | .... | ..... | 9° 26′ 14″ | 16° 09′ 05″ |
| *Idem* (le point le plus élevé) | .... | ..... | 9° 29′ 12″ | 16° 08′ 00″ |

# CHAPITRE XXXI.

Voyage de Grout de Beaufort sur le Sénégal et la Gambie, en 1824 et 1825.

Grout de Beaufort (1) passa, en 1819, au Sénégal en qualité d'enseigne de la marine, à l'âge de vingt-un ans. Il fit le voyage de Galam, et observa, concurremment avec les autres officiers qui se trouvaient avec lui, la longitude de Bakel, lieu que d'Anville nomme Baghel et qu'il place dans le royaume de Galam au sud de Tuabo, et à l'ouest de la jonction de la Falémé avec le Sénégal. Les Français y ont établi un poste qui a remplacé le fort Saint-Joseph, et tous les ans il s'y fait une expédition de Saint-Louis. Beaufort trouva cette longitude de deux degrés plus à l'ouest que ne la portent les cartes; et l'on assure qu'un habitant indigène du Sénégal, nommé Adrien Partarrieu, confirma les calculs de notre jeune officier de marine. Depuis, ainsi que nous le verrons, il a déterminé cette même longitude avec encore plus d'exactitude.

Ce premier voyage donna à Beaufort le désir de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Il revint à Paris,

(1) Il était fils d'un ancien capitaine au régiment Dauphin, et est né à Aubevoix, près Gaillon, département de l'Eure, le 25 février 1798. Voyez la notice sur ce voyageur, publiée par M. Jomard, dans le *Bulletin de la Société de géographie.*

y étudia les sciences naturelles et l'arabe pendant deux ans, pour mieux se préparer à la grande entreprise qu'il méditait. Il soumit au ministre un vaste plan de voyage qui fut restreint dans des bornes plus étroites. Il partit le 4 novembre 1823, parcourut le Galam, le Kaarta et le Bambouk, et mourut, le 3 septembre 1825, au moment même où l'on espérait qu'il parviendrait enfin à effectuer au moins une partie des découvertes qui étaient le but de son entreprise. Surpris par la mort, il n'a point écrit ses voyages, et tout ce que nous en savons se trouve dans des lettres qu'il a adressées à un membre de la société de géographie de Paris, et qui ont été imprimées dans le bulletin de cette société. Recueillir les notions instructives que ces lettres contiennent est le seul but que nous nous proposons dans ce chapitre.

Beaufort partit de Saint-Louis vers la fin de janvier 1824 (1), muni de bons instruments de physique et d'astronomie pour se rendre sur la Gambie. Il atteignit, le 8 février, en suivant la même route que Mollien, un lieu nommé Cogué (2), grand village dont il détermina la position à quinze degrés trente-cinq minutes nord, et à dix-huit degrés dix-huit minutes, longitude estimée. A moitié chemin de Saint-Louis à Cogué, Beaufort fait mention d'un lieu nommé Montalbidey, où il observa, le 8 février, un puits qui avait vingt-sept mètres de profondeur. Le pourtour de ce puits et de ceux qu'il examina ensuite offrait une terre mêlée d'argile, de sable, et plus loin

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, t. II, p. 173.

(2) M. Mollien écrit Coqué.

d'ocre contenant des débris de coquilles. A Cogué, le puits avait soixante mètres de profondeur, et là, Beaufort quitta la route suivie par Mollien, et se dirigea droit au sud au lieu de marcher à l'est. La route qu'il suivit ne fut pas non plus celle de Rubault. Aussi les noms de lieux dont Beaufort fait mention ne ressemblent à aucun de ceux de ces deux voyageurs, et son itinéraire est d'autant plus curieux, qu'il enrichit la géographie de plusieurs positions inconnues jusqu'ici. De Cogué il arriva à Ouarïoï ou Ouarakh, dont il fixe la position à quinze degrés vingt-deux minutes quarante-six secondes, et à dix-sept degrés trente-six secondes de longitude estimée. Les puits dans cet intervalle ont quatre-vingts mètres de profondeur.

Beaufort fut retenu par la fièvre (1) à Ouarïoï, et il écrivit de ce lieu une lettre datée du 20 février 1824. Il entendit parler du guiammala, dont il est fait mention dans le père Labat comme d'un animal extraordinaire; et, d'après la description qui lui en fut donnée, Beaufort croit que c'est la girafe.

Les marigots ou rivières qui versent l'eau au Panier-Foule s'approchent de Ouarïoï d'un jour de marche. Ils courent au nord-ouest et versent l'eau au lac de Ghyr. Ce lac de Ghyr est-il différent de celui de Panier-Foule, ou bien en est-ce la partie méridionale qui, séparée du lac principal par un isthme, semble former un lac à part? c'est ce que Beaufort ne dit pas. Le nom de Ghyr, qui se retrouve dans le Bournou et ailleurs, paraît appellatif et mérite attention sous le

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, t. II, p. 192.

rapport de la géographie ancienne et moderne. Quand la saison des pluies est avancée, et que ce lac Ghyr est plein, l'eau qu'il contient se reverse dans les marigots qui coulent vers l'intérieur, et c'est alors qu'il s'avance à quelques lieues de Ouarïoï : ensuite le fleuve décroît, et les marigots versent au lac le trop plein qu'il en avait reçu; par-là il doit conserver plus long-temps son élévation.

La guerre qui existait entre les Peuls (les Poules de M. Mollien, les Foulis ou Foulahs des autres voyageurs) et les Ouolofs ou Jolofs, et les relations peu amicales des Ouolofs avec le Bondou, avaient forcé Beaufort au détour que Rubault n'avait pas fait dans le commencement de sa marche; mais cependant notre voyageur évita de faire un long détour vers l'est à l'exemple de M. Mollien. De Ouarïoï, il se dirigea vers le sud en inclinant légèrement vers l'est, et, le 8 avril (1), il se trouvait sur les bords de la Gambie à Guiauguiaubourey, lieu dont aucun voyageur n'a parlé, mais qui, d'après la position que Beaufort lui assigne, est à l'ouest de Pisania dans le royaume de Saloum (2), selon les limites que lui donnent nos cartes, et qui ne sont peut-être pas les véritables. Nous transcrirons ici l'itinéraire de Beaufort tel qu'il l'a donné. Il a une grande importance géographique, parce que lui seul a parcouru cette ligne, et que les routes de Rubault et de M. Mollien sont plus orientales.

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, t. II, p. 294.

(2) Beaufort écrit toujours Saloum, et je crois que c'est la vraie prononciation de ce mot; mais les voyageurs et les géographes qui l'ont précédé ont tous constamment écrit Salum.

| NOMS DES LIEUX. | DIRECTION selon LA BOUSSOLE. | DISTANCE. | LONGITUDE du nord. | LATITUDE. |
|---|---|---|---|---|
| Ouarïoï..... | ..... | ..... | 15° 24′ | 17° 36′ |
| Schanné..... | Sud-ouest, 11° | 35 milles. | | |
| Jogué..... | Idem, 11°... | 6..... | | |
| Désert, Guiel..... | Sud-est, 5°.. | 38..... | | |
| Halte d'Ogo..... | Idem, 11°... | 13..... | | |
| Deuxième halte.... | Idem, 22°... | 18..... | | |
| Ouarneo (Saloum).. | Idem, 11°... | 34..... | 14° 17′ | 17° 15′ |
| Paff, ou Faff..... | Idem, 54°... | 5..... | | |
| Caçaça (1er village du Bambouk..... | Idem, 54°... | 18..... | | |
| Counguiel..... | Idem, 45°... | 5..... | | |
| Sortie du Bambouk, Niage Bentang... | S.-ouest, 34° | 18..... | | |
| Mandingue (Gambie). Niage Marigot..... | Idem, 22°... | 9..... | 13° 51′ | 17° 05′ |
| Guiauguiaubourey. | Sud-est, 30°. | 30..... | | |

Cet itinéraire nous confirme ce que nous avions déjà appris par Rubault (1); c'est qu'il existe au nord des royaumes de Saloum et de Yani un état peu étendu, nommé Bambouk, différent du royaume de Bambouk situé beaucoup plus à l'est entre la Falémé et le Sénégal. La carte de la côte occidentale de l'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leone, dressée par Poirson pour l'atlas de Durand, est la

(1) Durand, *Voyage*, t. II, p. 174.

seule qui fasse mention de cet état ou de cette province de Bambouk, et c'est un grave reproche à faire à Purdy et à plusieurs géographes français qui ont travaillé après lui, de n'avoir pas profité de cette carte de Poirson et de l'itinéraire de Rubault qui s'y trouve tracé. Celui de Beaufort, que nous venons de copier, nous porte à croire cependant que ce Bambouk ainsi que d'autres positions se trouvent sur cette carte trop reculées vers l'orient.

Les lettres de Beaufort contiennent, en outre de son itinéraire, quelques détails intéressants sur les pays qu'il a parcourus. Ils sont tous fort peuplés. Quelques mesures et des déductions tirées de la statistique l'ont conduit à penser que dans le Cayor la population est d'environ huit cents individus par myriamètre carré, et dans le Bourb-Iolof de cinq cent soixante. Dans ces deux royaumes, comme dans les autres parties qu'a visitées Beaufort, les villages ne sont entourés que d'un petit rayon de culture; le reste est toujours un désert de bois clair-semé.

Dans les deux déserts que Beaufort eut à traverser du Cayor au Ouolof et du Ouolof au Saloum, Beaufort a cru voir des traces d'ancienne culture. Il croit que la présence du baobab, quoique cet arbre soit indigène, en est une preuve. Il remarque que le fruit de cet arbre, à cause de ses graines lourdes et attachées au péricarpe, se propage difficilement, et qu'il ne se trouve guère que dans les lieux cultivés et dans ceux qui l'ont été. Toutes les observations de Beaufort tendent à confirmer les traditions qui apprennent que, il y a quelques siècles, les royaumes de

Cayor, du Brac et de Saloum ne formaient qu'une même nation Ouolofe dont la capitale était sur le Sénégal.

Beaufort rencontra moins de gommiers dans les bois qu'il ne s'y attendait; plusieurs de ces arbres appartenaient à la famille de rosacées. Néanmoins il vit en quantité notable le verak, qui fournit la plus belle gomme du commerce. Il est bien conforme à la description qu'on a donnée du *mimosa senegalensis*; seulement le légume est si plat que ses deux valves sont imperceptibles. Il eut occasion de voir une résine d'un aspect terreux, et qui répand en brûlant une odeur agréable; et il conjecture que ce pourrait bien être l'encens dont parle le père Labat. Mais c'est bien plutôt l'arbre que Beaufort désigne lui-même sous le nom d'arbre à encens, et qui fournit, par la décomposition de son tronc, une substance que les habitants ont l'habitude de brûler le soir en assez grande quantité pour embaumer l'air. Il vit une autre espèce de gomme fort singulière, et qui se présente sous trois états différents. Elle est limpide et douce au goût; elle est ensuite rouge, et devient plus tard presque noire, et elle acquiert en vieillissant une saveur piquante et insupportable.

Après Quarneo, Beaufort traversa un désert qui sépare le Saloum du Bambouk, dont j'ai parlé plus haut, et que je nommerai Bambouk occidental, pour le distinguer de celui qui est à l'orient de la Falemé. Quoique le sol, dans cet espace, soit horizontal, cependant l'eau est peu éloignée de la surface, et il suffit de creuser vingt à vingt-cinq pieds pour l'obtenir. Une journée de marche suffit à Beau-

fort pour traverser ce désert; il était parti le 9, et il arriva le 10 sur les frontières du Bambouk. Il assure que ce pays ne porte ce nom que parce qu'il est peuplé par une colonie venue du royaume de Bambouk, qui est plus à l'orient. Un des hommes de sa suite reconnut les Bamboukains dans les habitudes des habitants, bien différentes de celles des Ouolofs. On remarque que ce peuple a transporté dans les plaines une forme de cases bien mieux appliquée aux pays sujets aux pluies, aux orages et aux torrents. Ils ont des fortifications qui annoncent le besoin de se défendre et une industrie défiante. Ce pays se trouvait fort agité lorsque Beaufort y passa; le roi lui envoya son fils pour lui demander de la poudre, et lui donna un garde pour le conduire chez lui, lui offrant l'hospitalité; Beaufort accepta.

C'est à partir des bois qui sont près de Jogué, et pendant un espace de trente-cinq lieues, que Beaufort a vu paraître fréquemment une roche de fer oxidé, qu'il a suivie jusqu'à la Gambie pendant près de soixante lieues. C'est un vaste amas où il n'a point reconnu de stratification ni de nœuds, si ce n'est sur les bords du fleuve, où il commence à alterner avec de minces couches de la série tertiaire, se mélangeant selon les lieux à du fer hydraté, à du sable et à des cristaux de quartz. Près de Ouarnéo il devient ocreux, surtout près de Pfaff, et présente des coquilles bivalves bien conservées, comme des trigonies et des corbules. Plus loin et à Bambouk, où les puits ont vingt-cinq à vingt-huit mètres de profondeur, notre voyageur eut l'occasion de se convaincre que cette cou-

che devient terreuse et d'une décomposition facile (1). Enfin, sur les bords de la Gambie, elle forme plusieurs collines remarquables par leur égalité de niveau (à environ trente mètres d'élévation), par leurs pentes qui paraissent déchirées, et par l'uniformité de leur structure. Cette roche forme là de petites bandes horizontales alternant avec de minces lits de calcaire grossier, de sable et d'argile.

Beaufort arriva sur les bords de la Gambie à la fin de mars. La lettre qu'il écrivit alors était datée du 12 avril de Guiauguiaubourey, nom qui ne se trouve sur aucune carte, ni dans aucun autre voyageur. Le fleuve lui parut bien encaissé dans son lit. Les rives sont ornées d'une végétation riche en formes variées et souvent gracieuses; son lit semble presque horizontal jusqu'à Koukongo (ce nom ne se trouve sur aucune carte), à cent vingt lieues de son embouchure, où les pirogues seules peuvent aller; on sent encore, et même sans différence sensible entre elles, les deux marées de flot et de jusant.

Beaufort reçut dans ce lieu une partie des instruments qu'il attendait; et il en dut une partie à la générosité de madame Bowdich, veuve récente de l'infortuné voyageur de ce nom, dont nous aurons occasion d'entretenir nos lecteurs.

Les Anglais remontent la Gambie jusqu'à quatre marées au-delà de Barraconda, à un lieu nommé Balankou ou Banankou (2). La rive gauche du fleuve est habitée par les Mandingues, peuple tranquille et

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, t. II, p. 173 et 196.

(2) Beaufort, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, p. 197 à 198.

très-adonné au commerce. La rive droite l'est par diverses nations qui forment les états de Oulli ou de Woolli, Bambouk, Niage-Marigot. Ces peuples sont souvent en guerre entre eux. Aussi préfèrent-ils commercer avec les Mandingues plutôt qu'avec le nord. La principale occupation à Guiauguiaubourey est l'exploitation du bois rouge. Les Serracolets viennent quelquefois en troupe de cent à cent cinquante y apporter de l'or ; mais ils en sont fréquemment empêchés par les troubles du pays. L'or est aussi apporté dans cette région par les habitants de l'intérieur de l'Afrique (1), mais rarement. Plusieurs années s'écoulent sans qu'on ait occasion de les voir; et quand ils viennent, c'est toujours en caravanes très-nombreuses.

Beaufort se dirigea ensuite à l'est et sur la route parcourue par Mungo-Park; il détermina la latitude de Barraconda à treize degrés vingt-huit minutes, et la longitude à seize degrés sept minutes. Celle d'un lieu nommé Coussaye, qui est à l'est de Barraconda, fut trouvée par lui être à treize degrés trente-six minutes de latitude nord, et quinze degrés cinquante-sept minutes de longitude estimée (2). Il résulte de ces déterminations, d'accord du moins à quelques mi-

(1) Beaufort dit : « des hautes régions du Niger. » Ce nom de Niger n'étant propre qu'à engendrer la confusion, devrait être banni de la géographie moderne.

(2) Il est fait mention de Coussaye (Kussaye) dans le voyage de Gray et Dorchard. Voyez *Travels in Western Africa*, 1825, in-8°, p. 92, et l'analyse de ce voyage dans le tome VII de cette histoire. Gray nous apprend que Koussaye porte aussi le nom de Metofodia-Conda. Il est dans le royaume de Oulli (Woolli).

nutes près, pour ce qui concerne les latitudes, avec les documents antérieurs, que la position de Barraconda et tout le gisement de la Gambie se trouvent portés à environ quarante-quatre minutes trop au nord sur la carte du second voyage de Mungo-Park; et que M. Mollien, ainsi que plusieurs géographes français, qui ont sans examen copié sa carte, ont donné un tracé du cours de la Gambie beaucoup plus fautif qu'il ne l'était sur les cartes de d'Anville vers le milieu du dernier siècle. Il en résulte encore que tout le cours du haut Sénégal, et surtout le point de jonction de la Falémé avec ce fleuve se trouve porté sur les mêmes cartes à environ un demi-degré plus au nord qu'il n'est réellement. Les observations en longitude, étant plus difficiles à faire, demandent à être répétées, et doivent sans doute être adoptées avec défiance; cependant il paraît bien évidemment résulter aussi des longitudes de Bakel, de Barraconda et de Coussaye, estimées par Beaufort, que toutes les positions de Mungo-Park se trouvent portées trop à l'est. C'est ainsi que la géographie recule souvent au lieu d'avancer par les découvertes des voyageurs, qui, au lieu de se contenter d'écrire ce qu'ils ont vu, et ce qu'ils ont appris, souvent au péril de leur vie, veulent réformer les cartes et refaire la géographie d'une vaste contrée, sans connaître le plus souvent les relations de ceux qui les ont précédés, sans se douter des longues et difficiles comparaisons, et de toutes les connaissances préliminaires qu'exige une telle tâche (1).

(1) Nous verrons ci-après que toutes les latitudes données par Mungo-

A Coussaye, Beaufort reçut les envoyés du roi de Oulli (Woolli), qui le quittèrent ivres dans la soirée du 2 mai, sans lui laisser un de leurs compagnons, comme ils l'avaient promis; et il se trouva à Banankou ou Balankou, près de Barraconda, et ensuite à Koukongo, sans autre protection que celle d'un marabout logé à deux lieues de là. Il continua vers l'est, et à Tambaconda il retrouva l'arbre à beurre qu'il avait vu sur les bords de la Gambie, et qui n'était pas encore en fleur; il vit encore le nète, arbre qu'il rencontra depuis dans le Rambouk, mais dont le Bondou paraît dépourvu. Il est connu à Gorée, où en on apporte quelquefois. En général, notre voyageur remarque qu'il existe une assez grande variation dans les végétaux de la Sénégambie, en suivant ou la progression dans l'intérieur, ou l'élévation, ou le changement de latitude. La Gambie, près de son embouchure, offre beaucoup d'aurantiacées et de palmiers; plus haut les premiers disparaissent; quelques pendanées, et surtout le fang-fang, s'offrent alors; plus haut encore les palmiers cessent successivement, et le rhonier est le dernier de tous; le carité se montre ensuite; vers le Sénégal, il commence aussi où le rhonier finit. Mais de nouveaux monocotylédons s'y joignent; ils intéressent doublement par le rapprochement auquel ils donnent lieu; c'est le dattier et le douma thébaïca du Nil. Ce dernier a dans cette contrée un fruit en grappe plus petit que celui de la Thébaïde. Beaufort vit aussi l'arbre à beurre, et, selon son biographe, un autre

Park, dans son premier voyage, sont contredites par les observations astronomiques de son second voyage.

arbre singulier qui prend feu spontanément, allume de grands incendies, et dont il est même imprudent de transporter le bois avec soi (1). Il croit que c'est un pandanus. Mais il est probable qu'il y a exagération dans ce récit, et que c'est le même fait déjà observé, qui constate qu'au moment de la floraison, les étamines et le pistil de certaines plantes acquièrent un grand degré de chaleur (2).

Beaufort détermina le point où la Gambie cesse d'être navigable, et il assure qu'il est beaucoup moins avancé que les cartes ne l'indiquent; mais cela peut dépendre des saisons et de l'abondance des pluies.

De Tambaconda, Beaufort se rendit à Boulébané sans perte ni obstacle, et arriva ensuite à Bakel sur le Sénégal, le 26 mai 1824. Dans ce trajet, il traversa deux ou trois fois la route que les Serracolets suivent pour arriver sur la Gambie; il rencontra des marchands de cette nation portant de l'or, d'autres marchands du Oulli venant de Sego, rapportant avec eux des pagnes, de l'or et des captifs, et des caravanes du Kaarta, chargées de morfil et d'or. Beaufort trouva le fort de Bakel dans le meilleur état de défense. Il y séjourna; et des observations qu'il y fit il résulte que ce lieu n'est qu'à soixante-huit mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer; qu'il est situé à quatorze degrés quarante minutes vingt secondes de latitude, et à quatorze degrés cinquante et une minutes de longitude à l'ouest de Paris; ce qui

(1) Voyez Vallot, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, t. VI, page 33.

(2) *Bulletin de la Société de géographie*, t. II, p. 178.

s'accorde assez bien avec les observations de Dupault, plusieurs fois renouvelées en 1818 et 1819, qui fixent la latitude de Bakel à quatorze degrés cinquante-trois minutes trente secondes, et la longitude à quatorze degrés quarante et une minutes quarante secondes. Le fort Saint-Joseph, selon les observations du même officier, est à quatorze degrés trente-huit minutes de latitude, et à quatorze degrés douze minutes de longitude. Le même a déterminé la position de Moussala, village situé au bord du Sénégal, au-dessus de Saint-Joseph, à quatorze degrés trente-quatre minutes de latitude, et à quatorze degrés trois minutes trente secondes de longitude. Ceci prouve que le fleuve continue à se diriger plutôt à l'est qu'au sud. Mais revenons à notre voyageur.

Beaufort se porta ensuite dans le Bondou, remonta la Falémé au-delà du point où l'on s'était arrêté; il rencontra, dans le haut de cette rivière, des laveurs d'or. Il soumit à divers essais la poudre noirâtre qui accompagne cet or, et qu'on avait désignée à Mungo-Park sous le nom de rouille d'or; et il reconnut que c'était un fer titané, analogue à celui qui est nommé mékanite, et qui se trouvait, selon l'ordinaire, réuni à une petite quantité d'oxide de manganèse. En général, Beaufort fut frappé de l'identité que lui présentèrent, quoique sur une plus petite échelle, avec les phénomènes d'alternance et de passages insensibles entre les porphyres de transition, les syénites et les trachytes observées en Amérique

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, t. II, p. 266, et t. III, p. 168 et 333.

par M. de Humboldt. Cela lie, ajoute-t-il, le terrain trachytique du bassin de la Falémé avec les basaltes de Gorée et les tufs ponceux des îles du cap Vert. La roche sur laquelle est assis le fort de Bakel parut à notre voyageur, autant par ses rapports de gisement que par sa constitution minéralogique, appartenir à la limite des terrains primitifs et de transition. C'est un tonschiefer très-talqueux, feuilleté, passant à un porphyre riche en quartz, quelquefois en amphibole, en feldspath, mais où le talc ne se manifeste que par un aspect gras, un toucher savonneux; en haut il semble une euphotide d'un vert tendre nuancé de blanc, à cassure esquilleuse, à pâte homogène.

Après être retourné à Bakel, où il se trouvait vers la fin de septembre, Beaufort employa l'automne à parcourir le Kaarta. Il détermina la position de la capitale de ce royaume par plus de cent distances de la lune au soleil. Elle se trouve située à quinze degrés deux minutes cinquante secondes de latitude nord, et à douze degrés trente-six minutes de longitude à l'ouest de Paris. Cette capitale, qui se nomme Élimané, est l'ancienne Gedingouma, où s'était réfugié Daisy. La hauteur des plaines qui l'environnent est de quatre-vingt-quatre mètres au-dessus du niveau de la mer. Le Kaarta n'est pas sous la domination des Maures : c'est une nation belliqueuse, qui, suivant notre voyageur, n'occupe plus les mêmes lieux où Mungo-Park l'a traversé dans son premier voyage. Mais cette assertion de notre voyageur provient peut-être de ce que Mungo-Park a porté la position du Kaarta beaucoup trop à l'est. Élimané, sa capitale, et

où le roi réside, est séparé de Sego par quelques groupes de Serracolets et de Foulahs, et par des déserts. Cette route paraît sûre. Elle est de quatre-vingts lieues est-sud-est; ou de dix jours pour un homme à pied. Beaufort ne put rien apprendre de Jarra (Djarra), dont parle Mungo-Park, quoiqu'il s'en trouvât très-rapproché.

Beaufort voulut tenter le voyage de Sego, et ensuite monter jusqu'à Tombouctou; mais, indignement pillé par le roi de Kaarta, il ne put continuer son voyage, et se vit obligé de retourner à Bakel.

Il se porta, vers le mois de février, dans le pays de Casson. Il y rencontra un Français, voyageur entreprenant, récemment marié à la fille du roi (1). Il parvint ensuite à la cataracte de Felou et de Gowina. Nous n'avons aucun détail sur cette partie du voyage de Beaufort; mais on peut y suppléer par ceux qu'a donnés Duranton, employé au commerce de Galam, qui voyagea presque dans le même temps dans ce pays (2).

Duranton partit d'Alliguel, sur la frontière du Bondou, un peu au-dessus de Sansanding, sur les bords de la Falémé. Il mit quatre jours à traverser une partie du Bambouk. Il passa par les villages de Kakaya, de Guelké-Moko, de Borkone, de Sayola, auprès duquel se trouve une mine d'or, de Farbaconta, et de Silmana; puis il eut à franchir un désert qui sépare le Bambouk du Kasso (Casson). Le cinquième jour,

(1) Jomard, *Notice sur Beaufort*, p. 7.

(2) Voyez la lettre du baron Roger, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, t. II, p. 176.

c'est-à-dire le 28 janvier 1824, il arriva à l'heure de midi à la chute d'eau de Felou. L'idée que des rapports divers et quelques voyages lui en avaient donnée parut bien au-dessus de ce qui se présentait à ses yeux. Ce n'est pas une cataracte, mais une cascade, ou plutôt un saut. Le niveau de l'eau du fleuve au-dessus du banc correspondait à peu près à la hauteur de Duranton, et il pouvait y avoir environ cinq ou six pieds de plus pour se trouver au niveau de l'eau du fleuve au-dessus des brisants. La largeur du banc de roche qui coupe la rivière, et sur lequel l'eau vient se briser, est d'environ un quart de portée de fusil, à partir du niveau supérieur jusqu'à l'inférieur. Le petit îlot sur lequel on remarque deux arbres assez gros et bien venus, et un peu d'herbe, est précisément au milieu du banc; il serait, d'après cela, à présumer que l'eau, même dans la mauvaise saison, ne s'élève pas de beaucoup au-dessus du niveau supérieur, puisque cet îlot offre des marques de végétation, et que l'herbe qui y croît ne paraît pas d'une nature aquatique ou marécageuse. La roche plate que l'eau du fleuve découvre, dans la saison sèche, en se retirant dans son lit naturel, offre un spectacle assez singulier: ce sont des puits plus ou moins profonds, coupés à pic dans la roche même. Quelques-uns sont pleins d'eau; d'autres sont secs, et permettent de ramasser les cailloux que le fleuve y dépose en se retirant. Le mouvement de l'eau dans ces puits laisse sur la pierre quelques traces qui ressemblent un peu à des caractères arabes; et la superstition ne manque pas d'y trouver du merveilleux. Les gens du pays

assurent qu'ils franchissent le saut sans danger, et il est probable que c'est en se laissant dériver sur la roche plate et sans aspérité que le fleuve couvre dans la saison des pluies, et qui est des deux côtés des brisants.

Sur le côté gauche du fleuve, à une forte portée de canon, s'élève la montagne de Kaffa, au pied de laquelle est le village du même nom. Plus près, sur la même ligne, et à une portée de fusil de la chute d'eau, est le village de Lountou.

Beaufort, après avoir reconnu les difficultés qui accompagnent malheureusement la navigation du Sénégal, parcourut le Bambouk, et revint à Bakel au mois d'août 1825. Il s'appliqua avec ardeur à mettre en ordre ses papiers. Le 30 d'août, il fut saisi d'une fièvre ataxique cérébrale, et mourut le 3 septembre, dans la matinée, sans pouvoir, dit M. Roger, rien faire connaître de ses projets ni de ses souvenirs. Ces paroles du gouverneur du Sénégal indiquent assez qu'il n'existe pas de relations manuscrites des voyages de Beaufort; et tout ce qu'on en connaît se trouve renfermé dans ce chapitre.

FIN DU LIVRE VII.

# LIVRE VIII.

NOUVEAUX VOYAGES DES ANGLAIS AU LONG DES CÔTES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE, ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA SÉNÉGAMBIE.

C'est aux voyages, aux navigations et aux travaux géographiques des Français, dans le dix-huitième siècle et dans le commencement du dix-neuvième, que l'on doit principalement les connaissances acquises sur la Sénégambie. La carte de cette vaste contrée, dressée par d'Anville en 1751 pour la compagnie des Indes, est encore, pour les détails, la meilleure que l'on possède aujourd'hui. Les observations du capitaine Roussin pour les côtes, celles de Beaufort, de Dussault et des officiers de marine français dans l'intérieur, sont les seules bases dont on pourrait se servir pour améliorer la géographie de ces contrées, et rectifier tout ce que les grandes cartes d'Afrique les plus récentes qui ont paru, soit en France, soit en Angleterre, offrent de défectueux relativement au tracé des rivières et à un grand nombre de positions. Les erreurs, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, sont pour des pays entiers de plus de deux degrés en longitude et de plus d'un degré en latitude.

Toutefois, et quoique les travaux des Français jusque vers la fin du dix-huitième siècle aient eu, relativement à la Sénégambie, plus d'importance et de

valeur que ceux des Anglais, il faut avouer que les découvertes de ceux-ci, à la fin de ce même siècle et dans le commencement de l'autre, ont surpassé la gloire de ceux qui les avaient précédés dans cette contrée. En effet, ils ont les premiers répandu la lumière sur l'intérieur de l'Afrique et sur le cours des grands fleuves du Soudan, objet principal des recherches et de la curiosité des nations modernes de l'Europe, depuis le renouvellement des lettres et les voyages des Portugais; et comme ces découvertes ont eu lieu en traversant la Sénégambie, il en résulte que les Anglais ont les premiers pénétré jusqu'à ses limites les plus reculées vers l'est, et qu'ils ont achevé de nous la faire connaître dans toute son étendue.

L'impulsion que le gouvernement anglais suit aujourd'hui avec tant de zèle, et un si heureux succès, a été donnée par des particuliers. Il se forma à Londres une société afin de seconder les progrès de la géographie en Afrique. Le commerce et le désir d'acquérir des richesses n'étaient pas le but des hommes respectables qui la composaient. Quelque avantage que leur patrie dût retirer de leur générosité ou de leurs efforts, ils n'étaient animés que par leur amour pour la science et par leur zèle pour les progrès des découvertes. Des souscriptions volontaires furent reçues, un comité fut choisi pour diriger les opérations de la société, qui se réunit, pour la première fois, le 18 juin 1788. Elle publia le premier volume de ses actes en un volume in-4°, en 1790 (1).

(1) *Proceedings of the association for promoting the discovery of the*

Lorsque nous donnerons les voyages sur l'intérieur de l'Afrique, nous retracerons en détail tous les travaux de la société africaine de Londres. Nous n'en avons parlé ici que parce que plusieurs voyageurs, qu'elle a envoyés pour explorer l'intérieur de l'Afrique, ont traversé la Sénégambie; que plusieurs même n'en sont pas sortis; et que ceux qui ont franchi ses limites y sont rentrés presque aussitôt et sont restés, en quelque sorte, à l'entrée de la région centrale qui la borne à l'orient.

Nous allons donc suivre les nouveaux voyageurs anglais qui se sont successivement avancés dans l'intérieur, le long des fleuves du Sénégal et de la Gambie. Nous passerons ensuite à ceux qui ont exploré les contrées méridionales de la Sénégambie qu'arrosent le Rio-Grande et ses affluents, et toute la vaste région qui s'étend au sud de la Gambie jusqu'à Sierra-Leone.

*interior parts of Africa*, 1790. La dernière édition, et la plus complète, a été publiée en 1810, en deux volumes in-8°. C'est celle-là que nous citerons.

# CHAPITRE I.

Voyage du major Houghton, en 1790 et 1791.

Le major Houghton, ayant péri pendant son entreprise, n'a point publié de relation. A mesure qu'il avançait dans l'intérieur de la Sénégambie, il écrivait des lettres qui ont été extraites dans les actes de la société africaine (1), et dans *l'Histoire des découvertes en Afrique*, de Leyden, augmentée par le docteur Murray (2). C'est dans ces deux ouvrages que nous pouvons puiser les seuls détails relatifs au voyage d'Houghton.

Le major Houghton avait agi comme consul du roi d'Angleterre à Maroc: depuis, il fut nommé capitaine dans le soixante-neuvième régiment, en 1779, et major du fort de l'île de Gorée, sous le général Rooke. Ces diverses fonctions avaient donné au major Houghton les moyens de s'instruire des mœurs des Maures et de celles de nègres. Il s'offrit à la société africaine pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique (3). En conséquence, des instructions lui furent

(1) *Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa*, 2 vol. in-8°, 1810, chap. XIII, t. 1, p. 241.

(2) *Historical account of discoveries and travels in Africa*, t. 1, page 322.

(3) *Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa*, 1810, in-8°, t. 1, p. 241.

données. Il devait tâcher de pénétrer par la Gambie jusqu'au Niger; car c'est toujours par ce nom, emprunté aux anciens, qu'on désignait le grand fleuve unique qu'on supposait couler dans l'intérieur du Soudan. Le major Houghton devait, après avoir visité les villes de Tombouctou et de Haoussa, revenir sur la côte avec les caravanes qui traversent le grand Désert, ou par toute autre voie qui lui semblerait plus favorable.

Il quitta l'Angleterre le 16 octobre 1790, arriva sur la Gambie le 10 novembre, et fut favorablement reçu par le roi de Barra. Il parvint, sous la protection de ce souverain nègre, achetée cependant par un présent de vingt livres sterling, jusqu'à l'extrémité de son territoire. Houghton avait avec lui un interprète qu'il avait engagé à son service sur la côte. L'offre qui lui fut faite ensuite par le maître d'un bâtiment qui faisait le commerce dans la Gambie, lui donna les moyens de parvenir et de s'avancer jusqu'à Jonkakonda dans le Yani. Là il acheta d'un nègre un cheval et cinq ânes, et se préparait à passer, avec les marchandises qui devaient servir à le défrayer dans son voyage, à Médina, capitale du petit royaume de Woolli (Oulli). Heureusement pour lui, quelques mots échappés de la bouche d'une négresse, en mandingue, langage dont il avait une légère connaissance, lui apprirent qu'on avait formé une conspiration pour le faire périr. Les marchands qui trafiquaient sur le fleuve, croyant que le commerce était l'unique but du major, et craignant qu'il ne leur enlevât leur bénéfice par sa concurrence, avaient résolu sa mort. Pour se soustraire au danger qui le menaçait, il jugea à

propos de quitter la route ordinaire; et, favorisé par la marée dans la saison sèche, il traversa avec ses ânes le fleuve à la nage, et se trouva sur la rive méridionale dans le royaume de Cantor. Il traversa ensuite de nouveau le fleuve, et se trouva dans le royaume de Woolli. Il dépêcha aussitôt un message au roi pour lui faire part de son dessein, et pour réclamer sa protection. Celui-ci envoya au-devant de lui une escorte conduite par son propre fils, accepta les présents que le major Houghton lui offrit, et le reçut dans sa capitale avec une généreuse hospitalité. Les environs de Médina abondent en blé, en bestiaux, et généralement en tout ce qui est nécessaire à la vie. Le peuple se distingue, plutôt qu'il ne se divise, en deux classes, sous le rapport de la religion. L'une se compose de mahométans qu'on nomme bouchreins, l'autre de déistes qui nient la mission du prophète, et se permettent, sans scrupule, l'usage du vin et des liqueurs fortes; on les nomme sonikis ou buveurs (1). Tandis que le major Houghton se promettait à Médina une heureuse issue de son entreprise, le feu prit dans cette ville à une maison voisine de celle qu'occupait notre voyageur. En moins d'une heure, toute cette ville, consistant en un millier de maisons construites en bambous et en paille, fut dévorée par les flammes, qui consumèrent aussi presque toutes les marchandises qui devaient servir à défrayer notre voyageur sur sa route. Pour ajouter à son malheur, son interprète, qui avait déjà tenté en vain de lui dérober une partie

(1) *Proceedings*, etc., t. 1, p. 244.

de ses marchandises, disparut avec son cheval et trois de ses ânes. Cependant le roi de Woolli continuait à le protéger; il lui promit de le faire conduire par ses gens jusqu'à Tombouctou, et lui envoya en présent un morceau d'éléphant qui avait été tué récemment. Ce roi se nommait Djata, avait environ soixante ans, et se montrait, dans toutes ses actions, doux et humain: il encourageait notre voyageur dans le projet qu'il avait conçu de faire construire, par les Anglais, un fort pour le commerce à Fatatenda, à vingt-six milles au sud de Médina, et sur les bords de la Gambie. Houghton en avait fixé la place dans une belle plaine couverte de grandes herbes, abondante en sources, et fréquentée par un grand nombre de daims et de sangliers. «Le capitaine Littleton (disait notre voyageur dans une lettre écrite à sa femme, en date du 10 mars 1791)(1), a fait, en séjournant ici quatre ans, une fortune considérable; il possède actuellement plusieurs vaisseaux qui font le commerce sur le fleuve. On se procure ici, en tout temps, et pour des babioles de peu de valeur, de l'or, de l'ivoire, de la cire, des esclaves; et il est facile de gagner huit capitaux pour un. La volaille, les brebis, les œufs, le beurre, le lait, le miel, le poisson, s'y trouvent en une abondance extrême, et avec dix livres sterling on y entretiendrait dans l'aisance une famille nombreuse. Le sol est sec, l'air très-sain, et le roi de Woulli m'a dit qu'il n'était jamais mort un seul blanc à Fatatenda.» Les alcaides de Barraconda offrirent l'hospitalité à

(1) *Proceedings*, etc., t. I, p. 319.

notre voyageur après l'incendie de Médina. Il accepta, et on le fournit pour rien de couscous, de canards, de lait, et de tout ce qui lui était nécessaire. Barraconda est une ville de onze cents maisons, entièrement peuplée par des mahométans.

De Barraconda ou de Fatatenda le major Houghton, après avoir remonté la Gambie, parvint sur la rivière Falémé à Cacullo, qui est le Cacoulou de la carte de d'Anville. Le major Houghton détermina la latitude de ce lieu à treize degrés cinquante-quatre minutes; ce qui s'accorde assez exactement avec celle qui lui est assignée par le géographe français.

Le major Houghton eut dans le Bambouk des renseignements fort exacts sur le grand fleuve qui coule dans le Soudan; car on lui apprit que ce fleuve, nommé Joliba, se dirige d'abord du sud au nord jusqu'à ce qu'il ait atteint la ville de Djinnie ou Genné, et qu'ensuite il coule directement à l'est jusqu'à Tombouctou (1). Ces notions exactes furent peu de temps après confirmées par Mungo-Park. Le major Houghton avait obtenu à Médina ces renseignements d'un shérif mahométan nommé Mamadou, qu'il avait précédemment connu à Maroc, et dont le domicile était Tombouctou même.

De Cacullo ou Cacoulou le major Houghton continua sa route en traversant le Bambouk, et arriva à Ferbanna. Le roi de Bambouk le reçut avec beaucoup de cordialité, et lui donna un guide pour le conduire jusqu'à Tombouctou, et des valeurs pour défrayer toute sa dépense sur la route. On avait lieu, d'après

(1) *Proceedings*, etc., t. I, p. 263.

cela, de concevoir les plus fortes espérances sur l'heureuse réussite d'un voyage entrepris avec tant de courage, lorsqu'une note au crayon, tracée par la main de Houghton, datée d'un lieu nommé Simbing, et parvenue au docteur Laidley, au comptoir des Anglais sur la Gambie, fit connaître que le major Houghton avait été dépouillé de tous ses effets par Funda, fils de Boucar; que cependant il était en bonne santé, et sur le chemin de Tombouctou. Puis, peu de temps après, divers renseignements apprirent, à n'en pouvoir douter, qu'il avait péri assassiné dans les états du roi de Bambarra. Simbing, qui était le dernier lieu d'où l'on avait reçu de ses nouvelles, attira l'attention : c'est en vain qu'on cherchait à déterminer sa position, puisqu'il avait été inconnu jusqu'alors. Comme le nom de ce lieu avait été tracé au crayon, et se trouvait presque effacé, on crut qu'on avait mal lu; et le major Rennell conjectura qu'il fallait lire Timbing, et que ce lieu était le Timbi de la carte de d'Anville (1), à huit journées de Tombouctou. Le géographe anglais ne se doutait pas alors combien d'erreurs se trouvaient accumulées dans cette supposition; car non-seulement Simbing était un lieu bien différent de Timbi, mais la position assignée à Timbi par d'Anville était le résultat d'une des plus fortes erreurs commises par ce grand géographe, puisqu'il avait dirigé vers l'est et dans l'intérieur, tout un itinéraire donné par Brüe qui conduisait au sud et sur la côte (2). On ne connut

(1) *Proceedings*, etc., t. 1, p. 302.

(2) Voyez nos *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, 1821, in-8°, p. 47 et 48.

d'une manière certaine les circonstances de la mort de l'infortuné Houghton, que lorsque Mungo-Park fut de retour en Europe. Ce célèbre voyageur s'était dirigé précisément sur la même route que son infortuné prédécesseur; il avait appris sur les lieux mêmes, de la bouche des Maures, ce qu'il a raconté à ce sujet dans son voyage (1).

Simbing, où le major Houghton traça les derniers mots qu'on ait reçus de lui, est une petite ville frontière du royaume de Ludamar, entourée de murailles. Dans ce lieu, le major Houghton se vit abandonné par ses nègres domestiques, qui ne voulurent pas le suivre dans le pays des Maures. Il n'en continua pas moins sa route, et, après avoir surmonté un très-grand nombre d'obstacles, il s'avança vers le nord, et tenta de traverser le royaume de Ludamar. Il arriva enfin à Jarra, et fit connaissance avec quelques marchands maures qui allaient acheter du sel à Tischit, ville située près des marais salants du grand désert, et à dix journées de marche au nord de Jarra. Là, au moyen d'un fusil et d'un peu de tabac que le major donna à ces marchands, il les engagea à le mener à Tischit. Quand on songe qu'il prit un tel parti, on ne peut s'empêcher de croire que les Maures avaient cherché à le tromper, soit à l'égard de la route qu'il devait suivre, soit sur l'état du pays situé entre Jarra et Tombouctou. Probablement leur intention était de le voler, et de l'abandonner dans le désert. Après deux jours de marche, soupçonnant leur perfidie, il

(1) Mungo-Park's *travels*, ch. VIII.

demanda à retourner à Jarra. Les Maures essayèrent d'abord de l'en dissuader; mais quand ils virent qu'il persistait dans sa résolution, ils lui prirent tout ce qu'il avait, et s'enfuirent au grand pas de leurs chameaux. Le malheureux Houghton, se voyant aussi lâchement trahi, retourna à pied à Farra, qui est un endroit où l'on trouve de l'eau, et qui appartient aux Maures. Il avait été déjà quelques jours sans prendre aucun aliment, et les cruels Maures, refusant de lui en donner, il succomba à son infortune. On ne sait pas précisément s'il périt de faim, ou s'il fut massacré par les barbares mahométans. Son corps fut traîné dans les bois, et l'on montra de loin à Mungo-Park l'endroit où on le laissa sans sépulture.

Telle fut la fin d'une première tentative qui devait être suivie de plusieurs autres plus utiles aux progrès des découvertes, mais tout aussi funestes à ceux qui les avaient faites.

## CHAPITRE II.

### Sur Mungo-Park et ses voyages.

Le peu de succès de l'entreprise du major Houghton, les détails de sa fin tragique, n'effrayèrent point un jeune Écossais plein d'audace et d'ardeur pour les progrès des découvertes. Mungo-Park, tel était son nom, se présenta à la société africaine, et s'of-

frit de recommencer le voyage qui avait causé la mort de l'infortuné major. Les propositions de Mungo-Park furent acceptées; on sait qu'il réussit complètement dans son projet, et que, le premier et le seul des Européens, dans le dix-huitième siècle, il atteignit ce grand fleuve de l'Afrique centrale que l'on nommait le Niger. Les belles découvertes de ce voyageur, et son mérite personnel, nous engagent à faire connaître à nos lecteurs les détails qui concernent sa vie, trop courte, hélas! et trop tôt sacrifiée à l'avancement de la science.

Mungo-Park naquit le 10 septembre 1771, à Fowlshiels, ferme du duc de Buccleugh, située sur les bords de l'Yarrow, à peu de distance de la ville de Selkirk. Son père, cultivateur aisé d'Ettrick-Forest, exploitait avec succès depuis plusieurs années la ferme de Fowlshiels, lorsque Mungo-Park vint au monde. Une nombreuse famille et la médiocrité de ses ressources pécuniaires n'empêchèrent point cet excellent père d'apporter tous ses soins à l'éducation de ses enfants, et de prendre chez lui un maître qui fut chargé de veiller à leur première instruction. Un penchant naturel pour la lecture, une grande assiduité aux exercices de l'école de Selkirk, où on l'avait placé pour continuer son éducation, et une supériorité marquée sur ses condisciples, signalèrent l'enfance de Mungo-Park. Son père, qui avait eu plus d'une occasion d'observer son esprit méditatif et ami de l'étude et du silence, l'avait d'abord destiné à remplir des fonctions sacrées dans l'église écossaise; mais le jeune Mungo-Park choisit l'état de médecin et entra,

à l'âge de quinze ans, comme élève, chez M. Thomas Anderson, chirurgien estimé de Selkirk. Il resta trois ans dans cette maison, et ce ne fut qu'en 1789 qu'il vint à Édimbourg suivre les cours de médecine, auxquels il assista, avec distinction, durant trois sessions successives. Après avoir complété ses études dans cette université, et s'être principalement appliqué à la botanique, pour laquelle son beau-frère, M. James Dickson, et un voyage dans les montagnes, fait avec ce botaniste distingué, lui avaient inspiré un goût passionné, Mungo-Park se rendit à Londres pour y exercer la profession de médecin.

Sir Joseph Banks contribuait alors dans cette ville aux progrès des sciences naturelles par ses immenses travaux, sa belle bibliothèque et ses riches collections; le jeune docteur dut encore à M. Dickson l'avantage d'être présenté à cet illustre savant dont la recommandation lui valut, peu de temps après, une place de chirurgien adjoint sur le Worcester, vaisseau de la compagnie des Indes orientales. Depuis cette époque Mungo-Park ne cessa point d'être honoré de la protection et même de l'amitié de sir Joseph Banks, et ce patronage eut sans doute une grande influence sur les événements qui ont illustré le reste de sa vie.

Pour remplir les devoirs que lui imposait sa place, Mungo-Park s'embarqua sur le Worcester dans le mois de février de l'année 1792, fit un voyage à Bencoulen, dans l'île de Sumatra, et revint en Angleterre l'année suivante. Ce voyage, qui ne fut d'ailleurs marqué par aucun événement important, lui donna

l'occasion de se livrer à ses études favorites, et de faire des observations et des collections d'histoire naturelle, qui furent à son retour l'objet d'un mémoire lu à la société Linnéenne, et publié ensuite dans ses Transactions (1). A l'époque du retour de Mungo-Park des Indes orientales, la mort du major Houghton semblait avoir ôté à l'association africaine jusqu'à l'espoir de trouver quelqu'un qui voulût tenter de nouveau la périlleuse entreprise au succès de laquelle elle attachait un grand prix. Mungo-Park, excité sans doute par sir Joseph Banks, l'un des membres les plus actifs de l'association, et entraîné par sa passion pour les voyages, et par la gloire que lui promettait l'accomplissement d'une si grande entreprise, se présenta avec ardeur pour la mettre à fin, et fut accepté.

Entre l'époque où Mungo-Park était revenu de l'Inde, en 1793, et son départ pour l'Afrique, il s'écoula environ deux années. Pendant tout ce temps, il paraît qu'à l'exception d'un court voyage en Écosse, qu'il fit en 1794, il habita Londres ou ses environs, occupé de l'étude des sciences naturelles, et surtout des préparatifs et des connaissances qu'exigeait le succès de ses grands desseins.

Il reçut enfin ses instructions définitives de l'association africaine, et s'embarqua à Portsmouth le 22

(1) On trouve dans le troisième volume des *Transactions* de la société Linnéenne, p. 33, un mémoire de Mungo-Park, lu le 4 novembre 1794, dans lequel il décrit huit espèces nouvelles de poissons de Sumatra, fruit de ses loisirs durant son séjour sur cette île. (*The Journal of a mission to the interior of Africa, in the year 1805, by Mungo-Park*, in-4°. London, 1815, p. VIII.)

mai 1795, sur l'Endeavour, vaisseau marchand, destiné à faire la traite dans la rivière de Gambie où il arriva le 21 du mois suivant (1). Nous donnerons dans le chapitre suivant le récit de ce mémorable voyage; nous devons ici nous contenter d'en faire connaître les principaux résultats.

Mungo-Park avait pris terre le 21 juin à Djilifrey, petite ville située près de l'embouchure de la Gambie: le 5 juillet il arriva à Pisania, établissement anglais à deux cents milles plus haut sur la même rivière, où il séjourna plusieurs mois pour rassembler des informations sur les contrées qu'il allait parcourir, et pour apprendre la langue mandingue. Parti de Pisania le 2 décembre 1795, il se dirigea d'abord à l'est, dans l'espoir de gagner les bords du Joliba ou Niger; mais il se vit bientôt obligé de marcher au nord, pour éviter un territoire qui était le théâtre d'une guerre entre deux princes nègres. Le 18 février 1796, il arriva sur la frontière du pays des Maures, et le 7 mars il fut pris par Ali, et tenu prisonnier jusqu'au mois de juillet, qu'il parvint à s'échapper. Après avoir erré misérablement pendant trois semaines, il arriva enfin à Sego, capitale du Bambarra; il put voir, pour compenser tous les maux qu'il avait soufferts, le Joliba, principal but de son voyage, et s'assurer que ce grand fleuve coule de l'ouest à l'est. De Sego, il descendit le fleuve jusqu'à Silla; le 3 août 1796, il quitta cette ville, arriva le 23 à Bammakou, frontière du Bambarra, et le 16 septembre à Kamalia,

(1) Mungo-Park's *Mission to the interior of Africa in year* 1805, p. xi.

sur le territoire des Mandingues. Il ne quitta cet endroit qu'à la fin d'avril 1797, avec une caravane d'esclaves qui ne parvint sur les bords de la Gambie que le 4 juin. Mungo-Park se rendit à Pisania le 10 du même mois; le 15 il s'embarqua pour l'Amérique, fut jeté par une tempête dans l'île d'Antigoa, et vint enfin débarquer à Falmouth, le 22 décembre 1797, après une absence de deux ans et sept mois (1).

Mungo-Park se hâta de se rendre à Londres; il faisait encore nuit lorsqu'il y arriva le jour de Noël. Il errait dans les rues en attendant l'heure de se présenter chez son ami M. Dickson, lorsqu'il s'aperçut qu'on avait oublié de fermer une des portes du Muséum britannique : il y entra. M. Dickson, qui avait la garde de ce grand établissement, y fut par hasard appelé ce jour-là pour une affaire peu importante : qu'on s'imagine l'émotion qu'il dut éprouver en voyant, à cette heure et dans un tel lieu, l'ombre de Park ! car telle fut la première pensée que fit naître dans son esprit l'apparition soudaine d'un ami qui, depuis long-temps, était l'objet de tous ses regrets.

Le retour du voyageur anglais fut une sorte de triomphe pour l'association africaine, et les grandes découvertes qui en étaient le résultat devinrent bientôt l'objet de l'intérêt général. On annonça qu'une relation de cette importante expédition serait publiée par Mungo-Park lui-même, et à son bénéfice; et pour satisfaire à la première curiosité du public, M. Bryan Edwards, secrétaire de l'association africaine, se

(1) Mungo-Park's *Mission*, etc. p. xv.

chargea d'en donner un abrégé, qui fut distribué aux souscripteurs, et qui parut accompagné d'un mémoire du major Rennell, contenant des éclaircissements géographiques. Le travail clair et élégant de M. Bryan Edwards servit dans la suite de base à l'ouvrage de Mungo-Park.

Après son retour d'Afrique, Mungo-Park resta pendant long-temps à Londres, occupé de la publication de son livre, et vivant dans l'intimité du major Rennell, et surtout de M. Edwards, qu'il allait souvent visiter à sa maison de campagne près Southampton. Ce fut dans les années 1798 et 1799, que le gouvernement anglais, désirant avoir une connaissance complète de la Nouvelle-Hollande, fit sans succès des démarches auprès de Mungo-Park pour l'engager à entreprendre un voyage dans ce pays.

Il alla, dans le mois de juin 1798, à Fowlshiels où demeurait encore sa mère, visita ses autres connaissances d'Écosse, et passa avec elles l'été et l'automne de la même année. La relation de son voyage, qui avait été l'objet de tous ses soins pendant son séjour en Écosse, parut enfin, quelque temps après son retour à Londres, dans le printemps de 1799. Le succès de cet ouvrage fut très-remarquable ; deux éditions rapidement épuisées furent suivies de plusieurs autres, et ce voyage est resté en Angleterre un livre populaire et classique. Il a mérité cet honneur non-seulement par l'importance des faits, mais aussi par la pureté du style, et par la clarté et l'intérêt de la narration.

Un biographe anglais a fait à son auteur deux reproches que nous ne devons pas passer sous silence.

Le premier est de n'avoir point écrit lui-même la relation de son expédition, qui est due, dit-on, à la plume élégante de M. Edwards; et le second, d'avoir été assez faible pour sacrifier son opinion personnelle sur la traite des nègres à celle de son collaborateur, et de s'être presque montré, par suite de cette influence, partisan de cet odieux trafic. Nous pensons que ce dernier reproche n'est point fondé. Mungo-Park manifeste dans son ouvrage les sentiments les plus généreux et les plus humains; il est même partisan de la race nègre qu'il dépeint sous des couleurs favorables; mais, comme tous ceux qui connaissent l'Afrique, il ne pense pas que l'abolition de la traite puisse produire pour cette partie du monde tout le bien qu'on s'en promet. Ce qu'on ne peut contester à Mungo-Park, c'est son intrépidité et sa présence d'esprit dans les circonstances les plus difficiles et les plus périlleuses, et surtout les grands services qu'il a rendus à la géographie par ses belles découvertes.

Pendant son séjour en Écosse, Mungo-Park avait formé un engagement de mariage avec l'aînée des filles de M. Anderson de Selkirk, son ancien maître; il alla le remplir dans l'été de 1799, et se maria le 2 d'août de la même année. Il passa les deux années qui suivirent cette union auprès de sa mère et d'un de ses frères qui cultivaient en commun la ferme de Fowlshiels. Les libéralités de l'association africaine et le produit de son ouvrage l'avaient mis en état de vivre pendant quelque temps dans l'aisance; mais il restait encore dans une grande indécision sur ses moyens d'existence pour l'avenir. Il pensa d'abord à prendre une ferme;

mais il s'arrêta enfin à l'exercice de sa profession. On voit, par sa lettre du 31 juillet 1800 à sir Joseph Banks, qu'il n'avait pas renoncé aux voyages, et qu'il cherchait déjà une nouvelle occasion de se distinguer dans cette carrière. Des entreprises hasardeuses convenaient mieux à son esprit ardent et romanesque que l'état de médecin de campagne, qui occasione beaucoup de fatigues et est rarement récompensé par la réputation ou par des avantages personnels. Il était cependant fixé, depuis le mois d'octobre 1801, à Peebles, petit village d'Écosse, dans le voisinage duquel habitaient, fort heureusement pour lui, deux hommes respectables qui l'honorèrent de leur amitié, le colonel John Murray de Kringaltie et le célèbre Adam Fergusson; et il paraissait se plaire dans cette retraite, lorsqu'il reçut une lettre de sir Joseph Banks. Cet illustre président de la société royale lui mandait que la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre allait permettre à l'association africaine d'envoyer un voyageur pour pénétrer jusqu'au Niger et en tenter la navigation; et que, dans le cas où le gouvernement approuverait ses projets, elle jetterait sans doute les yeux sur lui. Cette communication n'eut aucune suite jusqu'à l'automne de 1803, époque à laquelle Mungo-Park reçut une lettre des bureaux du secrétaire d'état chargé de l'administration des colonies, qui l'invitait à se rendre à Londres sans délai. Il partit donc en toute hâte pour la capitale. A son arrivée, il eut une audience de lord Hobart, depuis comte de Buckingham, qui lui expliqua l'intention du gouvernement de le mettre à la tête d'une expédition dans l'in-

térieur de l'Afrique. Mungo-Park ne fit point de réponse positive, et demanda quelque temps pour délibérer. Il retourna en Écosse, consulta un petit nombre d'amis, quoiqu'il eût déjà pris son parti, et il écrivit bientôt à lord Hobart qu'il acceptait sa proposition. Il consacra ensuite quelques jours à l'arrangement de ses affaires, et prit congé de sa famille en décembre 1803, comptant s'embarquer prochainement pour la côte d'Afrique. Il devait en être autrement, et Mungo-Park eut lieu d'être étonné en apprenant que son départ ne pourrait s'effectuer avant la fin de février 1804. Mais les changements politiques qui survinrent retardèrent encore cette époque; l'expédition fut contre-mandée, et l'on remit à la décision de lord Camden, qui devait bientôt succéder à lord Hobart, la question de savoir si elle aurait lieu ou non. On informa en conséquence Mungo-Park que, dans tous les cas, l'expédition ne partirait pas avant le mois de septembre; et une personne puissante lui fit entendre qu'il pourrait utilement employer ce délai à l'étude des instruments d'astronomie et de la langue arabe. Mungo-Park prit promptement son parti, engagea un habitant de Mogador, nommé Sidi Omback Boubi, qui avait servi d'interprète à Elphi-Bey, l'ambassadeur des Mameloucks du Caire, à l'accompagner en Écosse, et il se rendit à Peebles, qu'il ne quitta qu'au mois de mai suivant, pour se fixer avec sa famille à la ferme de Fowlshiels.

Ce fut en cette année 1804 que Mungo-Park commença à se lier avec sir Walter Scott, qui passait alors l'été avec sa famille à Ashesteil, maison de campagne du voisinage. Leurs promenades les conduisaient souvent

sur les bords romantiques de l'Yarrow, et sir Walter Scott y trouva plus d'une fois son ami méditant sur sa nouvelle entreprise. L'ordre de départ vint enfin du bureau des colonies; Mungo-Park se hâta de quitter Fowlshiels, et arriva à Londres à la fin de septembre 1804. Pour ménager à sa famille les émotions d'une douloureuse séparation, il lui avait fait croire que son absence serait très-courte; et ce ne fut que d'Édimbourg qu'il lui adressa ses derniers adieux.

Lord Camden avait manifesté le désir de recevoir de Mungo-Park un mémoire contenant ses opinions sur le plan et sur le but de son expédition. Pour se conformer à cette demande, Mungo-Park déposa au bureau des colonies un écrit rempli d'intérêt, qui servit de base aux instructions officielles qui lui furent adressées par le gouvernement. Lord Camden approuva le contenu de ce mémoire; on régla généreusement quelle serait la récompense des services de Mungo-Park; et il fut stipulé que sa femme et sa famille recevraient une certaine somme, à titre d'indemnité, s'il succombait dans son entreprise, ou si l'on n'avait point de ses nouvelles après une époque fixée. Mungo-Park alla passer plusieurs jours à Brighthelmstone, où se trouvait alors le major Rennell, pour connaître son opinion sur l'expédition et sur le cours du Niger, qui, suivant ses conjectures, se tournait au sud, et avait son embouchure dans le Congo. Ce savant se montra également contraire aux idées de Mungo-Park sur ce fleuve, et aux moyens proposés pour en faire la reconnaissance. Il employa même toutes les raisons d'une amitié pleine de zèle, pour dissuader Mungo-

Park de s'engager dans une entreprise aussi hasardeuse. La résolution de notre voyageur en fut un instant ébranlée, et il fut sur le point de renoncer à son entreprise; mais, de retour à Londres, il retrouva tout son courage et tout son enthousiasme. Il fut enfin décidé que l'expédition se composerait de Mungo-Park, qui reçut le brevet de capitaine en Afrique; de son beau-frère, M. Anderson, qui fut nommé lieutenant; de M. Scott, employé comme dessinateur, et d'un petit nombre de charpentiers et d'ouvriers. L'instruction ministérielle donnait en outre à Mungo-Park le pouvoir de prendre avec lui jusqu'à quarante-cinq hommes de la garnison de Gorée, et de tirer sur le trésor royal jusqu'à la somme de cinq mille livres sterling.

Les préparatifs de l'expédition étant entièrement terminés, Mungo-Park et ses deux compagnons de voyage se rendirent à Portsmouth, où ils furent joints par quatre ou cinq ouvriers attachés à leur service. Ils mirent à la voile le 30 janvier 1805 sur le vaisseau de transport le Croissant, et entrèrent le 8 mars dans le port de Praya, aux îles du cap Vert, après une traversée que les gros temps et les corsaires français n'avaient pas cessé de rendre dangereuse. Mungo-Park profita du départ d'un vaisseau américain pour écrire de cette baie à sa femme, à son ami Dickson, à sir Joseph Banks et à M. Edwards Cooke, sous-secrétaire d'état au département des colonies. Dans cette dernière lettre (1) il rendait compte des préparatifs de son expédition et des diverses dé-

(1) Park's *Mission*, p. LVIII.

penses qu'ils avaient exigées. Il est impossible, en lisant cette correspondance, de ne pas remarquer combien Mungo-Park avait de confiance dans le succès de son entreprise, quoiqu'à cette époque sa situation dût déjà lui donner des inquiétudes pour l'avenir. La saison des pluies qui devait probablement le surprendre dans le cours de son voyage, les tornados qui les précèdent, et le mauvais état des trente-six hommes de la garnison de Gorée, qu'il avait choisis pour l'accompagner, étaient, certes, des raisons suffisantes pour différer pendant quelques mois l'accomplissement de ses projets; mais il craignit la censure du gouvernement, et il résolut de ne le point tromper dans son attente.

Les personnes de l'expédition étaient réunies à Kayi (Kayee ou Kayaye), petite ville située sur la Gambie, un peu au-dessous de Pisania: un marabout mandingue, nommé Isaac, accoutumé aux longues courses dans l'intérieur, consentit à se joindre à la caravane, et l'on se rendit le 29 avril 1805 à Pisania, d'où l'on partit le 4 de mai. Le 11, on entra dans Medina, capitale du Voolli. Le 22 mai, la caravane parvint jusqu'à Badou. Deux lettres de Mungo-Park, écrites de cet endroit, l'une à sir Joseph Banks le 28 mai, l'autre à sa femme le 29 (1), nous apprennent qu'il espérait arriver le 27 juin sur les bords du Niger, et commencer sa navigation sur ce fleuve. Malgré la satisfaction qu'il montre dans cette correspondance, on voit, par son journal, que les ouragans étaient de-

(1) Voyez ces lettres, Mungo-Park's, *Mission*, p. LXVIII.

venus fréquents, et que la saison des pluies était sur le point de commencer. Le 10 juin, ses premiers effets se firent effectivement sentir d'une manière effrayante; douze soldats tombèrent en même temps dangereusement malades; le 6 juillet, toute la caravane, à l'exception d'une personne, fut réduite au même état; et quand elle arriva, le 19 août 1805, sur les bords du Niger à Bammakou, de quarante Européens qui composaient l'expédition lorsqu'elle avait quitté la Gambie, il n'en restait plus qu'onze vivants. M. Anderson et le lieutenant Martyn étaient eux-mêmes atteints par la maladie, et M. Scott avait été forcé de rester en arrière à Koumikoumi, où il mourut avant de voir le Joliba.

On s'embarqua sur le fleuve le 21 août, et on obtint de Mansong, roi de Sego, la permission de se rendre à Sansanding. A son arrivée dans cette ville Mungo-Park se procura, avec beaucoup de peine, deux mauvais canots dont il construisit lui-même, avec l'aide d'un seul des trois soldats qui avaient survécu à leurs camarades, un bateau à fond plat, auquel il donna le nom magnifique de Schooner de sa majesté le Joliba. La mort de M. Anderson vint encore, pendant ces travaux, ajouter aux chagrins de Mungo-Park : aucune perte, comme il l'a écrit lui-même dans son journal, ne pouvait lui paraître plus cruelle.

Le 16 novembre, l'armement du schooner fut complété : Mungo-Park mit la dernière main à sa relation; et, dans les jours qui précédèrent l'embarquement, qui paraît avoir eu lieu le 19, il écrivit à M. Anderson, à sir Joseph Banks et à sa femme, des

lettres qui montrent toute la force de son caractère, et aussi toute l'étendue de son dévouement (1). Remises avec le journal entre les mains d'Isaac, elles furent les dernières nouvelles authentiques que l'on reçut de ce célèbre voyageur. Des bruits sinistres, transmis aux établissements anglais par des marchands de l'intérieur, vinrent, en 1806, affliger tous les amis des sciences par l'annonce de sa mort. Le retour du fidèle Isaac, envoyé dès 1810 à la recherche de son malheureux maître, confirma des rapports qu'on put dans leur nouveauté considérer encore comme incertains, mais qui aujourd'hui, confirmés par plusieurs autres, ne laissent plus aucune espérance de revoir jamais l'intrépide Mungo-Park.

La malheureuse catastrophe qui termina les jours de ce célèbre voyageur est d'autant plus déplorable qu'on est certain, d'après l'accord des renseignements qui nous sont parvenus, qu'il avait réussi à descendre le Joliba jusque bien au-delà de Tombouctou, et qu'il périt dans ce fleuve, soit parcequ'il y fit naufrage, soit parce qu'il y fut assassiné. Ces renseignements nous apprirent que des chrétiens arrivèrent à la ville de Yaouri dans le royaume du Yaour; que là ils achetèrent des provisions, telles que des ognons et autres denrées, et qu'ils envoyèrent un présent au roi de Yaour. Le roi, selon cette relation, leur dit d'attendre son messager; mais ils furent effrayés de sa réponse, s'embarquèrent à la hâte, et descendirent la rivière jusqu'à un lieu nommé Bossa ou Boussa. Là

(1) Voyez ces lettres, Mungo-Park's *Mission*, p. LXXVIII.

leur embarcation frappa contre un roc, et ils périrent tous dans les flots. D'autres rapports plus étendus portent à croire que, poursuivis peut-être par la vengeance du roi de Yaouri, Mungo-Park et tous les siens furent attaqués dans son bâtiment par les natifs, qui s'étaient placés en embuscade sur un rocher. Ils se jetèrent dans le fleuve; et, entraînés par la rapidité du courant, ils furent tous noyés (1). Ces récits sommaires, donnés par un des témoins désintéressés, s'accordent avec celui de la narration plus détaillée qui fut faite à Isaac par Amadi Fatouma, et sur lequel nous aurons occasion de revenir, lorsqu'à la suite du second voyage de Mungo-Park nous donnerons celui d'Isaac.

(1) Conférez Denham and Clapperton, *Narration of discoveries in northern and central Africa*, in-4°, 1826, London, p. 147 de l'Appendice, n° VIII, et Bowdich's *Mission from cape Coast-Castle to Ashantee*, in-4°, London, 1819, p. 478 de l'Appendix, n° 11. Ces deux récits s'accordent : seulement ce dernier est plus circonstancié. La similitude des noms de lieux est facile à reconnaître, malgré les transformations que la manière de les prononcer, surtout pour les Anglais, leur a fait subir. Ainsi le Kube de la carte de Denham et Clapperton est évidemment le Kude de la relation communiquée à Bowdich. Le royaume de Beauree (Iaouri) de cette dernière relation est Youri, ou Yaouri de l'autre relation, et Yaud (Yaoud) est Yaour. Enfin Bousa, ou Busa, se trouve mentionné dans les deux relations, et dans celle d'Amadi Fatouma, comme étant le lieu où Mungo-Park périt. Voyez *the Journal of a Mission to the interior of Africa*, by Mungo-Park; London, 1815, p. 213 à 215.

# CHAPITRE III.

## Premier voyage de Mungo-Park en Sénégambie, 1795-1797 (1).

Mungo-Park partit de Portsmouth, le 22 mai 1795, sur l'Endeavour, petit navire qui allait dans la Gambie faire la traite de la cire et de l'ivoire. Le 4 juin, on découvrit les montagnes qui s'élèvent derrière Mogador, sur la côte d'Afrique; et le 21 du même mois, après trente jours d'une navigation très-agréable, on jeta l'ancre à Djilifrey (Jillifrey), ville située sur la rive septentrionale de la Gambie et sous la dépendance du roi de Barra. Le sel est le principal objet du commerce de ses habitants, et les Européens paient au roi, à leur entrée dans la rivière, un droit qui s'élève à près de vingt livres sterling pour chaque navire, de quelque grandeur qu'il soit.

Le 23 juin, on partit de Djilifrey, et l'on arriva à Vintain, ville éloignée de la première d'environ deux milles, et située au fond d'une crique sur le bord méridional de la rivière. Le 26, on quitta cet endroit et l'on continua à remonter la rivière, jetant l'ancre toutes les fois que la marée était contraire, et

(1) L'ouvrage anglais est intitulé: *Travels in the interior of Africa performed under the direction and patronage of the African association in the years* 1795, 1796 and 1797; troisième édition, 1799, in-4°. Cet ouvrage a été traduit aussitôt en allemand, Hambourg, 1799, 1 vol. in-8°: puis en français, par Castera. Paris, 1800, 2 vol. in-8°.

faisant souvent touer le bâtiment par le canot. La rivière de Gambie est profonde et vaseuse. Ses bords sont couverts d'épais mangliers, et tout le pays qu'elle arrose paraît plat et marécageux. Dix jours après le départ de Vintain, on arriva à Jonkakonda, lieu très-commerçant, et où le navire devait prendre une partie de son chargement. Le docteur Laidley reçut Mungo-Park avec cordialité, et lui procura, le 5 juillet, un cheval et un guide pour se rendre à Pisania, où le docteur lui avait fait préparer une chambre dans sa maison.

Pisania est un petit village situé sur les bords de la Gambie, à seize milles au-dessus de Jonkakonda. Les Anglais l'ont bâti dans les états du roi de Yani. Il leur sert de factorerie, et n'est habité que par eux et par leurs domestiques nègres (1). A l'arrivée de Mungo-Park, les seuls blancs qui y résidassent étaient le docteur Laidley et les deux frères Ainsley; mais leurs domestiques étaient en grand nombre. Ces messieurs jouissaient d'une parfaite sécurité sous la protection du roi d'Yani. D'ailleurs, étant estimés et respectés des naturels, ils ne manquaient de rien de ce que le pays peut produire. La plus grande partie du commerce des esclaves, de l'ivoire et de l'or, était dans leurs mains. Mungo-Park eut occasion de recevoir quelques informations sur les contrées qu'il allait parcourir, de certains marchands, qu'on désigne sous le nom de Sla-

(1) Ce village est aujourd'hui abandonné, et ne présente plus qu'un amas de ruines. Les Anglais ont formé un établissement plus considérable à l'entrée de la Gambie, près du cap Sainte-Marie, et ils ont donné à cette nouvelle ville le nom de Bathurst. Voyez Gray's *travels*, p. 70 et 363, et le tom. VII de cette histoire.

tées, qui jouissent d'une grande considération dans le pays. Le 31 juillet, il fut atteint d'une fièvre ardente, pour s'être exposé imprudemment au serein, en voulant observer une éclipse de lune pour déterminer la longitude de Pisania.

Le pays n'étant qu'une plaine immense, presque entièrement couverte de bois, il offre à la vue une ennuyeuse et triste uniformité. Mais si la nature lui a refusé les beautés romantiques d'un paysage varié, sa main libérale lui accorde des avantages plus importants, la fertilité et l'abondance. La moindre culture lui fait produire une suffisante quantité de grains ; le bétail y trouve de riches pâturages, et les habitants pêchent beaucoup d'excellent poisson, soit dans la rivière de Gambie, soit dans la crique de Walli.

Les espèces de grains les plus communes dans ces contrées sont : le maïs, qu'on appelle aussi blé d'Inde ou blé de Turquie ; deux sortes de millet (holcus spicatus), que les nègres nomment souno et sanio ; le millet noir (holcus niger), connu dans le pays sous le nom de bassi woulima ; et le millet de deux couleurs, sous celui de bassiqui. On y recueille aussi beaucoup de riz. En outre, les habitants des villes et des villages ont des jardins qui produisent des ognons, des patates, des ignames, du manioc dont on fait la cassave, des pistaches, des giraumonts, des citrouilles, des pastèques et d'autres bons légumes. On voit aussi près des villes de petits champs de coton et d'indigo. La première de ces plantes fournit de quoi se vêtir, et la seconde le moyen de teindre les étoffes en beau bleu. Pour préparer le grain dont les nègres

se nourrissent, ils se servent d'un grand mortier qu'ils appellent un paloun. Là, ils le pilent jusqu'à ce qu'il soit séparé de son enveloppe, et ensuite ils le vannent à peu près de la même manière qu'on vanne le froment en Angleterre. Lorsque le grain est bien net, ils le remettent dans le mortier, et le pilent de nouveau jusqu'à ce qu'il soit en farine. Cette farine se prépare dans les divers cantons de la Nigritie. Mais la manière de la préparer la plus ordinaire, sur les bords de la Gambie, est d'en faire une espèce de pouding, qu'on appelle couscous. Pour faire le couscous, on commence par humecter la farine avec de l'eau; après quoi on la bat dans une grande calebasse jusqu'à ce qu'elle devienne grenue comme du sagou. Alors on la met dans un pot de terre, dont le fond est percé de beaucoup de petits trous; et ce pot étant placé sur un autre qui n'est point percé, on les lute bien ensemble avec de la farine délayée, ou même avec de la bouse de vache, puis on les met sur le feu. Le pot de dessous est ordinairement rempli d'eau, dans laquelle il y a de la viande, et dont la vapeur, pénétrant à travers les trous de celui qui est au-dessus, ramollit et cuit le couscous. La farine ainsi préparée est un mets très-estimé dans les contrées de l'Afrique que Mungo-Park a visitées. Pour varier leurs mets, les habitants de la Nigritie font avec de la farine un autre pouding qu'ils appellent niling. Ils ont aussi différentes manières de préparer le riz (1).

Le 6 octobre, les eaux de la Gambie s'élevèrent à la plus grande hauteur. Elles dépassèrent de quinze pieds

(1) Mungo-Park's, *Travels*, chap. I.

la crue des plus hautes marées; ensuite elles diminuèrent d'abord avec lenteur, puis très-rapidement. Quelquefois elles baissaient de plus d'un pied en vingt-quatre heures. Lorsqu'elles furent réduites à leur hauteur ordinaire, la santé de Mungo-Park se trouva rétablie, et il écrivit au docteur Laidley, qui avait été appelé par des affaires de commerce à Jonkakonda, d'engager les slatées ou marchands d'esclaves de le faire voyager avec la première caravane qui partirait pour l'intérieur du pays.

Le 2 décembre, Mungo-Park quitta la demeure hospitalière de cet estimable docteur. Il montait un cheval qui lui coûtait sept livres sterling et demie. Il était petit, mais vif et très-bon. Son interprète et son domestique étaient pourvus chacun d'un âne. Son bagage était léger; il consistait principalement en provisions de bouche pour deux jours, en un petit assortiment de verroterie, d'ambre et de tabac, pour acheter de nouvelles provisions à mesure qu'il poursuivrait sa route. Il portait aussi un peu de linge pour son usage, un parasol, un petit quart-de-cercle, une boussole, un thermomètre, deux fusils, deux paires de pistolets, et quelques autres petits articles.

Le jour du départ, on traversa la crique de Walli, formée par la Gambie, et l'on fit halte à Gindey chez une négresse libre. Le 3 décembre, on avait fait à peine trois milles, lorsqu'une troupe de nègres se présentèrent au-devant de la caravane et dirent à Mungo-Park qu'il devait les suivre à l'habitation du roi de Walli, ou bien leur payer les droits qui lui étaient dus quand on traversait son pays. Notre voyageur

tâcha, mais sans succès, de leur faire entendre que l'objet de son voyage n'étant pas le trafic, il ne devait point être sujet à la taxe des slatées et des autres marchands qui n'ont pour but que le gain. Il leur présenta donc trois barres de tabac pour leur roi. Au coucher du soleil, on arriva dans un village voisin de Koutaconda, et on y passa la nuit.

Le 4 décembre, on traversa Koutaconda, dernière ville du royaume de Walli (1). Tout près de là on fut détenu environ une heure dans un village pour payer les droits de passage à un officier du roi de Woulli. Le soir, on alla coucher dans le village de Tabajang. Le lendemain à midi, on arriva à Médina, capitale des états du roi de Woulli.

Le royaume de Woulli est borné à l'occident par celui de Walli (2), au midi par la rivière de Gambie, au nord-ouest par une petite rivière qui lui donne son nom, au nord-est par le pays de Bondou, et à l'orient par le désert de Simbani. Médina, capitale du royaume, est une ville dont l'enceinte est très-considérable et contient de huit cents à mille maisons. Mungo-Park logea chez un des parents du roi. Il alla très-respectueusement saluer le roi, et l'informa du sujet de sa visite. Ce prince répondit obligeamment que non-seulement il lui permettait de passer dans ses états, mais qu'il priait le ciel pour sa sûreté. Après trois

(1) C'est le Yani des voyageurs précédents.

(2) D'Anville, dans sa carte de 1751, a une ville principale, nommée Walley, à l'ouest du Woully; mais elle est dans le haut Yani, et n'est point la capitale d'un royaume particulier. Purdy, Arrowsmith, et les autres géographes qui ont dressé des cartes d'Afrique depuis Mungo-Park, n'ont point distingué le Walli du Yani ou du Woulli.

heures de marche, on arriva à Konjour, petit village où l'on se détermina à passer la nuit. Le 7 décembre, la caravane partit de Konjour et alla coucher dans le village de Malla ou Mallaing. Le 8, à midi, elle atteignit Kalor, ville considérable. En y entrant, Mungo-Park remarqua qu'on avait appendu à un arbre une espèce d'habit de masque fait d'écorce d'arbre, qu'on lui dit appartenir au Mombo-Jombo. Le 9 décembre, on se mit en marche de bonne heure; et, comme on savait qu'on ne trouverait pas d'eau sur la route, on voyagea avec célérité jusqu'à Tombaconda. Le lendemain matin, on partit de Tombaconda, et le soir on arriva à Kouniakary, qui est à peu près aussi grand que Kalor. Le 11, à midi, on fit halte à Koujar, ville frontière du royaume de Woulli, du côté de Bondou. Ces deux états sont séparés par un désert de deux journées de marche. Dans le cours de la soirée, on offrit à notre voyageur, et on lui servit une liqueur qui ressemblait tellement à la meilleure bière forte d'Angleterre, qu'il s'informa de quelle manière on la composait. Il apprit, non sans étonnement, qu'elle venait d'être faite avec de la drèche préparée avec du millet, tout comme on en prépare en Angleterre avec de l'orge. Au lieu de houblon, on se sert d'une racine qui a une amertume agréable, et dont Mungo-Park a oublié le nom. Le millet qu'on emploie pour faire cette drèche est le holcus spicatus des botanistes.

Le 12, on se mit en route, et l'on fit halte à midi sous un grand arbre appelé, par les gens du pays, nima taba. Cet arbre offrait un aspect très-singulier, car toutes ses branches étaient couvertes de lambeaux

d'étoffe que des personnes qui avaient traversé le désert en différents temps y avaient attachés. Probablement un tel usage a dû son origine au désir d'indiquer aux voyageurs qu'ils pouvaient trouver de l'eau en cet endroit; et avec le temps il est devenu si sacré que personne n'ose passer là sans suspendre quelque chose à l'arbre. Mungo-Park se soumit à la coutume, et suspendit une très-jolie pièce d'étoffe à une des branches. Dès que le jour parut, on remplit les outres et les calebasses, et on partit pour Tallika, la première ville qu'on rencontre dans le royaume de Bondou, quand on sort du Désert. On y arriva à onze heures du matin. Mungo-Park fait observer, avant de quitter le territoire de Woulli, qu'il y fut toujours bien accueilli par les habitants, et qu'il y était ordinairement dédommagé des fatigues du jour par une nuit agréable.

Tallika, ville frontière du royaume de Bondou, du côté du Woulli, est habitée en très-grande partie par des Foulahs, qui professent la religion mahométane. Ces nègres s'enrichissent presque tous, soit en fournissant des provisions aux caravanes qui passent chez eux, soit en vendant l'ivoire que leur procure la chasse des éléphants, chasse à laquelle leurs jeunes gens sont en général très-adroits.

Un officier du roi de Bondou réside à Tallika, afin de surveiller l'arrivée des caravanes, et d'en donner promptement avis à son maître. Les caravanes sont taxées suivant le nombre d'ânes chargés qu'elles conduisent.

Le 14 décembre, on partit de cette ville, et l'on fit environ deux milles très-paisiblement; après quoi il

s'éleva une violente querelle entre l'ancien forgeron du docteur Laidley et un autre des voyageurs. Les deux adversaires se dirent des choses très-insultantes; et il est bon de remarquer qu'un Africain pardonne plus facilement les coups qu'on lui donne, qu'une injure qui porte sur ceux dont il tient la vie. « Frappez-moi; mais ne maudissez pas ma mère, » est une phrase très-usitée parmi les esclaves. Cependant le forgeron se permit beaucoup d'imprécations contre son antagoniste. Celui-ci en fut tellement irrité, qu'il tira son coutelas, et que la dispute se serait terminée d'une manière très-sérieuse, si les autres voyageurs ne s'étaient pas jetés au-devant de lui, et ne lui avaient pas arraché son arme. Mungo-Park fut obligé d'interposer son autorité, et parvint à mettre fin à la dispute. On alla coucher à Ganado, village situé dans une plaine riante et fertile. Le 15 décembre au matin, on partit de bonne heure de Ganado. Après un mille de marche, on traversa le Neriko (1), et au coucher du soleil on arriva à Kourkarany, où le forgeron avait quelques parents : la caravane s'y reposa deux jours.

Le 17, on se remit en route le soir. Un jeune nègre, qui faisait le commerce du sel, et que ses affaires appelaient à Fatteconda, se joignit aux voyageurs. A nuit close, on entra à Douggi, petit village éloigné de Kourkarany d'environ trois milles. Le 18, on s'arrêta à Bouggil, et l'on passa la nuit dans une mauvaise chaumière, où l'on n'eut pour tout lit qu'un tas de tiges de millet, et pour toutes provisions que

(1) C'est par cette rivière qu'on prétend que le Sénégal communique avec la Gambie.

celles qu'on avait apportées. Le 19, la caravane poursuivit sa route dans une vallée formée par le lit d'une rivière tarie. Elle conduisait dans un grand village où l'on avait résolu de s'arrêter. Les habitants étaient vêtus d'une gaze très-fine, qui est faite en France, et qu'ils appellent bikoui. L'importunité des femmes de ce village força les voyageurs à gagner Soubrodouka. La caravane se composait alors de quinze personnes. Le 20 décembre, on quitta Soubrodouka. A deux heures après midi, on arriva dans un grand village, situé sur les bords de la Falémé, qui en cet endroit est très-rapide et remplie de rochers. Les habitants étaient occupés à pêcher de diverses manières. Il parut bien singulier à Mungo-Park que, dans la saison où l'on était, les bords de la Falémé fussent couverts de beaux champs de millet. Mais, en examinant ce millet de plus près, il s'aperçut qu'il n'était pas de la même espèce que celui qu'on cultive sur les bords de la Gambie. Les gens du pays l'appellent manio; il croît dans le temps sec, et on le recueille dans le mois de janvier. Cette plante produit beaucoup, et, comme sa tête est très-inclinée, les botanistes lui ont donné le nom de millet recourbé (holcus cernuus).

On se remit en route à trois heures après midi; on suivit les bords de la rivière, dont la direction est vers le nord, et à huit heures du soir on atteignit Naye ou Nayemou. Dans la matinée du 21 décembre, Mungo-Park, ayant loué un canot pour porter son bagage, il traversa à cheval la rivière de Falémé. A midi, on entra dans la ville de Fatteconda, capitale du royaume de Bondou, et peu après on fut invité à aller loger

dans la maison d'un très-estimable slatée. Les villes d'Afrique n'ont point d'auberges; de sorte qu'en y arrivant les étrangers se rendent au bentang, ou tout autre lieu public, et quelque habitant ne tarde pas à aller leur offrir l'hospitalité.

Après la première entrevue de l'almamy et de Mungo-Park, ce dernier fut conduit par un des officiers du roi dans l'appartement de ses femmes. Elles étaient au nombre de dix à douze, la plupart jeunes et jolies, et portant sur la tête des ornements d'or et des grains d'ambre. Elles plaisantèrent notre voyageur avec beaucoup de gaieté sur différents sujets; elles riaient surtout de la blancheur de sa peau et de la longueur de son nez, soutenant que l'une et l'autre étaient artificielles. Elles disaient que l'on avait blanchi sa peau en le plongeant dans du lait lorsqu'il était encore enfant, et qu'on avait allongé son nez en le pinçant tous les jours, jusqu'à ce qu'il eût acquis cette conformation désagréable et contre nature.

On quitta Fatteconda le 23 décembre au matin, et à onze heures on atteignit un petit village où l'on passa le reste de la journée. Dans l'après-midi, les compagnons de voyage de Mungo-Park lui apprirent que le lieu où l'on était servait de limites entre le royaume de Bondou et celui de Kajaaga; qu'il était dangereux pour les étrangers, et qu'on ferait bien de marcher la nuit, jusqu'à ce que l'on fût dans un pays où il y aurait moins de risques. Mungo-Park trouva leur avis très-sage: on prit deux guides pour conduire la petite caravane à travers les bois; et dès que les gens du village furent endormis, on se mit en route. Il faisait

un beau clair de lune; la tranquillité de l'air, la vaste solitude de la forêt, et le hurlement des bêtes féroces, rendaient la scène très-imposante. On gardait un profond silence, et l'on ne parlait qu'à voix basse. Mais chacun était attentif à ce qui se passait autour de lui; et les nègres qui accompagnaient Mungo-Park cherchaient à lui donner des preuves de leur perspicacité en lui montrant les loups et les hyènes, qui se glissaient comme des ombres d'un buisson à l'autre. On arriva de bon matin dans le village de Kimmou: on continua à marcher lorsqu'il fut grand jour, et l'après-midi on s'arrêta à Joag, dans le royaume de Kajaaga. Cette ville est la première qu'on rencontre dans le royaume de Kajaaga, lorsqu'on sort de celui de Bondou; elle contient environ deux mille habitants. Elle est entourée d'une haute muraille, dans laquelle on a pratiqué un grand nombre de meurtrières, afin de pouvoir, en cas d'attaque, se défendre par là à coups de mousquets. Chaque particulier a aussi sa demeure environnée d'une muraille, ce qui fait de tous ces enclos autant de citadelles. Pour des gens qui ne font point usage d'artillerie, ces murs sont des fortifications redoutables. A l'occident de Joag coule une petite rivière, sur les bords de laquelle on cultive beaucoup d'ognons et de tabac. Le soir même de l'arrivée de la caravane à Joag, le buschrin Madibou, qui la suivait depuis Pisania, se rendit à Dramanet, ville peu éloignée de Joag, et dans laquelle demeuraient son père et sa mère. Le nègre forgeron l'accompagna dans cette visite.

Le 25 décembre, dix cavaliers envoyés par Bat-

cheri, roi de Kajaaga, voulurent conduire Mungo-Park à Maana (1), résidence de ce prince, située à peu de distance des ruines du fort Saint-Joseph, où les Français avaient autrefois une factorerie, en prétextant qu'il n'avait pas payé les droits ordinaires, et ne le laissèrent qu'après lui avoir dérobé au moins la moitié de ses effets. Cet événement avait effrayé Mungo-Park et ses compagnons de voyage, lorsqu'un neveu de Demba Sego Jalla, roi de Kasson, vint leur rendre visite, pour satisfaire son désir de connaître un homme blanc. Mungo-Park ne lui cacha point l'injustice dont il avait été victime, ni l'embarras où il se trouvait. Cette franchise lui attira la protection du jeune prince, qui lui offrit obligeamment d'être son guide jusque dans le Kasson. Le neveu de Demba Sego Jalla était accompagné d'une suite nombreuse, et l'on partit de Joag au nombre de trente personnes, avec six ânes pour porter le bagage. A midi on atteignit Gongadi, grande ville, où l'on fit environ une heure de halte. Mungo-Park vit à Gongadi beaucoup de dattiers. Il y remarqua aussi une mosquée bâtie d'argile avec six petites tours, sur le haut de chacune desquelles on avait placé un œuf d'autruche. Un peu avant le coucher du soleil on entra dans Samie, situé sur les bords du Sénégal. Là le fleuve est large, mais peu profond, et il coule lentement sur un lit de sable et de gravier. Ses bords sont élevés et couverts de verdure. La campagne est plane et bien cultivée; et les montagnes rocheuses de

(1) C'est le Macanet de la carte de d'Anville (1751).

Felou et du Bambouk contribuent beaucoup à la beauté du paysage.

Le 28 décembre, on quitta la ville de Samie, et dans l'après-midi on arriva à Kayie, grand village dont la moitié est située sur la rive méridionale du fleuve, et l'autre moitié sur la rive septentrionale. Un peu au-dessus de Kayie, il y a une belle cascade. Là le fleuve se précipite avec force du haut des rochers, et forme au-dessous un bassin où l'eau est extrêmement noire et profonde. On tira quelques coups de fusil et on hêla les habitants de l'autre rive dépendant du royaume de Kasson. Ils aperçurent les voyageurs, et leur amenèrent un canot pour passer leur bagage. Après une longue journée de marche à travers un pays où Mungo-Park vit plusieurs rochers de granit blanc, on arriva à Tiesie, et on logea dans la maison ou plutôt dans la hutte de Demba Sego. C'était le soir du 29 décembre. Tiesie est une grande ville qui n'est point murée, et n'a d'autre secours contre les attaques d'un ennemi, qu'une espèce de citadelle, dans laquelle demeure Tiggity Sego, frère du roi de Kasson et commandant de la place. Quoique les habitants de cette ville soient riches en bétail et en grains, ils ne sont pas difficiles sur les choses dont ils se nourrissent. Grands et petits, maîtres et esclaves, tous mangent, sans la moindre répugnance, les rats, les taupes, les écureuils, les serpents et les sauterelles. Leurs femmes n'ont pas chez eux le droit de manger un œuf.

Le troisième jour du départ de son fils, Tiggity Sego tint un palaver pour juger une affaire très-singulière. Mungo-Park y assista, et l'on plaida des

deux côtés avec beaucoup d'intelligence et de finesse. Voici de quoi il s'agissait. Un jeune et riche kafir, récemment marié à une jeune et belle femme, s'adressa à un prêtre buschrin ou musulman, très-attaché à sa secte, pour qu'il lui procurât des saphis qui le garantissent des périls de la guerre dont on était menacé. Le buschrin, qui faisait profession d'être son ami, lui donna les saphis et lui dit que, pour en rendre la vertu plus efficace, il fallait qu'il restât pendant six semaines sans jouir avec sa jeune épouse des droits que lui donnait l'hymen. Quelque rigoureuse que fût cette privation, le jeune homme s'y soumit, sans faire connaître à sa femme le motif qui l'engageait à s'éloigner d'elle. Cependant on commença bientôt dans Tiesie à se dire tout bas, que le buschrin qui faisait régulièrement ses prières à la porte du kafir, paraissait être avec la femme de ce dernier dans une plus grande intimité qu'il ne le devrait. Ce bruit parvint jusqu'à l'oreille du kafir; mais ce bon jeune homme refusa d'abord de croire à la déloyauté de son dévot ami; et il s'écoula un mois entier avant que les soupçons de la jalousie troublassent son ame. Cependant l'éclat que faisait cette aventure augmentant, il se détermina à interroger sa femme, qui lui avoua naïvement que le buschrin l'avait séduite. Alors le kafir renferma sa femme, et demanda un palaver pour juger la conduite du buschrin, qui, étant convaincu du crime dont on l'accusait, se vit condamné à être réduit en captivité et vendu, ou à fournir deux esclaves pour son rachat si le kafir y consentait. Mais le kafir ne voulant pas user de tous ses droits contre son coupable ami, de-

manda, pour toute satisfaction, qu'il fût fouetté devant la porte de Tiggity Sego. On y consentit, et la sentence fut aussitôt exécutée. On conduisit le coupable auprès d'un grand poteau, auquel on l'attacha par les mains. Après quoi le bourreau s'arma d'une longue baguette noire, la fit plusieurs fois tourner au-dessus de sa tête, et en frappa le buschrin avec tant de force que ce malheureux poussa des cris qui firent retentir les bois. La foule des spectateurs prouvait, par des éclats de rire et par des huées, combien elle était satisfaite de la punition de ce vieux séducteur; et ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que le nombre des coups de baguette qu'il reçut, fut précisément le même qui est ordonné par la loi de Moïse, quarante moins un.

Tiesie étant une ville frontière, et devant probablement être exposée durant la guerre aux incursions des Maures du Gedoumah, Tiggity Sego avait, avant l'arrivée de Mungo-Park, fait demander ou acheter des vivres dans tous les villages voisins, afin que la ville fût approvisionnée pour un an. Pour satisfaire à cette démarche, un convoi composé de quatre cents hommes, marchant en bon ordre, et portant sur la tête de grandes calebasses remplies de grains et de pistaches, entra le 4 janvier 1796 dans Tiesie. Une forte garde d'archers précédait ces quatre cents hommes, et huit chanteurs étaient à leur suite.

Le 5, il arriva à Tiesie une ambassade composée de dix personnes. Elle était envoyée par Almami Abd-Ul-Kader, roi du Fouta-Torro, pays situé à l'occident du Bondou. Les envoyés, ayant engagé Tiggity

Sego à convoquer les habitants de la ville, déclarèrent que si le peuple du Kasson n'embrassait pas la religion mahométane, le roi du Fouta-Torro se liguerait avec le roi du Kajaaga pour les punir de leur idolâtrie.

Le 10 janvier, on partit de Tiesie de très-grand matin. Le chemin allait en montant, et vers midi on arriva sur une hauteur d'où on distingue de loin les montagnes qui environnent Kouniakary. Le soir on passa la nuit dans un petit village. Le lendemain on se remit en route dès qu'il fut jour; et, après quelques heures de marche, on traversa le Krieko, rivière très-rapide qui est un bras du Sénégal. A deux milles à l'est de cette rivière on trouva une grande ville appelée Medina, dans laquelle on passa sans s'arrêter, et à deux heures après midi on découvrit la ville de Jumbo, patrie du forgeron, qui en était absent depuis plus de quatre ans. Le 14 janvier, lorsqu'on se disposa à partir, le forgeron déclara qu'il ne voulait pas quitter Mungo-Park durant son séjour à Kouniakary. En conséquence on se mit en route pour s'y rendre. A midi on s'arrêta à Soulo, petit village situé à trois milles au sud de la capitale. Soulo est un peu écarté du grand chemin; mais Mungo-Park y passa, parce qu'il y voulait voir un slatée, nommé Selim-Daucari, qui faisait le commerce de Gambie et jouissait d'une grande considération.

Il est à remarquer que le roi de Kasson fut très-promptement instruit de l'excursion du voyageur blanc à Soulo; car il n'y avait que quelques heures qu'il y était, lorsque Sambo Sego, second fils du mo-

narque, arriva avec une troupe de cavaliers, pour s'informer du motif qui l'avait empêché de se rendre directement à Kouniakary, et de se présenter tout de suite à ce prince qui était impatient de le voir. Selim-Daucari prit la parole pour excuser Mungo-Park, et promit de l'accompagner le même jour à Kouniakary. En conséquence on monta à cheval au coucher du soleil, et au bout d'une heure on arriva dans cette ville.

Le 15 janvier, à huit heures du matin, Mungo-Park fut admis à l'audience de Demba Sego, roi de Kasson; il trouva ce prince bien disposé en sa faveur, et apprit de sa bouche qu'une guerre était sur le point de s'engager entre le Bambarra, le Kajaaga et le Kaarta; ce qui le détermina à retourner à Soulo, en attendant une occasion plus favorable de continuer son voyage. Dans la matinée du 26 janvier, Mungo-Park s'alla promener sur le sommet d'une montagne qui est au sud de Soulo, et qui jouit d'une vue enchanteresse. Le nombre des villes et des villages, et les champs cultivés qui les environnaient, offraient une perspective d'une beauté supérieure à tout ce que Mungo-Park avait vu jusqu'alors en Afrique. On peut se faire à peu près une idée du nombre des habitants de cette riche plaine, en considérant que quand le roi de Kasson fait battre le tambour de la guerre, il peut rassembler quarante mille combattants. En parcourant la campagne, Mungo-Park vit des endroits rocheux et totalement dépourvus de végétation, dans lesquels il y a des creux profonds et des cavernes, qui pendant le jour servent de refuge

aux loups et aux hyènes. Le 27 janvier au soir, quelques-uns de ces animaux entrèrent dans le village de Soulo. Leur approche fut découverte par les chiens; et il est à remarquer que dans ces sortes d'occasions les chiens n'aboient pas, mais qu'ils hurlent d'une manière épouvantable. Les habitants n'eurent pas plus tôt entendu ces hurlements, qu'ils en reconnurent la cause et s'armèrent. En même temps ils prirent plusieurs paquets d'herbe sèche, et ils marchèrent en troupe vers le parc, qui était au centre du village, et dans lequel les animaux étaient enfermés. Là ils allumèrent leurs paquets d'herbe, et en les balançant et en poussant de grands cris, ils coururent vers la montagne. Cette manœuvre épouvanta les bêtes féroces, et les fit sortir du village; mais ensuite on trouva qu'elles avaient tué cinq têtes de bétail et blessé plusieurs autres.

Le 3 février, deux guides à cheval vinrent le matin de Kouniakary à Soulo, pour conduire Mungo-Park jusqu'aux frontières du Kaarta. Le 4 février, on se remit en route, en suivant toujours les bords du Kriéko, qui étaient partout cultivés et remplis d'habitants. L'après-midi, on arriva à Kimo, grand village où résidait Madi Konko, gouverneur de la partie montagneuse du pays de Kasson, laquelle on désigne sous le nom de Sorroma. Le 7 février, on quitta Kimo; le fils même de Madi Konko servait de guide à la petite caravane. On continua à suivre les bords du Kriéko. L'après-midi, on arriva à Kangie, ville très-considérable. Là le Kriéko est très-étroit. Cette jolie rivière commence son cours un peu à l'est

de ce lieu, et est très-bruyante et très-rapide jusqu'au bas de la montagne de Tappa; puis elle devient tranquille et serpente agréablement à travers la belle plaine de Kouniakary. Enfin après avoir grossi ses eaux de celles que lui fournit une autre rivière qui vient du nord, elle se réunit au Sénégal dans les environs de la cascade de Felou.

Le 8 février, on traversa un pays inégal et pierreux. On vit Séimpo et beaucoup d'autres villages; et l'après-midi, on s'arrêta à Lackarago, petit village situé sur une chaîne de montagnes qui sépare les royaumes de Kasson et de Kaarta. Ce jour-là on rencontra plusieurs troupes de nègres qui abandonnaient le Kaarta, emmenant leurs familles et emportant leurs effets. Le lendemain, on se remit de bonne heure en route. A l'est de Lackarago, et à peu de distance de ce village, on grimpa sur le sommet d'une montagne d'où l'on peut contempler à l'aise tout le pays des environs. On découvrit au sud plusieurs montagnes très-éloignées, que le guide dit être celles de Fouladou. Vers les dix heures, on sortit des montagnes par une gorge rocheuse, et on entra dans les plaines unies et sablonneuses du Kaarta. A midi, on fit halte près d'une korrée, c'est-à-dire un endroit où l'on trouve de l'eau. De cette korrée on se rendit le soir à Fiesurah, où l'on coucha et où l'on passa la journée du 10 février. Le 11, vers midi, on vit plusieurs grands villages abandonnés. Leurs habitants s'étaient enfuis dans le royaume de Kasson, afin d'éviter les horreurs de la guerre. Le soir, on s'arrêta à Karankalla. C'était autrefois une grande ville; mais il y avait déjà quatre

ans qu'ayant été pillée et saccagée par les Bambarras, il n'en restait pas la moitié debout. Le 12 février au matin, on partit de Karankalla. On n'avait qu'une petite journée de marche pour atteindre Kemmou. Vers midi, on aperçut de loin cette capitale du Kaarta. Elle est située dans une plaine vaste et découverte: on entra dans cette ville à deux heures après midi.

Comme la plus grande partie de l'armée du roi Daisy était alors à Kemmou, les mosquées étaient très-fréquentées, et Mungo-Park observa que près de la moitié des gens de guerre du Kaarta suivait la loi de Mahomet. Le 13 février au matin, notre voyageur envoya au roi en présent ses pistolets d'arçon et leurs fourreaux. Daisy le fit remercier de son présent, et lui envoya une escorte de huit cavaliers qui avaient ordre de l'accompagner jusqu'à Jarra. On partit de suite. Trois fils du roi et environ deux cents hommes de cavalerie firent au blanc l'honneur de le conduire jusqu'à une certaine distance de Kemmou. Le fils aîné du roi et une grande partie de ses cavaliers quittèrent la caravane avant la fin du jour; mais les autres restèrent, et on coucha dans le village de Marina.

Il était déjà tard lorsque l'on partit de Marina. On marchait fort lentement à cause de l'excessive chaleur, lorsque vers les quatre heures après midi on aperçut deux nègres assis au milieu des buissons à quelque distance du chemin. Les cavaliers qui servaient d'escorte à Mungo-Park, ne doutant pas que ces nègres ne fussent des esclaves fugitifs, armèrent leurs cara-

bines, et prirent le galop pour s'emparer des divers passages, et empêcher qu'ils ne s'échappassent. Cependant les deux nègres attendirent avec beaucoup de tranquillité jusqu'à ce qu'on fût à la portée de leur arc. Alors ils prirent des flèches dans leurs carquois; et, en mettant chacun deux dans leur bouche et une à leur arc, ils firent signe de la main aux voyageurs de se tenir éloignés. Un des cavaliers leur demanda aussitôt qui ils étaient, et ce qu'ils faisaient. Ils répondirent qu'ils étaient d'un village voisin, appelé Tourda, et qu'ils étaient venus dans ce lieu pour cueillir des tomberongs. Les tomberongs sont de petites baies jaunes et farineuses, d'un goût délicieux. Mungo-Park les a reconnues pour le fruit de la plante que Linnæus appelle rhamnus lotus.

Le soir, on s'arrêta dans le village de Tourda. Là, tous les cavaliers du roi prirent congé de la caravane, à l'exception de deux, qui se chargèrent de lui servir de guides jusqu'à Jarra. Le 15 février, on se mit en route de bonne heure; et, vers les deux heures après midi, on arriva dans une ville appelée Funingkedy, où l'on passa la journée du 16. Le 17 février, les guides dirent à Mungo-Park que, pour éviter les Maures brigands, il fallait se résoudre à voyager la nuit. En conséquence, on partit l'après-midi. Une trentaine d'habitants de Funingkedy, qui fuyaient la guerre, et emportaient leurs effets dans le Ludamar, accompagnaient la caravane. Le 18 février, à la pointe du jour, elle se remit en route. A huit heures, elle passa près de Simbing, petite ville frontière du royaume de Ludamar. Cette ville est entourée d'une haute mu-

raille, et située dans un étroit défilé entre deux montagnes rocheuses. Ce fut à Simbing que le major Hougthon se vit abandonné par ses nègres domestiques, qui ne voulurent pas le suivre dans le pays des Maures. A environ quatre milles au nord de Simbing, on trouva un ruisseau, sur les bords duquel on vit un grand nombre de chevaux sauvages. Ils étaient tous de la même couleur. Dès qu'ils aperçurent les voyageurs, ils s'éloignèrent au galop; mais ils s'arrêtèrent souvent pour regarder en arrière. Les nègres leur font la chasse, et se nourrissent de leur chair, qu'ils aiment beaucoup. »

A midi, on arriva à Jarra, grande ville située au pied d'une chaîne de montagnes rocheuses. Quatre jours après l'arrivée de Mungo-Park dans cette ville, Mansong s'avança vers Kemmou avec toute son armée. Daisy, ne voulant point hasarder une bataille, se retira d'abord à Joko, ville située au nord-ouest de Kemmou. Il y demeura trois jours, et ensuite il alla se renfermer dans la forte place de Gédingouma, située dans les montagnes, et entourée d'une haute muraille de pierre. Cette ville est bâtie dans un étroit défilé, formé par deux hautes montagnes. Elle n'a que deux portes, l'une vers le Kaarta, l'autre vers le Jaffnou. La première était défendue par Daisy lui-même; et les fils de ce prince furent chargés de garder la seconde. L'armée du Bambarra s'approcha de la ville, et fit divers efforts pour l'emporter d'assaut; mais elle fut toujours repoussée avec beaucoup de perte. Quoique, dès le commencement de cette guerre, Ali eût promis à Mansong de lui fournir des secours, ce

Maure refusa de tenir sa parole. Mansong en fut si indigné, qu'il marcha aussitôt, avec une partie de son armée, droit à Funingkedy, dans le dessein de surprendre Benowm. Les Maures, avertis de son approche, se retirèrent du côté du nord; et Mansong, voyant son projet échoué, s'en retourna à Sego. Tandis que les Bambarras étaient encore dans le Kaarta, le roi de Kasson mourut. Ses deux fils se disputèrent son trône, qui resta au plus jeune, Sambo Sego. L'aîné, forcé de quitter son pays, se réfugia à Gédingouma, où les gens de Sambo Sego se hâtèrent de venir demander qu'on le leur livrât. Daisy refusa de rendre le prince qui avait trouvé un asile dans son royaume; et Sambo Sego s'empara, par vengeance, des gens de Daisy qui étaient venus semer des grains dans les environs de Joko. Tous ces malheureux nègres furent emmenés à Kouniakary, et envoyés ensuite en caravanes pour être vendus dans les comptoirs que les Français ont au fort Louis, sur les bords du Sénégal.

La ville de Jarra est très-grande; ses maisons sont bâties en pierre et en argile, c'est-à-dire que l'argile y sert de mortier. Cette ville est située dans le royaume maure de Ludamar; mais la plupart de ses habitants sont des nègres qui sortent des états du midi, et préfèrent de payer un tribut aux Maures, pour obtenir leur incertaine protection, que de rester exposés chez eux à leurs agressions et à leurs rapines. Les Maures du Ludamar et des autres royaumes limitrophes de la Nigritie ressemblent tellement aux mulâtres des Antilles et des autres parties de l'Amérique, qu'il n'est pas possible d'en faire la différence; aussi est-il cer-

tain qu'ils sont un mélange des Maures du nord de l'Afrique et des nègres du midi, et qu'ils possèdent les plus mauvaises qualités des deux races dont ils descendent.

Mungo-Park fit demander par son hôte Duman Jumma à Ali, souverain du Ludamar, la permission de traverser ses états, afin de se rendre dans le Bambarra. Le messager fut chargé d'offrir en présent au chef maure cinq vêtements de toile de coton. Après quatorze jours de négociations, le 26 février, un des esclaves d'Ali vint dire à Mungo-Park qu'il était chargé par son maître de le conduire en sûreté jusqu'à Goumbo. En conséquence, Mungo-Park donna une copie de son journal à Johnson, qui voulut retourner à Pisania, et partit de Jarra avec son fidèle domestique Demba, l'esclave d'Ali, et un de ceux de Daman qu'il loua pour l'accompagner. On coucha à Troungoumba, petit village habité en partie par des Maures et en partie par des nègres. Le lendemain, 28 février 1796, on arriva à Quira. Le 29, on traversa un pays rempli de sables, dans lesquels on marchait avec beaucoup de peine, et on fit halte à Compe, lieu où l'on trouve de l'eau, et qui appartient aux Maures.

Le 1er mars, on alla jusqu'à Dina, grande ville, bâtie, comme Jarra, de pierre et d'argile. On y trouve beaucoup plus de Maures et moins de nègres qu'à Jarra. Le 3 mars, Mungo-Park partit à deux heures du matin. Il faisait clair de lune; mais les hurlements des bêtes féroces l'obligeaient à voyager avec précaution. On traversa un pays sablonneux, couvert de grands asclépias. Vers midi, on trouva plusieurs chau-

mières abandonnées. L'après-midi, on arriva dans une ville appelée Samamingkous, dont la plupart des habitants sont de la race des Foulahs. Le 4 mars au matin, on partit pour Sampaka, où l'on fut rendu à deux heures après midi. On vit en route une si grande quantité de sauterelles, que les arbres en étaient blancs. A Sampaka, Mungo-Park logea dans la maison d'un nègre qui faisait de la poudre à canon. Il lui montra un sac de salpêtre fort blanc, mais dont les cristaux étaient plus petits qu'ils ne le sont ordinairement. On en tire une grande quantité des étangs, qui sont remplis dans la saison des pluies, et où, pendant le temps sec, le bétail cherche à éviter les grandes chaleurs. Quand l'eau est évaporée, on voit sur le limon une croûte blanchâtre, que les gens du pays ramassent, et qu'ils purifient de manière à pouvoir l'employer avec succès. Les Maures leur fournissent du soufre, qui vient des ports de la Méditerranée. Les nègres font de la poudre en pilant ensemble, dans un mortier de bois, les différentes matières qui doivent la composer; les grains en sont égaux, et le bruit que produit leur explosion n'est pas, à beaucoup près, aussi fort que celui de la poudre d'Europe.

Le 5 mars, on quitta Sampaka au point du jour. Vers midi, on fit halte dans le village de Dangali, et le soir on arriva à Dalli, où on passa la nuit. Le 6, on partit tard de ce village, et l'on se rendit à Samie, situé à l'est de Dalli. Le douty de Samie reçut les voyageurs avec beaucoup d'honnêteté. Ce nègre était si fier de recevoir dans sa maison un homme blanc, qu'il pria Mungo-Park de rester avec lui et ses amis le lendemain

pendant la chaleur du jour, lui disant que le soir il le conduirait lui-même jusqu'au premier village. Comme on n'était plus qu'à deux journées de marche de Goumbo, les craintes qu'avaient inspirées les Maures à Mungo-Park étaient dissipées, et il n'hésita pas à accepter l'invitation de son hôte. Il passa la matinée agréablement avec ces bonnes gens. Leur société lui plaisait d'autant plus que leur candeur et leur bienveillance faisaient un contraste frappant avec la perfidie et la cruauté des Maures. Ces nègres s'égayaient en buvant de cette espèce de bière qu'on fait avec du maïs, et qui est comparable à la meilleure d'Angleterre.

Tandis que Mungo-Park se flattait ainsi d'être échappé à toute espèce de danger du côté des Maures, une troupe de soldats d'Ali entrèrent dans la chaumière, et lui dirent que leur maître les avait chargés de le mener dans son camp. Mungo-Park vit bien que les prières et la résistance seraient également inutiles; ainsi il se détermina à suivre les messagers d'Ali, et il se sépara de son hôte avec beaucoup de regret. On alla coucher à Dalli, où, durant toute la nuit, on fut gardé avec soin. Le 8 mars, on suivit, à travers les bois, un sentier tortueux qui mena à Dangali, où on passa la nuit. Le 9, on se mit en route dès le matin, et on arriva dans l'après-midi à Sampaka. Le lendemain, on se dirigea vers Samamingkous. Le soir, on vit la nouvelle lune, qui annonça le commencement du carême. Aussitôt on alluma de grands feux dans toutes les parties de la ville, et on fit cuire beaucoup plus d'aliments que de coutume. En arrivant à Dina,

le 11 mars, Mungo-Park alla présenter son respect à l'un des fils d'Ali. Il le trouva dans une chaumière très-basse, avec cinq ou six de ses compagnons. Le 12, on quitta Dina; on s'arrêta quelque temps, à neuf heures, près d'une korrée. Le pays que l'on traversait était très-sablonneux, et couvert de petits halliers. La chaleur était si accablante, qu'à une heure il fallut faire halte. Pendant ce temps-là, nos voyageurs ramassèrent quelques morceaux d'une gomme qui supplée en partie à l'eau, parce qu'elle humecte la bouche, et calme pour quelque temps les tourments de la soif. Vers les cinq heures, on découvrit Benowm, résidence d'Ali. Son camp offrait le spectacle d'un grand nombre de tentes malpropres, semées sans ordre sur un vaste terrain, et au milieu desquelles étaient de grands troupeaux de chameaux, de bœufs et de chèvres. Mungo-Park se vit bientôt entouré d'une foule importune, qui l'accabla d'injures. Il est impossible, ajoute-t-il après avoir fait le récit de tout ce qu'il eut à souffrir pendant les premiers jours de son arrivée, de décrire la conduite d'un peuple qui fait une étude de la méchanceté comme d'une science, et qui se réjouit des chagrins et des infortunes des autres hommes. Il me suffit de dire que ma présence fournit aux Maures l'occasion d'exercer à leur gré l'insolence, la férocité et le fanatisme qui les distinguent du reste du genre humain. De toutes les importunités que Mungo-Park eut à souffrir dans le camp d'Ali, on doit placer parmi les plus singulières la visite qu'il reçut des dames maures, dans la soirée du 25 mars. Notre voyageur ne peut dire si elles cédaient à l'instigation de quelqu'un,

si elles étaient poussées par leur indomptable curiosité, ou si elles ne voulaient que s'amuser; mais elles lui firent entendre que l'objet de leur visite était de vérifier si la loi qui ordonne la circoncision était suivie par les Nazaréens comme par les sectateurs de Mahomet. On peut aisément juger de la surprise de Mungo-Park, en apprenant qu'elles avaient un pareil dessein. Pour se dérober à l'examen dont il était menacé, il prit le parti de traiter la chose comme une plaisanterie. Il fit observer à ces dames que, dans ces sortes de cas, l'usage de son pays n'était pas de donner des démonstrations oculaires devant un aussi grand nombre de jolies femmes; mais que si elles voulaient se retirer, à l'exception d'une seule, il satisferait la curiosité de cette belle; en même temps il désigna la plus jeune et la plus jolie de la troupe. Ces dames entendirent fort bien la plaisanterie; elles s'en allèrent en riant de bon cœur; et, quoique la jeune dame à laquelle il avait donné la préférence ne se souciât pas d'en profiter, elle fut assez contente de cet hommage, car bientôt après elle envoya à notre voyageur de la farine et du lait pour son souper.

Le 28, Ali fit dire à Mungo-Park de se tenir prêt à monter à cheval avec lui. On alla dans les tentes de quatre différentes dames, et dans chacune on servit au blanc une jatte de lait et d'eau. Toutes ces femmes étaient extraordinairement grosses, ce qui, dans ces contrées, est considéré comme la plus grande marque de beauté. Elles firent à Mungo-Park des questions sans nombre, et examinèrent ses cheveux et sa peau avec une extrême attention. Cependant elles affec-

tèrent de le regarder comme un être d'une espèce inférieure à la leur; et elles fronçaient les sourcils et levaient les épaules en regardant la blancheur de sa peau.

Ali montait ordinairement un cheval blanc, dont la queue était peinte en rouge. Jamais il n'allait à pied que pour se rendre à l'endroit où il faisait ses prières. La nuit, on tenait toujours au piquet, à peu de distance de sa tente, trois ou quatre chevaux sellés. Les Maures attachent un grand prix à leurs chevaux; c'est à la vitesse de ces animaux qu'ils doivent la facilité de faire tant d'excursions dévastatrices dans les pays appartenant aux nègres. Ils les pansent trois ou quatre fois par jour, et le soir ils leur donnent ordinairement une grande quantité de lait doux, que ces animaux paraissent aimer beaucoup.

Un mois entier s'était écoulé depuis que Mungo-Park languissait dans le camp des Maures; chaque jour lui apportait quelque nouveau malheur, sans lui présenter aucun moyen de délivrance. Le 16 avril 1796, Ali quitta sans bruit son camp de Benowm, et annonça qu'il serait de retour dans neuf ou dix jours. Le 18, un schérif arriva au camp, avec du sel et quelques autres marchandises. Il venait de Oualet (Walet), capitale du royaume de Birou. Quoiqu'il résidât ordinairement à Oualet, il était allé à Houssa, et il avait passé quelques années à Tombouctou.

On attendit quelques jours, en vain, qu'Ali et Fatima revinssent de Sahil, mot qui signifie pays du nord. Peu de temps après le 29 avril, un messager vint annoncer à Benowm que l'armée du Bambarra s'approchait des frontières du Ludamar pour tirer

vengeance de l'injure qu'Ali avait faite à Mansong en lui refusant des troupes auxiliaires. Le 30, les Maures, alarmés par cette nouvelle, levèrent leurs tentes, et dirigèrent leur marche droit au nord. A midi, le fils d'Ali fit entrer la caravane dans un bois épais et bas, qui était à droite du chemin. Il n'en excepta que deux tentes, avec lesquelles il envoya Mungo-Park; et le soir on arriva à Farani, ville habitée par des nègres. On planta les tentes dans un endroit bien découvert, à peu de distance de la ville. Le 1^er^ mai, Mungo-Park eut quelque appréhension qu'on ne le fît encore jeûner ce jour-là comme la veille. En conséquence, il entra dans la ville de Farani (Farreni), et pria le douty de lui donner quelque chose à manger. Les Maures regardent les généreux habitants de Farani comme une race abjecte d'esclaves, et ils les traitent avec la plus brutale insolence. Le 3 mai, on quitta le voisinage de Farani; et après avoir suivi un chemin tortueux dans les bois, on arriva l'après-midi au camp d'Ali. Ce nouveau camp, plus vaste que celui de Benowm, était placé au milieu d'une grande forêt, et à environ deux milles de distance d'une ville nègre, appelée Boubeker. En arrivant au camp, Mungo-Park se rendit dans la tente d'Ali, pour présenter son respect à la reine Fatima, qui était venue avec lui du Sahil. Ali parut satisfait de voir le voyageur blanc; il lui toucha la main, et dit à la reine qu'il était ce chrétien dont on lui avait parlé. Fatima était de la caste des Arabes; elle avait de longs cheveux noirs, et une excessive corpulence. Il sembla d'abord à Mungo-Park qu'elle était choquée de voir un chrétien si près d'elle; cependant elle lui

offrit une jatte de lait; ce qu'il considéra comme un favorable augure.

La chaleur était extrême; toute la nature en était accablée. Le pays représentait à l'œil une vaste étendue de sable, où croissaient, de loin à loin, quelques arbres rabougris et quelques buissons hérissés d'épines. Les chameaux et les chèvres broutaient le peu de feuilles qu'avaient les arbres et les buissons, tandis que les bœufs et les vaches, affamés, paissaient à côté l'herbe flétrie. Mungo-Park eut beaucoup à souffrir de la soif. Son esclave Demba était repoussé des puits par les Maures grossiers, qui s'étonnaient que l'esclave d'un chrétien osât tirer de l'eau aux puits qui avaient été creusés par les sectateurs du prophète. Tant de brutalité effraya tellement Demba, qu'il n'osa plus aller remplir l'outre de son maître. Il se contentait de mendier de l'eau des nègres esclaves qui servaient dans le camp. Mungo-Park suivait son exemple, mais avec très-peu de succès. Quoiqu'il ne laissât échapper aucune occasion, quoique ses sollicitations fussent très-pressantes auprès des Maures et auprès des nègres, il n'obtenait que rarement de quoi boire. Pour comble de malheur, il passait souvent la nuit à éprouver le supplice de Tantale. Il n'était pas plus tôt endormi, que son imagination le transportait auprès des ruisseaux et des rivières de sa patrie: il croyait se promener sur leurs bords verdoyants; il voyait avec transport couler leurs ondes claires, il s'avançait pour en boire; mais, hélas! elles fuyaient de ses lèvres, et ce malheur le réveillait. Alors il se trouvait tel qu'il était en effet, un malheu-

reux et solitaire captif, périssant de soif au milieu des déserts de l'Afrique (1).

Mungo-Park apprit qu'Ali allait partir pour Jarra, et il résolut de profiter de cette circonstance pour quitter le camp des Maures. Fatima avait la principale part dans la direction des affaires. Il s'adressa à elle, et la supplia de faire en sorte qu'Ali lui accordât la permission d'aller avec lui à Jarra. Cette prière fut favorablement écoutée. Fatima regarda Mungo-Park avec douceur, et parut touchée de compassion. Elle fit tirer les paquets du voyageur blanc d'un grand sac de cuir où on les avait mis, et lui dit de lui expliquer l'usage des choses qu'ils contenaient, et de lui montrer comment on met les bas, les bottes et les divers vêtements. Mungo-Park fit avec empressement ce qu'elle désirait; après quoi, elle lui dit que, dans peu de jours, il serait maître de partir.

Ayant obtenu la permission d'accompagner Ali à Jarra, Mungo-Park prit congé de la reine Fatima qui, avec beaucoup de grace et de bienveillance, lui rendit une partie de ses effets. Dans la soirée qui précéda le départ, Ali lui renvoya son cheval avec ses harnois. Le 26 mai, Mungo-Park quitta de très-bon matin Boubeker, lieu où était le camp d'Ali. A midi, il fit halte à Farani, où il fut joint par douze Maures montés sur des chameaux. On fit une route pénible dans des bois, et l'après-midi on arriva à Doumbani, village entouré de murailles, où l'on séjourna deux jours pour attendre l'arrivée d'un renfort de cavalerie qui

(1) C'est la calenture, affection décrite dans le naufrage de la Méduse.

venait du nord. Le 1^er^ juin, on se remit en marche La caravane était alors composée de deux cents hommes, tous à cheval; car les Maures ne font jamais la guerre à pied. Lorsque l'on fut à Jarra, Mungo-Park logea chez son ancienne connaissance Daman Jumma, à qui il raconta tout ce qui lui était arrivé chez les Maures. Le 2, Ali laissa Mungo-Park à Jarra, et retourna à Boubeker. Le 9, il ne resta plus un seul cavalier maure dans Jarra. On apprit bientôt que Daisy, roi du Kaarta, s'avançait vers cette ville avec son armée. A cette nouvelle, les habitants se préparèrent à abandonner leurs habitations; et le 26 juin ils dirigèrent leurs pas vers Dina, pour aller chercher un asile dans le Bambarra. Mungo-Park les suivit; vers les cinq heures après midi, on arriva dans une petite ferme appelée Koidja. Le 28 juin, on partit de Koidja dès que le jour parut. On passa à Trongoumba sans s'arrêter, et on arriva, dans l'après-midi, à Queira. Le 1^er^ juillet, Mungo-Park faisait paître son cheval dans les champs, lorsque le premier esclave d'Ali arriva avec quatre Maures à Queira, et descendit dans la maison du douty. Il était chargé par son maître de ramener le blanc à Boubeker. Mungo-Park fut averti de cette fâcheuse rencontre par Johnson, son interprète, et prit la résolution de s'enfuir. Au point du jour, Johnson vint lui apprendre que les Maures, qui le surveillaient, étaient endormis. Mungo-Park sortit sans bruit de sa case, monta à cheval, et partit. Il avait à peine fait un mille qu'il se vit poursuivi par trois cavaliers qui se contentèrent de le dépouiller de son manteau. Qu'on s'imagine la joie que dut éprouver notre voya-

geur lorsqu'il fut hors de danger! Elle lui fit, pour un moment seulement, oublier sa déplorable situation. A quatre heures après midi, il rencontra deux jeunes Maures qui lui apprirent qu'ils gardaient un troupeau du roi Ali, et qu'ils allaient à Dina, où l'eau était moins rare, et qu'ils comptaient y demeurer jusqu'à ce que la pluie eût rempli les mares du Désert. Mungo-Park continua sa route, et la nuit le surprit au milieu d'un désert qui ne lui offrait aucune apparence d'habitation; il arriva cependant près d'une case où il entendit parler, mais dont il s'éloigna avec précipitation, dans la crainte des Maures; et il fut enfin dirigé, par les cris des grenouilles, vers un marais qui était tellement couvert de ces animaux, qu'il était difficile de distinguer l'eau. Après s'être désaltéré, il monta sur un arbre, d'où il aperçut aisément une colonne de fumée à douze ou quatorze milles à l'est-sud-est : il se hâta de marcher de ce côté-là, et un peu avant onze heures il rencontra des nègres qui lui apprirent que le village s'appelait Schrilla, et qu'il appartenait à Ali. Repoussé par le douty, qui lui refusa une poignée de maïs, il reçut l'hospitalité d'une vieille femme. Le 4 juillet, notre voyageur remonta à cheval dès que le jour parut, et continua à marcher dans les bois, où il vit plusieurs troupeaux de gazelles, de sangliers et d'autruches. Il arriva dans la journée près de la tente d'un pasteur foulah qui l'invita à entrer, et qui lui présenta une gamelle pleine de maïs bouilli et de dattes. Le lendemain, Mungo-Park s'enfonça de nouveau dans le bois, passa sans s'arrêter près du petit village de Wassalita, et arriva, le 5 juillet 1796,

vers dix heures du matin, dans la ville nègre de Ouaaura (Waiora), qui proprement appartient au Kaarta, mais qui alors était tributaire de Mansong, roi de Bambarra.

Ouaaura est une petite ville entourée de murs élevés, habitée par un mélange de Mandingues et de Foulahs. Les habitants s'occupent à la culture du grain, qu'ils échangent avec les Maures contre du sel. Le 6 juillet, Mungo-Park gagna Dingyie, et arriva le 7 à Ouassibou (Wassibou). Il s'arrêta dans cette petite ville pour se procurer un guide qui l'aidât à continuer sa marche. Le 12, il partit de Ouassibou avec huit habitants du Kaarta. On ne s'arrêta dans la journée que deux fois: l'une, près d'une fontaine dans les bois; et l'autre, aux ruines d'une ville nommée Illa-Compe (la ville au blé), qui avait appartenu jadis à Daisy. Le 13, on partit de bonne heure. Les chemins étaient humides et glissants; mais le pays était très-beau, coupé de plusieurs petits ruisseaux, dont la pluie avait fait autant de rapides rivières. Vers dix heures, on arriva aux ruines d'un village qui avait été détruit par la guerre, environ six mois auparavant; et à quatre heures après midi on se trouva devant Gallou, ville considérable, située dans une belle et riche vallée qu'entourent des rochers élevés. Le 14, on arriva, vers trois heures, à Mourdja, ville grande et fameuse pour son commerce de sel. Les Maures y en apportent de grandes quantités, qu'ils échangent contre du grain et de la toile de coton. La plupart des naturels étant mahométans, il n'est pas permis aux kafirs de boire de la bière, qu'ils appellent

neo-dollo (esprit de blé), excepté dans certaines maisons. Le matin du 16, on repartit avec une caravane de quatorze ânes chargés de sel et destinés pour Sansanding. Le soleil était presque couché avant qu'on arrivât à Datlibou. Le 17 juillet, on partit de Datlibou vers dix heures, et on passa près d'une grande caravane qui revenait de Sego avec des bêches à blé, des nattes et d'autres ustensiles de ménage. A cinq heures, on arriva à un grand village où l'on se proposait de passer la nuit; mais le douty ne voulut pas recevoir la caravane, et l'on ne parvint qu'à la nuit au petit village de Fanimbou. Le 18 juillet, on continua la marche. Les villes que l'on rencontra étaient plus peuplées. Les terrains qui n'étaient pas employés à la culture du blé fournissaient d'excellents pâturages à de grands troupeaux de bétail. On n'arriva qu'à huit heures du soir à Geotorro. Le 19, Mungo-Park, dont le cheval était accablé de fatigue, était resté en arrière de la caravane, et marchait pieds nus, conduisant devant lui sa monture, lorsqu'il rencontra une troupe d'environ soixante-dix esclaves qui venaient de Sego. Ils étaient attachés par le cou avec des lanières de cuir de bœuf tressées comme de la corde. Sept esclaves tenaient à la même corde, et entre chaque groupe de sept marchait un homme avec un mousquet. On les conduisait à Maroc par la voie du Ludamar et du grand Désert. Dans l'après-midi, comme Mungo-Park approchait de Doulinkibou, il rencontra une vingtaine de Maures à cheval; c'étaient les propriétaires des esclaves qu'il avait vus le matin. Il apprit par eux qu'il ne trouverait pas Sidi Mohamed

à Sego, parce qu'il était allé à Kancaba chercher de la poudre d'or (1).

Lorsque Mungo-Park arriva à Doulinkibou, il sut que ses compagnons de voyage en étaient partis. Il quitta cette ville, le 20, à huit heures, et à midi il s'arrêta quelques minutes près d'une grande korrée. Deux nègres se joignirent à lui, et l'on partit de ce lieu pour se rendre à Sego. Vers les quatre heures, on s'arrêta à un petit village. Les voyageurs y furent invités à une espèce de repas public. On y servit avec profusion un mets composé de lait aigre et de farine, qu'on nomme sinkatou, ainsi que de la bière faite avec le grain du pays. Les femmes étaient admises dans cette société, chose que Mungo-Park voyait pour la première fois en Afrique. Étant parti de ce lieu, on trouva plusieurs grands villages où Mungo-Park fut constamment pris pour un Maure, et fournit ample matière aux plaisanteries des Bambarras. Un peu avant la fin du jour, on s'arrêta dans un petit village pour passer la nuit. On dit à Mungo-Park que le lendemain matin il verrait de bonne heure le Niger, que les nègres appellent le Joliba ou la grande eau. Les lions sont ici très-communs. On traversa quatre grands villages, et à huit heures on vit la fumée s'élever au-dessus de Sego. « Regardant devant moi, con-« tinue Mungo-Park, je vis avec un extrême plaisir « le grand objet de ma mission, le majestueux Niger « que je cherchais depuis si long-temps. Large comme

(1) Il est probable, ainsi que je l'ai déjà remarqué, que le pays de Kancaba, de Mungo-Park, est le même que celui dont M. Mollien a fait mention sous le nom de Kankan.

« la Tamise l'est à Westminster, il étincelait des feux « du soleil, et coulait lentement vers l'orient. Je courus « au rivage; et, après avoir bu de ses eaux, je levai « les mains au ciel, en remerciant avec ferveur l'or- « donnateur de toutes choses de ce qu'il avait cou- « ronné mes efforts d'un succès si complet. »

La capitale du Bambarra, Sego, où Mungo-Park arrivait alors, consiste proprement en quatre villes distinctes, deux desquelles sont situées sur la rive septentrionale du fleuve, et s'appellent Sego Korro et Sego Bou. Les deux autres sont sur la rive méridionale, et portent les noms de Sego Sou Korro et Sego Si Korro. Toutes sont entourées de grands murs de terre. Les maisons sont construites en argile; elles sont carrées, et leurs toits sont plats; quelques-unes ont deux étages; plusieurs sont blanchies. Outre ces constructions, on voit dans tous les quartiers des mosquées bâties par les Maures. Les rues, quoique étroites, sont assez larges pour tous les usages nécessaires dans un pays où les voitures à roues sont absolument inconnues. D'après toutes les notions que Mungo-Park a pu recueillir, il y a lieu de croire que Sego contient dans sa totalité environ trente mille habitants. Le roi de Bambarra réside constamment à Sego Si Korro; il emploie un grand nombre d'esclaves à transporter les habitants d'un côté à l'autre de la rivière. Le salaire qu'ils reçoivent de ce travail, quoiqu'il ne soit que de dix cauris par personne, fournit au roi, dans le cours d'une année, un revenu considérable. Les canots dont on fait usage ici sont d'une construction singulière; chacun est fait avec les troncs de deux arbres joints,

non pas côte à côte, mais bout à bout : la jointure se trouve précisément au milieu du canot. Ils sont, par conséquent, beaucoup trop étroits pour leur longueur, et n'ont ni pont ni mâts. Ils ne laissent pas cependant que d'avoir beaucoup de capacité. Mungo-Park en a vu traverser la rivière chargés de quatre chevaux et de plusieurs personnes. L'aspect de cette grande ville, ces nombreux canots qui couvraient la rivière, cette population active, les terres cultivées qui s'étendaient au loin à l'entour, présentaient à notre voyageur un tableau d'opulence et de civilisation qu'il ne s'était pas attendu à rencontrer dans le centre de l'Afrique. Le roi Mansong refusa de voir Mungo-Park, et lui envoya un présent de cinq mille cauris. Accablé de fatigues, et ne pouvant obtenir de passer le fleuve, notre voyageur s'était couché dans l'abattement sur le rivage, lorsqu'une femme, qui revenait vers la fin du jour de travailler aux champs, s'informa de sa position, et, sur sa réponse, le conduisit dans sa hutte, où elle lui donna à manger et lui offrit une natte pour reposer. D'autres femmes étaient occupées à filer du coton, et Mungo-Park devint l'objet de leur étonnement et le sujet d'une de leurs chansons, dont voici la traduction : « Les vents rugissaient et la pluie tombait. — Le pauvre homme blanc, faible et fatigué, vint et s'assit sous notre arbre. — Il n'a pas de mère pour lui apporter du lait, point de femme pour moudre son grain. — Refrain : Ayons pitié de l'homme blanc; il n'a pas de mère, etc. »

Ainsi, forcé de quitter Sego sans voir Mansong, Mungo-Park fut conduit, le 23 juillet, à environ sept

milles du côté de l'est, dans un village dont son guide connaissait quelques habitants. Notre voyageur comprenait et parlait sans difficulté la langue du Bambarra, qui n'est qu'une espèce de mandingue corrompu. Il apprit de son hôte que, quoique la ville de Jenné fît, de nom, partie des domaines du roi de Bambarra, c'était, dans le fait, une ville maure, la majeure partie des habitants étant buschrins; et que Tombouctou, l'objet principal de ses recherches, était en entier dans la possession de ce peuple barbare. Notre voyageur n'en prit pas moins la résolution courageuse de poursuivre son entreprise. Toujours accompagné de son guide, il partit du village le matin du 24. Vers huit heures, il passa par une grande ville, appelée Kabba, située au milieu d'un beau pays très-cultivé. Les habitants étaient partout occupés à recueillir les fruits de l'arbre shea (chi), avec lesquels ils font le beurre végétal. Cet arbre croît naturellement et en abondance dans toute cette partie du Bambarra.

On traversa, dans le cours de la journée, plusieurs grands villages habités principalement par des pêcheurs. Vers les cinq heures du soir, on arriva à Sansanding, très-grande ville qui contient, dit-on, de huit à dix mille habitants. Ce lieu est très-fréquenté par les Maures qui y apportent de Birou du sel, et de la Méditerranée de la verroterie et du corail, pour les y échanger contre de la poudre d'or et de la toile de coton. Ils vendent cette toile, avec un grand bénéfice, à Birou et dans les autres pays maures, où, à raison du défaut de pluie, on ne cultive point le coton. Mungo-Park essuya dans Sansanding plus d'une im-

portunité de la part des Maures. Voyant qu'il n'entendait pas l'arabe, ils envoyèrent chercher deux hommes qu'ils appelaient ilhuidi (juifs), dans l'espoir que ceux-ci pourraient causer avec lui. Ces juifs, pour le vêtement et l'extérieur, ressemblent beaucoup à des Arabes. Ils sont méprisés dans le pays, et forcés de réciter les prières de l'Alcoran. Mungo-Park ne put éluder la même injonction, et le schérif de Touat, lieu situé dans le grand Désert, se leva et jura par le prophète, que s'il refusait d'aller à la mosquée, il aiderait ceux qui voudraient l'y traîner. Le soir, une foule de Maures vint dans la cour de sa case pour voir manger des œufs au blanc. On lui apporta sur-le-champ sept œufs de poule, et son hôte fut très-étonné de voir qu'il ne pouvait les manger crus; car c'est une opinion généralement reçue parmi les habitants de l'intérieur, que les Européens vivent presque uniquement de cette nourriture.

Le 25 juillet, le matin de bonne heure, avant que les Maures fussent assemblés, Mungo-Park partit de Sansanding. Il coucha le soir à une petite ville appelée Sibiti, d'où le jour suivant il gagna Nyara, grande ville à quelque distance de la rivière. Il y passa la journée du 27, pour faire reposer son cheval et laver ses vêtements. Le douty lui fit voir, comme une grande curiosité, un petit linge brun attaché à un poteau près de sa porte, et qui était venu, dit-il, d'un pays très-éloigné, appelé Kong.

Le 28 juillet, notre voyageur partit de Nyara, et arriva vers midi à Nyamie, ville habitée en grande partie par des Foulahs du royaume de Massina. Le

douty refusa de voir Mungo-Park; mais il lui envoya son fils pour le conduire à Modibou. On marchait avec beaucoup de circonspection, parceque les lions sont très-communs dans cette partie du Bambarra, et qu'ils attaquent souvent les voyageurs. Tout à coup le cheval de Mungo-Park tressaillit: regardant autour de lui, il aperçut, à peu de distance, un grand animal de l'espèce des girafes; son cou et ses jambes de devant étaient très-longs; sa tête était garnie de deux cornes courtes et noires, tournées en arrière; sa queue, qui descendait jusqu'aux jarrets, avait à son extrémité une touffe de crins. L'animal était d'un gris de souris. Il s'éloigna en trottant pesamment, et remuant sa tête de côté et d'autre pour voir si on le poursuivait. Peu de moments après, comme on traversait une grande plaine découverte où étaient quelques buissons épars, le guide de Mungo-Park, qui était à quelques pas de lui, cria, en faisant signe de s'enfuir: ouara billi billi, un très-grand lion. Mungo-Park aperçut effectivement, à une petite distance du buisson, un grand lion rouge, qui avait la tête couchée entre les deux pattes de devant. « Je m'attendais, ajoute Mungo-Park, qu'il allait sur-le-champ s'élancer sur moi, et j'ôtai machinalement mes pieds des étriers, afin que, en cas d'attaque, mon cheval devînt plutôt que moi sa victime. » Mais l'animal probablement n'était pas fort affamé, car il laissa passer les voyageurs, quoiqu'ils fussent à sa portée. Au coucher du soleil, on arriva à Modibou, village délicieusement situé sur les bords du Niger, d'où l'on domine sur la rivière, dans un espace de plusieurs milles, tant à

l'est qu'à l'ouest. De petites îles vertes, paisibles demeures de quelques industrieux Foulahs, dont le bétail y vit en sûreté contre les ravages des bêtes féroces, parsèment le fleuve, et décorent son lit, qui est ici beaucoup plus large et plus majestueux qu'à Sego. Le tout forme une des situations les plus enchanteresses qu'il y ait au monde. On prend dans cet endroit beaucoup de poissons, avec de grands filets de coton que les naturels font eux-mêmes. Ils s'en servent à peu près de la même manière qu'on use des filets d'Europe. Mungo-Park observa, sur une maison, la tête d'un crocodile qu'on lui dit avoir été tué par des bergers dans un marais près du village. Le 29 juillet, notre voyageur arriva à Kie (Kea). Quoiqu'il fût peu en état de marcher, son cheval était encore moins capable de le porter. Il ne savait où reposer ses membres fatigués, lorsqu'un canot de pêcheur, qui appartenait à des gens de Silla, vint heureusement à descendre la rivière. Le douty, qui avait refusé l'entrée de sa maison à Mungo-Park, fit signe au pêcheur de s'approcher, et le pria de se charger de le conduire à Mourzan. Après quelque hésitation, le pêcheur y consentit. On descendit la rivière jusqu'à Mourzan, ville de pêcheurs, située sur la rive septentrionale, où l'on arriva à quatre heures. De là, traversant le fleuve, on conduisit Mungo-Park à Silla, grande ville où il resta jusqu'à l'entrée de la nuit sous un arbre, entouré d'une foule nombreuse: mais le langage de ces gens différait beaucoup de celui des autres parties du Bambarra. On lui apprit que plus il irait vers l'est, moins il trouverait que l'on entendît le bambarra, et

que lorsqu'il serait parvenu à Jenné, il entendrait la majorité des habitants parlant un langage différent, appelé par les nègres jenné kumno, et par les Maures, kalam soudan. L'état de la santé de Mungo-Park ne pouvait plus lui permettre de continuer un voyage qui ne présentait que de nouveaux dangers, et il prit la résolution de retourner à l'ouest; mais il ne voulut point quitter Silla sans prendre, des marchands maures et nègres, toutes les informations possibles sur le cours du Niger à l'est et les contrées qu'il traverse. Voici le sommaire des renseignements qu'il rassembla: A deux petites journées de marche, à l'est de Silla, est la ville de Jenné. A deux autres jours de distance, la rivière s'étend et forme un lac considérable, appelé Dibbie (ou le lac obscur). La distance entière, par terre, de Jenné à Tombouctou, est de douze jours de marche. Kabra est situé à une journée de Tombouctou; et à onze journées au-dessus de Kabra, le fleuve passe au sud de Houssa, qui en est à deux jours de marche.

Sur la rive septentrionale du Niger, à une petite distance de Silla, est le royaume de Massina, qui est habité par des Foulahs. Au nord-est de Massina est le royaume de Tombouctou. Houssa, capitale d'un vaste royaume de ce nom, et située à l'est de Tombouctou, est un autre grand marché du commerce maure. L'espace que renferment les deux bras du Niger, au-dessus de Kabra, forme un petit royaume d'une grande fertilité, connu sous le nom de Djinbala. Au sud de Djinbala, est le royaume nègre de Gotto, que l'on dit être d'une grande étendue. A l'ouest de

Gotto est le royaume de Baedou, et à l'ouest de ce dernier Maniana, dont les habitants sont, dit-on, anthropophages, et que les habitants du Bambarra nomment, par cette raison, Madoummoula (mangeurs d'hommes).

Mungo-Park partit de Silla le 30 juillet, vers huit heures du matin, dans un canot; et environ une heure après il prit terre à Mourzan. Il continua ensuite sa navigation, et arriva à midi à Kie. Le lendemain, il partit avec le frère du douty, pour se rendre à Modibou. Quand on fut à environ un mille à l'ouest, on aperçut, sur le bord de l'eau, un grand nombre de jarres de terre disposées en pile les unes au-dessus des autres. Elles étaient faites très-proprement, mais elles n'avaient point de vernis. C'était évidemment de cette espèce de poterie que l'on fait à Downie, ville à l'ouest de Tombouctou, et qui se vend avec grand bénéfice en différentes parties du Bambarra. Vers quatre heures de l'après-midi on gagna Modibou : ce fut dans ce village que Mungo-Park retrouva son cheval, qu'il avait laissé pour mort à sept milles de cet endroit. Le 1er août, il partit de Modibou, conduisant sa monture devant lui; le soir du même jour il arriva à Nyamie, qu'il ne quitta que le 5 au matin. Le soir du même jour, il arriva à Nyara; il n'en repartit que le 7 au matin. L'eau était si haute qu'il ne put aller plus loin qu'un petit village appelé Nemabou, où, moyennant cent cauris, il se procura du lait pour lui, et une bonne quantité de grain pour son cheval. Le 9, vers le coucher du soleil, Mungo-Park gagna Sibity, où il passa une très-mauvaise nuit dans

une hutte vieille et humide. Lorsque les murs de ces cases sont amollis par la pluie, ils deviennent souvent trop faibles pour soutenir le poids du toit. Notre voyageur entendit trois huttes s'écrouler durant cette nuit, et il craignit fort que celle où il logeait ne fît la quatrième. Dans la matinée, étant allé ramasser de l'herbe pour son cheval, il compta quatorze cases qui étaient tombées ainsi depuis le commencement de la saison pluvieuse. Le 11, Mungo-Park arriva à Sansanding un peu avant le coucher du soleil. Le 12 il gagna Kabba, dans l'après-midi. Trois milles plus loin, il arriva à un petit village près du chemin, et un peu plus loin à un autre tout aussi petit, mais plus éloigné de la route; ce fut dans ce dernier qu'il trouva l'hospitalité. On le mit coucher dans un grand ballon, en un coin duquel était un four destiné à faire sécher des fruits de shea. Il contenait environ une demi-charretée de ce fruit, sous lequel était un feu de bois clair. On dit à notre voyageur qu'au bout de trois jours le fruit serait en état d'être pilé et bouilli, et que le beurre, préparé de cette manière, était préférable à celui que l'on faisait avec le fruit séché au soleil, surtout dans la saison pluvieuse, pendant laquelle cette dernière méthode est toujours très-longue, et souvent inefficace.

Le 13 août, vers dix heures, Mungo-Park arriva à un petit village, à un demi-mille de Sego, où il tâcha sans succès de se procurer des vivres. Il apprit dans ce lieu que Mansong avait envoyé des gens pour s'emparer de sa personne. Il monta donc à cheval, et, prenant la route de Diggani, il marcha aussi vite qu'il

put, jusqu'à ce qu'il fût hors de la vue des habitants. Il s'arrêta alors, et prit la résolution de continuer son voyage, en suivant la direction du Niger à l'ouest. Un peu avant le coucher du soleil, il arriva dans le village de Soubou, où il passa la nuit. Le 14 août, il continua à marcher le long de la rivière, dans un pays populeux et bien cultivé; il passa par une ville murée, appelée Kamalia, sans s'y arrêter, traversa à midi une autre grande ville, appelée Samie, où l'on tenait un marché. Nombre de gens étaient assemblés sur une grande place ouverte au milieu de la ville, vendant du bétail, de la toile, du grain, etc. Mungo-Park passa au milieu d'eux sans être fort remarqué, chacun le prenant pour un Maure. Dans l'après-midi, il arriva à un petit village appelé Binni. Le 15, vers neuf heures, il traversa une grande ville, appelée Sai. A midi, il atteignit le village de Kaimou, situé sur le bord de la rivière, et le soir il arriva à un petit village nommé Song, dont les grossiers habitants refusèrent de le loger, et même de le laisser entrer dans le village. Le 16, il passa par Jabbi, ville considérable, qui a une mosquée. Là, le pays commence à s'élever en collines, et on aperçoit dans l'est les sommets de hautes montagnes. Les chemins étaient inondés, et couverts d'une vase épaisse. En traversant un de ces marais, un peu à l'ouest d'une ville appelée Gangou, le cheval de Mungo-Park, qui était dans l'eau jusqu'au ventre, tomba tout à coup dans un trou profond, et faillit se noyer avant de pouvoir dégager son pied de l'argile tenace qui en garnissait le fond. Le cheval et le cavalier furent l'un et l'autre si cou-

verts de fange, que, lorsqu'ils passèrent ensuite par le village de Callimana, les habitants les comparèrent à deux éléphants qui se seraient roulés dans la boue. Vers midi, notre voyageur s'arrêta à un petit village près de Yamina, où il acheta un peu de grain, et où il sécha ses papiers et ses habits.

La ville de Yamina présente de loin un fort bel aspect. Elle couvre presque la même étendue de terrain que Sansanding; mais, ayant été pillée, il y avait environ quatre ans, par Daisy, roi de Kaarta, elle n'avait pas encore repris sa première splendeur. Près de la moitié de la ville n'est plus qu'un monceau de ruines. Néanmoins c'est encore un lieu considérable; et il est tellement fréquenté par les Maures, que Mungo-Park ne voulut pas y coucher. Il se rendit le soir à Farra, village muré, où il se procura, sans beaucoup de peine, un logement pour la nuit. Le 17 août, le matin de bonne heure, il se remit en route, et à huit heures il passa par une ville considérable, appelée Balaba. Dans le cours de la même journée, il vit les ruines de trois villes, dont les habitants avaient tous été emmenés prisonniers par Daisy, roi de Kaarta. Le soir, il arriva à Kanika, où le douty, qui était assis à la porte sur une peau d'éléphant, le reçut avec bonté.

Le 18, Mungo-Park traversa la rivière Frina, et arriva le soir à Taffara, ville murée. Il y reconnut que le langage des habitants était plus correct, et qu'au lieu du dialecte corrompu du Bambarra, il se rapprochait du pur mandingue.

Le 20 août, notre voyageur passa par la ville de Jaba. Il s'arrêta quelques minutes dans un village ap-

pelé Somino, où il demanda et obtint quelque peu d'un grossier aliment, que les naturels du pays préparent avec des cosses de maïs, et qu'ils appellent bou. Vers deux heures, il arriva au village de Souha, et il tâcha en vain d'acheter un peu de grain du douty qui était assis à l'entrée du village. Continuant à côtoyer la rivière jusqu'au coucher du soleil, Mungo-Park arriva à Koulikoro, ville considérable et grand marché de sel. Là, il logea chez un Bambarra, qui jadis avait été l'esclave d'un Maure, et en cette qualité avait été à Aroan, à Taudeni (Towdinni), et dans plusieurs autres endroits du Désert. Mais, s'étant fait musulman, et son maître étant mort à Jenné, il avait obtenu sa liberté, et s'était établi dans cette ville, où il faisait un commerce considérable de sel, d'étoffes de coton, etc. Il servit à manger à notre voyageur, à condition que celui-ci lui écrirait un saphi.

Le 21 août, au point du jour, Mungo-Park partit de Koulikorro, et traversa, vers midi, les villages de Kayou et de Toulumbo. Dans la soirée, il arriva à Marrabou, grande ville, célèbre, ainsi que Koulikorro, pour son commerce de sel. Mungo-Park fut logé dans une hutte, avec sept autres pauvres gens qui étaient venus de Kancaba dans un canot. Le 22, notre voyageur, ayant quitté la rivière et pris sa direction vers les montagnes, il tomba dans un petit sentier, qui le conduisit à un village appelé Froukabou, où il coucha. Le 23, il partit de bonne heure pour Bammakou, où il arriva vers les cinq heures de l'après-midi. Il avait beaucoup entendu parler de Bammakou comme d'un grand marché de sel, et il fut un peu surpris de trou-

ver que ce n'était qu'une ville d'un moyen ordre, un peu moins grande que Marrabou. Cependant son peu d'étendue est plus que compensé par la richesse de ses habitants; car lorsque les Maures apportent leur sel par le Kaarta ou par le Bambarra, ils s'arrêtent habituellement quelques jours en cet endroit; et les négociants nègres du pays, qui savent quelle est la valeur du sel dans différents royaumes, l'achètent souvent en gros, pour le vendre en détail avec bénéfice. Son hôte apprit à Mungo-Park que s'il trouvait un bon guide pour le conduire par les montagnes à une ville appelée Sibidoulou, il ne doutait pas qu'avec de la patience et des précautions, il ne pût traverser le pays de Mandingue. Notre voyageur s'adressa sur-le-champ au douty, et sut qu'un djilli-ki, c'est-à-dire un chanteur, devait partir pour Sibidoulou. Il traversa avec ce guide une plaine rocailleuse d'environ deux milles, après lesquels ils arrivèrent à un petit village. Vers le sud-est paraissaient quelques montagnes très-éloignées, que Mungo-Park avait déjà vues de dessus une éminence près de Marrabou. On lui avait appris que ces montagnes étaient situées dans un grand et puissant royaume, appelé Kong; dont le souverain pouvait mettre sur pied une armée beaucoup plus nombreuse que celle du roi de Bambarra. Sur cette hauteur, le sol est peu profond; les rochers sont des pierres ferrugineuses et des schistes, avec des morceaux détachés de quartz blanc. Notre voyageur descendit le côté nord-ouest de cette chaîne de collines, et arriva bientôt à un petit village appelé Kouma. Ce hameau est entouré d'un grand mur, et appartient tout entier

à un marchand mandingue, qui s'y est retiré avec sa famille pendant une des précédentes guerres. Les champs voisins lui rendent beaucoup de grain : son bétail paît en liberté dans la vallée; et les hauteurs hérissées de rochers le mettent à l'abri des fureurs de la guerre. Le 25 août, Mungo-Park partit de Kouma, et fut arrêté et pillé par des bandits foulahs, qui le laissèrent presque entièrement nu. Dans cet état de dénûment, notre voyageur eut assez de courage pour résister au désespoir; et, continuant à marcher, il passa sur plusieurs collines de roches, et arriva au coucher du soleil à Sibidoulou, ville frontière du Mandinguç. La ville de Sibidoulou est située dans une fertile vallée, qu'entourent de hautes collines de roches. Elle est d'un accès difficile pour les chevaux; et, dans les fréquentes guerres qui ont lieu entre les Bambarras, les Foulahs et les Mandingues, elle n'a pas été une seule fois pillée par l'ennemi. Mungo-Park partit de Sibidoulou le matin du 28, et il s'arrêta dans quelques petits villages, pour y prendre des rafraîchissements. Dans l'un de ces endroits, on lui présenta un plat qu'il n'avait jamais vu. Il était composé de fleurs, ou plutôt d'anthères de maïs bouillies avec de l'eau et du lait. On ne le mange que dans les temps de grande disette. Le 30, vers midi, il arriva à Ouonda, petite ville où l'on voit une mosquée, et qu'entoure une haute muraille. Notre voyageur resta dans cet endroit neuf jours, pendant chacun desquels il éprouva régulièrement le retour de la fièvre. Le 6 septembre, il arriva de Sibidoulou deux personnes qui amenèrent le cheval et les habits qu'on avait enlevés à Mungo-

Park; mais on avait brisé sa boussole de poche: c'était pour lui une très-grande perte, qu'il était impossible de réparer. Il fit présent du cheval à son hôte, et lui fit promettre d'envoyer au mansa de Sibidoulou sa selle et sa bride, pour lui témoigner sa reconnaissance de lui avoir fait recouvrer son cheval et ses vêtements.

Mungo-Park passa la nuit du 8 à Ballanti. Le 9, il gagna Nemacou. Le 11, il partit de Nemacou, et il arriva le soir à Kinyeto: mais en chemin, s'étant heurté la cheville du pied, elle enfla, et s'enflamma au point qu'il ne pouvait le lendemain ni marcher, ni même poser le pied sans de grandes douleurs. Le 14, accompagné d'un jeune homme qui avait voyagé de ce côté-là, Mungo-Park prit le chemin de Jeridjang, beau canton bien cultivé, dont le mansa est regardé comme le plus puissant de tous ceux du Mandingue. Le 15, il arriva à Dosita, grande ville, où il passa un jour. Le 17, il partit pour Mansia, ville considérable, où l'on ramasse un peu de poudre d'or. Le 18, vers deux heures, il arriva à Kamalia, petite ville située au pied de quelques collines de rochers où les habitants ramassent des quantités considérables d'or. Les Buschrins y vivent séparés des Kafirs. Ils ont bâti leurs huttes éparses à quelque distance de la ville. Ils ont aussi, pour faire leurs dévotions, un lieu séparé auquel ils donnent le nom de missoura ou mosquée: ce n'est autre chose qu'une pièce de terre carrée, unie et entourée de troncs d'arbres; elle a une petite saillie, du côté de l'orient, dans laquelle se tient le marabout ou prêtre quand il appelle le peuple à la prière. On

trouve beaucoup de ces mosquées chez les nègres convertis. Comme elles n'ont ni enceinte ni toit, elles ne peuvent servir que dans le beau temps. Lorsqu'il pleut, les Buschrins font leurs dévotions dans leurs huttes. Mungo-Park trouva l'hospitalité dans la maison d'un Buschrin nommé Karfa Taura. Cet homme était un riche slatée qui conduisait tous les ans des esclaves sur les bords de la Gambie. Il conseilla à Mungo-Park de ne point s'exposer à parcourir seul un pays qu'une caravane n'osait pas traverser à l'époque où l'on se trouvait. Notre voyageur se décida en conséquence à attendre à Kamalia le retour de la saison sèche, et le temps du départ de la caravane de Karfa. Au commencement de décembre ce marchand songea à compléter le nombre de ses esclaves. A cet effet, il recueillit toutes les créances qui lui étaient dues dans son pays, et le 19, accompagné de trois slatées, il partit pour Kancaba, grande ville sur les bords du Niger, où se tient un marché considérable d'esclaves. La plupart de ceux qui se vendent dans cet endroit viennent du Bambarra. Pendant son absence, qui devait durer un mois, Karfa confia son hôte à un maître d'école, homme doux, paisible et de manières affables. Il s'appelait Fankouma, et, quoique strictement attaché à la religion de Mahomet, il n'était nullement intolérant dans ses principes à l'égard des personnes qui ne pensaient pas comme lui. Il passait beaucoup de temps à lire, et l'enseignement de la jeunesse semblait faire son amusement autant que son occupation. Outre le Coran et un ou deux volumes de commentaires sur ce livre, le nouvel

hôte de Mungo-Park possédait quelques manuscrits. Notre voyageur avait eu occasion d'en examiner d'autres dans le cours de son expédition. En parlant à Fankouma de ceux qu'il avait vus, et en l'interrogeant sur ceux qu'il lui montrait, il découvrit que les nègres possédaient entre autres une version arabe du Pentateuque de Moïse, qu'ils appellent *Taureta la Mousa*. On estime tant cet ouvrage, qu'il se vend quelquefois le prix d'un esclave de choix. Ils ont aussi une version des psaumes de David (*Zabora Dawidi*), et enfin le livre d'Isaïe, qu'ils appellent Lindjili la Isa (*Lingeeli la Isa*), et qui est très-estimé. Au moyen de ces livres, plusieurs des nègres convertis ont acquis quelques connaissances des événements les plus remarquables de l'ancien Testament. L'histoire d'Adam et d'Ève, la mort d'Abel, les vies d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, l'histoire de Joseph et de ses frères, celles de Moïse, de David, de Salomon, etc., ont été racontées à Mungo-Park par plusieurs personnes, en langage mandingue, et avec assez d'exactitude.

Le 16 avril 1797, les slatis tinrent conseil, et choisirent le 19 du même mois pour partir de Kamalia. Le jour tant désiré arriva enfin. Les slatées ayant ôté les fers à leurs esclaves, ils s'assemblèrent avec eux devant la porte de la maison de Karfa, où tous les paquets étaient préparés. La caravane consistait en vingt-sept esclaves destinés à la vente, qui appartenaient à Karfa et à quatre autres slatées. On en prit ensuite cinq à Marrabou, et trois à Bala: le tout composait donc trente-cinq esclaves. Les hommes libres étaient au

nombre de quatorze; mais la plupart avaient avec eux une ou deux femmes et quelques esclaves domestiques: de plus, le maître d'école Fankouma, qui retournait alors à Ouoredou (Woradou), lieu de sa naissance, prit avec lui huit de ses écoliers; de façon que le nombre des hommes libres, joint à celui des esclaves domestiques, se montait à trente-huit. La caravane entière était composée de soixante-treize personnes. Quand on fut arrivé à Marrabou, on y resta environ deux heures, pour donner le temps aux gens qui se joignaient à la caravane de faire leurs paquets; puis on continua la route vers Bala, ville où l'on arriva vers quatre heures de l'après-midi. Les habitants de Bala, à cette époque, subsistent principalement de poissons qu'ils prennent en grande abondance dans les ruisseaux du voisinage. On resta dans ce lieu jusqu'à l'après-midi du lendemain 20, qu'on partit pour Ouoroumbang (Worumbang), village qui forme la frontière du Mandingue, du côté du Djelloncadou (Jallonkadoo). Comme on se proposait d'entrer bientôt dans les déserts de Djellonka (Jallonka), les habitants de ce village fournirent à la caravane une grande quantité de provisions; et le matin du 21, on entra dans les bois à l'ouest de Ouoroumbang. On délibéra pour savoir si on continuerait la route par le désert, ou si on épargnerait un jour de consommation des provisions en allant par Kinytakouro, ville du Djelloncadou. Il fut décidé qu'on suivrait cette dernière route. On repartit, courant plutôt que marchant, jusqu'à ce qu'on fut arrivé à la rivière de Cocoro (Kokoro), bras du Sénégal, où l'on se reposa environ dix mi-

nutes. Les bords de cette rivière sont très-hauts, et l'on reconnaissait, à l'aspect des herbes et des branches, que l'eau à cet endroit s'était élevée, dans la saison pluvieuse, à plus de vingt pieds perpendiculaires au-dessus de ce qu'on la voyait. Ce n'était alors qu'un ruisseau fournissant autant d'eau qu'il faudrait pour faire tourner un moulin. Il était rempli de poissons. Les crocodiles qui y abondent, et le danger qu'il y a à le passer à gué dans la saison pluvieuse, lui ont fait donner le nom de Cocoro, qui veut dire dangereux. De là, on continua à marcher avec beaucoup de célérité; et, dans l'après-midi, on traversa deux petits bras du Cocoro. Vers le coucher du soleil, on fut en vue de Kinytakouro, ville considérable, presque carrée, située au milieu d'une grande plaine bien cultivée. On resta à Kinytakouro jusqu'à midi du 22 d'avril, qu'on partit pour un village situé à vingt-deux milles de là dans l'ouest. Les habitants de ce dernier endroit, craignant les hostilités des Foulahs du Fouladou, s'occupaient alors à construire de petites huttes temporaires dans des rochers sur la pente d'une haute colline près du rivage. La situation qu'ils avaient choisie, environnée partout de profonds précipices, était presque imprenable. Ils avaient laissé un sentier par lequel il ne pouvait monter qu'une personne à la fois. Le 23, à la pointe du jour, on sortit de ce village, et on entra dans le désert de Djellonkâ. Dans le cours de la matinée, on passa par les ruines de deux petites villes qui avaient été brûlées par les Foulahs. Le feu avait dû être fort ardent, car Mungo-Park remarqua que les murs de plusieurs des huttes étaient légère-

ment pétrifiés, et paraissaient, de loin, comme vernis. Vers dix heures, on arriva à la rivière de Ouonda (Wonda), qui est un peu plus large que le Cocoro. Le soir, on atteignit un joli ruisseau, nommé Co-meissang. A environ trois milles à l'ouest de cet endroit, on fit halte dans un bois, et lorsqu'on eut mis les esclaves aux fers, on se coucha pour dormir. Le 24 avril, avant la pointe du jour, les Buschrins dirent leurs prières du matin, et la plupart des hommes libres burent un peu de moening, espèce de gruau, dont on donna aussi une partie à ceux des esclaves qui paraissaient le moins en état de soutenir la fatigue. A la nuit, on arriva près d'un ruisseau qui coulait au pied d'une haute montagne appelée Gan-Karan-Kouro. Ce fut dans ce lieu que l'on passa la nuit. On continua à marcher pendant la journée du 25, et bientôt on traversa la rivière Fourkoumah, qui était à peu près aussi large que celle de Ouonda. Vers midi, on vit une grande troupe d'éléphants, mais ils n'inquiétèrent pas la caravane; et le soir, on fit halte près d'un bosquet de bambous, où l'on ne trouva pas d'eau. On fut donc forcé de faire encore quatre milles pour arriver à un petit ruisseau près duquel on passa la nuit. On avait fait ce jour-là environ vingt-six milles.

Le 26 avril, on continua la route; et, vers onze heures, on commença à monter une colline pierreuse, appelée Boki-Kouro. En peu de temps, on arriva à une belle et grande rivière, appelée Boki, que l'on passa à gué; son eau transparente coulait doucement sur un lit de cailloux. A environ un mille à l'ouest de la

rivière, on prit une route qui conduisit au nord-est vers le Gadou. Un peu avant la nuit, ayant passé la chaîne des montagnes qui sont à l'ouest de la rivière de Boki, on vint à un puits nommé coullong-qui (puits de sable blanc); on y passa la nuit.

La marche du 27, dans la matinée, conduisit la caravane dans de grands bois de bambous secs. Vers deux heures, on vit un ruisseau appelé Nounkolo; vers quatre heures, on parvint à Sousita, petit village du Djellonka, situé dans le district de Koullo. C'était les premières habitations humaines qu'on eût vues depuis qu'on avait quitté le village à l'ouest de Kinytakouro. On fit, dans l'espace de cinq jours, plus de cent milles. La disette régnait dans cet endroit; on assura aux voyageurs qu'avant d'avoir fait leur récolte actuelle, les habitants de Koullo avaient été vingt-neuf jours sans goûter de grain; que pendant ce temps ils avaient vécu uniquement de la poudre jaune qu'on trouve dans les cosses du nitta (espèce de mimosa qu'appellent ainsi les naturels), et de graines de bambous, qui, bien pilées et préparées, ont un goût fort semblable à celui du riz. Le 28 avril, le matin de bonne heure on partit de Sousita; et, sur les dix heures, on arriva à une ville non murée, appelée Manna. Le langage des habitants est le même que celui qu'on parle dans tout le vaste et montueux pays de Djelloncadou. Les Djelloncas, comme les Mandingues, sont gouvernés par un certain nombre de petits chefs, qui sont, en grande partie, indépendants les uns des autres. Ils n'ont point de souverain commun, et ces chefs sont rarement assez unis entre

eux pour s'aider mutuellement, même en temps de guerre.

Le chef de Manna, avec plusieurs de ses gens, accompagna la caravane jusqu'aux bords du Bafing ou rivière Noire, bras principal du Sénégal : on la passa sur un pont de bambous d'une construction très-singulière. La rivière, en cet endroit, est unie, profonde, et a fort peu de courant. Deux grands arbres, attachés par leurs cimes, sont assez longs pour gagner d'un bord à l'autre, les racines posant sur les rochers et les cimes flottant sur l'eau. Lorsqu'on a placé quelques arbres dans cette direction, on les couvre de bambous secs, de manière à former un pont flottant avec un abord en pente à chaque extrémité, à l'endroit où les arbres touchent aux rochers. Ce pont est emporté tous les ans par le débordement de la rivière, qui a lieu dans la saison pluvieuse; et il est rebâti constamment par les habitants de Manna, qui, en conséquence exigent de chaque passager un petit péage.

Dans l'après-midi, on traversa plusieurs villages, dans aucun desquels on ne put se procurer le logement; et, vers le soir, on apprit que deux cents Djelloncas s'étaient rassemblés près d'une ville appelée Melo, dans l'intention de piller la caravane. Ceci engagea à changer de direction, et on marcha en grand silence jusqu'à minuit, qu'on approcha d'une ville appelée Koba. On fut obligé de rester dans cette ville jusque dans l'après-midi du 30. Karfa ayant alors loué assez de monde pour faire bonne défense, on se rendit à un village appelé Tinkingtang. On en

repartit le jour suivant, puis on traversa une haute chaîne de montagnes à l'ouest de la rivière Noire. Jusqu'au soleil couchant, on parcourut un pays inégal et pierreux, et on arriva à Lingicotta, petit village dans le district de Ouoradou (Woradoo) (1).

Le 3 mai, on partit pour Malacotta, et vers midi on arriva à un village près d'un ruisseau considérable qui coule à l'ouest. Le soir, on gagna Malacotta, où on fut bien reçu. C'est une ville bien murée; les huttes, pour la plupart, sont faites d'éclisses de cannes entrelacées à peu près comme un ouvrage de vannerie, et recouvertes en terre. Les habitants de cette ville paraissent industrieux et actifs; ils font de bon savon avec des pistaches bouillies dans l'eau auxquelles ils ajoutent une lessive de cendres de bois. Ils fabriquent aussi d'excellent fer qu'ils portent à Bondou, pour l'échanger contre du sel.

Le 27 mai, on partit de Malacotta, et ayant traversé le Ba-lie (Ba-lee) rivière de Miel, bras du Sénégal, on arriva le soir à une ville murée, appelée Bintingala, où l'on passa deux jours. Un autre jour conduisit la caravane de là à Dindikou, petite ville située au pied d'une haute chaîne de montagnes, qui a fait donner à ce district le nom de Konkadou, pays montueux. Ces hauteurs produisent beaucoup d'or. On montra à Mungo-Park une petite quantité de ce métal, qui avait été recueillie depuis peu: les grains étaient de la grosseur ordinaire; mais ils étaient

(1) Il y a Worada sur les cartes d'Arrowsmith et de Purdy, parce qu'ils ont copié la carte de Rennell, faite d'après les notes de Mungo-Park, et non d'après le voyage.

beaucoup plus plats que ceux du Mandingue. On les avait trouvés dans du quartz blanc qu'on avait brisé à coups de marteau. Mungo-Park remarqua, dans cette ville, un nègre dont les cheveux et la peau étaient d'un blanc obscur: c'était un de ces hommes que, dans les îles espagnoles de l'Amérique, on appelle albinos ou nègres blancs. Leur peau est d'une teinte cadavéreuse et désagréable à la vue. Les naturels regardent cette couleur comme l'effet d'une maladie. Le 11 mai, on partit de Dindikou. Après une pénible journée de marche, on arriva le soir à Satadou, capitale d'un district du même nom. Cette ville était autrefois d'une grande étendue; mais plusieurs familles l'ont quittée à cause des incursions des Foulahs du Fouta-Djallon (Foota-Jalla) (1), qui avaient pris l'habitude de venir secrètement au travers des bois, et d'enlever les gens qu'ils trouvaient, ou dans les champs de grain, ou même aux puits près de la ville. Dans l'après-midi du 12, on traversa la rivière Falémé, la même que Mungo-Park avait déjà passée à Bondou, dans son voyage vers l'est. Cette rivière, dans cette saison, est guéable en cet endroit, le courant n'ayant qu'environ deux pieds de profondeur; l'eau en est très-pure, et coule rapidement sur un lit de sable et de gravier. On passa la nuit à un petit village appelé Médina; ce lieu appartient en entier à un marchand mandingue, qui, par un long commerce avec les Eu-

(1) Il y a Fouta-Djallo (Jallo) sur la carte de Rennell, et par conséquent sur celles d'Arrowsmith et de Purdy. Dans la relation de Mungo-Park, on lit Jalla; mais c'est peut-être une faute d'impression. L'autre manière d'écrire s'accorde mieux avec le mot Diallon de M. Mollien.

ropéens, a contracté quelques-unes de leurs habitudes. On lui servait ses aliments dans des plats d'étain, et ses maisons sont bâties dans le genre de celles que les Anglais ont sur la Gambie.

Le 13 mai, on continua la route, et après une journée fort pénible on arriva tard dans la soirée à Baniserile. Un des slatées était natif de ce lieu, dont il était absent depuis plusieurs années. Cet homme invita Mungo-Park à aller avec lui à sa maison. Il trouva à sa porte ses amis, qui le reçurent avec de grandes démonstrations de joie, lui serrant les mains, l'embrassant, chantant et dansant devant lui. Aussitôt qu'il se fut assis sur une natte près du seuil de la porte, une jeune personne, sa future épouse, lui apporta dans une calebasse un peu d'eau, et, se mettant à genoux devant lui, le pria de s'en laver les mains. Lorsqu'il eut fini, la fille, dans les yeux de qui roulait une larme de joie, avala l'eau; cette action était considérée comme la plus grande preuve qu'elle pût donner à son amant de son attachement et de sa fidélité. On resta deux jours à Baniserile, pour y acheter du fer du pays, du beurre de chi (shea), et quelques autres articles propres à être vendus sur la Gambie. Le 16, on marcha dans des bois épais jusqu'à midi, qu'on aperçut la ville de Djoulifounda; mais on n'en approcha point, parce qu'on se proposait de passer la nuit dans une grande ville nommée Kirouani, où on arriva vers quatre heures de l'après-midi. Le 20 au matin, en partant de Kirouani, on entra dans le desert de Tenda, qui a deux journées de marche. Les bois étaient très-épais, et le terrain

avait sa pente au sud-ouest. Vers dix heures, on rencontra une caravane de vingt-quatre personnes qui, avec sept ânes chargés, revenaient de la Gambie. La plupart de ces gens étaient armés de fusils, ils avaient sur leurs épaules de grands baudriers d'écarlate, et sur leurs têtes des chapeaux à l'européenne. On continua à marcher à travers le désert, sur un terrain inégal et couvert de grands taillis de bambous. Au coucher du soleil, on arriva sur le bord d'un étang près d'un grand arbre tabba, qui a fait donner à ce lieu le nom de Tabbagie. On s'y reposa pendant quelques heures. Vers onze heures, on gagna une ville murée, appelée Tambaconda, où on fut bien reçu. On y passa quatre jours à cause d'un procès dont voici le sujet. Modi-Lemina, l'un des slatées qui faisaient partie de la caravane, avait précédemment épousé une femme de cette ville, dont il avait eu deux enfants; il était allé ensuite dans le Mandingue, et y avait passé huit ans sans donner de ses nouvelles à la femme qu'il avait laissée. Celle-ci, n'espérant plus de le voir revenir, avait, au bout de trois ans, épousé un autre homme, dont elle avait eu pareillement deux enfants. Lemina de retour réclama sa femme; mais le second mari refusa de la lui rendre, s'appuyant sur ce que, par les lois de l'Afrique, lorsqu'un homme avait été trois ans éloigné de sa femme, sans lui faire dire s'il était vivant ou mort, la femme était libre de se remarier. Toutes ces circonstances ayant été mûrement pesées par une assemblée de chefs, on décida que la femme aurait le choix de rester avec son second mari ou de retourner avec le premier,

comme elle le jugerait à propos. Quelque favorable que fût à la dame ce jugement, elle trouva quelque difficulté à se décider, et demanda du temps pour y réfléchir. Mungo-Park crut remarquer que les premières amours auraient l'avantage. Lemina, il est vrai, était un peu plus âgé que son rival; mais il était aussi beaucoup plus riche.

Le 26 au matin, comme on partit de Tambaconda, Karfa dit à Mungo-Park qu'il n'y avait point de chi (shea) ou d'arbre à beurre plus à l'ouest que dans cette ville. On passa la nuit, ce jour-là, près d'un petit ruisseau dont les eaux couraient vers la Gambie. Le lendemain, au coucher du soleil, on arriva, après une marche très-fatigante, au village de Koumbou, où sont les ruines d'une grande ville détruite dans une ancienne guerre. Le 28 mai, on partit de Koumbou et on alla coucher dans une ville foulah, à environ sept milles dans l'ouest. Le jour suivant, après avoir traversé un bras considérable de la Gambie, appelé Neola-Koba, on parvint à une contrée bien peuplée. Là, sont plusieurs villes à la vue les unes des autres, qui, toutes prises ensemble, portent le nom de Tenda; mais chacune a en outre un nom particulier. Celle où on logea s'appelait Koba-Tenda. On y passa la journée du lendemain, afin de prendre des vivres pour traverser les bois de Simbani.

Le 30 mai, on gagna Djallacotta, ville considérable, mais qu'infestent un grand nombre de bandits foulahs, qui, venant du Bondou au travers des bois, emportent tout ce qu'ils peuvent attraper. Le lendemain, vers neuf heures, on traversa une grande plaine couverte

de ciboas, espèce de palmier, et l'on vint au bord du Nerico, qui est un bras de la Gambie (1). Ce n'était alors qu'un petit courant d'eau; mais, dans la saison pluvieuse, cette rivière est souvent funeste aux voyageurs. Aussitôt qu'on l'eut passée, les chanteurs commencèrent à beugler une chanson particulière, dans laquelle ils exprimaient leur joie de ce que la caravane était arrivée sans accident dans le pays de l'ouest, ou, comme ils disaient, dans la terre du soleil couchant. Le pays où l'on se trouvait était très-plane; son sol était un mélange de sable et d'argile. Dans l'après-midi, il tomba beaucoup de pluie, et l'on eut recours au parapluie ordinaire des nègres, une grande feuille de ciboa, qui, placée sur la tête, défend tout le corps de la pluie. On passa la nuit sous l'ombre d'un grand tabba, près des ruines d'un village. Le lendemain matin, on traversa un ruisseau appelé Noulico, et, vers deux heures, Mungo-Park revit, avec une grande joie, les bords de la Gambie. Elle était profonde, peu rapide et navigable : mais les gens du pays dirent à notre voyageur qu'un peu plus bas elle avait si peu d'eau, que les caravanes la traversaient souvent à gué. Sur la rive méridionale, vis-à-vis de l'endroit où l'on était, est une grande plaine de terre argileuse, appelée Toumbi-Tourila. C'est une espèce de marais dans lequel des voyageurs se sont souvent perdus, parce qu'il faut plus d'un jour pour le traverser. Dans l'après-midi, on rencontra un homme

(1) C'est cette rivière qui, dans le temps des pluies, doit, dit-on, communiquer la Gambie avec le Sénégal. Voyez, à ce sujet, notre opinion exposée dans le voyage de Mollien, ci-dessus, page 167.

et deux femmes qui portaient sur leurs têtes des paquets de toile de coton. Ils allaient à Dentila acheter du fer, cet article étant dans ce moment très-rare sur la Gambie. Un peu avant la nuit, on arriva à un village du royaume de Woulli, appelé Sisouconda (Seesukunda). Près de ce village, est une grande quantité d'une espèce d'arbres appelés nittas; et les esclaves, en passant, avaient cueilli de grosses touffes de leurs fruits. Mais telle était la superstition des habitants, qu'ils ne voulurent pas permettre qu'aucun de ces fruits entrât dans leur village. On les avait assurés, dirent-ils, qu'il arriverait quelque malheur au pays lorsque les gens vivraient de nittas et négligeraient la culture du blé.

Le 2 juin, on partit de Sisouconda, et l'on passa par plusieurs villages, dans aucun desquels on ne permit à la caravane de s'arrêter, quoiqu'elle fût très-fatiguée. Il était quatre heures après midi avant qu'on eût atteint Barraconda, où l'on se reposa un jour. Le 4, au matin, on parvint à Médina (1), capitale des états du Woulli. On continua à marcher jusqu'au coucher du soleil, qu'on s'arrêta à un petit village un peu à l'ouest de Koutaconda. Le jour suivant, on arriva à Djindey, où Mungo-Park avait quitté, dix-huit mois auparavant, son ami le docteur Laidley. Pendant ce long espace de temps, il n'avait pas vu la figure d'un chrétien, ni entendu une seule fois les sons enchanteurs de sa langue maternelle. L'empressement où il était d'avancer ne souffrant aucun retard, on

(1) Médina signifie ville en arabe

gagna le soir Tendaconda, où l'on fut reçu avec hospitalité dans la maison d'une vieille femme noire, appelée la signora Camilla. Elle était demeurée plusieurs années à la factorerie des Anglais, et parlait leur langue. Elle avait connu Mungo-Park avant qu'il quittât la Gambie au commencement de son voyage; mais, quand elle le revit, son vêtement et sa figure étaient si différents de ceux d'un Européen, qu'elle fut très-excusable de le prendre pour un Maure. Le matin du 10, M. Robert Ainsley, ayant appris que notre voyageur était à Tendaconda, vint le trouver, et lui offrit poliment de lui prêter son cheval. Il lui apprit que le docteur Laidley avait transporté tout ce qu'il possédait dans un lieu appelé Kaye (Kayi), situé un peu plus bas sur la rivière, et que, dans ce moment, il était allé, avec son vaisseau, à Doumasansa pour acheter du riz, mais qu'il serait de retour dans un ou deux jours. Il l'invita, en conséquence, à rester chez lui à Pisania jusqu'à l'arrivée du docteur. Mungo-Park accepta son offre; et, toujours accompagné de son ami Karfa, il arriva à Pisania à dix heures. Vers midi du 12, le docteur Laidley fut de retour, et reçut Mungo-Park, avec autant de joie que de surprise, comme un ressuscité d'entre les morts.

Le 15, le Charlestown, vaisseau américain commandé par Charles Harris, entra dans la Gambie. Mungo-Park arrêta son passage sur ce bâtiment, et s'embarqua à Kaye le 17 juin. On toucha à Gorée, et on arriva à l'île d'Antigoa vingt-cinq jours après avoir quitté cette colonie. En approchant du côté nord-ouest de l'île d'Antigoa, on toucha sur [illegible]cher

le Diamant, et on n'entra qu'avec beaucoup de peine dans le port de Saint-Jean. Le vaisseau fut ensuite condamné comme ne pouvant plus tenir la mer, et les esclaves qui formaient sa cargaison durent être vendus pour le compte des propriétaires.

Mungo-Park resta dix jours à Antigoa, au bout desquels le paquebot le Chesterfield, en revenant des îles sous le vent, ayant touché à Saint-Jean pour prendre la malle d'Antigoa, il s'y embarqua. On mit à la voile le 24 novembre; et, après une traversée courte, mais non exempte de mauvais temps, on arriva à Falmouth le 22 décembre. Mungo-Park se rendit de là immédiatement à Londres. Il avait été absent d'Angleterre pendant deux ans et sept mois.

Telle fut l'heureuse issue du premier voyage de Mungo-Park. Il acheva la découverte de la Sénégambie jusqu'à son extrémité orientale; il résolut le grand problème de l'existence d'un grand fleuve coulant vers l'orient, dans le centre de l'Afrique, et prenant sa source dans la même chaîne de montagnes, qui, à l'occident, déversait les eaux du Sénégal, de la Gambie, du Rio-Grande, dans l'océan Atlantique. Il fit enfin naître des espérances fondées de voir bientôt se dissiper les ténèbres qui nous dérobaient encore la connaissance de l'intérieur de l'Afrique.

FIN DU TOME SIXIÈME.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

## DES MATIÈRES.

## PREMIÈRE PARTIE.

### VOYAGES EN AFRIQUE.

### SUITE DU LIVRE VII.

NOUVEAUX VOYAGES DES FRANÇAIS AU LONG DES CÔTES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE, CONTENANT LA SUITE DE L'HISTOIRE DE LEURS ÉTABLISSEMENTS SUR LE SÉNÉGAL.

### CHAPITRE XXI.

Voyage de M. Geoffroy de Villeneuve dans la Sénégambie, en 1785, 1786, 1787 et 1788. Premier voyage au cap Vert et dans le pays du damel, en 1787. Description du cap Vert et royaumes qui en sont voisins.


| DATES. | | PAGES. |
|---|---|---|
| | Renseignements sur l'ouvrage de M. Geoffroy de Villeneuve | 2 |
| 1785 et 1786 | Entrevue de M. de Boufflers et du damel | Ibid. |
| | Cortége du prince nègre | 3 |
| | Son costume | 4 |
| | Résultat de la négociation | Ibid. |

| DATES. | | PAGES. |
|---|---|---|
| | Courage de M. Geoffroy | 5 |
| 1787 | Voyage dans l'intérieur | 6 |
| | Description de la presqu'île du cap Vert | 7 |
| | Ses villages et sa population | 8 |
| | Ses productions végétales | Ibid. |
| | Rufisque.—Portudal.—Joal.—Salines de Gandiole. | 9 |
| | Ouasonbar.—Guelcoui.—Tiocmate.—Boro et ses environs | 10 |
| | Guénovaye.—Niaregaye.—Ouaso-Guinder et leurs habitants | 12 |
| | Baie et village d'Iof | Ibid. |
| | Cagnack.—Dorck-Cagnack.—Gnague.—Ben et ses fontaines d'eau douce | 13 |
| | Forêt de Krampsane.—Vocame.—Dacar.—Commerce des naturels | 14 |
| | Caps de la presqu'île du cap Vert | Ibid. |
| | Embao.—Rufisque.—Le grand Barnier | Ibid. |
| | Commerce et occupation des habitants de la côte | 15 |
| | Situation et étendue du pays de Baol | Ibid. |
| | Révolution du royaume de Baol | 16 |
| | Aspect général du cap Rouge | 17 |
| | Yenne.—Guianhol.—Toubab-Guialao.—Popenguine.—Famille d'Albinos | Ibid. |
| | Jolis oiseaux du cap Rouge | Ibid. |
| | Sommanne.—Banc de coquilles | 18 |
| | Transport des pirogues | Ibid. |
| | Habileté et courage des navigateurs nègres | 19 |
| | Situation et commerce de Portudal | 20 |
| | Superstition de ses habitants | 21 |
| | Occupation des nègres d'Ambour | Ibid. |
| | Varan et Nianine | 22 |
| | Situation, étendue et gouvernement du royaume de Sin | Ibid. |
| | Principaux villages du pays de Sin.—Ambre gris du marigot de Fasna | 23 |
| | Forêt de Peterbranc | Ibid. |
| | Population et commerce de Joal | 24 |
| | Ile de Faghiu.—Banc de coquilles.—Palmarin.—Rivière de Silif | 25 |
| | Division et population du royaume de Sin | Ibid. |
| | Origine de l'empire des Ouolofs | 26 |
| | Révolte d'Amaringomi, gouverneur de Cayor | 28 |

DATES. PAGES.
1787. Révolutions qui la suivirent ..... 29
Village d'Hicarcor..... Ibid.

## CHAPITRE XXII.

Suite des voyages de M. Geoffroy de Villeneuve. Voyage dans le pays de Cayor, du Bourba-Oualof, de Baol et de Sin. Ambassade dans le Bour-Salum, en 1787.

1787. But du voyage de M. Geoffroy de Villeneuve..... 30
Départ du voyageur français..... 31
Arrivée à Gnague.—Cagnac.—Guinder..... 32
Ndout, capitale du pays des Nones-Serrères.—Entrevue avec un général nègre..... 33
Description des environs de Guiafoul..... 34
Arrivée à Marnane..... 35
Puits creusés par les nègres.—Prières des Marabouts de Marnane..... 36
Forêt de rondiers.—Village de Decou..... 37
Départ pour Guiguis, résidence du damel..... 38
Visite d'une parente de ce prince..... Ibid.
Entrevue de Geoffroy et du damel..... 39
Ameublement de la case royale..... 40
Présents envoyés à M. Geoffroy..... 41
Résultat de sa visite au damel..... 42
Amboul.—Dara.—Krandane.—Segou..... 43
Tebdal.—Caba..... 44
Bampana.—Tiambara.—Kiombala.—Guindegou.—Bafé.—Retour à Portudal..... 45
Visite à l'une des femmes du damel..... Ibid.
Brutalité d'un fils de ce prince..... 46
Arrivée à Joal.—Troupe d'éléphants..... Ibid.
Entrevue avec le bour-sin..... 47
Fête nationale du royaume de Sin..... 48
Retour à Gorée.—Résultats du voyage de M. Geoffroy..... 49
Ambassade de M. Geoffroy auprès du bour-salum.. 50
Spectacle varié de l'embouchure du Sénégal..... Ibid.
Arrivée à Sahone.—Première visite de Geoffroy au monarque nègre..... 51
Marche de l'ambassade vers le palais du bour-salum. 52

DATES. PAGES.

1787 Portrait et costume du roi..... 53
Dîner offert aux voyageurs. — Visite aux femmes du bour-salum..... 55
Usage singulier..... 56
Présents reçus par M. Geoffroy et sa suite..... Ibid.
Sagesse du roi Sandéné..... Ibid.
Village de Kiawer. — Retour à Gorée..... 57
Détails sur le schérif Sidy-Mouhamed..... Ibid.
Projet de Geoffroy de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique..... 58
Cause qui le fit échouer. — Erreur de Brisson rectifiée..... 59
Lettre écrite par des blancs, apportée de l'intérieur. Ibid.

## CHAPITRE XXIII.

Suite des voyages de M. Geoffroy de Villeneuve. Ses observations sur les nègres et les Maures de la Sénégambie.

### § I.

Observations sur les Maures du désert de la Sénégambie.

Détails sur les diverses tribus maures..... 60
Avidité des Maures..... 65
Prix du quantar de gomme avant la révolution.... Ibid.
Hiérarchie des pouvoirs dans la Sénégambie..... 64
Force militaire des lamanes. — Armes des nègres.. 65
Sort des prisonniers de guerre..... 66
Épreuves du feu et de l'eau..... 67
Construction des cases des nègres..... 68
Habitations des princes..... 69
Villages nègres. — Ameublement intérieur..... 70
Ustensiles du ménage. — Coiffure des Poules ou Peuls. — Coiffure des négresses..... 71
Ornements des femmes..... 72
Repas des nègres. — Préparation des aliments..... 73
Productions dont les nègres font le plus d'usage... 74
Chasse de l'éléphant..... 75
Recherche de l'ivoire..... 76
Travaux d'agriculture des nègres..... Ibid.

| DATES. | | PAGES. |
|---|---|---|
| 1787 | Pêche des nègres | 77 |
| | Forgerons orfèvres | Ibid. |
| | Tisserands de la Sénégambie | 78 |
| | Préparation du coton | 79 |
| | Insecte dont on fabrique du savon | Ibid. |
| | Préparation et emploi du cuir | 80 |
| | Poterie des nègres | Ibid. |
| | Peuplade des Laobés | 81 |
| | Ponts construits par les nègres | Ibid. |
| | Opinion de M. Geoffroy sur la traite des noirs | 83 |
| | Tableau sommaire des produits du commerce du fleuve Sénégal, pendant l'année 1786 | 84 |
| | Usage de la langue ouolofe en Afrique | 85 |
| | Tableau du système de numération des Ouolofs | 86 |
| | Vocabulaire ouolof | 87 |


## CHAPITRE XXIV.

Voyages de M. Mollien. Préliminaires. Trajet de France à l'île Saint-Louis. Voyage au cap Vert, en 1816.


| | | |
|---|---|---|
| | Tentatives des Anglais pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique | 104 |
| | Voyage de Badial[illegible] dit Ali-Bey | Ibid. |
| | Direction suivie par M. Mollien | 105 |
| | Connaissances qui manquaient à ce voyageur | Ibid. |
| | Inexactitudes de sa carte | 106 |
| | Éditions de son voyage. — Critique de Bowdich appréciée | 107 |
| 1816 | Départ de Mollien pour le Sénégal | 108 |
| | Excursion à Ambatam | Ibid. |
| | Pauvreté de ce village. — Bois de palmiers | 109 |
| | Alquier de Rufisque. — Baie d'Yof | 110 |
| | Voyage à Rufisque. — Rivière d'Ambao | Ibid. |
| | Effet du vin de palmier sur les naturels et les Européens | 111 |
| | Arrivée à Rufisque. — Situation de cette ville | 112 |
| | Étendue du royaume de Cayor. — Presqu'île du cap Vert | 113 |
| | Révolte des habitants du cap Vert | 114 |
| | [illegible] succès et leur gouvernement | 115 |

DATES. PAGES.

1816 Traces volcaniques de la presqu'île du cap Vert.— Végétation. — Aiguade de la baie de Bein..... 116

## CHAPITRE XXV.

### Suite des voyages de M. Mollien. Voyage de l'île Saint-Louis à Podor, en 1817.

1817 Maca. — Moraille. — Escale du Coq..... 117
Guiangué.— Situation et étendue de l'île de Tod.— Daganna..... 118
Gaët. — Population de ce village. — Boukol..... 119
Plantations de tabac de l'île Lammanio..... 120
Marigot de Diu. — Escale des Braknas..... Ibid.
Description de Podor et de ses environs..... 121
Portrait et costume de l'Amtoro..... 122
Frayeur religieuse des Maures à la vue d'un sanglier. Ibid.
Retour à Saint-Louis. — Hardiesse des enfants maures..... 123
Privilége des marabouts pour le commerce de la gomme. — Description d'une escale..... 124
Résidence du chef des Maures. — Tribus des Ouladalmed et des Ouladamins..... 125
Guerre entre Achmet Moctar et Sidy Aly..... 126

## CHAPITRE XXVI.

### Second voyage de M. Mollien en Sénégambie, en 1818.

1818 But du second voyage de M. Mollien..... 129
Préparatifs. — Excursion à Gandiolle..... 130
Entrevue avec le damel..... Ibid.
Bagage de M. Mollien. — Diai Boukari..... 131
Arrivée à Diedde. — Adieux de M. Mille. — Toubé. Kelkom..... 132
Bidienne. — Niakra. — Séjour dans ce village. — Bonne réception..... 133
Caractère de Fali Loum..... 134
Écoles ouvertes pendant la nuit..... 135
Moslache. — Teiba. — Pierres ferrugineuses trouvées dans le puits de ce village..... 136
Niamrei. — Profondeur des puits; moyens employés par les nègres pour les creuser..... 137

DATES. PAGES.
1818 Theninc. — Coqué et sa population. — Danger que court M. Mollien..... 138
Bahêne. — Productions du pays de Cayor. — Courage de l'âne..... 140
Couleur des Poules. — Superstition singulière..... 141
Pampi. — Caignac. — Tioën. — Pacour..... 142
Situation d'Ouamkrore, capitale du Bourb-Iolof.. 143
Médina. — Cause de l'éloignement des puits. — Passion d'un prince nègre pour l'eau-de-vie..... 144
Physionomie de la nation des Poules..... 145
Antipathie des nègres mahométans et des nègres idolâtres..... 146
Kaiai. — Magnificence d'un chef de village..... Ibid.
Arrivée à Krokrol. — Étendue et aspect du Fouta-Toro..... 147
Terreur de la caravane en entendant un lion..... 148
Aspect général du pays..... 149
Observation sur la célérité des voyageurs iolofs.... Ibid.
Bala, premier village du pays de Fouta..... 150
Boqué et ses habitants..... Ibid.
Longangui. — Caravane maure. — Golié. — Diaba. — Rivière de Saldé..... 151
M. Mollien est arrêté par des gens de Diaba..... 152
Agnam. — Padé. — Vue de la contrée, du sommet d'une montagne. — Sedo..... 153
Portrait de l'almamy de Sedo..... 154
Mogo. — Hospitalité des Iolofs..... Ibid.
Amadi-Chaumaret. — Sénocaloabé. — Ogo. — Mosquée de ce village..... 155
Portrait de Fonebé. — Senopalé. — Parents de Boukari..... 156
Fertilité des environs de Senopalé. — Setiababandi. 157
Renseignements sur le Joliba..... Ibid.
M. Mollien est arrêté par l'ordre de l'almamy..... 158
Dandiolli, résidence de ce prince..... 159
Escorte de l'almamy..... Ibid.
Séjour à Canel. — Renseignements sur les deux rivières appelées Guiloum et Guiloulou..... 160
Coutume singulière du Fouta-Toro..... 161
Belle position et population de Canel..... Ibid.
Promenade aux mines de fer de Canel..... 162
Levée du passeport accordé à M. Mollien..... 163

DATES. PAGES.

1818 Santiobambi. — Arbres observés sur la route..... 164
Progrès du mahométisme en Afrique..... 165
Diotte. — Dendoudé-Tiali..... 166
Communication de la Gambie avec le Sénégal..... Ibid.
Degré de confiance que mérite cette opinion..... 167
Boquequillé. — Doubel..... Ibid.
Étang de Thiali. — Diémore. — Boqui..... 168
Caractère des habitants du Bondou. — Goumel. — Langué..... 169
Remarque sur les papillons de l'Afrique..... 170
Médina. — Cogna-Amadi. — Cognède. — Santimatiou..... Ibid.
Aboiements des singes. — Konomba. — Diansocone. 171
Maramasita. — M. Mollien est abandonné par ses guides..... 172
Vue des montagnes de Badon..... 173
Passage de la Gambie ou Diman..... 174
Cacagné. — Landiéni..... Ibid.
Niebel. — Visite d'une sœur de l'almamy..... 175
M. Mollien est rançonné par un iman nommé Ali.. 176
Lettre d'Ali aux anciens de Timbo..... Ibid.
Langueiana. — Manière de forger le fer. — Landaumari. — Nadeli. — Famère. — Kanta..... 177
Monts Tangué et Badon..... 178
Source et cours de la Coumba..... Ibid.
Mali. — Observations sur le cours assigné à la Gambie par M. Mollien..... 179
Pic de Miomri. — Fobé. — Idlata..... Ibid.
Rivières de Idlata et de Poré Coura. — Notes de l'éditeur. — Bandéia..... 180
Traces volcaniques. — Tremblements de terre. — Composition des montagnes de Niokolo et de Bandéia..... 181
Dialonkés et Poules idolâtres..... Ibid.
Toulou. — Rumbdé-Toulou..... 182
Montagnes de Badet. — Sources de la Gambie et du Rio-Grande..... 183
Cambaia. — Passage du Dombé. — Kala..... 185
Rivière de Contari. — Fénolengué. — Rumbdé-Gali. — Habitants affligés de maladies vénériennes..... Ibid.
Dongué. — Séfoura. — Rivière et village de Boié..... 186
Habitation d'un riche habitant de Boié..... 187

| DATES. | | PAGES. |
|---|---|---|
| 1818 | Source de la Falémé. — Villages de Kébali et de Tiambouria. — Courbari | 187 |
| | Niogo. — Poukou. — Rivière de Sama. — Vue de Timbo. — Arbre remarquable | 188 |
| | Passeport obtenu d'Abdoulai. — Commerce et population de Timbo | 189 |
| | Retour à Bandéia | 190 |
| | Rumbdé Sumbalako. — Dalaba | Ibid. |
| | Sources du Sénégal. — Tonkan. — Poré-Daka. — Niogo | 191 |
| | Rumbdé Paravi. — Lalia. — Niamaia. — Bandéia | 192 |
| | Pluies d'Afrique | Ibid. |
| | Leur effet sur M. Mollien. — Complot perfide de son hôte | 193 |
| | Bourré. — Pellale. — Situation du village d'Ardétenkata | 194 |
| | Rumbdé-Koukouma. — Cambréa. — Bentala. — Différents noms du Rio-Grande | Ibid. |
| | Montagnes de Tenda. — Tambamasiri. — Détails sur le Tenda | 195 |
| | Diafane. — Combade. — Montagnes [illegible] de Koly. — Kambabolé. — Kankoly | 196 |
| | Kikiore. — Kikimany. — Kadé. — Pinsory. — Détails sur le Tenda-Maié | 197 |
| | Diaman. — Kandiane. — Sumaconda. — Séraconda. — Bissa-Amadi. — Caravane d'esclaves. — Kansoraly | 198 |
| | Arrivée à Géba. — Départ pour Bissao | 199 |
| | Village de Mansua. — Retour à Bissao | 200 |
| 1819 | Départ pour Gorée | Ibid. |
| | Voyage par terre de Dacar à Saint-Louis. — Bambarra. — Cagnac. — Cayar. — Dinnoute. — Poughour. — Ambouro. — Dielkoui. — Tiorkmate. — Gandiolle | 201 |
| | Retour en France | 202 |

## CHAPITRE XXVII.

Suite du voyage de M. Mollien. Ses observations sur le pays de Cayor, du Bourb-Iolof, du Fouta-Toro, le Bondou, le Fouta-Diallon, le Kabou et l'archipel des Bissagots.

### § I.

### Observations sur les Iolofs.


| DATES. | | PAGES. |
|---|---|---|
| 1816 à 1819 | Des progrès du mahométisme en Afrique..... | 203 |
| | Caractère des Iolofs. — Leurs maladies. — Leurs habitations..... | 204 |
| | Orgueil des Iolofs. — Respect pour les morts..... | 205 |
| | Détails sur les Laaubés..... | Ibid. |
| | Courage des Iolofs..... | 207 |
| | étichisme et superstition. — Partage des successions..... | 208 |


### § II.

### Observations sur le Fouta-Toro.


| | |
|---|---|
| Bornes du Fouta-Toro..... | 208 |
| Productions végétales..... | 209 |
| Température. — Mines. — Animaux. — Origine des Poules du Fouta-Toro..... | 210 |
| Gouvernement..... | 211 |
| Commerce, intelligence et caractère des habitants. | 212 |
| Franc-maçonnerie. — Diavandos. — Beauté et coquetterie des femmes..... | 213 |
| Mariages. — Polygamie..... | 214 |


### § III.

### Observations sur le Bondou.


| | |
|---|---|
| Productions et gouvernement du Bondou..... | 215 |

## § IV.

### Observations sur le Fouta-Diallon.


| | PAGES. |
|---|---|
| Bornes du Fouta-Diallon | 216 |
| Nature du sol. — Productions végétales | 217 |
| Température. — Inondations. — Habitants du Fouta-Diallon | 218 |
| Leur industrie. — Quadrupèdes du pays | 219 |
| Établissement des rumbdés. — Condition des esclaves | 220 |


## § V.

### Sur la situation de diverses contrées de l'intérieur.


| | |
|---|---|
| Renseignements sur le Dentilia, le Diallon, le Saugala, le Kouronia, le Balia, le Kankan | 221 |
| Village de Bourré. — Sangarari | Ibid. |
| Pays de Firia. — rivière de Kaba. — Le Solima | |
| Le Kouranko. — Source du Niger | 222 |
| Royaumes de Liban et de Maniana | Ibid. |


## § VI.

### Observations sur le Kabou et les Bissagots.


| | |
|---|---|
| Bornes, productions et population du Kabou | 223 |
| Comptoir portugais de Géba | Ibid. |
| Naturels des Bissagots. — Territoire des Papels | 224 |
| Détails sur les Balantes et les Iolas ou Biafares | 225 |
| Chasse aux éléphants. — Commerce des Biafares. — Mandingues saussais | 226 |
| Situation et climat de Bissao | Ibid. |
| État de ce comptoir à l'époque du voyage de M. Mollien | 227 |
| Produits et marchandises de Bissao | 228 |
| Itinéraire de M. Mollien | 229 |
| Vocabulaire de la langue iolofe | 234 |
| Vocabulaire de la langue poule | 241 |
| Vocabulaire de la langue serrère | 248 |

## CHAPITRE XXVIII.

### Naufrage de la frégate la Méduse, en 1816.


| DATES | | PAGES. |
|---|---|---|
| | Introduction | 251 |
| 1816 | Noms des vaisseaux et des capitaines de l'expédition. — Départ | 253 |
| | Imprévoyance de l'équipage de la Méduse. — Naufrage | 254 |
| | Construction du radeau. — Distribution des vivres. | 255 |
| | Répartition des naufragés sur les canots | 256 |
| | Situation et souffrance de ceux qui étaient sur le radeau | 258 |
| | Résolution des soldats et des matelots | 259 |
| | Combat sur le radeau | 260 |
| | Malades jetés à la mer | 262 |
| | Arrivée de l'Argus. — Effets de la calenture | Ibid. |
| | Secours portés à ceux qui étaient restés sur la Méduse | 264 |
| | On y trouve trois hommes mourants | 265 |
| | Situation des naufragés qui avaient gagné la terre | 266 |
| | Mort d'une femme | 268 |
| | Arrivée dans un village de pêcheurs maures | 269 |
| | Portrait de leur chef | 270 |
| | Cruauté des femmes et des enfants maures | 271 |
| | Joie des naufragés à la vue d'un vaisseau | 272 |
| | Secours envoyés à la caravane par les Anglais | Ibid. |
| | Provisions fournies par l'Argus | 273 |
| | Arrivée à Saint-Louis | Ibid. |
| | Aventures de Kummer et de Rogery | 274 |
| | Renseignements sur Kummer | Ibid. |
| | Kummer s'avance dans l'intérieur. — Son arrivée dans un camp de Maures | 275 |
| | Détails sur le prince Fune Fadhdime Muhammed | 276 |
| | Soins donnés au bétail par les Maures | 277 |
| | Retour sur le bord de la mer. — Curiosité des Maures | 278 |
| | Andar, nom donné par les Maures au comptoir de Saint-Louis | 279 |
| | Rencontre de Rogery | 280 |
| | Observations sur la physionomie et les différentes races des Maures | 281 |

DATES. PAGES.

Portrait du roi Zaïde..... 282
Danger auquel s'expose Rogery..... 283
Végétation des bords du marigot des Maringouins.. 284
Bon accueil d'une négresse du village de Vu..... 285
Arrivée à Saint-Louis. — Ignorance des Maures sur la valeur de l'argent..... Ibid.

## CHAPITRE XXIX.

### Reprise du Sénégal par les Français. Tentative d'établissement au cap Vert, en 1816 et 1817.

Refus du gouverneur anglais de rendre la colonie aux Français..... 286
Camp de Dacar. — Départ de la corvette l'Écho pour la France..... 287
Première relation du naufrage de la Méduse..... Ibid.
La maladie fait périr un grand nombre des naufragés..... 288
Établissement du gouverneur français à Saint-Louis. 289
1817 Prise de possession de cette colonie..... Ibid.
Description de l'île Saint-Louis..... 290
Iles de Sor. — Babagué. — Satal. — Description de Gorée..... 291
Falaises du cap Vert..... 292
Végétation des deux mamelles et du milieu de la presqu'île..... 293
Noms des treize villages de la république du cap Vert..... Ibid.
Caractère, maladies et condition des Iolofs du cap Vert..... 294
Végétaux et animaux..... 295
Évaluation de la surface du cap Vert..... 296

## CHAPITRE XXX.

### Voyage d'Albert Roussin, capitaine de vaisseau, en 1817 et 1818. Navigation aux côtes occidentales d'Afrique, depuis le cap Bojador jusqu'au mont Souros.

Diverses expéditions envoyées en Afrique depuis 1785..... 297

DATES. PAGES.

1814 Description de la côte d'Afrique, publiée par le dépôt de la marine..... 298
Voyages et mémoires de M. Roussin..... 299

## § I.

### Depuis le cap Bojador jusqu'au cap de Naze.

1817 et 1818 Nature du sol de la côte du cap Bojador..... 300
Divers aspects de ce cap..... 301
Profondeur de la mer—Falaises de Penha-Grande. 302
Non-existence du Rio-do-Ouro des anciennes cartes. 304
Angra de Cintra..... 305
Abondance du poisson. — Pêcheurs des Canaries. — Maures du Désert..... 306
Direction de la côte depuis l'angra de Cintra..... 307
Cap Barbas et baie de Saint-Cyprien des anciennes cartes..... 308
Ilot Pedra de Gale. — Ile Virginie..... 309
Aspect de la côte depuis ces îlots jusqu'au cap Blanc..... 310
Cap Corveïro. — Baie du Lévrier. — Non-existence de l'île Lobos..... 311
Cap Blanc..... 312
Régularité des courants dans la baie du Lévrier et autour du cap Blanc..... 313
Banc d'Arguin..... Ibid.
Observations sur la qualité des fonds autour du banc d'Arguin..... 314
Direction des courants..... 315
Incertitude où l'on est sur l'existence de la rivière Saint-Jean des anciennes cartes..... 316
Cap Mirick..... 317
Mottes d'Angel. — Palmiers qui servent à les faire reconnaître..... 318
Situation de l'ancien établissement de Portendic.. 319
Aspect de la côte depuis les deux Palmiers.—Huttes d'Inguiagher..... Ibid.
Marigot des Maringouins.—Iles aux Gazelles, au bois de Griel et de Thiong..... 320

PLATES. PAGES.

Vue de l'île Saint-Louis. — Accroissements successifs de cet établissement. — Village de Guettandar ..... 321
Embouchure du Sénégal. — Ilot aux Anglais. — Corps-de-garde de l'île de Babagué..... 322
Barre du Sénégal et ses déplacements..... Ibid.
Dangers de la Barre. — Courants permanents..... 323
Productions du Sénégal..... 324
Erreurs des anciennes cartes sur la forme de la côte, depuis le Sénégal jusqu'aux Almadies..... 325
Aspect de la côte au sud du Sénégal..... Ibid.
Petites-Mamelles. — Village d'Yof. — Cap Vert... 326
Rochers et pointe des Almadies..... 327
Courants le long de la côte et dans la baie d'Yof... 328
Direction et aspect de la côte jusqu'au cap Manuel. 329
Iles de la Madeleine..... 330
Cap de Naze. — Ile de Gorée..... 331
Rade de cette île..... 332
Mauvaise qualité de l'eau. — Cap Belair..... 333
Aspect de la côte depuis l'anse de Hanq..... 334
Rufisque. — Mouillages de Barnier, du cap Rouge, d'Yongop. — Brises accidentelles..... Ibid.

## § II.

### Du cap Roxo au mont Souzos. Archipel des Bissagots.

Description du cap Roxo. — Embouchure du San-Domingo..... 335
Rivière de Casamanze. — Brisants de Falulo. — Banc de Cacheo..... 336
Ile Cayo. — Ile de Jatte. — Banc de Carashe..... 337
Navigation de l'île Cayo à Bissao..... 338
Rade de Bissao..... 339
Fort portugais. — Aiguade. — Productions du pays. 340
Rareté du poisson dans la mer des Bissagots. — Aspect général des îles du grand canal des Bissagots..... 341
Naturels de cet archipel..... Ibid.
Canal oriental..... 342
Fertilité et aspect de l'île Boulam. — Ile Manterre. 343

DATES. PAGES.

Iles aux Porcs. — Cagnabac. — Pointe de Barel. — Port Manel ..... 344
Iles Cavale, au Miel et Poilou. — Situation inaccessible de l'île Harang. — Ile Warang des Anglais. 345
Cap Jaune. — Ile Poilou ..... 346
Bornes et étendue de l'archipel des Bissagots ..... 348
Montagnes du cap Verga. — Mont français ..... 349
Mont Souzos, chouchou des anciennes cartes. — Brisant de la Baïadère ..... Ibid.
Rochers des Alcatras ..... 350
Iles de Loss. — Tamara ..... 351
Ile de Loss, ou Factory. — Ile Française, ou Crawfort ..... 352
Table des positions déterminées sur la côte occidentale d'Afrique, en 1817 et 1818 ..... 353

## CHAPITRE XXXI.

### Voyage de Grout de Beaufort sur le Sénégal et la Gambie, en 1824 et 1825.

Notice sur les premiers voyages de Beaufort ..... 355
1825 Sa mort ..... 356
1824 Voyage dans l'intérieur. — Cogué. — Montalbidey. Ibid.
Ouarioï. — Lacs de Panier-Foule et de Ghyr ..... 357
Guianguianbourey ..... 358
Itinéraire de Beaufort ..... 359
Existence de deux royaumes de Bambouk, confirmée par ce voyageur ..... Ibid.
Évaluation de la population des pays de Cayor et du Bourb-Iolof ..... 360
Observations de Beaufort sur la propagation des Baobabs ..... Ibid.
Espèces diverses de gommiers ..... 361
Désert qui sépare le Salum du Bambouk occidental. Ibid.
Roches de fer oxidé des environs de Jogué ..... 362
Aspect de la Gambie à Koukongo ..... 363
Banankou, ou Balankou. — Habitants des deux rives de la Gambie ..... 364
Latitude de Barraconda et de Coussaye ..... Ibid.
Erreur de la carte de Mungo-Park et des géographes qui l'ont copiée ..... 365

DATES. PAGES.

1824 Réflexions de l'éditeur à ce sujet..... 365
Tambaconda. — Observation générale sur les végétaux de la Sénégambie..... 366
Boulébané. — Arrivée à Bakel. — Élévation et position de ce fort..... 367
Position du fort Saint-Joseph et de Maussala, suivant Dupault..... 368
Observations de Beaufort sur la nature du sol du bassin de la Falémé..... Ibid.
Situation d'Elimané, capitale du Kaarta..... 369
Voyage de Duranton dans le Casson. — Alliguel. — Kakaya. — Guelké-Moko. — Borkone. — Sayola. Farbaconta. — Silmana..... 370
Description de la cascade du rocher Felou..... 371
Montagne et village de Kaffa..... 372
1825 Retour de Beaufort à Bakel. — Il meurt sans laisser de relation manuscrite de ses voyages..... Ibid.

# LIVRE VIII.

NOUVEAUX VOYAGES DES ANGLAIS AU LONG DES CÔTES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE, ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA SÉNÉGAMBIE.

Travaux géographiques des Français sur la Sénégambie..... 373
Voyages des Anglais dans l'intérieur. — Formation de l'association africaine de Londres..... 374

## CHAPITRE I.

### Voyage du major Houghton, en 1791.

Renseignements sur Houghton..... 376
Instructions données à ce voyageur par l'association africaine..... 377
1790 Départ de l'Angleterre. — Houghton traverse le royaume de Barra. — Arrive à Junkikonda. — Sa vie est en danger..... Ibid.
Médina, capitale du Woulli. — Incendie de cette ville..... 378

| DATES. | | PAGES. |
|---|---|---|
| 1790 | Productions et température de Fatatenda..... | 379 |
| | Latitude de Cacullo sur la Falémé..... | 380 |
| | Renseignements sur le Joliba. — Ferbanna..... | Ibid. |
| 1791 | Dernières nouvelles du major Houghton, venues de Simbing. — Erreurs de d'Anville et du major Rennell..... | 381 |
| | Récit de la mort d'Houghton, par Mungo-Park... | 382 |


## CHAPITRE II.

### Sur Mungo-Park et ses voyages.


| | | |
|---|---|---|
| | Détails sur l'enfance de Mungo-Park..... | 384 |
| 1792 | Sa liaison avec sir Joseph Banks. — Voyage à Bencoulen et dans l'île de Sumatra..... | 385 |
| | Mungo-Park se présente à l'association africaine pour remplacer Houghton..... | 386 |
| 1795 | Départ pour l'Afrique. — Principaux événements de son voyage..... | 387 |
| 1797 | Retour de Mungo-Park en Angleterre. — Intérêt général qu'il y excite..... | 388 |
| 1798 et 1799 | Démarches du gouvernement anglais pour l'employer dans la Nouvelle-Hollande..... | 389 |
| | Succès de la relation de son voyage..... | Ibid. |
| | Part que M. Bryan Edwards eut à la rédaction de cet ouvrage. — Opinion de Mungo-Park sur la traite des nègres. — Son mariage..... | 390 |
| 1801 | Séjour à Peebles..... | 391 |
| 1803 | Mungo-Park est appelé à Londres par le gouvernement..... | Ibid. |
| 1804 | Il consent à retourner en Afrique. — Liaison avec sir Walter Scott..... | 392 |
| | Retour à Londres. — Entretien avec le major Rennell..... | 393 |
| 1805 | Compagnons de voyage de Mungo-Park. — Départ pour l'Afrique. — Arrivée aux îles du cap Vert.. | 394 |
| | Départ de la caravane pour l'extérieur..... | 395 |
| | Terribles effets de la saison pluvieuse. — Navigation sur le Niger..... | 396 |
| | Dernières lettres de Mungo-Park..... | 397 |
| | Renseignements postérieurs sur ce voyageur..... | Ibid. |

## CHAPITRE III.

### Premier voyage de Mungo-Park en Sénégambie, 1795 et 1797.


| DATES | | PAGES. |
|---|---|---|
| 1795 | Départ de Portsmouth. — Arrivée à Gilfrey. — Vintain | 399 |
| | Jonkakonda. — Situation et commerce de Pisania. | 400 |
| | Aspect général et productions végétales des bords de la Gambie | 401 |
| | Préparation du couscous et du niling. — Crue extraordinaire des eaux de la Gambie | 402 |
| | Départ de Pisania. — Bagage. — Village de Gindey. | 403 |
| | Koutaconda. — Tabadjang. — Medina. — Étendue du Woulli. — Konjour | 404 |
| | Malla. — Kalor. — Habit du Mumbo-Jumbo. — Tombaconda. — Kouniakary. — Konjar. — Bière des nègres | 405 |
| | Tallika. — Commerce de ses habitants | 406 |
| | Ganado. — Rivière Nerico. — Kourkarany. — Douggi. — Buggil | 407 |
| | Soubrodouka. — Espèce de millet appelée manio (holcus cernuus). — Nayemou. — Fatteconda | 408 |
| | Entrevue avec l'almamy. — Femmes de ce prince | 409 |
| | Kimmou. — Joag. — Dramanet | 410 |
| | On menace Mungo-Park de le conduire à Maana. — Gongadi. — Samie. — Beautés des bords du Sénégal | 411 |
| | Situation de Kayi. — Tiésie. — Nourriture des habitants | 412 |
| | Procès plaidé et jugé dans un palaver | 413 |
| 1796 | Approvisionnement de Tiésie | 414 |
| | Ambassade du roi du Fouta-Toro | Ibid. |
| | Vue des montagnes de Kouniakary. — Rivière de Krieko. — Medina. — Jumbo. — Soulo | 415 |
| | Entrevue avec le roi de Kasson. — Aspect et population de la riche plaine de Soulo | 416 |
| | Moyen employé par les habitants pour éloigner les bêtes féroces. — Kimo. — Kangie. — Cours du Kriélo | 417 |

DATES. PAGES.

1796 Montagnes de Tappa. — Séimpo. — Lackarago. — Vue des montagnes du Fouladou. — Fiesurah. — — Ruines de Karankalla..... 418
Arrivée à Kemmou. — Marina..... 419
Rencontre de deux nègres de Tourda. — Tomberongs, fruits du rhamnus lotus. — Funing Kedy. — Simbing..... 420
Place forte de Gédingouma. — Guerre entre Daisy et Mansong..... 421
Description de la grande ville de Jarra. — Maures du Ludamar..... 422
Mungo-Park veut traverser ce royaume. — Troumgomba. — Quira. — Compe. — Dina..... 423
Samamingkous. — Sampaka. — Poudre fabriquée par les nègres. — Étangs qui produisent le salpêtre..... 424
Dangali. — Dalli. — Bonne réception à Samie..... Ibid.
Mungo-Park est arrêté par les ordres d'Ali, et conduit à son camp..... 425
Arrivée à Benowm. — Cruauté des Maures..... 426
Visite rendue par les femmes au voyageur blanc... 427
Mungo-Park accompagne Ali sous la tente de ses femmes..... Ibid.
Soins donnés aux chevaux par les Maures. — Arrivée d'un Maure de Oualet..... 428
Le camp se retire dans le nord. — Ville de Farani. — Camp de Boubeker. — Portrait de la reine Fatima..... 429
Aspect du pays. — Souffrances que fait éprouver la soif. — Affection de la calenture..... 430
Mungo-Park accompagne Ali à Jarra. — Village de Doumbani..... 431
L'armée de Daisy vient attaquer Jarra. — Mungo-Park se joint à une caravane d'habitants fugitifs. 432
Koidja. — Queira. — Mungo-Park échappe aux envoyés d'Ali..... Ibid.
Arrivée à Schrilla..... 433
Ouassalita..... Ibid.
Ouaaura et ses habitants. — Dingyce. — Vassibou. — Ruines de Illa-Campe. — Gallou. — Mourdja.... 434
Datlibou. — Fanimbou. — Geotorro. — Caravane d'esclaves..... 435

DATES. PAGES.

1796 Doulinkibou. — Repas public. — Vue du Niger, ou Joliba..... 436
Description de la ville de Sego. — Population. — Industrie..... 437
Mansong refuse de voir Mungo-Park..... 438
Kabba. — Arbre chi (shea). — Arrivée à Sansanding. — Commerce. — Juifs nègres..... 439
Persécutions des Maures de Sansanding. — Sibili. — Nyara. — Nyamée..... 440
Animal extraordinaire vu par Mungo-Park..... 441
Belle situation du village de Modibou..... Ibid.
Kei. — Navigation sur le Joliba. — Mourzan. — Silla. 442
Mungo-Park retourne à l'ouest. — Renseignements sur les royaumes situés plus à l'est et sur les bords du Joliba..... 443
Poterie de Downie..... 444
Nemabou. — Sibity. — Huttes qui s'écroulent d'elles-mêmes..... Ibid.
Retour à Sansanding. — Manière d'extraire le beurre de chi (shea)..... 445
Mungo-Park suit les bords du Joliba. — Village de Soubou..... Ibid.
Binni. — Sai. — Kaimou. — Song. — Djabbé. — Gangou. — Callimana. — Yamina..... 446
Farra. — Balaba. — Kanika. — Rivière de Frina. — Taffara. — Jaba. — Somino. — Souba..... 447
Koulikoro. — Kayou. — Toulumbo. — Marabou. — Froukabou. — Bammakou..... 448
Sibidoulou. — Renseignements sur les montagnes de Kong. — Kouma..... 449
Mets singulier. — Ouonda..... 450
Ballanti. — Nemacou. — Kinyeto. — Djeridjang. — Dosita. — Mansia. — Kamalia. — Mosquée des nègres mahométans..... 451
Séjour chez Karfa Taura. — Kancaba. — Livres religieux des nègres..... 452
Départ d'une caravane d'esclaves..... 453
Mungo-Park l'accompagne. — Bala. — Ouorumbang. — Rivière de Cocoro..... 454
Kenytakouro. — Huttes construites sur les rochers. — Rivière de Ouonda. — Co-Massang..... 455
Montagne de Gangarran-Kouro. — Rivière de

| DATES. | | PAGES. |
|---|---|---|
| | Furkoumah. — Colline de Boki-kouro. — Rivière de Boki | 456 |
| 1796 | Ruisseau de Nunkolo. — Sousita. — Famine des habitants de Koullo. — Manna. — Gouvernement des Djelloncas | 457 |
| | Koba. — Tinkingtang. — Lingicotta | 458 |
| | Malacotta. — Savon des nègres de ce village. — Rivière de Miel, ou Ba-lie. — Dindikou. — Or du Konkadou. — Albinos | 459 |
| | Satadou. — Vue de la Falémé. — Médina | 460 |
| | Baniserile. — Témoignage d'amour d'une négresse. Djalifounda. — Kirouani. — Caravane de marchands | 461 |
| | Tabbagie. — Tambaconda. — Procès singulier | 462 |
| | Koumbou. — Bras de la Gambie nommé Neola-Koba. — Koba-Tenda. — Bois de Simbani. — Djalla-cotta | 463 |
| | Rivière de Nerico | Ibid. |
| | Aspect du pays situé au-delà du Nerico. — Ruisseau de Noulico. — Bords de la Gambie. — Plaine de Toumbitourila. — Sisouconda | 464 |
| | Arbres Nittas. — Superstition des nègres à leur égard. — Arrivée à Barraconda. — Médina. — Djindey. — Tendaconda | 465 |
| | Mungo-Park est reçu par Robert Ansley. — Retour à Pisania. — Départ pour l'Europe | 466 |
| | Relâche à Antigoa | 467 |
| | Arrivée à Falmouth. — Précieux résultats du premier voyage de Mungo-Park | Ibid. |


FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME VI.

00086029

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016